

**CONCOURS EXTERNE DE RECRUTEMENT DE
PROFESSEURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
(CAPEPS)**

**CONCOURS D'ACCÈS AUX FONCTIONS D'ENSEIGNEMENT
DANS LES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS SOUS CONTRAT
(CAFEP-CAPEPS)**

Section : EPS

Session 2018

Rapport de jury présenté par Madame DEBUCHY Valérie Présidente de jury

Table des matières

1. COMMENTAIRE GENERAL DE LA PRESIDENTE DU JURY	3
1.1. RAPPEL CONCERNANT LA MAQUETTE GÉNÉRIQUE.....	3
1.2. UNE CULTURE COMMUNE DE JURY.....	5
1.3. RESULTATS DE LA SESSION 2018.....	7
1.4. REMERCIEMENTS.....	8
2. STATISTIQUES GÉNÉRALES	10
2.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES – SESSION 2018	10
2.2. TAUX DE REUSSITE PAR GENRE	11
2.3. TAUX DE REUSSITE PAR DIPLÔME.....	12
3. PREMIERE EPREUVE D'ADMISSIBILITE : ECRIT 1	13
3.1. PROGRAMME DE L'ECRIT 1 DU CAPEPS 2018	13
3.2. ANALYSE DU SUJET	14
3.3. NIVEAUX DE PRODUCTION DES CANDIDATS À TRAVERS LES CRITERES DU BANDEAU DE CORRECTION	18
4. DEUXIEME EPREUVE D'ADMISSIBILITE.....	23
4.1. PROGRAMME DE L'ECRIT 2 DU CAPEPS 2018	23
4.2. SITUATION DE L'ÉPREUVE ET DU SUJET DANS LE CONTEXTE DU CONCOURS....	25
4.3. ANALYSE ET TRAITEMENT DU SUJET.....	26
4.4. STRUCTURATION DU DEVOIR ET QUALITÉS RÉDACTIONNELLES.....	36
4.5. NIVEAUX DE PRODUCTION À TRAVERS LES CRITERES DU BANDEAU DE CORRECTION.....	40
4.6. CONSEILS AUX CANDIDATS	46
5. PREMIERE EPREUVE D'ADMISSION : EPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE	50
5.1. DEFINITION, ORGANISATION DE L'ÉPREUVE	50
5.2. EXPLICITATION DE LA QUESTION	51
5.3. NIVEAUX DE PRESTATIONS DES CANDIDATS.....	55
5.4. CONSEILS AUX CANDIDATS	58

Rapport de jury

6.	DEUXIEME EPREUVE D'ADMISSION : ENTRETIEN DE SPECIALITE	60
6.1.	ORGANISATION DE L'EPREUVE	60
6.2.	ENJEUX DE L'EPREUVE	61
6.3.	QUELQUES DONNEES STATISTIQUES	63
6.4.	NIVEAU DE PRESTATION DES CANDIDATS	65
6.5.	EXEMPLES DE QUESTIONS	82
6.6.	CONSEILS DE PREPARATION	86
6.7.	CONCLUSION	86
7.	DEUXIEME EPREUVE D'ADMISSION : PRESTATIONS PHYSIQUES	88
7.1.	REMARQUES GENERALES	88
7.2.	LES RESULTATS	90
7.3.	ACTIVITES DE LA COMPETENCE PROPRE N°1	97
7.3.1	ATHLETISME	97
7.3.2	NATATION	108
7.4.	ACTIVITES DE LA COMPETENCE PROPRE N°2	114
7.4.1	CANOE-KAYAK	115
7.4.2	COURSE D'ORIENTATION	121
7.4.3	ESCALADE	126
7.5.	ACTIVITES DE LA COMPETENCE PROPRE N°3	133
7.5.1	DANSE	133
7.5.2	GYMNASTIQUE SPORTIVE	142
7.6.	ACTIVITES DE LA COMPETENCE PROPRE N°4	149
7.6.1	BADMINTON	149
7.6.2	TENNIS DE TABLE	158
7.6.3	BASKET BALL	162
7.6.4	HAND BALL	166
7.6.5	FOOTBALL	171
7.6.6	RUGBY	178
7.6.7	VOLLEY BALL	183
7.6.8.	JUDO	193
7.6.9	LUTTE	198
7.6.10	SAVATE BOXE FRANCAISE	203

Rapport de jury

1. COMMENTAIRE GENERAL DE LA PRESIDENTE DU JURY

La session 2018 est la 5ème session des concours rénovés : **les travaux du jury se sont donc pleinement inscrits dans le cadre des principes posés par la maquette générique**, conçue pour l'ensemble des concours rénovés.

Un nouveau pas a été franchi pour cette session 2018 par **la cohérence et l'harmonisation des dispositifs d'évaluation des épreuves**.

1.1. RAPPEL CONCERNANT LA MAQUETTE GÉNÉRIQUE :

Remarque liminaire : le recrutement a lieu en cours de formation initiale ; **les aptitudes et connaissances professionnelles sont donc appréciées, alors qu'elles sont en cours d'acquisition**. En conséquence, le modèle est construit afin qu'aucune des aptitudes et connaissances évaluées ne nécessite une expérience professionnelle approfondie.

1.1.1. Six principes généraux à respecter :

- **Le concours constitue un jalon déterminant du parcours intégré de formation, et s'inscrit dans le cursus de professionnalisation progressive des candidats.**
 - **Le concours est un acte de recrutement et non de certification universitaire.** Il repose sur l'appréciation de compétences scientifiques et professionnelles en cours d'acquisition.
 - Situés en fin de master 1^{ère} année, le concours repose sur des épreuves **tenant compte d'un parcours progressif de professionnalisation, qui n'est pas encore arrivé à son terme.**
 - Les épreuves doivent permettre d'apprécier la capacité des candidats à mobiliser des savoirs académiques dans une perspective professionnelle, et d'évaluer leur capacité à développer cette compétence. Elles sont articulées et complémentaires avec la certification amont et aval du contrôle des connaissances du Master.
 - L'évaluation de ces compétences sera déclinée dans chaque concours, chaque discipline, chaque spécialité ou section, **selon des formes éventuellement spécifiques.**
 - **À travers différents types d'évaluations, les deux épreuves d'admissibilité évalueront la capacité du candidat à mobiliser des savoirs et des techniques, y compris celles utilisant des supports numériques, dans une perspective professionnelle. Les deux épreuves d'admission évalueront la capacité à élaborer une activité pédagogique à destination des élèves, à investir une posture d'enseignant, et à maîtriser des gestes techniques et professionnels indispensables.**
-

Rapport de jury

1.1.2. Six compétences à évaluer à travers les 4 épreuves du CAPEPS rénové :

- **Compétence « a »** – Maîtriser un corpus de savoirs, adapté à l'exercice professionnel futur. La nature de ce corpus dépend de la spécialité, de la discipline ou des disciplines de recrutement. L'évaluation au concours porte éventuellement sur un programme limitatif qui peut être modifié partiellement chaque année.
- **Compétence « b »** – Mettre ses savoirs en perspective dans le cadre d'un exercice professionnel, manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs. Ce recul critique comprend, selon les cas et en proportions variables, des considérations historiques et/ou épistémologiques, une réflexion sur la signification culturelle, éducative ou sociétale des savoirs, une approche de la didactique, de la pédagogie, une sensibilité aux convergences transdisciplinaires.
- **Compétence « c »** – Connaître, à un premier niveau de maîtrise, les procédés didactiques courants mis en œuvre dans un contexte professionnel réel (selon la spécialité ou la/les discipline(s)), procédés susceptibles notamment de favoriser l'intérêt et l'activité propres des élèves, au service des apprentissages.
- **Compétence « d »** – Envisager son exercice professionnel dans les contextes prévisibles (établissement, institution éducative, société) ; situer son métier futur dans le cadre des fonctions de l'école.
- **Compétence « e »** – Conduire une réflexion sur le métier, construire un enseignement, le discuter, interagir, se situer et agir au sein d'une équipe pédagogique.
- **Compétence « f »** - Utiliser les modes d'expression écrite et orale propres à la spécialité ou la discipline, tout particulièrement sous des formes mises en œuvre à l'occasion de l'exercice professionnel ; présenter une maîtrise avérée de la langue française dans le cadre d'une expression écrite ou orale.

Compétences évaluées par épreuve

Admissibilité :

- Ecrit 1 et Ecrit 2
a, b, f

Admission :

- Oral 1: a, c, e
- Oral 2: a, d, e

a = Maîtriser un corpus de savoirs, adapté à l'exercice professionnel futur. La de ce corpus dépend spécialité, de la discipline ou des disciplines recrutement

e = Conduire une réflexion sur le métier, construire un enseignement, le discuter, nature interagir, se situer et agir au de la sein d'une équipe pédagogique de

13

1.1.3.Des spécificités en fonction des disciplines et /ou spécialités :

- Certains besoins spécifiques, **dans certaines disciplines qui utilisent un langage propre, impliqueront d'en vérifier la maîtrise** : traduction en langues vivantes, grammaire en lettres, résolution de problèmes en mathématiques, écriture musicale, pratique plastique, **niveau de maîtrise des pratiques physiques en éducation physique et sportive**, etc.
- L'épreuve permettant la vérification de cette maîtrise sera basée sur des exercices impliquant systématiquement une réflexion à visée pédagogique.

1.2. UNE CULTURE COMMUNE DE JURY

1.2.1.Un fil rouge : garantir l'équité de traitement des candidats

Tout au long du concours, le jury a été d'une extrême vigilance pour que soit garantie l'équité de traitement des candidats.

A cet égard, les journées de travaux de jury ont été d'une importance capitale pour créer, dès le début du concours, une culture commune de jury. Ces journées de travaux de jurys ont été consacrées :

- A l'intégration par les nouveaux jurés des principes de la nouvelle maquette du CAPEPS rénové,
- A la mise en cohérence des procédures d'évaluation entre les épreuves

Rapport de jury

- A l'élaboration des protocoles et des outils d'évaluation : dans un souci d'harmonisation, un bandeau d'évaluation commun, à quatre niveaux, avec curseur intra niveau, a été adopté.

La présidente tient à remercier les pilotes d'épreuves pour la rigueur, la vigilance et la qualité du travail fourni, lors de ces journées de préparation, mais aussi durant toute la durée du concours ; ils ont très largement contribué, au quotidien, à créer et entretenir cette culture commune de jury, garante de l'équité de traitement des candidats.

1.2.2. Harmonisation et cohérence entre les épreuves

Le CAPEPS rénové, c'est un ensemble de 4 épreuves qui se complètent, qui se cumulent, chacune jouant son rôle dans la validation des compétences attendues.

La présidente du jury tient à saluer le rigoureux travail des responsables d'épreuves, des vices – présidents et des pilotes, qui a permis d'établir lors de cette **session 2018 une très grande cohérence des procédures d'évaluation mises en œuvre dans toutes les épreuves du concours (écrits, épreuves orales, épreuves de pratique physique)**

Tous les « bandeaux » d'évaluation ont été conçus sur un même modèle, organisé en 4 niveaux, avec un curseur intra niveau, et structuré pour répondre à la question suivante : **quels pré requis nécessaires et/ou quelles compétences préprofessionnelles sont attendu(e)s, a minima, pour être professeur stagiaire en alternance à la rentrée 2018 ?**

La présidente tient à rappeler que **le jury de chaque session est souverain pour ajuster les barèmes et les critères d'évaluation** de chaque épreuve, **qui sont donnés à titre indicatif :**

- En fonction des nécessités de fonctionnement,
- Dans un souci d'équité de traitement des candidats,
- A des fins de classement des candidats.

Enjeux de la mise en cohérence des dispositifs d'évaluation des épreuves

- Sens et lisibilité du dispositif d'évaluation : pour le jury, pour les candidats, pour les formateurs
- Changement de posture du jury,
- **Évaluation de l'ici et maintenant et « pari » sur l'ailleurs et demain** à travers le repérage de **potentialités prometteuses** pour l'exercice du métier,
- D'une évaluation « en creux » à une évaluation « en bosses »
- Formation et polyvalence du jury : faire des « ponts » entre les différentes épreuves.

Considérant que le bandeau d'évaluation :

- Est un outil garant de **l'équité de traitement** des candidats
-

Rapport de jury

- Est un outil de **culture commune du jury** à partager et à s'approprier
- A plusieurs fonctions certificatives imbriquées : positionner, discriminer, noter et classer.
- Et pour les épreuves orales, est une aide à la conduite de l'entretien
- Est un point d'appui pour la rédaction de l'appréciation accompagnant la note ou du rapport si $N < 3/20$, étayé éventuellement par des éléments factuels contextuel

Pré bandeau commun à toutes les épreuves, pour la session 2018 :

Niveau	Compétence	Compétence Centrale	Curseur intra niveau
Niveau 4 : 17 – 20	Maîtrisée	Maîtrisée	Items à valoriser : item 1, item 2, Item 3... Irrecevabilité - Éthique, - Sécurité - Non maîtrise de la langue
Niveau 3 : 11 – 16,75	Acquise	Acquise	
Niveau 2 : 6 – 10,75	Repérée	Repérée	
Niveau 1 : 0 – 5,75	Absente	Absente	

1.3. RESULTATS DE LA SESSION 2018

Au terme du concours il convient de signaler que les **candidats qui ont été admis au CAPEPS public** ont obtenu une **moyenne supérieure ou égale à 10,4 (10,3 pour le CAFEP)** ; c'est une grande satisfaction, qui traduit bien la prise en compte par le jury d'un recrutement qui intervient en fin de Master 1, pour des candidats dont les aptitudes et connaissances professionnelles sont en cours d'acquisition. A titre indicatif, **la moyenne du concours 2018 pour le public est de 10,44** (10,58 pour le CAFEP), et **la moyenne des admis pour le CAPEPS public est de 12,28** (12,18 pour le CAFEP).

NB : Pour plus de détails, les statistiques générales à suivre et commentaires par épreuve

Il s'agissait donc pour le jury de **délivrer un « passeport pour l'alternance »**, afin que ce concours constitue, pour chaque candidat admis, un jalon déterminant de son parcours intégré de formation, inscrit dans un cursus progressif de professionnalisation.

1.3.1. Les valeurs de la République

Dans la continuité des sessions précédentes, la présidente tient à souligner la prise en compte dans les épreuves d'admission du CAPEPS du principe de l'évaluation des candidats sur leur capacité à faire partager les valeurs de la République, principe acté dans le cadre de la grande mobilisation pour les valeurs de la République engagée en janvier 2015.

En effet, les deux épreuves d'admission orales, à travers les champs de questionnement des entretiens conduits par les jurés, permettent de valider l'aptitude des candidats :

Rapport de jury

- A transmettre les valeurs et les principes de la République,
- A s'approprier la dimension civique de leur enseignement,
- A mesurer les dimensions éthique et déontologique du métier qu'ils ambitionnent.

1.3.2. Recruter à l'heure du numérique

La présidente tient à souligner le **saut qualitatif obtenu depuis la session 2014 et pleinement pour la session 2018, grâce à l'utilisation pour les deux épreuves orales, de tablettes numériques mises à disposition des candidats en salle de préparation ; sachant que** pour la 2^{ème} épreuve orale, la tablette devient un **outil interactif de communication avec le jury.**

Les sujets des épreuves sont composés d'une question et d'un **support vidéo** :

- Pour la 1^{ère} épreuve, temps de préparation 3h : un montage d'environ 7mn, montrant les temps essentiels d'une leçon d'EPS (pour une classe donnée, dans une activité support donnée, etc.)
- Pour la 2^{ème} épreuve, temps de préparation 1h : un montage de 40" à 1mn, montrant des élèves en activité physique et sportive (de la spécialité choisie par le candidat lors de l'inscription), extrait d'une leçon d'EPS, d'un entraînement d'AS, etc.

(Se reporter pour plus de détails aux épreuves concernées dans le rapport du jury et pour l'oral 2 se reporter aux questions indiquées dans le rapport 2016)

Le saut qualitatif unanimement reconnu provient de la possibilité de valider, à travers ces épreuves, les compétences préprofessionnelles essentielles pour un futur enseignant d'éducation physique et sportive :

- Observer et analyser la motricité d'élèves en activité réelle
- Concevoir une leçon et/ou des situations d'apprentissages pour faire progresser les élèves en lien avec un projet de formation disciplinaire, les observations, le diagnostic et les analyses effectuées sur la vidéo (et non plus « hors sol », avec des conduites hypothétiques d'élèves, etc.)
- Partir d'éléments concrets observables, pour se projeter au-delà de la classe et de la discipline EPS, dans toutes les dimensions du métier d'enseignant.

1.4. REMERCIEMENTS

La présidente, au nom du directoire du concours, remercie chaque membre du jury pour s'être pleinement investi dans la mise en œuvre de cette quatrième session du CAPEPS rénové. Que chacune et chacun soit salué pour son engagement professionnel et personnel, tout autant que pour la rigueur et la qualité de son travail.

Une mention spéciale pour les membres du « staff » qui ont assuré la gestion technique et logistique

Rapport de jury

des épreuves avec tablettes numériques et supports vidéo : ils ont cette année encore, par leur expertise, largement contribué au saut qualitatif de ce concours de recrutement, malgré la charge de travail extrêmement importante, et la vigilance de tous les instants exigée.

Ce rapport traduit cet engagement sans faille du jury et sa volonté de permettre aux futurs candidats, ainsi qu'à leurs formateurs, de se préparer certes aux épreuves de la session 2019, mais aussi de s'inscrire dans une dynamique plus large de formation permettant d'appréhender les exigences du métier d'enseignant, au regard des réformes engagées et des défis majeurs que doit relever notre école.

2. STATISTIQUES GÉNÉRALES

2.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES – SESSION 2018

2.1.1 : 2 CONCOURS

	INSCRITS	PRESENTS	ADMISSIBLES	ADMIS
FEMMES		1332	489	264
HOMMES		3257	1001	444
TOTAUX	5893	4589	1490	708

2.1.2 : CAPEPS

	INSCRITS	PRESENTS	ADMISSIBLES	ADMIS
FEMMES		1133	435	236
HOMMES		2867	901	394
TOTAUX	5014	4000	1336	630

2.1.3 : CAFEP

	INSCRITS	PRESENTS	ADMISSIBLES	ADMIS
FEMMES		199	54	28
HOMMES		390	100	50
TOTAUX	879	589	154	78

2.1.4 : ADMISSIBILITE

	CAPEPS	CAFEP
MOYENNE DES CANDIDATS NON ELIMINES	7,52	7,57
MOYENNE DES ADMISSIBLES	11,08	11,71
TOTAL DU DERNIER ADMISSIBLE	35,50	38,50
MOYENNE DU DERNIER ADMISSIBLE	8,88	9,63

2.1.5 : ADMISSION

	CAPEPS	CAFEP
MOYENNE DES CANDIDATS NON ELIMINES	10,12	10,03
MOYENNES DES ADMIS	12,60	12,16

Rapport de jury

2.1.5 : ADMISSION ET ADMISSIBILITE

	CAPEPS	CAFEP
NOMBRE DE POSTES	630	78
MOYENNE DES CANDIDATS NON ELIMINES	10,44	10,59
MOYENNES DES ADMIS	12,28	12,19
TOTAL DU DERNIER ADMIS	124,76	124
MOYENNE DU DERNIER ADMIS	10,40	10,33

2.2. TAUX DE REUSSITE PAR GENRE – SESSION 2018

2.2.1 : 2 CONCOURS

	Tous	Filles	Garçons
Ayant composé	4589	1332	3257
Admissibles	1490	489	1001
Admis	708	264	444
Taux de réussite Admission	47,2	50,6	47,5

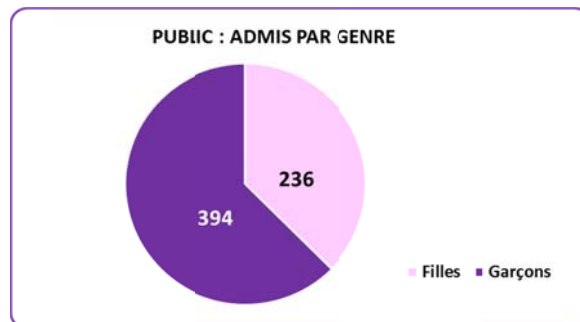
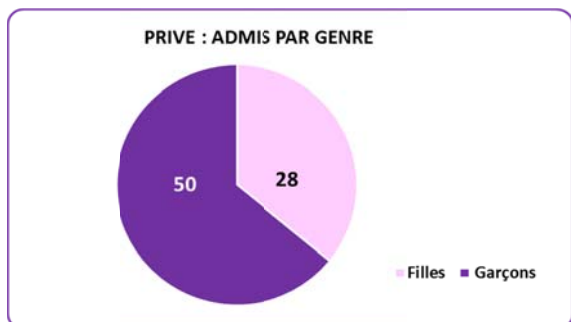
2.2.1 : CAPEPS

	Tous	Filles	Garçons
Ayant composé	4000	1133	2867
Admissibles	1336	435	901
Admis	630	236	394
Taux de réussite Admission	54,3	51,9	54

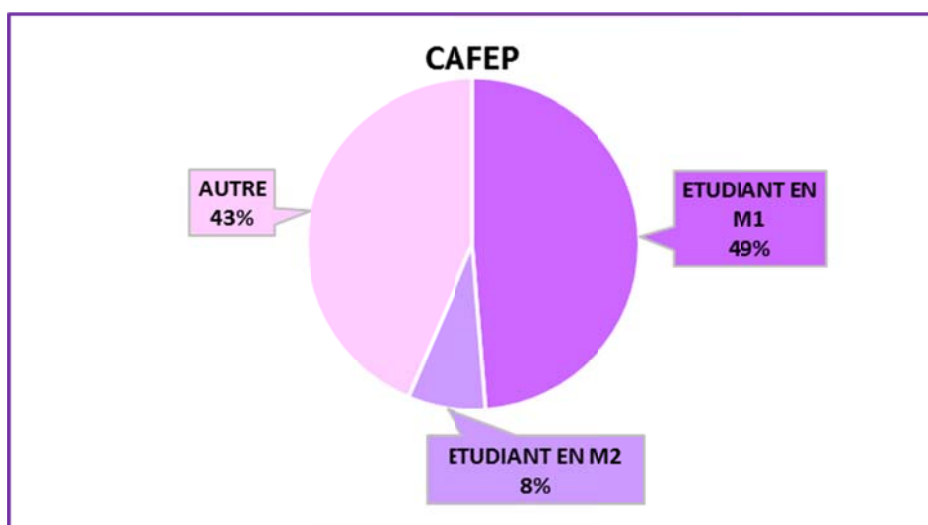
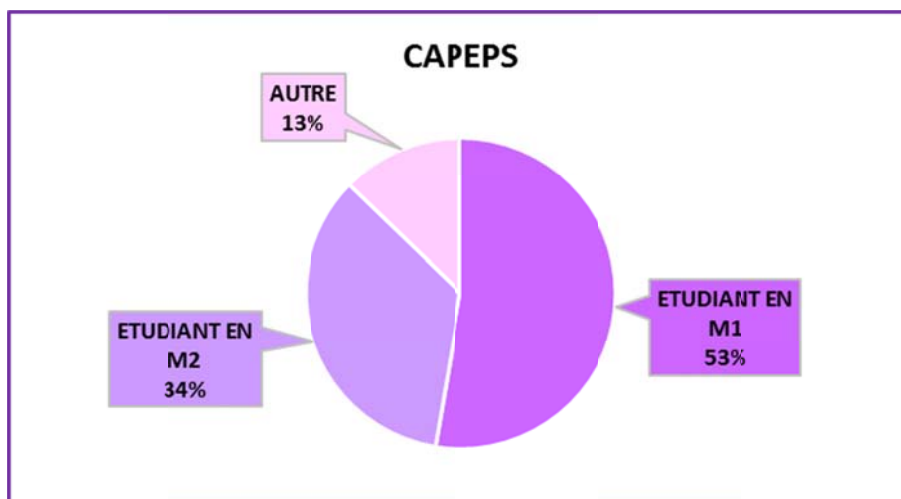
2.2.2 : CAFEP

	Tous	Filles	Garçons
Ayant composé	589	199	390
Admissibles	154	54	100
Admis	78	28	50
Taux de réussite Admission	43,7	50	44,4

Rapport de jury



2.3. TAUX DE REUSSITE PAR DIPLÔME – SESSION 2018



3. PREMIERE ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

Dissertation portant sur les fondements sociohistoriques et épistémologiques de l'éducation physique et des activités physiques, sportives et artistiques (APSA)

L'épreuve a pour but d'évaluer la capacité du futur enseignant à situer son action professionnelle au regard des permanences et des transformations de l'éducation physique, sous l'influence de déterminants endogènes et exogènes au système éducatif.

3.1.PROGRAMME DU CAPEPS 2018 (publié le 8 juin 2016)

Les enjeux de l'éducation physique dans le système éducatif en France de la fin du XIXe siècle à nos jours :

- Les enseignants d'EPS face à l'évolution des savoirs à enseigner
- Expérimentations pédagogiques, transformations de l'EPS et du sport scolaire
- La scolarisation des pratiques de pleine nature et des pratiques artistiques
- L'éducation des corps, de la personne et la formation du citoyen

Rappel du sujet :

« Le sport scolaire est une des composantes de la politique éducative de notre pays, au service de la réussite, de la responsabilisation, de la santé et du bien-être des élèves ... En complément de l'enseignement de l'éducation physique et sportive, il offre à tous les élèves volontaires la possibilité de pratiquer des activités physiques et sportives dans le cadre l'association sportive scolaire »

Extrait du Rapport parlementaire établi par Robert Lecou, « Le sport à l'école et le sport scolaire », février 2012.

Cette affirmation est-elle selon vous le résultat d'une évolution lente et continue du sport scolaire ou l'expression de ruptures successives ?

Vous situerez votre réflexion de 1960 à nos jours.

Dans la volonté toujours réitérée de faire de l'épreuve introductive du concours un moment d'évaluation de la compétence (b) visant à rendre compte d'une capacité d'analyse critique et d'administration de la preuve, le sujet proposé s'est voulu plus distancié que d'usage des différents thèmes. En ne se posant aucunement comme un sujet-thème, il marquait rapidement une volonté de

saisir véritablement la cohérence épistémologique des candidats dès lors qu'ils avaient les connaissances nécessaires au traitement de la thématique du sport scolaire sans pour autant se restreindre à une démarche de mise en tension avec l'idée d'innovation pédagogique. Bien sûr, cette dernière – comme tous les éléments présents dans le programme de l'épreuve – pouvait être convoquée mais sous réserve que la pertinence de cet angle d'analyse se justifie.

3.2. ANALYSE DU SUJET

La formulation du sujet ne constitue pas vraiment une surprise à proprement parler dans le sens où il était clairement évoqué dans le rapport 2017 que la logique était d'investir les thématiques actuelles qui frissonnent au sein de la discipline. Pour conduire les candidats à avoir une vision contemporaine de l'EPS, il est reconduit le principe d'un texte support émanant de la période récente. En l'occurrence, il s'agit d'un extrait issu du rapport de février 2012 : « Le sport à l'école et le sport scolaire. Rapport parlementaire établi par Robert Lecou, député de l'Hérault ». Si ce support institutionnel, issu du travail de synthèse d'un élu de formation juridique, a déjà constitué un point d'appui de l'agrégation interne de 2012, la relation peut s'arrêter là, non seulement le cadre du programme transforme profondément le degré de réponse et, ensuite, parce qu'il n'y a aucune interférence entre les deux concours. Ceci étant dit, le propos retenu avait pour lui une importante présence d'items qui offraient autant d'opportunités pour les candidats de faire des choix. Il était donc nécessaire que les politiques éducatives soient traitées à travers des logiques de réussite, de responsabilisation, de santé et/ou de bien-être. Les deux derniers termes ont parfois été distingués de manière explicite et fort heureuse. Quoi qu'il en soit, ces indices devaient être peu ou prou investies pour en faire un point de visibilité de processus de continuité et/ou de rupture dont le candidat aurait dû faire le fil de sa démonstration, ainsi que le sujet l'exigeait. Aussi, si la ligne maitresse de la réponse au sujet exigeait de mettre en tension la dynamique du sport scolaire avec celle des politiques éducatives mises en œuvre, la qualité de la copie se trouverait grandement amoindrie dès lors que ces facteurs (réussite, autonomie, santé et bien-être) manquaient dans le processus de démonstration. En effet, l'introduction devait nécessairement entreprendre de faire de ces éléments des points d'appui de la réponse. Les occulter était dommageable. Pour autant, choisir l'un des éléments de manière pertinente et explicitée pouvait suffire pour atteindre les notes permettant de franchir la barre de l'admissibilité. Certains ont même réduit les quatre éléments à trois en considérant la santé et le bien-être comme un seul item. Une définition de la santé, si elle se suffisait bien (trop) souvent de celle de 1946 émanant des travaux préparatoires à la création de l'OMS en 1948, aurait pu également être considérée dans sa pluralité de conceptions (Canguilhem, *Le normal et le pathologique*, 1966). Au final, dans une considération diachronique, un choix pouvait consister à investir les quatre progressivement et non dans chaque période. Plus encore, nous pouvions envisager que ces logiques constituent un seul et même processus de responsabilisation de l'élève, processus considérant

Rapport de jury

que les objets de ses apprentissages sont progressivement de plus en plus personnels, intimes. Ce choix permettait de réduire le nombre d'items à gérer. Au final, c'est bien la logique de choix justifié qui rend compte de la capacité du candidat à avoir un regard critique sur le processus de transformation de la discipline depuis un demi-siècle. Un choix éclairé et justifié de certains items pour traiter du sujet pouvait être préférable à la tentative, rarement aboutie, d'embrasser la totalité des quatre logiques. Cette difficulté à conduire la réponse au sujet avec la complexité induite par une gestion permanente de l'ensemble des éléments identifiés au sein des politiques éducatives mises en œuvre depuis 1960 se positionne dans le temps de l'épreuve. Pour autant, une grande majorité des copies n'a pas connue cette difficulté, choisissant de rendre un devoir en deux parties. Ce choix apparaît souvent comme un non-choix.

En effet, la seconde surprise de sujet aurait pu se trouver dans la réduction de la période d'analyse de 1960 à nos jours. Dans une démarche de retranscription d'une pensée préalablement apprise, les trois parties répondent le plus souvent à un découpage faisant des sixties la première rupture qui engage une seconde partie qui prendra fin au milieu des années 1980. Les enseignements suivis par les étudiants sont d'ailleurs, et à juste titre, très majoritairement sur l'éducation physique et sportive en centre de gravité. Le léger décalage en direction du sport scolaire a alors généré une inadéquation entre les connaissances mobilisées et les cadres de réponses généralement usités. Dérouler une histoire de l'EPS ne pouvait aider à répondre explicitement à la question du sujet. Dès lors, ce déplacement a accru la difficulté pour les candidats à trouver le bon endroit « d'où parler ». Poursuivant l'idée de saisir les compétences du futur enseignant d'EPS en formation, la réduction de la période conduisait à repenser les points de ruptures et de continuité à l'aune de la réponse envisagée, qu'elle soit en deux ou en trois parties, en même temps qu'un repositionnement mettant dans une même optique sport scolaire, EPS et politiques éducatives.

L'autre point aveugle de nombre de copies se situait d'ailleurs sur la réponse à la question : rupture ou continuité. La démonstration sous couvert d'un continuum ou de ruptures successives est trop souvent affirmée plutôt que démontrée. Dès lors, le biais épistémologique majeur s'inscrivait dans le choix d'exemples qui, isolément, pouvaient être pertinents mais qui, dans la somme de connaissances – malgré tout assez faible –, ne relevaient pas de contextes comparables. La cohérence des espaces sociaux et des postures d'acteurs étant mise à mal, l'argumentation devient hachée et inopérante. Il convenait donc de faire un choix de continuité et/ou de ruptures qui soit dans la ligne du sujet. En effet, la double commande, avec un texte actuel et une question plus générale, exige de la part du candidat de savoir se positionner par rapport à un état actuel du sport scolaire. Cette focale instaure un point permanent de la réponse au sujet, par rapport auquel les évolutions devenaient plus lisibles. Bien des copies semblent avoir eu du mal à se débrouiller du « ou » qui constituait certes une difficulté, mais une nécessité pour un traitement optimal du sujet. Le « ou » offrait plutôt des alternatives de traitement, et non une obligation à atteindre une exhaustivité de réponse... impossible à trouver au demeurant.

Rapport de jury

Au final, il s'agissait bien de rendre compte d'un processus qui conduisait le sport scolaire à faire progressivement partie du système éducatif, dans le respect de ses politiques successives, mais dans un accompagnement toujours plus proche puis plus semblable de celui qui organise l'éducation physique. L'alignement sport scolaire – politiques éducatives constituait donc la tension centrale qui, symboliquement, devait passer par l'espace, plus fonctionnel que structurel, de l'éducation physique. Si ce processus a été identifié par certains candidats, ces derniers ont peiné à caractériser les conditions et les circonstances à l'œuvre qui l'ont généré. À l'heure où la pratique sanitaire vise à réduire l'obésité, à l'heure où l'activité physique des adultes et des jeunes peine à atteindre les seuils attendus du PNNS de 10 minutes journalière, le sport scolaire – sous l'égide de l'UNSS comme de la seule association sportive d'établissement – offre un réservoir encore insuffisamment inusité. Lorsque le comportement sanitaire s'apprend dès le plus jeune âge et pour le restant de la vie – ainsi que le présentait en écho l'épreuve d'écrit² de cette année –, le plaisir de l'activité physique pour soi en tant que responsabilité sanitaire et en tant que ressenti positif de son corps, peut naître heureusement en éducation physique et plus encore, libéré de la contrainte de l'évaluation terminale, à l'occasion de l'activité associative volontaire. Mais le processus qui a conduit à cette posture de complément de l'EPS, telle que désignée dans le propos support, est un construit historique singulier, une problématique du nombre (Renaud, 2014).

Le temps long constitue une nécessité pour saisir les différentes logiques à l'œuvre avec leurs propres dynamiques. Mais cette période d'apprentissage génère, chez les candidats, une forme de frustration ressentie à ne pas rendre dans leur copie l'ensemble des connaissances qu'ils ont ingurgité lors de la préparation. Cette difficile mise à distance est perceptible à travers l'absence de réelle problématisation. Cette dernière, souvent réduite à une simple pré-annonce de l'annonce du plan à venir, ne permet pas aux candidats de s'appuyer sur un socle pertinent et commun tout au long du devoir. Ici, souvent, la logique de récitation de connaissances l'emporte sur celle de la nécessité démonstrative. Chaque partie devient alors le lieu d'un changement de direction de l'analyse. La cohérence générale du propos se parcellise. L'unité épistémologique disparaît et la copie devient une somme de connaissances approximatives et éparées. Il convient donc de rappeler qu'il s'agit d'un exercice de positionnement par rapport à une réflexion très actuelle, nous pourrions même dire très professionnelle, replacée dans son évolution longue. Ce n'est qu'une question de choix et de défense d'une opinion grâce à des connaissances qui ont structurées – peu ou prou – l'EPS actuelle. C'est donc aux candidats d'explicitier leur choix et l'usage récurrent de propos issus de l'extrait doit les aider à rester vigilants sur ce point. Les faits ne sont que le support de la réflexion et non son aboutissement.

La période récente pose également moult difficultés au regard de certaines connaissances. Nous pouvons donc inviter les candidats à mobiliser leurs connaissances de l'épreuve² du concours tout en les transposant dans l'espace d'analyse de l'épreuve¹. Cette incitation est donc également une mise en garde sévère à l'égard des discours qui confondent les deux écrits et qui développent, dans une dernière partie, « les conditions d'enseignement et d'apprentissage requises pour favoriser les

Rapport de jury

acquisitions des élèves ». Sans doute les formateurs ont-ils eux aussi une réticence à investir le temps présent en ce que les activités n'ont pas encore sédimentées et que bien des sources sont inaccessibles pour des études historiques répondant aux canons scientifiques. Or la logique de l'Écrit1 du CAPEPS ne constitue pas strictement une démarche historique. Il s'agit d'un travail davantage épistémologique qui nécessite une part fondamentale des compétences en Histoire : la mise en perspective dans la durée. Si les logiques sociologiques synchroniques importent, la multiplicité des espaces sociaux qui s'affrontent sur le temps long avec chacun un rythme propre, exige davantage de saisir la diachronie du monde. C'est donc en comprenant les ressorts profonds et longs, en distinguant les effets de mode que le candidat sera à même de saisir les vertus pédagogiques de cette épreuve pour le former à affronter quarante ans de carrière, de bouleversements soudains comme de lentes mutations. Nous ne pouvons donc qu'encourager les formateurs à développer un discours plus engagé, tout en restant critique et distant de toute posture d'idéologue, ... en un mot, plus politique. La pédagogie du modèle permettrait alors aux candidats de s'engager, de prendre position quant à la question posée, sachant qu'il n'y a pas de réponses attendues au sujet et que l'exhaustivité n'est pas possible. Le candidat qui s'engage, de manière argumentée, par une pensée structurée fait la démonstration de sa capacité à faire des choix et à les justifier. Cette compétence est bien l'une de celles qui est attendue de la part d'un candidat au CAPEPS.

Enfin, les logiques peuvent être présentes mais l'écriture de ces idées devient elle-même un frein à l'administration d'une argumentation structurée, cohérente, faite de connaissances précises et articulées. En premier lieu, rejoignant la mise à l'index d'une narration volubile et sans lien croyant combler l'appréhension du candidat, le jury appelle à prendre le temps de la démonstration. Faire des choix permet aussi de savoir où investir le temps disponible. A l'occasion de cette course contre-la-montre, chaque argumentaire doit concentrer la réponse à de multiples questions (pourquoi ? pour qui ? comment ? par qui ? contre qui ou quoi ? avec quel écho dans chacun des espaces sociaux coexistant ?). L'organisation de la réponse ne doit donc pas être seulement formelle, cachée derrière de maladroits connecteurs logiques qui ne trompent personne, mais fonctionnelle. À ce titre, la mobilisation des acteurs – considérés dans leur espace d'influence – permet de donner une précision des dynamiques à l'œuvre intéressante. Certes, il est difficile d'avoir tout un pan de connaissances extrêmement précises dans toutes les thématiques, mais cette lecture de l'histoire des acteurs permettrait sans doute d'éviter d'essentialiser l'Éducation Physique, de donner à saisir la part des hommes dans la trajectoire de la discipline (donc leur propre implication) et de concevoir l'histoire de l'EPS et du sport scolaire comme quelque chose que l'on comprend, sans encyclopédisme stérile. Dès lors, les jeux d'influence et de courants dominants/dominés offrent l'occasion aux candidats d'investir un discours moins manichéen. Cette tendance à voir le discours dominant comme un discours unique anéantit une part fondamentale de l'esprit critique que tout fonctionnaire de rang A se doit d'avoir tout au long de sa carrière.

Comprendre l'éducation physique exige du temps. Une formation à long termes permettrait d'investir autant le côté pratique de l'enseignement que son versant politique (au sens large), permettant de saisir l'éducation dans la globalité de son système et de ses acteurs, société civile incluse. Nous sortirions alors d'une accumulation de descriptions ineptes, parce que rattachées à rien, ni à l'espace disciplinaire, ni à un espace social rarement convoqué de toute façon. En effet, trop de raccourcis jonchent les copies en guise d'illustration sans que le cheminement intellectuel qui aille de l'exemple à l'explicitation des processus qu'il est censé mettre en lumière ne soit porté en conséquence. D'une manière générale, cette incapacité semble naître de la confusion des espaces de construction des discours. Sport scolaire, ministère de l'Éducation, Inspection Générale, mouvement syndical, chacun a une place singulière avec des discours qui leur correspond. « Qui parle », « d'où » et « pour qui » serait un triptyque nécessaire pour conduire avec plus de clarté la réponse au « pourquoi »... Sans cela, il en ressort des confusions qui dispersent la réponse et accroissent l'inadéquation à la réponse au sujet. Ces difficultés sont, d'ailleurs, accrues par un problème de forme récurrent : orthographique, grammaticale ou syntaxique. La compétence e) du concours reste une déclinaison élaborée du « lire, **écrire**, compter » originel. Dans les cas les plus aigus, cette absence de maîtrise des fondamentaux de l'expression écrite conduit à une perte de sens des propos tenus.

3.3.NIVEAUX DE PRODUCTION DES CANDIDATS À TRAVERS LES CRITERES DU BANDEAU DE CORRECTION

Cette année encore, le classement des copies a été réalisé à partir d'un processus visant à faire la démonstration d'une réflexion dont la cohérence se tient sur l'ensemble du devoir. Aussi, la consigne principale donnée au jury est d'évaluer la copie sur l'ensemble de la composition. Les candidats ont, au fil du temps, appris à faire des introductions qui donnaient le change de manière assez notable. Nous félicitons les formateurs d'avoir su donner les moyens principaux de construction d'une réponse, mais nous estimons qu'il convient maintenant d'assumer cette réponse et d'en administrer les justifications. Aussi, le bandeau propose une entrée par la cohérence globale de la copie. Une introduction de qualité n'est plus suffisante, mais demeure nécessaire. La compréhension et le traitement du sujet articulent donc une réponse à l'interrogation de la continuité et/ou de la rupture dans ce qu'elle se confronte et bouscule la citation du rapport Lecou. Le niveau de problématisation n'a cependant pas été un élément marquant de distinction avant d'atteindre le niveau 4 du bandeau tant une large majorité des copies, nous le répétons, n'ont pas su exprimer une problématique proprement dit.

Pour autant, cette première entrée dans le bandeau se consolidait à l'aune de la mise en tension des termes clés du sujet. Ainsi, la qualité de structuration du propos, souvent saisissable dans l'introduction, trouvait dans un deuxième temps la valorisation de sa qualité dès lors que le projet reçu entrait en cohérence avec le projet annoncé (et non l'inverse).

Rapport de jury

A un troisième niveau, comme déjà annoncé l'année dernière, un curseur fonctionnait à l'intérieur des niveaux de bandeau. Ce jalon s'appuie sur trois éléments d'administration de la preuve :

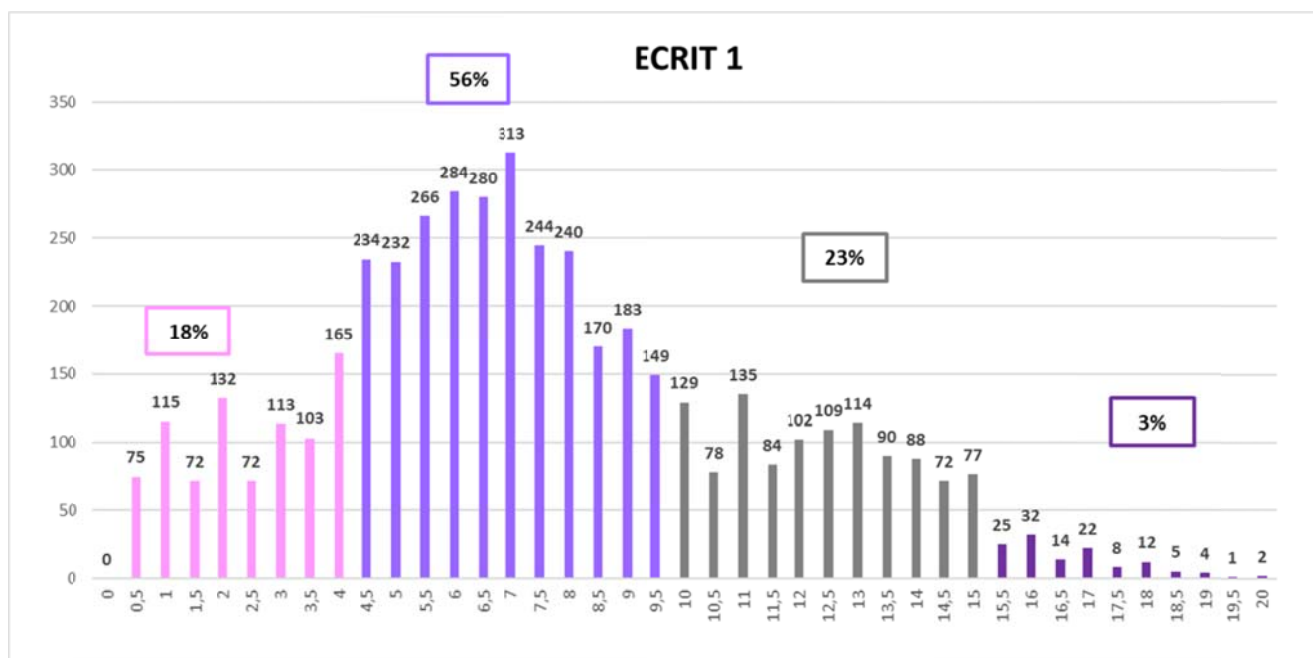
- Les connaissances ;
- La contextualisation et la mobilisation des enjeux sociétaux ;
- Les références bibliographiques.

L'ordre dans lequel les éléments sont donnés doit se comprendre de manière graduelle. Effectivement, si les connaissances participent à structurer la réponse dès le niveau minimal, la mobilisation pertinente des références n'intervient qu'en complément de réflexions déjà élaborées. Mais nous y reviendrons plus précisément dans la déclinaison des niveaux un par un.

A un quatrième niveau, l'orthographe, la syntaxe et autres difficultés dans l'exercice de l'écriture peut réduire la note jusqu'à trois points selon un système commun avec l'épreuve 2 du concours.

Enfin, l'absence de conclusion (ou ersatz de conclusion) comme pour toute partie manquante conduit à descendre au niveau de bandeau inférieur. A ce titre, une partie hors-sujet est alors considérée comme une partie manquante. La gestion du temps faisant partie des compétences attendues, une copie explicitement non finie est irrémédiablement classée dans le niveau 1. Ces cas sont extrêmement rares et viennent généralement confirmer un positionnement déjà établi sur le fond.

Répartition des notes par niveau d'évaluation



3.3.1 : NIVEAU 1

Pour une copie de niveau 1, les raisons peuvent être multiples et ne sont pas exclusives les unes des autres. Elles ne changent pas véritablement des constats de l'année dernière.

Tout d'abord, l'absence d'une partie annoncée et/ou de conclusion peuvent pleinement justifier la copie dans ce premier niveau. Mais au niveau des difficultés formelles qui relèvent de la gestion du temps, la majorité des copies situées dans ce niveau relève d'une réponse complète sur le plan formel mais inadéquate. Les copies témoignent alors de fortes lacunes au plan de la compréhension et du traitement du sujet. Elles abordent un des mots clés du sujet sans répondre au sujet, et aboutissent éventuellement à un hors sujet ou à des propos incohérents. Les copies sont souvent lapidaires ou inconsistantes. La dérive systématique sur des thématiques connexes peut conduire à une fresque historique sur l'EPS. L'enjeu du sujet n'est pas abordé ou noyé dans un discours générique sur l'histoire de l'EPS au pire, du sport scolaire au mieux.

Enfin, la copie peut tenir des propos qui relèvent d'un problème éthique majeur. La copie est alors signalée au directoire qui se penche sur la réalité de discours. Ainsi la maladresse de l'expression n'est-elle pas jugée comme un positionnement moral en opposition avec le principe de distance critique de l'épreuve voire avec les valeurs de la République et de l'Ecole.

3.3.2 : NIVEAU 2

Les copies de niveau 2 présentent généralement une description de l'histoire de l'EPS et du Sport scolaire en omettant complètement le versant des politiques éducatives comme intermédiaire voire traitent de la relation entre EPS et politique éducative sans adopter la focale du sport scolaire. Aussi, par rapport aux différents éléments présents dans le sujet (citation + question), il suffit qu'un élément soit présent pour hisser la copie dans ce niveau de bandeau.

Les connaissances se résument généralement aux textes officiels de l'Education Physique et pas toujours aux éléments concernant exactement le sport scolaire. Il y a donc un glissement des réflexions portées sur l'EPS en direction de l'ASSU puis de l'UNSS (sans marquer toujours ce qui les distingue) en pensant la complémentarité des deux institutions comme une permanence inébranlable. Il y a donc un anachronisme flagrant dans le rapport entre les deux espaces éducatifs et une (con)fusion de leur mission. Ajouté à cela que la distinction entre UNSS et sport scolaire n'étant pas faite, les candidats mélangent les mises en œuvre et les politiques distinctes qui peuvent différencier les structures. Il ne peut y avoir de complémentarité dès lors que la relation n'est pensée que sur un système fusionnel dont l'autorité de la discipline scolaire apparaîtrait le maître à penser et la pensée unique à appliquer.

Dans ce niveau 2 de bandeau, nous retrouvons également les copies n'ayant pas défini les concepts de la citation, entre autres celles autour desquelles les politiques éducatives (à définir) venaient se

crystalliser. Dès lors, la santé était pauvrement investie, la réussite considérée comme un succès sans ambiguïté, l'autonomie comme la responsabilité appelée dans les Instructions Officielles de la discipline depuis 18 ans et le bien-être comme un appendice secondaire et négligeable de la santé.

Dans le curseur intra-niveau, nous pensons que les facteurs de connaissances précises sur l'histoire du sport scolaire étaient potentiellement valorisés dès lors qu'elles étaient adaptées à l'idée développée. Au-delà des incontournables textes officiels de la discipline, connaissance autant qu'élément de contextualisation, les grandes évolutions politiques de la période peuvent soutenir les orientations générales. Les références sont minimales et peu porteuses de la réflexion. Les grands auteurs parfois évoqués n'apportent pas de leviers utilisés à bon escient. Ce mode d'évaluation a été choisi afin d'éviter que l'accumulation d'une mousse faite de grands noms vienne remplacer la logique de réflexion que l'épreuve cherche à mettre en lumière chez le candidat. Surtout qu'il n'est pas rare de voir prêté à ces auteurs ou concepteurs des intentions ou des orientations qu'ils n'ont jamais eues, consécutivement à des déductions hâtives, des interprétations hasardeuses ou des confusions assumées.

3.3.3 : NIVEAU 3

A ce niveau de traitement, nous avons besoin de la présence de plusieurs éléments pour que la copie soit inscrite dans ce niveau de bandeau.

Tout d'abord, la réponse cohérente doit lier explicitement les évolutions du sport scolaire avec les intentions éducatives avec une définition minimale et un usage articulé des différentes logiques mises en lumière dans le sujet. Plus encore, cette copie prend véritablement en compte les principes de continuité et/ou ruptures présentés dans la question originelle. Même si la complémentarité entre Sport Scolaire et EPS laisse parfois quelques zones d'ombre, la capacité régulière qu'à le candidat à apporter la preuve de la majorité de ses postulats était valorisée.

Aussi, si tous les éléments de la citation ne sont pas tous imbriqués de manière dynamique à l'intérieur d'une logique structurée de réponse, ils gravitent cependant souvent de manière implicite et sans générer d'incohérence dans le propos.

Dans ce niveau 3, l'ensemble que constitue la copie présente donc une « belle » cohérence et s'appuie sur un socle de connaissances adaptées et pertinentes. Le contexte est heureusement présent, même si l'on peut avoir différents niveaux d'intégration des influences extérieures à l'intérieur de la démonstration. Enfin, les références deviennent progressivement des supports qui favorisent l'élévation du niveau de réflexion et qui, à ce niveau de théorisation, permettent aux différents niveaux de discours d'interagir sans faille épistémologique.

Aussi, à l'échelle du niveau 3, vous pouvez constater que la répartition statistique des copies laisse un creux autour de la note de 11-12 qui démontre que les candidats capables d'atteindre ce niveau d'argumentation avaient tendance à atteindre le milieu médian voire haut du niveau, et que ceux qui sont

vers le bas ont été pénalisés pour une orthographe ou/et une grammaire à la limite de l'acceptable. Dès lors, ils sont venus renforcer la cohorte qui se situe sur le haut du niveau 2 du bandeau.

3.3.4 : NIVEAU 4

Ce niveau constitue le summum de l'imbrication des différents éléments que réclamait d'organiser le sujet. Bien sûr, tous les éléments ne sont pas obligatoirement investis en totalité mais tous sont présents et le candidat alors su discriminer les items nécessaires à sa réponse en lien avec la suite de la démonstration donnée.

En étant capable de présenter un discours distinguant clairement le positionnement de chacun des acteurs, les processus apparaissent de manière claire malgré la complexité de la réalité sociale décrite. C'est alors assez naturellement que le candidat présente une réponse où la continuité ou les ruptures coexistent, avec une valorisation de l'un par rapport à l'autre pour soutenir une problématique lisible et tenue. La problématique constitue alors une prise de position assumée, présentant un angle de traitement justifié par une argumentation de qualité maintenue durant l'ensemble de la copie.

L'alignement des différentes structures du propos (Sport Scolaire, EPS et politique éducative) est maîtrisé. Les phases d'évolution de l'une d'entre elles considèrent alors les effets comme les inerties dans les sphères connexes. Le lien de complémentarité entre le Sport Scolaire et l'EPS se tisse avec finesse et pertinence, jouant d'une complémentarité distincte à une complémentarité imbriquée tout au cours de la période. Les notions de réussite, de responsabilité, de santé et de bien-être étaient alors développées dans leur diachronie et leurs interférences pour investir les politiques éducatives à l'échelle de l'apprenant comme à l'échelle du système éducatif.

Le devoir est alors construit sur des connaissances variées et maîtrisées que des définitions claires et référencées ont su valorisées. Le contexte est convoqué, souvent avec pertinence. Les auteurs mobilisés présentent alors une plus-value dans la réflexion et ne servent pas uniquement d'alibi ou à une argumentation d'autorité.

Enfin, pour les notes les plus élevées, les candidats ont su faire preuve d'un engagement éclairé et personnel qui laisse apparaître une philosophie et une posture volontaire dans la construction de la discipline. L'esprit critique était appliqué au service d'une démarche constructive et appropriée.

4. DEUXIEME ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

Dissertation ou étude de cas à partir de documents portant sur l'enseignement de l'EPS dans le second degré.

L'épreuve a pour but d'évaluer la capacité du futur candidat à mobiliser les connaissances scientifiques, technologiques et professionnelles nécessaires à la compréhension des conditions d'enseignement et d'apprentissage requises pour favoriser les acquisitions des élèves dans le cadre de la mise en œuvre des programmes d'éducation physique et sportive dans les établissements du second degré.

4.1.PROGRAMME DU CAPEPS 2018 (publié le 8 juin 2016)

À partir d'une analyse d'un contexte spécifique, proposer, discuter et justifier des conditions d'enseignement favorables aux apprentissages en éducation physique et sportive et à la réussite scolaire de tous les élèves.

Quatre axes thématiques

Axe 1 : la matrice disciplinaire de l'EPS

- Parcours de formation pour la diversité des élèves dans un EPLE
- Les activités et pratiques physiques supports et moyens de l'EPS : savoirs, performances et compétences en EPS

Axe 2 : l'enseignement

- Les savoirs professionnels de l'enseignant : planifier, agir, interagir, différencier, réguler, évaluer
- La prise en compte du corps et des dimensions masculines et féminines dans les APSA comme leviers d'accès à la réussite des élèves

Axe 3 : les apprentissages

- Le développement des différents types de ressources d'ordre physiologique, moteur, neuro-informatique, psychologique, psychosociologique chez les élèves en EPS
- L'élève en difficulté en EPS

Axe 4 : des questions scolairement vives

- EPS et interdisciplinarité
- Les usages du numérique en EPS : intérêt et limites

Rappel du sujet

Si la nécessité de faire bouger les enfants et les adolescents est désormais reconnue, les moyens d'y parvenir restent à développer. Chez l'enfant comme chez l'adulte, la pratique régulière d'une activité physique, favorise le maintien ou l'amélioration de la forme physique, procure des bénéfices sur le plan psychologique et social et a un effet favorable sur plusieurs aspects de la santé...La pratique régulière d'activité physique pendant l'enfance et l'adolescence dépasse ses effets immédiats sur la santé, pour au moins deux raisons : pratiquée avec plaisir, elle prédit le niveau de pratique d'activité physique du futur adulte ; nombre de bienfaits de l'activité physique pratiquée pendant l'enfance se prolongent jusqu'à l'âge adulte, indépendamment du degré d'activité de ce dernier.

...Plus largement, la pratique d'activités physiques favorise la cohésion et l'intégration sociale dès lors qu'elles sont organisées dans un cadre facilitant l'accès à tous et la mixité des publics. En favorisant la concentration et la confiance en soi, elles pourraient, de plus, contribuer à de meilleurs résultats scolaires. »

Etude de l'institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES), « Promouvoir l'activité physique des jeunes », 2011.

L'EPS actuellement enseignée au lycée prépare-t-elle suffisamment les lycéens à poursuivre une activité physique régulière, dont nous connaissons tous les bénéfices, quelle que soit la situation dans laquelle ils vont se retrouver après leurs études secondaires ?

A partir d'exemples concrets, vous justifierez votre prise de position et illustrerez vos propositions en vous appuyant, en tant que de besoin, sur les données contextuelles proposées en annexe.

Une « dissertation contextualisée »

L'épreuve continue à éprouver la capacité des candidats à disserter. Toutefois l'exercice de la dissertation contextualisée place les étudiants dans une situation plus concrète, plus ancrée dans la réalité du métier d'enseignant d'EPS. La maquette générique des concours de recrutement, décrit l'épreuve 2 d'admissibilité comme « l'exploitation d'un dossier documentaire, étude de cas, série d'évaluations ». Ce cadre institutionnel commun conduit à envisager comment donner forme à l'épreuve au sein de ce cadre prescriptif. Une épreuve « contextualisée » apparaît pleinement en accord avec les prescriptions de la maquette générique relatives à cette épreuve mais aussi avec deux des six principes généraux, instituant « le concours comme un acte de recrutement et non comme une certification universitaire » et par le fait que « les épreuves doivent permettre d'apprécier la capacité des candidats à mobiliser des savoirs académiques dans une perspective professionnelle, et d'évaluer leur capacité à développer cette compétence ». L'organisation de l'épreuve sous forme de « dissertation

contextualisée» peut permettre de dépasser cette simple « mobilisation de savoirs » pour également mesurer leur « capacité à développer cette compétence » au regard de la spécificité du contexte proposé dans le libellé. Ainsi, les documents présentés permettront d'orienter et de spécifier, dans un contexte particulier, une réflexion *a priori* globale sur la « conception et la mise en œuvre d'un enseignement favorable aux apprentissages en EPS et à la réussite des élèves » (Programme CAPEPS). Dans ce cadre, des données de différentes natures (micro, méso et macro) peuvent constituer des éléments de contextualisation de la dissertation.

Quels documents soumettre à l'analyse ? De quelle nature et sous quel format ?

Cet aspect est interrogé au regard de la spécificité du CAPEPS externe vis-à-vis de l'organisation de l'épreuve d'écrit 2 des autres concours. Le mode de recrutement de la voie externe « s'inscrit dans le cursus de professionnalisation progressive des candidats ». Les documents supports, quelle qu'en soit leur nature, ne pourront présenter un degré de contextualisation aussi précis que celui utilisé par exemple dans l'épreuve d'écrit 2 de l'agrégation interne, recrutant des enseignants expérimentés. Par ailleurs, la nature des documents présentés pourra proposer un degré de contextualisation plus englobant que celui relatif à l'épreuve de mise en situation professionnelle du CAPEPS externe (première épreuve d'admission) ; et cela dans un souci de « complémentarité des épreuves ».

De la même manière qu'à l'écrit 1, TROIS principes ont été retenus pour la conception et la formulation du sujet d'écrit 2 de la session 2018:

- I. le sujet interroge les candidats à partir d'un énoncé introductif qui pourra être extrait soit d'un texte officiel, soit d'une publication scientifique de nature à actualiser la réflexion ;
- II. le sujet fait apparaître de manière plus ou moins explicite une interrogation croisant au moins 2 thématiques (axes ou items) du programme et au cas échéant – en fonction des thématiques retenues – des visées éducatives ;
- III. un document compilant des données contextuelles (macro – méso – micro) pertinentes au regard de la question posée fournira certains éléments de contextualisation de nature à nourrir la réflexion et illustrer les propositions au service de la problématique. Ces éléments n'ont pas vocation à « enfermer » le candidat dans un contexte donné. En fonction des problématiques retenues, l'ouverture à d'autres contextes sera possible et appréciée. Le libellé du sujet précisera ce point.

4.2 SITUATION DE L'ÉPREUVE ET DU SUJET DANS LE CONTEXTE DU CONCOURS

La seconde épreuve d'admissibilité amène à répondre à une question précise formulée au regard de l'exercice du métier pour lequel le concours est ouvert. Le niveau d'exigence requis suppose la capacité à formuler des choix éclairés et pertinents pour intervenir efficacement en EPS, dans le milieu scolaire, au second degré. Pour cela, le candidat doit faire la preuve de l'acquisition et de la maîtrise d'un

Rapport de jury

ensemble consistant de connaissances scientifiques, disciplinaires, pluridisciplinaires, et institutionnelles nécessaires à la pratique professionnelle et articulées avec les situations rencontrées sur le terrain. Ces dernières doivent être analysées à l'aide d'outils conceptuels et éclairées des apports actualisés de la recherche universitaire. À ce titre, la mise en synergie de l'expérience professionnelle et des connaissances disciplinaires et pluridisciplinaires est requise. Cela exige une réelle réflexion qui dépasse la capacité de/à réciter un cours ou de faire montre d'érudition pour aller vers une prise de décision distanciée à travers des propositions pertinentes et cohérentes en milieu éducatif complexe.

Le sujet à traiter s'inscrit dans une logique définie par des textes délimitant les modalités de l'épreuve et par un programme. De façon plus particulière, le sujet du CAPEPS externe et du CAFEP 2018 cible une question vive celle du rôle de l'EPS au lycée dans la préparation à la poursuite d'une activité physique régulière après les études secondaires.

4.3. ANALYSE ET TRAITEMENT DU SUJET

Dans la même logique des rapports précédents, nous allons aborder dans les paragraphes qui suivent, la forme et le fond du libellé, la problématique professionnelle soulevée, le registre argumentaire convoqué, la structuration des devoirs et les qualités rédactionnelles.

La forme du libellé

La structure du libellé du sujet 2018 invite le candidat à illustrer ses propositions en s'appuyant sur l'analyse des données du contexte proposées en annexe. Nous tenons à rappeler une nouvelle fois que ces éléments n'ont pas vocation à « enfermer » le candidat dans un contexte donné. Le libellé du sujet représente par sa forme en elle-même – sa longueur et sa complexité au sein de ses trois parties – une réelle difficulté pour les candidats.

La première partie évoque un extrait d'une étude de l'institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES), « Promouvoir l'activité physique des jeunes », 2011 et cible plus particulièrement les bienfaits d'une activité physique régulière. Deux raisons sont évoquées sur le dépassement des effets immédiats de l'activité physique sur la santé : le plaisir éprouvé lors de la pratique, la cohésion et l'intégration sociale qu'elle favorise. De même, une pratique physique régulière aurait un impact sur la concentration et la confiance en soi et contribuerait à de meilleurs résultats scolaires.

La deuxième partie du sujet précise la question à laquelle il fallait répondre : **L'EPS actuellement enseignée au lycée prépare-t-elle suffisamment les lycéens à poursuivre une activité physique régulière**, dont nous connaissons tous les bénéfices, quelle que soit la situation dans laquelle ils vont se retrouver **après leurs études secondaires ?**

Rapport de jury

La troisième partie oriente la nature des éléments de la réponse : A partir **d'exemples concrets**, vous justifierez votre prise de position et illustrerez vos propositions en vous appuyant, en tant que de besoin, sur les données contextuelles proposées en annexe.

La quatrième partie livre des données contextuelles qui vont nourrir l'analyse et/ou l'argumentaire :

Macro : nationales (données quantitatives) :

- Ministère de la Culture, « Pratiques culturelles des français », 2012
- Fédération Française de Cardiologie, février 2016
- Etude INPES, « Promouvoir l'activité physique des jeunes », 2011
- Données nationales concernant les pratiques physiques dans le cadre du sport scolaire et dans le cadre hors scolaire, 2016I
- Bilan chiffré de l'UNSS « L'UNSS en chiffres 2014-2015 »
- Enquête du ministère de la Jeunesse et des Sports, Bulletin « stat-info », novembre 2011
- Données issues du rapport de la commission nationale des examens EPS, session 2016, Eduscol.

La complexité du sujet imposait aux candidats d'appréhender globalement le libellé avant d'en faire une analyse méthodique de nature à leur permettre de se positionner en tant que concepteurs pour s'emparer d'une problématique professionnelle. Pour ce faire, il leur fallait extraire et étudier tous les blocs sémantiques et exigences du sujet, prendre de la distance avec leurs outils préconçus, opérer un tri dans leurs connaissances théoriques et pratiques pour mettre en évidence une argumentation construite et convaincante ainsi qu'une réelle prise de position.

Une fois encore, le jury fait le constat que certains éléments voire certaines parties du sujet ont été survolés ou évacués complètement de l'analyse par un très grand nombre de candidats. Il rappelle l'intérêt d'une analyse méthodique et rigoureuse de l'ensemble des blocs sémantiques du sujet qui ne se limite pas aux seules thématiques qu'il renferme et qui ne s'opère pas – comme un effet d'annonce – uniquement au niveau de l'introduction.

Le fond du libellé à travers le repérage et l'analyse des idées du sujet

À travers sa longueur et sa complexité, le sujet amène à définir explicitement pour mettre en relation et en tension – quatre blocs sémantiques clés et centraux :

(1) L'EPS actuellement enseignée au lycée, **(2) prépare-t-elle suffisamment** les lycéens, à **(3) poursuivre une activité physique régulière**, **(4) après leurs études secondaires** (quelle que soit la situation dans laquelle ils vont se retrouver) ? Ici l'adverbe suffisamment est central et signifie « autant qu'il le faudrait », « efficacement », « assez ». On pourrait également insister sur la question de la régularité de l'activité physique, celle-ci doit-elle s'entendre selon un principe uniforme ou selon une diversité de ses expressions donc de ses représentations. Ainsi nous aurions une première tension entre

Rapport de jury

« suffisamment » (échelonnement par degré, + ou -) et « régularité » (échelonnement par nature).

Problématique professionnelle soulevée par le sujet

Il s'agissait de replacer le sujet dans le contexte et les attendus du concours¹ et en intégrant l'adverbe suffisamment qui demandait de la part des candidats une prise de position en terme de « oui suffisamment » ou « non insuffisamment ». La mise en tension de ces quatre blocs sémantiques permettait de cibler et de cerner la problématique professionnelle soulevée par le sujet et pouvant être reformulée synthétiquement de la façon suivante : un enseignement de l'EPS au lycée qui se profile pour PREPARER tous les élèves à POURSUIVRE une activité physique régulière, dont les bénéfices sont reconnus, et ce quelle que soit la SITUATION dans laquelle ils se retrouveront après leurs ETUDES SECONDAIRES. (il me semble que les correcteurs n'insistent pas suffisamment sur l'importance que revêt les différentes typologies de l'adjectif « régulière » : une activité physique régulière peut se comprendre de diverses façons :

- Qui est conforme à une règle à la règle (auquel cas existe-t-il une règle qui définit ce que doit être une AP régulière ?)
- Qui se répète et dont on peut vérifier la fréquence (auquel cas l'AP régulière peut-elle s'ajuster à toutes les APSA ? et cette fréquence n'est-elle pas dépendante des conditions de ressources à mobiliser pour produire une AP)
- Une constance, une uniformité (de rythme, de périodicité, de forme et de mesure) dans le temps ou dans l'espace (pose la question de la mesure de l'effectuation de l'AP et de son rapport à soi, à ce que cette AP dit de notre rapport à nous-même, aux autres, au monde. Ici le débat entre uniformité et diversité doit être entendu)
- Une régularité dans l'expression performative à intervalles prévus et programmés

Une analyse méthodique des quatre blocs constitutifs du libellé permettait de contextualiser, d'explicitier, et d'éclairer la compréhension de cette problématique professionnelle.

Pour cela, le libellé invitait les candidats à prendre position :

- à proposer, argumenter et nuancer les éléments qui permettent de dire OUI l'EPS au lycée prépare SUFFISAMMENT (cela renvoie à une double tension : qualitative / contenus adaptés vs contenus inadaptés et quantitative / assez vs pas assez) à la poursuite d'une activité physique régulière
- à faire des propositions concrètes sur ce qui pourrait être mis en place pour justifier le NON l'EPS ne prépare pas SUFFISAMMENT telle qu'elle est actuellement enseignée au lycée à la poursuite d'une activité physique régulière.

¹ Se référer au paragraphe « Situation de l'épreuve et du sujet dans le contexte du concours » et pour rappel : « *le niveau d'exigence requis suppose la capacité à formuler des choix éclairés et pertinents pour intervenir efficacement en EPS, dans le milieu scolaire, au second degré* ».



Rapport de jury

Comme pour la session 2017, le jury constate que rares sont les candidats qui ont exploré et exploité les différentes ouvertures que la mise en tension des idées clés du sujet éclairée et nuancée au cœur de la spécificité de ce libellé en trois parties permettaient d'investiguer. De nombreux termes ont été évacués de l'analyse et la première partie jouant un rôle d'accroche a été le plus souvent amplifiée. Quatre niveaux de production et quatre critères de positionnement à l'intérieur d'un niveau (curseur intra niveau) ont été dégagés par le jury.

Le registre argumentaire : pertinence et maîtrise des connaissances et des références mobilisées. Analyse des mots clés du libellé et mise en perspective critique dans le cadre de l'exercice professionnel

Les paragraphes qui suivent rappellent le statut et la fonction des connaissances dans l'écrit 2, proposent une analyse des termes clés du sujet et renouvellent quelques recommandations relatives à l'usage raisonné et pertinent des références au service d'une démonstration.

Le candidat doit garder constamment à l'esprit que toute référence n'est pertinente qu'à partir du moment où elle contribue à l'émergence de la problématique et/ou sert une démonstration qui apporte des éléments de réponse aux questions soulevées par le sujet.

Les rédacteurs du rapport ont opté pour l'évocation de quelques références, au vu de la complexité et l'amplitude du sujet, permettant d'ouvrir, d'éclairer ou d'approfondir la définition des termes clés du libellé et/ou de nourrir un argumentaire pertinent. En aucun cas, il ne s'agit de privilégier l'ancrage dans telle ou telle orientation scientifique et encore moins de faire un inventaire exhaustif des références potentiellement convocables dans le domaine, ce qui serait illusoire vu le nombre, la richesse et le développement des travaux dans les différentes disciplines contributives. Les paragraphes qui suivent ne représentent en aucun cas un « corrigé type » mais ouvrent des pistes potentielles d'analyse et de traitement possibles du sujet.

Statut des connaissances : mode d'emploi

Si la dissertation a pour enjeu la mobilisation des connaissances du candidat, le jury rappelle ici que celles-ci ne sont pas premières et qu'elles doivent être utilisées afin de servir utilement l'analyse du libellé qui conduira à l'émergence de la problématique professionnelle. Autrement dit, il s'agit bien dans la dissertation attendue en écrit 2 de mobiliser des connaissances de nature variée autant professionnelles, qu'académiques pour les mettre au service de l'analyse et du traitement du sujet. Ces connaissances ont donc pour fonction de concourir à l'émergence d'une réflexion professionnelle, de la nourrir, en aucun cas de s'y substituer.

Une surcharge de références inappropriées, plaquées et/ou juxtaposées nuit à la compréhension de la logique d'analyse puis du traitement du sujet par le candidat. Ainsi l'accumulation de références – notamment dans l'introduction – semble quelquefois avoir pour vocation de se substituer au travail

Rapport de jury

d'analyse des termes et d'un croisement raisonné de ceux-ci. L'appui pertinent sur des connaissances maîtrisées et non artificiellement convoquées constitue un pré requis indispensable au traitement du sujet autant dans la problématique que dans le corps du devoir. Ainsi, le jury rappelle une fois encore qu'il convient d'armer le raisonnement de connaissances judicieusement choisies, éclairant le traitement et ne cherchant pas à s'y substituer ou à le brouiller (par exemple la succession de citations approximatives mal exploitées servant à définir l'EPS de manière générique, les compétences etc).

Le jury constate à nouveau cette année que les références théoriques, professionnelles, scientifiques et institutionnelles mobilisées, relativement fréquentes dans les copies, sont souvent imprécises, lacunaires et parfois inexactes. Le jury recommande aux candidats de présenter des références complètes (auteur, nom de l'ouvrage, année).

Enfin le jury souhaite rappeler qu'il n'a aucune préférence particulière pour telle ou telle référence, pour tel ou tel champ scientifique qui nourrit et étaye la réflexion disciplinaire. Il n'existe pas de « hitparade » en la matière encore moins d'effets de modes. Ce qui est par contre essentiel c'est la dimension descriptive, explicative, prédictive de la méthode qui prend appui sur un cadre théorique fondé et reconnu.

Analyse des termes clés du sujet

L'arrêté du 19 avril 2013 publié au B.O. du 27 avril 2013 (annexe 1) stipule que l'épreuve écrite n°2 « a pour but d'évaluer la capacité du candidat à mobiliser des connaissances scientifiques issues des champs de la didactique, de la pédagogie, des sciences humaines et sociales, des sciences du vivant, des connaissances techniques et professionnelles nécessaires à la compréhension des conditions d'enseignement et d'apprentissage favorisant les acquisitions des élèves dans les établissements du second degré. »

Avant d'analyser le sujet, nous tenons à resituer ce dernier au regard des items du programme de l'écrit2 :

AXE 1 : La matrice disciplinaire de l'EPS

- Parcours de formation pour la diversité des élèves dans un EPLE : un continuum de formation en EPS peut être envisagé avec une nouvelle liaison collège/lycée (et/ou inter-cycle). Une articulation est à réfléchir voire à construire.

- Les APSA supports et moyens de l'EPS : une offre culturelle au lycée est à réinterroger au regard du ratio APSA les plus enseignées/APSAs mettant le plus en réussite les élèves. Un traitement des APSAs est peut-être à réinventer pour permettre à tous de réussir (constat : les filles réussissent moins en CP1 et CP4 . Est-ce que les formes de pratiques scolaires proposées permettent réellement cette mise en réussite des filles par exemple, dans des APSAs a priori genrées masculines ?

Rapport de jury

Axe 2 : l'enseignement

- Les savoirs professionnels de l'enseignant: planifier, agir, interagir, différencier, réguler, évaluer : cette thématique est inévitablement mobilisable dans le cadre d'un écrit 2 dont l'enjeu pour le candidat est de montrer d'une compréhension des conditions d'enseignement et d'apprentissage requises pour favoriser les acquisitions des élèves dans le cadre de la mise en œuvre des programmes d'éducation physique et sportive. On sait par exemple que les modalités d'évaluation ont un impact direct sur la persévérance scolaire et l'engagement des jeunes dans l'activité.
- La prise en compte du corps et des dimensions masculines et féminines dans les APSA comme leviers d'accès à la réussite des élèves : certainement la thématique la plus forte mise en exergue par le sujet (cf, les données annexes), qui pose en filigrane le problème de la réussite des filles en EPS et de ses conséquences en termes d'adhésion à la pratique physique régulière. Même si l'on peut supposer un lien ténu entre réussite scolaire en EPS et sentiment d'estime de soi renforcé, cet item ne doit pas occulter d'autres raisons pouvant expliquer la démobilité des jeunes vis à vis de l'activité physique à mesure qu'ils avancent en âge.

Axe 3 : les apprentissages

- Le développement des différentes ressources : considéré en tant que produit de l'apprentissage en EPS susceptible d'engager la continuité de la pratique physique mais également processus de construction, jetant les bases d'une formation longue à une citoyenneté sportive, source de bien être, de santé, de forme physique, les ressources constituent un enjeu majeur probablement déterminant dans le processus de construction d'une relation positive des élèves à la pratique physique régulière
- L'élève en difficulté : les difficultés sont plurielles. L'hétérogénéité des ressources, le relativisme culturel des APSA proposées, la spécificité des publics, le traitement des APSA proposées, très souvent ligoté par les certifications, prend-il en compte la probabilité réelle d'une réussite de chacun ? . Des travaux en didactique évoque la question du « vécu disciplinaire » et ses conséquences sur les trajectoires scolaires de jeunes ici et maintenant mais surtout ailleurs et plus tard. Nous pensons en particulier aux travaux d'Yves Reuter (2016)

Axe 4 : questions scolairement vives

- EPS et interdisciplinarité : si le sujet dans sa formulation brute ne fait pas référence à cette question, scolairement vive. Cependant, depuis la réforme des collèges et les programmes de 2015, cette problématique peut devenir une perspective probable de l'évolution de l'EPS au lycée, dans une formation globale et redéfinie du lycéen, davantage en prise avec l'organisation de la scolarité au collège.
- Les usages du numérique en EPS intérêt et limites : paradoxe intéressant entre la description plutôt à charge d'une « culture des écrans » qui serait en partie responsable de la sédentarisation accrue de la jeunesse et cet item réaffirmant un fondement de la loi d'orientation de 2015 qui entend faire rentrer

l'école dans « l'ère du numérique ».

Ainsi, il s'agissait de discuter des enjeux de l'EPS à l'école et plus particulièrement des enjeux de l'EPS au lycée. Cette EPS enseignée au lycée répond-t-elle aux objectifs qui lui sont assignés et au-delà à l'évolution des modes de vie et du travail qui serviront le réinvestissement des acquisitions afin de continuer une activité physique (AP) ? Permet-elle un véritable accès à la culture physique ? Aide-t-elle l'élève dans son travail d'assimilation, des multiples changements de son corps, dans sa découverte active de soi ? Quelle place occupe-t-elle dans la construction de son parcours de formation, et plus largement de son parcours de vie ? Est-elle garante d'un réel engagement corporel ? Prépare-t-elle le lycéen à construire puis entretenir, tout au long de sa vie un habitus santé, le goût et le plaisir de pratiquer de façon régulière et autonome, d'exercer et d'étayer cette autonomie en lui offrant les conditions indispensables aux réinvestissements des effets de la formation en dehors de l'école ? Comment prendre en compte tous les « profils très différents » des élèves qui « s'investissent de façon très hétérogène dans les cours d'EPS et ultérieurement dans leurs vies futures » pour proposer un enseignement qui développe chez tous et toutes une appétence à long terme pour la pratique des APSA, condition essentielle pour une pratique physique régulière ? Comment inscrire l'EPS dans une temporalité longue, **en prenant en compte en amont la période du collège**, et aider chaque fille et chaque garçon à construire des pouvoirs moteurs suffisamment stables à court terme (la leçon, le cycle), pour les stabiliser à moyen terme (l'année, le cursus), et donner la possibilité de les entretenir et de les enrichir à long terme (la vie future) ? on pourrait proposer aussi un questionnement autour du rôle du collectif dans la persistance et la conservation à moyen terme d'un engagement physique (filiation, association, militantisme, bénévolat, affiliation, ...)

Ainsi, la spécificité du sujet nécessitait que soient prioritairement mobilisées des connaissances et références institutionnelles et professionnelles et secondairement scientifiques en liens directs avec les quatre blocs sémantiques clés et centraux du libellé ainsi que la demande explicite d'une réponse univoque: l'« EPS actuellement enseignée au lycée », « prépare-t-elle **SUFFISAMMENT** les lycéens à **POURSUIVRE** une activité physique régulière », « dont nous connaissons tous les bénéfices », « quelle que soit la situation ... après leurs études secondaires ».

Le jury renouvelle le constat d'une grande hétérogénéité dans la mobilisation et la maîtrise des connaissances théoriques et pratiques relatives aux idées clés au cœur du libellé du sujet. Plus ou moins implicites, plus ou moins référencées et rarement mises en relation, ces ressources potentielles ont été plus ou moins organisatrices de la réflexion et du traitement. Fréquemment survolés et parfois même occultés, certains termes du libellé (actuellement- préparer à poursuivre- quelle que soit la situation) invitaient le candidat à nuancer le discours, à l'inscrire dans une temporalité à court, moyen et long termes et à envisager les limites des propositions.

Les propos introductif (Etude de l'institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES), « Promouvoir l'activité physique des jeunes », 2011) combine une thématique transversale, celle de l'éducation à la santé (Delignières, 2016), la construction d'un habitus santé (PNNS, 2017) et la contribution à la lutte contre la sédentarité (Génolini, Clément, 2010).

Le premier bloc sémantique invite le candidat à définir l'EPS au lycée et plus spécifiquement :

« L'EPS actuellement enseignée au lycée »

- sa matrice disciplinaire : 1 finalité, 3 objectifs généraux, 5 Compétences Propres (CP) et 3 Compétences Méthodologiques et Sociales (CMS) ; un enseignement commun et des enseignements de spécialisation ; l'UNSS
- l'EPS au lycée et ses liens avec le collège et le socle commun de connaissances de compétences et de culture (BO n°17, du 23 avril 2015), l'université et le monde du travail.
- l'EPS au lycée, une organisation pédagogique particulière, autour de compétences N3/N4/N5 en voie de disparition, qui amène à s'interroger sur l'évolution probable de la discipline au lycée, sous peine de fracture culturelle et conceptuelle avec l'enseignement de l'EPS au collège (BO spécial n°11, du 26 novembre 2015).
- l'EPS au lycée et le baccalauréat. Des pratiques qui évoluent depuis 2004 / une redistribution des CP enseignées / une montée en force des activités de la CP5 ... mais des inégalités qui subsistent (réussite selon le sexe et les CP), écart garçons/filles, offre de formation peu « payante » en certification....
- l'EPS au lycée et son lien de plus en plus distendu avec la pratique en AS

Le second bloc sémantique met en exergue la question des apprentissages en EPS au lycée

« Prépare-t-elle les lycéens à poursuivre une activité physique régulière » : qu'est-ce qui est appris en termes de contenus d'enseignement, c'est-à-dire de connaissances, de capacités et d'attitudes non pas pour la réussite en EPS mais bien pour « préparer à poursuivre ... » (C'est ici que se fait la bascule entre des copies de niveau 2 et celles de niveau 3, c'est le bloc sémantique qui permet d'évaluer la compréhension que le candidat a du sujet). Quels que soient les ancrages théoriques de nature à éclairer cette question fondamentale, il convient de rappeler et de souligner le caractère à la fois pluriel et spécifique des apprentissages en EPS. Essentiellement mais non exclusivement moteurs, les apprentissages en EPS relèvent d'un processus inscrit dans la durée et peuvent se traduire – à terme(s) – de manière visible et durable par des acquisitions, des modifications ou encore des transformations, des conduites et/ou des comportements. La question du choix et du nombre des APSA retenues, de la durée des apprentissages (continuum 3 ans ou rupture...) est aussi à questionner.

« Préparer à », c'est anticiper pour le futur, c'est donner les moyens à tous les élèves, c'est accomplir des tâches préalables à, c'est rendre possible ou probable, c'est favoriser, c'est rendre tous les élèves capables d'accomplir, c'est mettre en place les dispositions nécessaires pour ... La question de la « préparation » dépasse celle du seul engagement dans l'activité puisqu'elle englobe les mécanismes de

Rapport de jury

persévérance d'une pratique continuée (motivation, plaisir, sens, entretien de soi, vivre ensemble...). La seule question de la revisite des programmations ne peut se suffire à elle-même, puisqu'au-delà du goût pour la pratique, l'acquisition des CMS accompagnant la construction de compétences attendues est également un outil fondamental de la préparation à une pratique physique volontaire, librement déterminée, consentie et choisie. D'autant que le temps de pratique au lycée est de 2 heures hebdomadaire.

« Poursuivre » semble dans l'écriture tout du moins, conférer aux lycéens une activité physique régulière déjà établie. Or les données contextuelles nationales montrent un décrochage de la pratique physique dès le collège et plus précocement chez les filles et les élèves issus d'environnements socio-culturels moins favorisés.

« **Suffisamment** »

L'adverbe « suffisamment » peut être interprété comme « autant qu'il le faudrait », « efficacement », « assez ».

La question de la quantité et ou de la qualité de cette préparation à poursuivre une pratique physique régulière trouve sa légitimité dans les données contextuelles qui interrogent inévitablement le rôle de l'EPS dans la prévention de ce décrochage et ou perte d'appétence pour la pratique physique et sportive.

Ici, le mot a vocation à interroger le cœur des pratiques professionnelles au regard **d'enjeux de santé publique** fondamentaux. L'EPS a-t-elle les moyens, la volonté, de prendre sa part dans la poursuite de ces enjeux telle qu'elle est pensée, organisée et finalisée aujourd'hui. Dépasser ces ambitions passe-t-il par un regard critique posé sur ses propres pratiques au lycée pour les faire évoluer ?

« **une activité physique régulière** », l'activité physique est définie par Powell et Christensen (1985) comme englobant tous mouvement musculo-squelettique ayant pour conséquence une dépense d'énergie. L'OMS (2010) recommande une pratique physique d'au moins 60 minutes par jour pour les enfants et les jeunes gens de 5 à 17 ans, ici se trouve bien pointé l'enjeu de régularité de la pratique physique.

Le troisième bloc sémantique rappelle le paragraphe d'introduction mettant en avant l'habitus santé et la lutte contre la sédentarité.

« ... **tous les bénéfices**... », C'est-à-dire les bénéfices immédiats (plaisir, goût de la pratique, cohésion, intégration ...) et les bénéfices différés (intérêt, et utilité d'une pratique physique régulière tout au long de sa vie).

Le quatrième bloc sémantique pose la question indirecte de la spécificité des publics du lycée avec ses filières générales, technologiques et professionnelles.

« **Quelle que soit la situation post études secondaires** »



Rapport de jury

L'EPS au lycée doit répondre aux besoins de tous les élèves, garçons et filles de lycées général technologique et professionnel, quel que soit les choix post-études secondaires.

C'est la partie la plus énigmatique du sujet, la plus interprétable, pourtant elle doit amener le candidat à dépasser le statut du lycéen générique pour envisager plusieurs formes de pratiques physiques possibles futures. Plusieurs mobiles d'agir, plusieurs voies de réussite en EPS au lycée. (garçons / filles, inaptes, élèves sportifs ou non, ressources ou fragiles, favorisés ou non, LGT / LP ...).

Ce quatrième bloc renvoie également à la connaissance des poursuites d'études post-études secondaires et de l'activité physique : obligatoire selon la structure : BTS ; proposée à l'université : SUAPSE ; les clubs et les associations affiliés aux fédérations ; les salles de sport : fitness, cross-fit ... ou encore l'activité libre pour ceux qui rentrent directement sur le marché de l'emploi. Il y a une situation à prendre en compte c'est aussi celles et ceux les plus éloignés de la pratique physique pour des raisons d'isolement géographique (ruralité), économique (revenus), anthropologique (appartenance culturelle, rapport au corps inscrit), culturel (monovalence vs polyvalence), sociologique (handicap), ... n'est-ce pas à tout cela que l'EPS doit s'adresser en premier lieu en reconnaissant leur fragilité potentielle et en ajustant encore et encore les conditions d'un enseignement obligatoire donc de masse à la diversité des hommes et des femmes qui y sont contraints. Comment rendre désirable une chose considérée comme non désirable car imposée sans délai !!!

En effet on peut supposer un peu rapidement parfois que chaque situation scolaire secondaire mène à une situation post études secondaires. Il aurait fallu aller plus avant dans l'analyse de ces situations possibles et aux conséquences sur la probable poursuite d'AP régulière.

La dernière partie du libellé invitait les candidats à justifier leur prise de position et à illustrer leur propos à partir des données contextuelles (en tant que de besoin) proposées en annexes. Sans pour autant caricaturer, il était ici attendu que les candidats s'appuient sur les différentes CP, CA et CMS pour expliciter les différentes formes et éléments des stratégies d'enseignement. Les démarches, les procédures, les choix didactiques et pédagogiques, les situations, les mises en œuvre, etc. permettaient d'illustrer de façon concrète et pertinente cette prise de position. Les exemples variés en termes d'APSA, couvrant tout le cursus du lycée, prenant en compte des publics différents (LGT et LP) dont ceux à besoins éducatifs particuliers ont été appréciés à partir du moment où ils étaient clairs, cohérents, suffisamment détaillés, réalistes, justifiés avec des références actuelles issues de la littérature, et dont l'argumentation était de façon explicite en lien avec le libellé du sujet. Le jury renouvelle le constat d'une grande hétérogénéité à plusieurs niveaux : faisabilité et pertinence des exemples ; énonciation des compétences propres, attendues, méthodologiques et sociales ; qualité des exemples (dialectique théorie-pratique) ; diversité des publics et des contextes ; prise en compte de la temporalité, etc. Cette variété est un élément de classement des copies.

Les meilleurs candidats sont ceux qui sont parvenus à opérationnaliser leurs propos dans des exemples précis, complexes et situés à différents moments du parcours du lycéen (ne), exemples issus de travaux de recherche, de revues professionnelles et/ou de situations d'enseignement-apprentissage réelles ou

réalistes, observées ou vécues.

Pour conclure, le jury rappelle que la précision, le nombre des sources citées ainsi que la référence à des travaux scientifiques relativement récents représentent des éléments de valorisation de la copie pour peu qu'ils soient véritablement utilisés pour l'argumentaire et non seulement plaqués dans le texte. L'actualisation, la diversification et l'approfondissement des sources issues de la recherche notamment en STAPS, en Sciences de l'Intervention et en Sciences de l'Éducation est nécessaire pour une préparation efficiente et pertinente de l'épreuve. Enfin l'illustration est une étape essentielle qui ne peut être négligée dans une épreuve professionnelle, car elle montre à l'œuvre des compétences à la fois méthodologiques et lexicologiques qui seront utiles par la suite dans l'exercice d'une fonction où la communication est au cœur de l'activité professionnelle. L'illustration est une façon sensible de démontrer, elle ne doit pas être négligée par les formateurs et faire l'objet d'une attention particulière car elle implique une démarche explicite entre l'objet et le sujet, ce qui n'est pas sans difficulté.

4.4. STRUCTURATION DU DEVOIR ET QUALITÉS RÉDACTIONNELLES

La majorité des candidats a su rédiger une dissertation (introduction, développement et conclusion) tentant d'apporter une réponse à la question posée. La méthodologie et l'architecture de surface témoignent d'une préparation certaine des candidats à cet exercice. La rédaction relève d'une maîtrise recevable de la langue française permettant au correcteur de comprendre les idées et les arguments et d'en suivre le raisonnement. Cependant, il reste des copies dont la lecture est difficile voire impossible.

Les introductions s'organisent à partir d'une méthodologie structurée : la reprise d'enjeux soulevés dans les éléments en annexe et ou dans le paragraphe introductif, une tentative de définition plus ou moins référencée et une mise en tension d'une partie ou de l'ensemble des termes du sujet, un questionnement pluriel, bien que souvent trop ambitieux ou inopérant, une tentative de problématique et une annonce de plan clairement identifiable. Il est à noter qu'une utilisation boulimique des éléments contextuels, sans réel discernement, amène de la confusion aux introductions qui s'en trouvent bien trop longues et déséquilibrent de fait l'ensemble du devoir.

Les développements s'organisent le plus souvent autour de deux ou trois parties annoncées en introduction. Elles ne sont pas toujours équilibrées ni explicitement reliées. La dernière partie est très souvent bien plus courte et semble révéler des difficultés de gestion du temps.

Les conclusions sont présentes dans la majorité des copies. Elles participent à clore le raisonnement mais n'ouvrent que rarement à une réflexion connexe. Plutôt courtes, elles se contentent parfois de paraphraser l'annonce de plan qui avait été faite en introduction.

Rapport de jury

Les meilleurs candidats réalisent une production organisée qui permet une lecture fluide et agréable. L'écriture ainsi qu'un style riche sont mis au service du raisonnement de façon à mettre en tension l'ensemble des termes du libellé avec des liens explicites à la phrase d'introduction du sujet, pour présenter une réelle prise de position.

La structure permet l'émergence de parties cohérentes, pertinentes et équilibrées. Les candidats savent utiliser les connecteurs de façon logique, adaptée et variée (ainsi, donc, toutefois, cependant, c'est pourquoi, pour autant, par ailleurs, d'une part, néanmoins...) pour guider leur pensée, la questionner et la nuancer. Les parties sont aérées et annoncées, les idées clés y sont rappelées en fin de paragraphe en articulation avec la partie suivante ce qui donne aux correcteurs de réels repères.

Les introductions présentent un fil conducteur et soulèvent des enjeux nettement circonscrits révélant la capacité du candidat à faire des choix. La structuration du sujet ainsi que les qualités rédactionnelles guident le lecteur-correcteur dès le début du devoir et permettent d'anticiper les étapes de la réflexion.

Le vocabulaire et les modes d'expression sont maîtrisés ; propres à la discipline, ils témoignent d'une relation circulaire entre l'ensemble des termes clés du sujet. Les arguments sont clairement énoncés et référencés. Ils sont mobilisés au service d'une prise de position avérée et facilement identifiable par les correcteurs.

Les illustrations viennent renforcer le propos et mettent en avant une véritable construction de connaissances contextualisées ainsi que la présence d'une culture EPS au sein du système éducatif.

Les conclusions permettent de clôturer la réflexion, de synthétiser ou résumer la prise de position apportée lors du développement sur la question posée. Elles ouvrent sur des idées connexes et présentent des perspectives, relevant d'une maîtrise certaine des grands enjeux de la discipline EPS au sein du système éducatif.

Les moins bonnes copies. Le degré de maîtrise de la langue est nettement insuffisant que ce soit au niveau syntaxique ou grammatical et ne saurait satisfaire aux exigences d'un concours de recrutement catégorie A de la fonction public d'état. A ces fragilités d'expression écrite (langage familier, phrases sans verbe, absence de ponctuation ...) peut s'ajouter, dans certaines copies, un manque de soin irrecevable dans l'écriture et la présentation (utilisation d'abréviations, de schémas, de tirets, nombreuses ratures, calligraphie illisible).

Ces fragilités ne permettent pas aux candidats d'agencer une réflexion organisée autour d'une prise d'une position attendue.

Force est de constater que ces copies sont révélatrices d'une forme d'incapacité des candidats à s'extraire d'un formatage méthodologique.

Cherchant coûte que coûte à exploiter les données de contexte, ils soulèvent pléthore d'enjeux et de problématiques professionnelles dont la simple énumération ne saurait conférer une réelle problématisation du sujet.

Si les introductions s'avèrent être bien trop longues et confuses par manque de choix, elles n'en

Rapport de jury

demeurent pas moins minimalistes sur le fond, car ne présentent pas d'analyse des termes du sujet, ni de quelconque mise en tension. Il est, par conséquent, difficile d'identifier les différentes étapes du raisonnement présenté.

Les problématiques sont souvent irréalistes, absconses voire absentes ou ne sont qu'une reformulation du libellé du sujet. Il arrive également que le plan annoncé s'éloigne (par frilosité ?) des enjeux soulevés en problématique.

Le vocabulaire spécifique à la culture de la discipline n'est parfois pas maîtrisé, ce qui rajoute de la confusion au devoir.

Les développements sont organisés comme des suites d'idées souvent non référencées et ne présentant pas de logiques argumentaires. Les liens avec le sujet et/ou les problèmes professionnels soulevés sont parfois oubliés. Les candidats croient répondre au sujet en recopiant à l'envie lors de chaque paragraphe, les blocs clés qui en constituent le libellé. Les illustrations sont absentes, caricaturales ou décontextualisées. Les parties sont plutôt inégales dans leur structure, et dégradées à mesure que le devoir avance.

Les conclusions, souvent inachevées, ne présentent aucune perspective et reprennent tels des copier-coller certaines questions soulevées en introduction, dont les correcteurs ne peuvent être en mesure de savoir si le candidat a réellement tenté d'y répondre.

La structuration du sujet ainsi que les qualités rédactionnelles rendent ainsi difficile l'identification des étapes de raisonnement et ne permettent pas de prise de position argumentée du candidat sur le sujet.

Quelques conseils aux candidats

- Relire la copie après chaque partie, ménager un temps de relecture afin d'éviter un maximum de fautes d'orthographe.
- Travailler en amont à surmonter des fragilités orthographiques qui peuvent s'avérer très pénalisantes (confusion d'homophones, conjugaison...) le jour de l'épreuve.
- Structurer la copie afin qu'elle reflète les différentes étapes de la démonstration, pour servir le propos.
- L'introduction doit être marquée par une accroche pertinente. Elle doit montrer que le candidat fait des choix et ne cherche pas à traiter de toutes les données en annexe, sans discernement.
- Chaque partie doit débuter avec une phrase introductive et une phrase permettant de l'articuler aux enjeux de la partie suivante au travers d'un fil conducteur, constructeur du cheminement intellectuel. Il est également important d'aérer les parties par des paragraphes, afin d'en rendre la lecture plus aisée.
- la conclusion doit mettre en avant une réelle ouverture sans tomber dans des lieux communs qui n'apportent rien au propos.
- Articuler les références avec le développement du propos.
- Choisir la couleur noire plus facile à lire pour le correcteur.

Rapport de jury

- Il s'agit d'une épreuve de communication : le style, la calligraphie et l'orthographe sont des points à ne surtout pas négliger.

Pour les formateurs

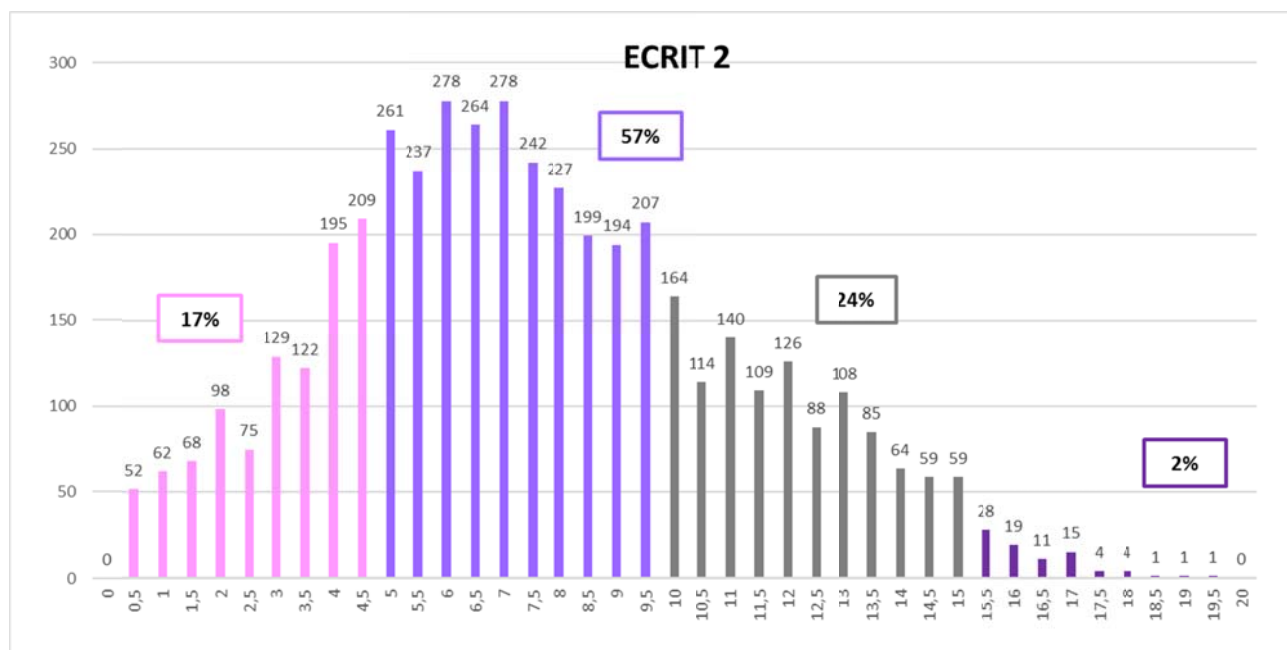
- Souligner les sanctions possibles en cas de non-respect de la compétence « maîtrise de la langue française » pour inciter les futurs candidats à ne pas oublier cet aspect durant les devoirs préparatoires à l'épreuve.
- Rappeler aux candidats que ce concours recrute des fonctionnaires de catégorie A avec des missions, des attentes et des exigences spécifiques et qu'il est attendu d'un candidat qu'il fasse des choix, dont la démonstration ne saurait être autorisée que par une capacité avérée à s'exprimer convenablement à l'écrit.

La dissertation est un **outil de communication** qui permet d'évaluer les candidats à partir d'un référentiel métier. L'observation, les échanges professionnels avec les enseignants, dans l'exercice du métier lors du stage, créent les racines d'une réflexion pour les futurs professeurs d'EPS. Ce lien peut permettre au candidat la construction d'une culture du métier indispensable pour discuter efficacement des problématiques.

Il est recommandé de travailler sur les documentations professionnelles pour enrichir les exemples et d'inscrire la formation autour des missions de l'enseignant (EPS, AS, interdisciplinarité) tout en veillant au pôle moteur (cadre A de la fonction publique, « ingénieur » de la motricité).

4.5. NIVEAUX DE PRODUCTION DES CANDIDATS À TRAVERS LES CRITERES DU BANDEAU DE CORRECTION

Répartition des notes par niveau d'évaluation



4.5.1 NIVEAU 1.

Indices de problématisation

Le problème posé par le sujet est absent. Les définitions des blocs-clés d'« *EPS au lycée* », de « *préparation* », de « *suffisamment* », de « *poursuite de l'activité physique (AP), régulière* », et « *quelle que soit leur situation... après leurs études secondaires.* » sont occultées. La réponse à la question posée n'est clairement jamais envisagée par le candidat. Il ne se positionne pas sur la question posée. Il ne se prononce absolument pas sur la partie sensible du « *suffisamment* », au cœur du libellé de la question. Il n'y a ni de mise en tension entre les blocs-clés, ni de questionnement apparent. Les enjeux soulevés par la question posée ne sont pas repérés.

Indices de compréhension

L'EPS du lycée n'est pas évoquée, ni définie et le propos tenu tourne autour de réflexions connexes aux données fournies par les annexes. Des allants de soi et des généralités sur l'EPS sont présentés. A ce stade, le bloc argumentaire et les articulations attendues entre données contextuelles, références scientifiques, références institutionnelles sont absents.

Des effets d'annonce apparaissent parfois dans les introductions : les termes, partiellement définis, ne

Rapport de jury

sont ni mis en liens, ni mobilisés par la suite. Des amalgames entre préparation et motivation peuvent être repérables, par exemple : « Il y a la *préparation psychologique mettant en jeu sa confiance en soi, son estime de soi, son sentiment de compétence et aussi sa concentration, cette préparation permet une motivation intrinsèque* »

Dans ce niveau de bandeau, on peut aussi identifier des copies sans la moindre référence, se contentant de paraphraser les données contextuelles ou la question posée, et renvoyant à des formes d'« incantation » ou de « magie » : « *Ainsi en s'appuyant sur des critères davantage liés à la performance collective et à la compétition qui permettraient aux garçons de développer un sentiment d'efficacité collective qui influencerait sur leur sentiment d'efficacité personnel et leur confiance en soi de manière positive, dans des buts d'affiliation sociale, de reconnaissance par les pairs, de cohésion et d'intégration sociale ; l'enseignant pourrait insuffler l'envie d'un engagement des garçons dans des activités physiques qu'ils pourraient poursuivre dans leur vie future d'adulte.* »

Certaines copies sont construites sur des blocs argumentaires pré formatés sans lien avec le sujet.

Les illustrations sont souvent naïves, peu réalistes, ne présentant pas de caractéristiques d'élèves, pas d'apprentissage identifié ou encore implicite, voire dangereuses. Par exemple : « *C'est en formant des groupes affinitaires dans l'activité acrosport avec une classe de terminale que l'enseignant procurera de l'envie et du plaisir à ses élèves. En effet, proposer la tâche suivante me semble intéressant : « deux font quatre : par groupe de 4 ou 5 formé de façon affinitaire, construire et proposer deux duos montés et démontés simultanément puis finir sur un quatuor au milieu de la zone de démonstration. Le choix des figures étant libre, la construction sera proposée à l'ensemble de la classe. Le fait de travailler par groupes affinitaires donnera confiance, leur permettant de travailler dans de bonne condition* ».

On trouve également à ce niveau les copies n'ayant traitées que la poursuite de l'AP régulière, mais pas de la préparation à la poursuite de l'AP régulière). Le lycéen est présenté comme **générique**.

On repère enfin, celles non achevées où le sujet n'est pas compris et en conséquence il n'est pas traité (introduction seule, une seule partie traitée) ou présentées sous un format non conforme aux exigences d'une dissertation (pas de conclusion, présence de schémas, abréviations, tirets, ratures, syntaxe, orthographe et graphie non acceptables dans un concours de la fonction publique de catégorie A).

4.5.2 NIVEAU 2.

Indices de problématisation

Les copies de ce niveau, présentent une réponse lacunaire au problème posé par le sujet. Celui-ci n'est pas reformulé, dans la plupart des cas il est paraphrasé.

Le « suffisamment » n'est pas pris en compte ou contourné.

La définition de l'EPS est générique, institutionnelle, non orientée vers le lycée, qu'il soit général et technologique ou professionnel. Certains font référence au socle commun de connaissances de compétences et de culture du collège. Cette définition de l'EPS se fait a minima. Dans ce niveau de

Rapport de jury

bandeau, un enjeu de santé est identifié. D'autres enjeux comme les méthodes de préparation, la cohésion et l'intégration sociale ou encore le plaisir sont absents. A ce niveau la « préparation » n'est pas définie, elle est simplement évoquée. La mise en tension est faible faute de définition de l'ensemble des blocs-clés. Un exemple : « ... *De ce fait l'EPS actuelle ne semble pas préparer suffisamment à la pratique d'une activité physique régulière. L'enseignant doit chercher à donner du sens à la pratique des élèves, des motivations à s'engager en donnant le goût de l'effort, et à les rendre autonomes afin qu'une fois seuls ils soient capables de gérer leur vie physique...* » Dans cette copie la préparation n'est jamais définie.

Par ailleurs les enjeux pourtant dévoilés pour une part par le texte introductif ne sont pas repris.

Indices de compréhension

A ce niveau de bandeau, le candidat peine à se positionner clairement sur le « suffisamment ».

Sans catégoriser les lycéens, ni prendre en compte leur situation future (voie professionnelle ou poursuite d'études), le candidat présente des arguments pour montrer comment à l'heure actuelle, l'EPS est enseignée. Le plus souvent le lycéen est générique, l'EPS du lycéen est à peine présentée voire parfois non définie. La préparation est au mieux évoquée et n'aboutit pas à des blocs argumentaires construits autour de contenus d'enseignement ou de références permettant de développer une préparation à une poursuite de l'AP régulière caractérisée. Par ailleurs certaines compétences propres (CP) se voient parées de vertus alors que les documents fournis en annexe semblent en amener la parfaite contradiction : un exemple avec la CP4 : « ...*De ce fait l'enseignant s'appuie sur la CP4 qui est « conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif ». En effet il va se servir de la logique de coopération pour favoriser la cohésion et l'intégration sociale, bénéfique des activités sportives. De plus l'affirmation d'une forme de sociabilité est d'après l'enquête du ministre de la jeunesse et des sports de novembre 2011 un des objectifs dominant l'entrée dans la pratique sportive ».*

L'écueil principal de ce niveau de bandeau est encore une absence de définition des blocs-clés ou de l'oubli de certains conduisant à une mise en tension faible, des enjeux souvent oubliés et un traitement très partiel de la question posée. Dans cet exemple, les activités physiques et sportives relevant de la CP4 semblent « garantir » la construction d'une cohésion sociale alors que les données en annexes semblent démontrer la surreprésentation de la CP 4 dans les menus EPS des examens. Pour autant les activités de défis, de mesure ou de confrontation à l'autre ou à un groupe ne représentent pas les pratiques les plus recherchées par les adolescents à l'heure actuelle.

On repère également dans ce niveau de copies que si le « suffisamment » est évoqué ou repris dans la problématique ou en conclusion, il disparaît dans le développement, ne constituant pas de ce fait un des fils conducteurs des propositions de réponses cohérentes et pertinentes attendues par le jury.

Il n'y a pas de positionnement clair du candidat vis-à-vis de la question posée.

4.5.3 NIVEAU 3.

Indices de problématisation

À ce niveau, plusieurs éléments de réponse apparaissent dans les copies et sont explicitement reliés au problème posé par le sujet. Celui-ci est reformulé. Les candidats parviennent à proposer et à définir des éléments constitutifs d'une préparation à la poursuite de l'AP régulière : méthodes d'entraînement relevant de la CP5, traitement didactique permettant de construire du plaisir et de l'affiliation explicitement au service de la poursuite de l'AP, construction **d'un habitus santé** plus large associé à des outils de préparation. L'EPS du lycée est définie à travers ses caractéristiques et les particularités des lycéens. Ce type de définition montre parfois les limites d'une cohérence de l'EPS dans la filière professionnelle à travers l'alternance entreprise/lycée qui fragilise la continuité des apprentissages en EPS. Ces éléments sont clairement mis en tension.

Par ailleurs, dès la présentation de la problématique, le candidat survalorise le « suffisamment » ou, a contrario, se positionne pour développer un plan de réponse visant à démontrer que l'EPS actuelle ne prépare pas suffisamment les lycéens à la poursuite d'une AP régulière. Cet exemple de copie peut témoigner de ce niveau de problématisation : *« Aux vues des statistiques, l'EPS enseignée au lycée ne prépare pas suffisamment les lycéens à poursuivre une activité physique régulière dans leur vie future. Cependant, nous défendrons l'idée selon laquelle l'enseignant d'EPS peut renforcer le goût pour la pratique physique et la connaissance de ses bénéfices en utilisant le plaisir et la cohésion sociale afin de favoriser la pratique physique régulière « ailleurs et plus tard » en particulier des lycéens. Toutefois, nous notons que cet objectif est à rechercher dès le collège où les représentations des élèves commencent à se cristalliser (Viau, 1997). »* Ici le candidat s'engage et se positionne sur la question posée. Les connecteurs logiques tels que « cependant » ou « toutefois » indiquent un propos nuancé dès la problématique. Les enjeux présentés dans le texte introductif sont repris et mis en tension. Une lecture curriculaire de l'EPS et l'idée de parcours de formation est suggérée à ce stade de la réflexion.

Indices de compréhension

Dans les parties traitées et les blocs argumentaires, on retrouve le plus souvent à ce niveau une absence de prise en compte des « situations post secondaires » qui demeure pourtant un des blocs sémantiques du sujet. Les arguments développés tendent ici à montrer et démontrer comment une EPS moderne peut préparer les lycéens à poursuivre une AP régulière. Les caractéristiques des lycéens et les différences entre les lycéens issus des filières générales et technologiques, et ceux issus de la filière professionnelle sont considérés avec leurs spécificités et des points de vigilance à observer autour d'une EPS qui fait sens, dont les savoirs doivent être réinvestissables. La préparation à la poursuite de l'AP régulière est définie selon plusieurs critères ou plusieurs axes. Les enjeux liés à cette préparation sont clairement identifiés, un exemple : *« ...Nous allons voir que l'EPS pourrait préparer davantage les élèves de lycée et de collège à pratiquer plus tard en favorisant les relations sociales, constructives, impactant*

Rapport de jury

positivement leur estime de soi...la recherche de sociabilité est également source d'engagement à long terme(ROY et TESSIER, 2013)... Les APSA ne véhiculent pas forcément les valeurs de partage et de fair-play permettant le vivre-ensemble... De même les activités individuelles ne sont pas nécessairement propices aux interactions entre élèves....Afin de créer de la cohésion sociale, nous mettrons en place un stage APPN en début de classe de seconde. Alors que les APPN sont essentiellement individuelles (escalade, kayak, voile), nous favoriserons la création de binômes et la capitalisation des performances de chacun afin de faire participer tous les élèves à un projet collectif... Ces interactions contribuent à la sensation d'appartenance (Buch, 2017) ; de plus les APPN sont un support intéressant afin de créer une affiliation sous la menace (Livingstone et al, 2011), c'est-à-dire une cohésion sociale à travers le partage de sensations de risques subjectifs (Delignières, 2009). En faisant le lien entre cohésion, sentiment d'appartenance et APSA, l'enseignant d'EPS pourra faire réaliser aux élèves que l'activité physique sert non seulement à un bien-être physique et psychologique, mais également à un bien-être social.

Par ailleurs, à ce niveau de production, si le « suffisamment » est discuté, il apparaît de manière discontinue dans les parties traitées et ne constitue pas un des fils conducteurs des axes de réponses attendus.

4.5.4 NIVEAU 4.

Indices de problématisation

À ce dernier niveau, la réponse à la question est élaborée à partir d'une analyse systémique du problème posé. Celui-ci est clairement énoncé à l'issue d'un raisonnement structuré et logique. Préparation, EPS du lycée, situations post-lycée, enjeux sous-tendus par le sujet et le texte introductif (santé, bien-être, cohésion sociale, réinvestissement, méthodes) sont clairement définies et explicités. Les arguments sont construits en appui avec de nombreuses références (textes officiels, publications scientifiques récentes, variées et précises), contextualisés et mis en tension. Ici le candidat s'engage dans un propos dialectique en s'engageant autour de réponses nuancées visant à démontrer qu'il y a de bonnes raisons de penser que l'EPS prépare suffisamment à la poursuite de l'AP régulière pour une part et dans une certaine mesure. Une autre partie du traitement de la question posée consiste à faire la démonstration inverse et à présenter les limites de l'EPS actuelle à préparer suffisamment les lycéens pour une gestion de leur vie physique à plus long terme. La problématique et le plan annoncés sont clairement suivis et conservés tout au long de l'argumentation. Les enjeux liés à la préparation de la poursuite régulière de l'AP sont variés, différenciés selon des caractéristiques de lycéens très bien identifiées. Le « suffisamment » est discuté dès la problématique. Il organise le plan de réponse. Un exemple : « Dès lors, si l'on sait que l'EPS prépare les lycéens à poursuivre une AP régulière, on se demande si cela est pour autant suffisant. Est-ce que nécessairement tous les lycéens, après leurs études secondaires s'adonnent à la pratique d'une AP régulière ? Quels sont alors les éléments, au sein

Rapport de jury

de l'école et de l'EPS, pouvant permettre d'appuyer cette volonté de faire acquérir, pour un plus grand nombre d'élèves possible, un intérêt pour la pratique d'une AP régulière, en dehors du champ scolaire, dans « l'ici et maintenant » et pour « ailleurs et plus tard » (Roche, 1991) ... nous montrerons que l'EPS au lycée, par le biais de l'enseignant et des différents dispositifs scolaires, tentera de préparer au mieux un maximum d'élèves à tendre vers la pratique régulière d'une AP, ... cependant cela ne sera possible que si l'enseignant a recours à des choix d'APSA judicieux au regard de l'intérêt porté par les élèves auxquels il sera confronté (différents publics, différentes représentations culturelles, liées au genre, besoin éducatif particulier)... Nous montrerons dans une première partie que les mises en œuvre de l'enseignant au sein d'une activité dans un environnement incertain et varié permettent à l'élève de vivre des émotions lui conférant un certain attrait pour la pratique... Dans un 2^e temps, nous nous appuyerons sur une activité d'entretien de soi, étant donné que les élèves sont principalement à la recherche de bien-être et d'un équilibre personnel. Les deux activités support n'étant connotées ni féminine, ni masculine, elles ne creusent pas d'écart de réussite entre garçons et filles.

Indices de compréhension

Ici on repère un vrai engagement du candidat et plusieurs enjeux du texte introductif sont repris. A ce stade de niveau de production le bloc argumentaire articule des références institutionnelles du lycée, des références scientifiques plurielles (psychologiques, sociologiques, didactiques, théories des apprentissages), des propositions, des choix didactiques et pédagogiques justifiés, en lien avec les enjeux initialement repérés et définis. La construction de la problématique est progressive et annonce à la fois un propos engagé, dans la mesure où il renvoie à des réponses à la question initialement posée, et nuancé dans la mesure où des limites, des réserves, sont envisagées dans le traitement et les parties développées.

L'EPS du lycée est ici définie et analysée à partir d'éléments institutionnels ou à partir d'un état des lieux précisant des caractéristiques d'élèves différenciées. La préparation à la poursuite de l'activité physique régulière est définie, catégorisée, conditionnée, analysée et mise en tension systématiquement avec les enjeux présentés dans le texte introductif (poursuite du bien-être, construction d'un habitus santé, poursuite du plaisir ressenti, relations sociales, mobiles d'agir à poursuivre). Les situations post-lycée sont prises en compte et traitées dans les blocs argumentaires. Outre sa présence dans la problématique, le « suffisamment » organise l'argumentation. Le candidat démontre alors et justifie que la préparation à l'AP régulière peut être à la fois conçue comme étant suffisante mais aussi insuffisante selon les aspects retenus et les situations post-lycées envisagées. Cette double réflexion organise le propos et permet une mise en tension permanente des blocs-clés du sujet.

Malheureusement, cette posture critique et nuancée à laquelle invitait la question initialement posée a été plutôt rare parmi les productions de l'ensemble des candidats.

4.5.5 CURSEUR INTRA NIVEAU

Les éléments retenus par le jury pour faire évoluer le curseur à l'intérieur de chaque niveau sont les suivants :

1. Références utiles et maîtrisées : pertinentes, variées (institutionnelles, scientifiques, professionnelles) actualisées, justes. Nous invitons les candidats à connaître les auteurs des concepts ou notion annoncés tout comme à éviter de reprendre des connaissances plutôt anciennes, voire obsolètes telles que « *le décalage optimal* »
2. Engagement du candidat : prise de position personnelle explicite, lucidité du propos (bon sens), limites et nuances envisagées. L'engagement consistait ici à dire « oui », à dire « non », en tout cas à répondre à la question posée. Cela n'a pas toujours été le cas.
3. Lien explicite à certains termes du sujet (le texte introductif et les enjeux qu'il présente, « quelle que soit leur situation », « après les études secondaires », la deuxième partie du sujet, la commande : » « **A partir d'exemples concrets, vous justifierez votre position** ». Cette commande a été trop souvent minorée ou oubliée par les candidats.
4. Qualité des exemples : diversité des publics lycéens et/ou des contextes, prise en compte d'une temporalité de la préparation. Référence à une EPS curriculaire et/ou aux parcours de formation en EPS.
5. Syntaxe, orthographe, grammaire, homophonie, intelligibilité, calligraphie. La maîtrise de la langue française est toujours appréciée des jurys. Nous recommandons aux candidats de faire les efforts nécessaires pour présenter des écrits recevables, intelligibles dans un français maîtrisé à minima. Pour le recrutement d'un fonctionnaire de classe A, les phrases sans verbe ou totalement inintelligibles, présentant parfois quatre à cinq fautes d'accord ou de syntaxe, sont réhivitoires.

4.6. CONSEILS AUX CANDIDATS

Le jury rappelle aux candidats que l'épreuve d'écrit 2 doit révéler des compétences en matière de communication écrite. Cette exigence suppose de la part des candidats une capacité à rendre lisible l'intégralité des propos et à guider le correcteur dans sa lecture et sa compréhension du raisonnement.

Afin d'organiser un devoir autour du triptyque « proposer, discuter et justifier des conditions d'enseignement favorables aux apprentissages en éducation physique », le candidat ne peut faire l'économie d'impératifs sous-jacents tant sur le fond que sur la forme de la dissertation.

Le jury conseille aux candidats :

Au plan de la forme :

Rapport de jury

- Proposer une dissertation répondant aux exigences minimales au regard de la calligraphie, du style, de la syntaxe et du vocabulaire mobilisés. La maîtrise syntaxique et grammaticale attendue relève d'un niveau MASTER 1. Le candidat doit savoir consacrer une partie de son temps à la relecture de sa copie. Le jury insiste sur le fait que ce qui est annoncé dans le plan doit être présent par la suite dans le développement. De même le devoir doit se terminer par une conclusion qui à *minima* synthétise les réponses à la question posée.
- Les candidats doivent identifier le ou les problèmes professionnels identifiés à partir de l'ensemble du libellé et proposer des arguments référencés et illustrés en réponse. Le positionnement de la copie dans le bandeau s'effectue en fonction de la compréhension du sujet, de la problématisation et des réponses argumentées apportées.

Au plan méthodologique :

- Prendre le temps de lire plusieurs fois de suite le sujet pour en extraire tous les termes clés, identifier les concepts, les notions.
- Associer à cette extraction des concepts clés, une analyse des locutions et autres adverbes du sujet, qui eux-mêmes, sous-tendent des enjeux professionnels (actuellement, suffisamment...).
- Les mots sont choisis pour impulser un questionnement sur ces enjeux.
- S'interroger sur la mise en jeu de ces concepts et ou problèmes professionnels dans le sujet, au regard des enjeux actuels de la discipline et du système éducatif (La question n'est pas posée par hasard).
- Considérer le texte introductif comme un élément d'éclairage ou de cadrage du sujet. Ne pas confondre le texte introductif avec la question du sujet posé.
- Repérer, identifier et prendre appui sur les thématiques du programme de l'écrit 2 pour irriguer son raisonnement, sans s'y enfermer coûte que coûte.
- S'approprier la complexité du sujet au regard d'éléments de contexte précisés en annexe. Sélectionner les annexes précisément, de manière équilibrée pour pouvoir nourrir le propos sur l'ensemble du traitement. Convoquer les annexes plutôt que de s'en servir comme d'une liste.
- Définir, expliquer et illustrer les notions, les concepts du sujet. Mettre en tension les termes clés afin de construire le devoir et proposer une cohérence lisible.
- Organiser le questionnement à partir de trois ou quatre questions révélatrices de l'ensemble des interrogations du candidat au regard du sujet. Le questionnement conduit à mettre en avant les différents blocs du sujet.
- Proposer une problématique qui sera le résultat de la mise en tension des termes, véritable fil conducteur du développement. La problématique n'est ni une reformulation du sujet ni une paraphrase de celui-ci. Elle doit faire émerger des solutions suite à un problème professionnel posé. Le correcteur comprend, à sa lecture, la pertinence des enjeux soulevés en amont.
- Présenter un plan cohérent, logique et organisé par rapport au sujet singulier posé à partir des

Rapport de jury

réponses attendues par le sujet posé. Le plan est ensuite mis en œuvre dans le développement.

- Relire chaque partie au fur et à mesure afin de prendre en compte tout au long du devoir le fil rouge déterminé lors de l'introduction. Cela évite les dérives ou autres considérations connexes qui peuvent conduire à un hors sujet.
- Développer une argumentation explicite, c'est apporter des preuves référencées et des illustrations contextualisées où l'enseignant agit en interaction avec les élèves dans un contexte spécifié.
- Les références et les illustrations complètent le raisonnement. A cet égard, les références doivent être actuelles, issues de la recherche en EPS ou en Sciences et techniques de l'intervention et les illustrations pertinentes, contextualisées et variées.
- Les renvois à la problématique en fin de bloc argumentaire doivent être retravaillés sans être une paraphrase du sujet posé.
- Veiller à équilibrer les différentes parties, à ne pas privilégier l'introduction au dépend de la conclusion.
- Rédiger une dissertation plutôt dialectique, analytique ou thématique selon que la nature de la question (ouverte ou fermée) engage la réflexion sur le quoi, le comment, le pourquoi, le oui ou non ...

Le jury conseille aux candidats d'éviter :

- D'utiliser des stratégies de valorisation de connaissances au dépend du raisonnement. (Etalage de références qui ne servent pas toujours le propos)
- De se disperser dans de nombreux enjeux sur lesquels on ne revient pas par la suite.
- D'utiliser des plans standardisés ou des blocs argumentaires censés répondre à tous les types de sujet.
- De proposer des problématiques de type reformulation du sujet sans mise en perspective du problème professionnel.
- De présenter des parties déséquilibrées et de bâcler la conclusion.
- D'utiliser des propos péremptaires qui ne laissent pas de place à la nuance et à l'ouverture.

Enfin, le jury conseille également aux candidats de :

- S'entraîner à partir de sujets variés tant au plan de la formulation qu'au plan du problème professionnel identifié.
- Travailler sur l'ensemble des items du programme du CAPEPS.
- S'appropriier l'ensemble des données institutionnelles relatives à l'EPS et au système scolaire.
- Relier les illustrations à des acquisitions et des élèves clairement identifiés (niveaux de compétences explicites, formes de pratique scolaire choisies)

Rapport de jury

- Utiliser le temps de stage de préprofessionnalisation pour, tant que faire se peut, observer, analyser l'activité d'apprentissage des élèves.
- Se préparer à s'appuyer sur différents formats de contexte (micro, méso, macro)

5. PREMIERE EPREUVE D'ADMISSION : EPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Cette épreuve d'admission a été conçue dès 2014 dans la logique de l'ensemble des épreuves des concours rénovés à partir du référentiel des compétences des enseignants, notamment la première compétence déclinée dans ce référentiel : « inscrire son action dans le cadre des valeurs de la République ». Le jury évalue tout au long de l'épreuve si les démarches et les gestes professionnels (premier niveau de maîtrise) du candidat s'inscrivent bien dans ce cadre.

5.1. DÉFINITION, ORGANISATION DE L'ÉPREUVE

Durée de la préparation : trois heures ; durée de l'épreuve : une heure ; coefficient quatre.

5.1.1. Organisation de l'épreuve

La durée totale de l'épreuve est d'une heure. Elle commence par l'exposé du candidat de 20 minutes maximum suivi d'un entretien avec les membres du jury. Le temps non exploité par le candidat est reporté dans l'entretien.

Lors de la préparation, le candidat reçoit un dossier synthétique d'établissement constituant le cadre d'analyse support du projet de formation et donnant des indicateurs sur son fonctionnement actuel : contexte de l'établissement comprenant des fiches APAE, axes du projet d'établissement, projet d'EPS, projet d'AS, projet de classe, projet de cycle. Toute APSA inscrite au programme est susceptible d'être interrogée, indépendamment des choix faits par le candidat pour la deuxième épreuve d'admission. Est aussi présente la description des deux dernières leçons.

Un enregistrement vidéo d'une durée de 6 à 7 minutes de la classe concernée, sur le support de l'APSA retenue, est associé à ce dossier. L'enregistrement est disponible sur une tablette en libre accès pour le candidat.

Le candidat est invité par la question fournie par le jury à concevoir la leçon d'EPS, qui suit la leçon présentée dans l'enregistrement vidéo, en lien avec un projet de formation disciplinaire.

5.1.2. Le sujet de l'épreuve

Le sujet de l'épreuve est défini à l'intérieur d'un cadre de présentation qui comprend le contexte et la question posée au candidat.

5.1.3. Le contexte

Les informations sur le contexte sont très synthétiques. Sont indiqués : le type d'établissement, la classe, la place de la leçon que le candidat doit présenter dans le cycle (lycée) ou la séquence (collège) d'apprentissage, la durée effective de la leçon est de 1h30 (exceptée pour la natation : une heure). Pour le lycée, la compétence attendue pour le niveau de classe correspondant aux programmes en vigueur est indiquée dans le sujet ; pour le collège, la compétence proposée par l'enseignant ainsi que les attendus de fin de cycle sont également précisés.

Les différents types d'établissements scolaires du second degré et de ce fait, l'ensemble des niveaux de compétence attendue de l'enseignement obligatoire de l'EPS, peuvent être supports d'interrogation.

5.1.4. La question

Pour la session 2018, la question était la suivante :

Enseignant dans cet établissement, vous concevrez la leçon d'EPS numéro « N° de la leçon » en lien avec un projet explicite de formation disciplinaire élaboré à partir des éléments suivants :

- « » ((Un élément prélevé au niveau du projet d'établissement, du projet d'EPS, du projet de classe, du projet de cycle ou de séquence, des caractéristiques élèves). Cet élément peut être référé à un domaine du socle commun de compétences et de connaissances.
- à la lecture des images de la vidéo, on constate que « » (Un élément extrait du montage vidéo, révélateur d'un comportement qui concerne l'ensemble des élèves de la classe, qu'il soit d'ordre moteur, méthodologique ou social.)

Vous détaillerez au moins une situation d'apprentissage et justifierez vos choix didactiques et pédagogiques.

5.2. EXPLICITATION DE LA QUESTION

Les champs d'interrogation de l'épreuve d'oral 1 balayent les compétences professionnelles issues du référentiel de compétences des enseignants dans un contexte singulier.

« Enseignant dans cet établissement »

La compétence « inscrire son action dans le cadre des valeurs de la République » est vérifiée en permanence dans l'ensemble des propositions didactiques et des stratégies pédagogiques développées par le candidat.

D'autres compétences professionnelles sont également interrogées :

En lien avec la leçon :

- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation (disciplinaire et général) ;

Rapport de jury

- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage ;
- Maîtriser les savoirs disciplinaires ;
- Prendre en compte la diversité des élèves ;
- Evaluer les progrès et les acquisitions (de toute nature) ;
- En lien avec son action au sein de la communauté éducative ;
- Coopérer au sein d'une équipe (disciplinaire et interdisciplinaire) ;
- Contribuer à l'action de la communauté éducative ;
- Coopérer avec les partenaires de l'école ;
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel ;
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier.

Il est attendu du candidat qu'il définisse les deux éléments de la question et les mette en relation au regard du contexte scolaire spécifié dans le dossier papier et la vidéo. L'analyse de l'élément 2 s'accompagne d'hypothèses explicatives s'appuyant sur les caractéristiques d'un comportement identifié pour l'ensemble des élèves de la classe.

Il justifie ses propositions en exploitant les informations saillantes issues des deux supports.

Ces propositions devront s'inscrire à tout moment dans une posture éthique et responsable, montrant que le candidat se positionne et conçoit ses actions au sein de l'établissement en cohérence et en convergence avec les autres acteurs de la communauté éducative.

« Vous concevrez »

Le candidat dispose de trois heures de préparation pour construire une leçon en lien avec un projet de formation disciplinaire dont il est à la fois architecte et maître d'œuvre. Celui-ci ne peut ni se confondre avec les finalités de l'E.P.S. qu'il recherche, ni se limiter à un objectif de leçon. Il doit être adapté aux caractéristiques des élèves du dossier, pris dans leurs contextes éducatif, social et culturel. Il doit également mettre en relation les deux éléments du sujet : complémentarité, interdépendance, relations de cause à effet, réciprocité... En conséquence, le projet de formation disciplinaire doit révéler sans équivoque les choix opérés par le candidat.

Il doit montrer au jury sa capacité à exploiter ses connaissances acquises en formation initiale et ses expériences en établissement au service de choix argumentés, à partir de l'ensemble des informations du contexte (dossier papier et vidéo).

Il est attendu que le candidat s'appuie simultanément sur :

- les exigences de formation des programmes de la discipline (ensemble des compétences, des attendus de fin de cycle) et du S4C (pour le collège)
- l'analyse des acquis et des besoins des élèves, en exploitant notamment les éléments saillants de la vidéo, tant sur les plans moteur que méthodologique ou social.

Le jury évalue la capacité du candidat à concevoir un projet de formation disciplinaire explicite.

« Un projet de formation disciplinaire... »

Ce projet de formation disciplinaire rend compte de la capacité du candidat à se situer au regard d'enjeux professionnels inscrits dans un contexte singulier. Il s'organise dans ses dimensions temporelles et transversales, pour permettre d'envisager des transformations motrices, méthodologiques et sociales. Il contribue à la construction du parcours de formation de l'élève dans sa globalité.

Le degré d'adaptation de ce projet de formation au contexte proposé dans la question est un élément d'appréciation et de discrimination des candidats.

« La leçon en lien avec un projet de formation disciplinaire »

La question posée invite le candidat à : « concevoir une leçon en lien avec un projet de formation disciplinaire élaboré à partir de deux éléments » prélevés dans le dossier et la vidéo.

- Le premier élément permet un ancrage dans le contexte de l'établissement et/ou de la classe ; il est référé à des valeurs éducatives qui fondent le parcours scolaire d'un élève au sein d'un établissement mais également à des éléments issus des différents projets présents dans le document support. Il peut également prendre appui sur les textes officiels qui organisent les études des élèves au collège et au lycée. Seuls les textes en vigueur à l'inscription au concours sont retenus pour l'ensemble de la session.

- Le deuxième élément, issu du montage vidéo, révèle un comportement repérable, significatif et facile à identifier pour le candidat. Il est surtout commun à un ensemble suffisamment significatif d'élèves de la classe, en activité dans un cours d'EPS.

Ces deux éléments, structurant la formulation du projet de formation, servent de points d'appuis à la conception de la leçon. Ils doivent obligatoirement être pris en compte par le candidat au regard des besoins d'apprentissage des élèves. Ils induisent des mises en relation claires, explicites et synthétiques : choix didactiques et stratégies pédagogiques inscrits dans une démarche d'enseignement qui s'opérationnalisera à différents niveaux :

- Dans la situation d'apprentissage détaillée ;
- Dans la structure de la leçon présentée ;
- Au sein du cycle d'APSA ou de la séquence d'apprentissage ;
- A l'échelle d'une année, du cycle de consolidation et/ou d'approfondissement, dans la liaison inter-cycles et/ ou sur l'ensemble de la scolarité ;
- Dans le cadre de dispositifs transversaux.

Le jury apprécie la capacité du candidat à justifier la contribution de sa leçon au projet de formation disciplinaire.

« Vous détaillerez au moins une situation d'apprentissage »

La ou les situation(s) détaillée(s) doit (vent) être éclairée(s) et justifiée(s) au regard du projet de formation disciplinaire et du contexte. Le candidat ne peut cependant faire l'économie d'insérer cette

Rapport de jury

situation dans la cohérence globale de la leçon, et ce dès l'échauffement, traduisant une articulation réfléchie des situations. Une présentation de la leçon complète est attendue, au-delà de la seule situation détaillée.

Cette ou ces situation(s) s'adresse (ent) à l'ensemble des élèves de la classe. Elle(s) est (sont) révélatrice(s) des choix opérés par le candidat pour initier les transformations visées.

Le degré de cohérence et de pertinence de ces propositions est un élément d'appréciation et de discrimination des candidats.

« Vous justifierez vos choix didactiques et pédagogiques »

Le candidat doit démontrer clairement comment son projet de formation est mis en œuvre dans la leçon. Il doit notamment faire état de prises de position argumentées n'hésitant pas à se positionner en continuité et/ou en rupture avec les propositions précédentes.

Pour justifier ses propositions, l'analyse des acquis et des besoins des élèves dépasse le simple relevé d'informations dans le dossier ou la description des comportements observés dans la vidéo ; cette analyse suppose :

- d'une part, une capacité à interpréter les éléments présents dans le dossier et la vidéo ;
- d'autre part, une capacité de lecture de la motricité des élèves mise en lien avec les problèmes caractéristiques du champ d'apprentissage ou de la compétence propre. La formulation d'hypothèses explicatives au regard de l'ensemble des ressources mobilisées par les élèves permet ensuite de déterminer puis prioriser les transformations à engager. Le candidat doit formuler de façon explicite les repères à faire construire aux élèves, de manière à clarifier les progrès escomptés sur les plans moteur, méthodologique et social.

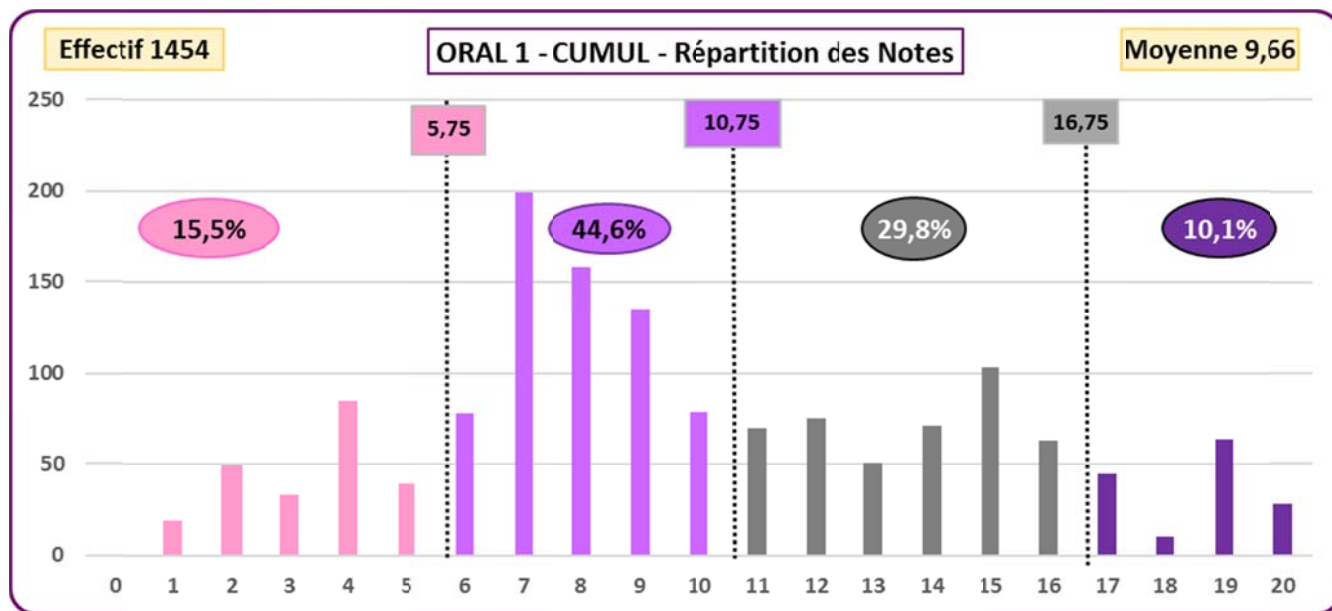
Le candidat doit concevoir des dispositifs d'apprentissage qui provoquent, par le jeu de variables ou contraintes pertinentes, les transformations annoncées sur des registres de ressources variés. Au travers de ces dispositifs, le jury apprécie la place et le rôle confiés à l'élève dans les apprentissages.

Le jury évalue la capacité du candidat à expliciter, justifier, argumenter ses choix, à les compléter ainsi que son aptitude à analyser et discuter les alternatives qui lui ont été soumises pour enrichir ses propositions au cours de l'entretien.

La pertinence des connaissances mobilisées par le candidat, ainsi que son éthique professionnelle, sa réactivité et sa capacité à interagir avec le jury (capacité d'écoute, clarté de la réflexion, précision du vocabulaire), sont des éléments d'appréciation et de discrimination.

5.3. NIVEAU DE PRESTATION DES CANDIDATS

Répartition des notes par niveau d'évaluation



5.3.1 Prestations de niveau 1

Les candidats de ce niveau ne répondent pas aux attentes de l'épreuve. L'approche est décontextualisée, les propositions sont formelles ou génériques, voir irréalisables.

Le projet de formation disciplinaire est soit absent, soit très peu évoqué ou reprend les éléments de la question sans les exploiter ; ceux-ci sont parfois même contournés ou oubliés.

L'articulation de la leçon et du projet de formation est inexistante.

La leçon repose sur des situations d'apprentissage proches de la simple mise en action des élèves avec des exercices totalement inadaptés aux caractéristiques contextuelles.

Les transformations, motrices et /ou méthodologiques et sociales, sont ici absentes.

La compétence propre ou la logique du champ d'apprentissage n'est pas respectée, l'activité support de la leçon peut même être complètement ignorée. Les candidats peuvent également reprendre intégralement la leçon précédente sans apport supplémentaire permettant des transformations chez les élèves.

Par ailleurs, les candidats les plus faibles présentent des propositions irréalisables voire irrecevables, qui ne génèrent pas d'apprentissage moteur ou qui sont exclusivement centrées sur les CMS.

Les critères d'irrecevabilité retenus dans cette épreuve sont : la mise en danger avérée des élèves, le manque d'éthique réitéré du candidat. Ils peuvent entraîner une note éliminatoire.

5.3.2. Prestations de niveau 2

Projet de formation disciplinaire et leçon témoignent d'une approche juxtaposée ; les transformations motrices et/ou méthodologiques et sociales restent implicites.

Les deux éléments de la question sont peu définis, peu exploités ou de manière déséquilibrée. Les dispositifs d'apprentissage existent sans contenu identifié. Les apprentissages sont considérés comme allant de soi dans le cadre de la situation proposée : le candidat tombe dans la « magie de la tâche » ou dans la standardisation de la tâche centrée sur l'APSA. Les contenus d'enseignement proposés restent formels, peu opérationnels, sans lien avec les intentions de transformations.

Les transformations visées sont annoncées mais jamais mises en œuvre au sein de la leçon, le candidat reste au niveau des intentions affichées.

De ce fait, le jury peine à identifier la valeur ajoutée des propositions.

Les enjeux plus transversaux sont difficiles à appréhender en dépit de la sollicitation du jury. La plus-value que peut apporter la discipline EPS au sein d'un EPLE au service de la réussite globale des élèves n'est pas explicitée. Le projet de formation disciplinaire est envisagé sur du court terme : leçon, séquence ou cycle d'apprentissage, année, mais rarement au-delà...

5.3.3. Prestations de niveau 3

Le candidat propose une leçon articulée avec le projet de formation. Ce dernier est envisagé à plus ou moins long terme et/ou de manière plus ou moins transversale. Les deux éléments de la question sont définis et mis en relation en lien avec le contexte du dossier et de la vidéo.

Quelques transformations sont proposées, certaines sont explicites et adaptées aux caractéristiques des élèves sur les versants moteurs, méthodologiques et sociaux grâce à l'analyse des différents éléments du dossier et de la vidéo.

Les candidats sont capables de justifier les dispositifs d'apprentissage et les contenus de façon explicite et adaptée en les articulant en partie au projet de formation. Cependant, les régulations restent confuses ou génériques.

On visualise le fonctionnement de l'enseignant et la place qu'il accorde à l'élève dans la construction de ses apprentissages. Le candidat présente une démarche réfléchie qui amène l'élève à s'engager dans son apprentissage.

Les enjeux du système éducatif sont connus pour justifier le projet de formation ; des priorités sont repérées et exploitées dans le cadre des propositions émises par le candidat

5.3.4. Prestations de niveau 4

Les candidats construisent leur exposé et leurs réponses en mettant en relation les deux éléments de la question en lien avec le dossier et la vidéo. Le projet de formation est élaboré de façon systémique et justifié, dans une dimension professionnelle, individuelle et collective. Il est envisagé à la fois de manière synchronique et diachronique, traduit en propositions concrètes et variées. Les caractéristiques du contexte imprègnent toutes ces propositions.

La démarche d'enseignement proposée dans la leçon apporte une plus-value à la formation des élèves en proposant des régulations pertinentes ; elle engage l'élève à devenir acteur de son apprentissage.

Les transformations engagées chez les élèves sont multiples, explicites, articulées entre elles (motrices, méthodologiques et sociales) et envisagées de manière évolutive

Les différenciations pédagogiques répondent à la diversité des élèves, ce qui révèle une posture éthique appréciée du jury.

Les candidats sont perçus par le jury comme des acteurs engagés dans la mise en œuvre des valeurs républicaines de l'école : ils peuvent construire des liens entre les différents niveaux de l'enseignement de l'EPS et avec les autres disciplines. Les candidats connaissent les priorités du système éducatif national, ils sont capables de montrer comment leurs propositions s'inscrivent dans ces orientations et leur permettent d'optimiser le projet de formation.

Le candidat est en capacité de mobiliser l'ensemble des connaissances acquises en formation initiale au profit des compétences préprofessionnelles recherchées par l'épreuve.

5.3.5. Éléments d'appréciation complémentaires

Il est attendu du candidat qu'il fasse preuve d'écoute afin d'instaurer un véritable dialogue professionnel avec le jury. Le discours est engagé et cohérent, le vocabulaire employé est clair et adapté. Le candidat sait se montrer réactif aux questions du jury. Le candidat doit faire preuve de lucidité et de prise de recul sur ses propositions, en s'emparant du questionnement du jury pour, si nécessaire, nuancer son propos ou le défendre avec pertinence.

On doit également pouvoir repérer, au travers des propos des candidats, la place accordée à l'élève dans la leçon : il s'agit ici de passer d'un élève peu sollicité sur les plans moteur, réflexif, social à un élève que le candidat place en situation de construction, de conception, d'analyse, de choix, de communication, de coopération, d'échanges...

Enfin, le candidat est amené à mobiliser à bon escient des connaissances diverses (institutionnelles, scientifiques, empiriques, didactiques, pédagogiques, etc...) pour gagner en pertinence et tente de les opérationnaliser dans ses propositions.

5.4. CONSEILS AUX CANDIDATS

Le jury invite les candidats à :

- Respecter les valeurs éthiques de l'école et les traduire en propositions concrètes.
- Réaliser des choix qui témoignent d'un positionnement révélant la prise en compte des contextes spécifiques et des priorités actuelles du système éducatif.
- Définir sa posture en s'appuyant sur le référentiel des compétences professionnelles
- Ancrer l'analyse et la définition des deux éléments dans le contexte de la classe (caractéristiques des élèves et leçon filmée).
- Formuler un projet de formation disciplinaire synthétique, précis et pertinent et se préserver d'un projet « fourre-tout »
- S'entraîner à repérer des conduites révélatrices d'acquisitions motrices méthodologiques ou sociales pour les élèves de la classe afin de dégager de grands profils ; autrement dit, s'entraîner à lire et interpréter des images vidéo d'élèves en action au sein de la classe.
- Expliciter clairement les transformations visées par les dispositifs d'apprentissage, d'un point de vue à la fois moteur, méthodologique et social ; mettre en évidence les variables et contraintes sur lesquelles jouer pour provoquer ces transformations
- Exposer précisément les choix qui guident la démarche d'enseignement
- Penser et organiser les interactions entre élèves au service des transformations visées (rôles, formes de groupement, temps de l'apprentissage...)
- Penser et organiser les média (fiches, outils numériques...) dans une démarche d'enseignement : questionner l'utilité des outils et supports mobilisés par les élèves, pour qu'ils constituent une aide réelle aux apprentissages.
- Exploiter les périodes de stages prévues durant leur formation initiale pour se familiariser avec le fonctionnement d'un établissement et vivre une démarche d'enseignement dans un contexte institutionnel réel et singulier ; approfondir sa connaissance du fonctionnement d'un établissement public local d'enseignement afin d'identifier les différents acteurs ainsi que les différentes instances qui concourent à organiser les enseignements et la politique éducative au sein d'une communauté scolaire.
- Enrichir sa connaissance des différents contextes d'enseignement par le partage d'informations, d'expériences entre pairs pour mieux connaître les différents publics et leurs spécificités.
- Mobiliser les connaissances acquises tout au long du cursus universitaire pour justifier les choix didactiques et pédagogiques, notamment au niveau de la transformation de la motricité des élèves. Un corpus minimal de connaissances nécessaires à la pratique des APSA, supports de l'épreuve, est indispensable, de manière à ne délaissé aucun champ

Rapport de jury

d'apprentissage ou compétence propre.

- Etre force de proposition. Le candidat peut éventuellement s'inscrire en rupture avec les choix initiaux ou stratégies pédagogiques du dossier, à l'aide d'un argumentaire étayé.
- Vivre des simulations en vue de proposer une prestation orale audible, présentant un niveau de maîtrise de la langue suffisant et en adoptant une posture favorable aux échanges.
- Anticiper des stratégies de communication par la construction de media permettant une réelle interaction avec le jury (schémas, tableaux, code couleurs, ...)

Le jury attend des candidats une posture adaptée et une tenue correcte, en conformité avec une épreuve de recrutement de fonctionnaire de catégorie A.

6. DEUXIEME EPREUVE D'ADMISSION : ENTRETIEN DE SPECIALITE

6.1. ORGANISATION DE L'EPREUVE :

Au moment de l'inscription au concours, le candidat choisit une activité dans chacun des quatre champs d'apprentissage ou des quatre premières compétences propres à l'éducation physique et sportive (CP1 à CP4), présentes dans la liste des prestations physiques de la première épreuve d'admission.

Parmi ces quatre APSA, il en retient une pour être le support de la prestation physique et de l'entretien de spécialité (en athlétisme, pour l'entretien, un tirage au sort est effectué au sein du biathlon choisi par le candidat).

Après une heure de préparation, l'oral dure une heure dont 15 minutes au maximum sont réservées à l'exposé.

Pour l'heure de préparation le candidat dispose de : la question "générique", du sujet qui se trouve sur la tablette, du programme relatif à la scolarité obligatoire (cycle 3 et cycle 4) pour les volets 1 et 2 ainsi que du volet 3 pour l'EPS. Il dispose également des programmes et référentiels pour le Lycée voies GT et Pro, du Socle Commun de Connaissances de Compétences et de Culture (BO n°17 du 23 avril 2015).

La question "générique", est la même que l'année dernière :

A partir de la lecture de la vidéo, vous analyserez la prestation physique du ou des élève(s) mentionné(s) dans la fiche contexte.

Vous proposerez de faire progresser la motricité du ou des élève(s) à l'aide d'un projet d'intervention professionnelle. Ce projet s'appuie à court terme sur une ou des situations d'apprentissage. Il envisage également une progressivité des acquisitions à moyen et long terme.

Vous justifierez vos choix.

Le sujet se présente sous la forme d'une fiche contexte qui précise quelques éléments relatifs à la prise de vue (établissement, classe, attendus de fin de cycle ou niveau de compétence attendue, description de l'élève ou du groupe d'élèves à observer, description succincte du dispositif, indications sur le montage lui-même et la séquence vidéo elle-même. Cet ensemble a une durée qui dépend de l'APSA.

La vidéo présente un ou des élèves lors d'un moment de pratique physique en EPS, ou lors d'un entraînement en Section Sportive Scolaire ou à l'Association Sportive ou en compétition UNSS, ou bien encore en enseignement facultatif ou de complément.

Aucun logiciel particulier n'est accessible sur la tablette. Le candidat dispose, néanmoins, des fonctions « arrêt sur image, zoom, image par image, ralenti et calculatrice ». Le son est disponible pour la danse

(écouteurs en salle de préparation ; HP de la tablette en salle d'interrogation).

Le candidat peut visualiser le sujet autant de fois qu'il le souhaite.

Une tablette est également disponible sur la table du jury et devient alors un outil de communication utilisable dès l'exposé par le candidat, puis par le candidat et le jury pendant la suite de l'épreuve.

6.2. ENJEUX DE L'ÉPREUVE :

Les compétences préprofessionnelles attendues sont :

- "Apprécier la capacité d'analyse de la motricité", on peut considérer que cette compétence revêt un caractère principal. Cette analyse permet ensuite de concevoir un projet d'intervention professionnelle
- "Concevoir un projet d'intervention professionnelle pour enrichir la motricité de l'élève", Cette compétence est évidemment appréciée en cohérence avec la vidéo et son analyse sur une échéance à court, moyen et long terme.

Ces compétences sont appréciées à partir d'un certain nombre d'attentes sur :

- L'observation et l'analyse des comportements d'élèves en activité physique et le choix des axes essentiels de progrès. L'appui sur des comportements réellement observés dans la séquence vidéo et présentés au jury à l'aide de la tablette reste une attente forte de l'épreuve.
- La proposition d'un projet d'intervention qui visera des acquisitions pertinentes et cohérentes au regard des éléments remarquables de la vidéo. Ces acquisitions sont présentées de manière explicite, à travers un projet d'intervention qui permet ensuite de situer une ou des situations d'apprentissage dans un continuum plus large (avant /après).
- La projection de son exercice professionnel dans des contextes prévisibles et liés à son activité de spécialité. Les séquences vidéo portent sur des élèves de la 6ème à la terminale, correspondant aux attendus de fin de cycle 3 et 4 pour le collège et aux niveaux 3, 4 et 5 de compétence attendue pour le lycée. Ces séquences sont filmées pendant des cours d'EPS, des séquences d'AS / UNSS, en enseignement facultatif ou de complément ou encore en section sportive scolaire. Des élèves au comportement moteur sortant de l'ordinaire au regard de leur niveau de classe peuvent donc être indiqués comme "sujet" au candidat. Leur niveau de pratique est alors estimé par le jury et proposé dans la fiche contexte.
- La prise en compte des programmes de la scolarité obligatoire et l'intégration explicite des domaines du Socle Commun dans ces programmes (cf. volet 2). Leur mise en œuvre a été questionnée systématiquement par le jury quel que soit le sujet traité (collège ou lycée).
- La formulation d'un objectif ou d'une compétence qui s'insère dans le cursus (attendu de fin de cycle au collège) qui reflète le niveau constaté du ou élèves. Ces éléments s'insèrent avec

Rapport de jury

cohérence dans un projet d'intervention à court terme (une ou deux situations d'apprentissage), à moyen terme (séquence d'apprentissage ou cycle d'une APSA en EPS) ou à long terme (cursus scolaire de l'élève)

- La conduite d'une réflexion à propos du métier d'enseignant en s'appuyant sur l'expertise développée dans son APSA de spécialité. Il s'agit de se situer dans le cadre des fonctions de l'école, au sein d'un EPLE, d'une équipe et de construire un enseignement, de le discuter et enfin d'interagir.

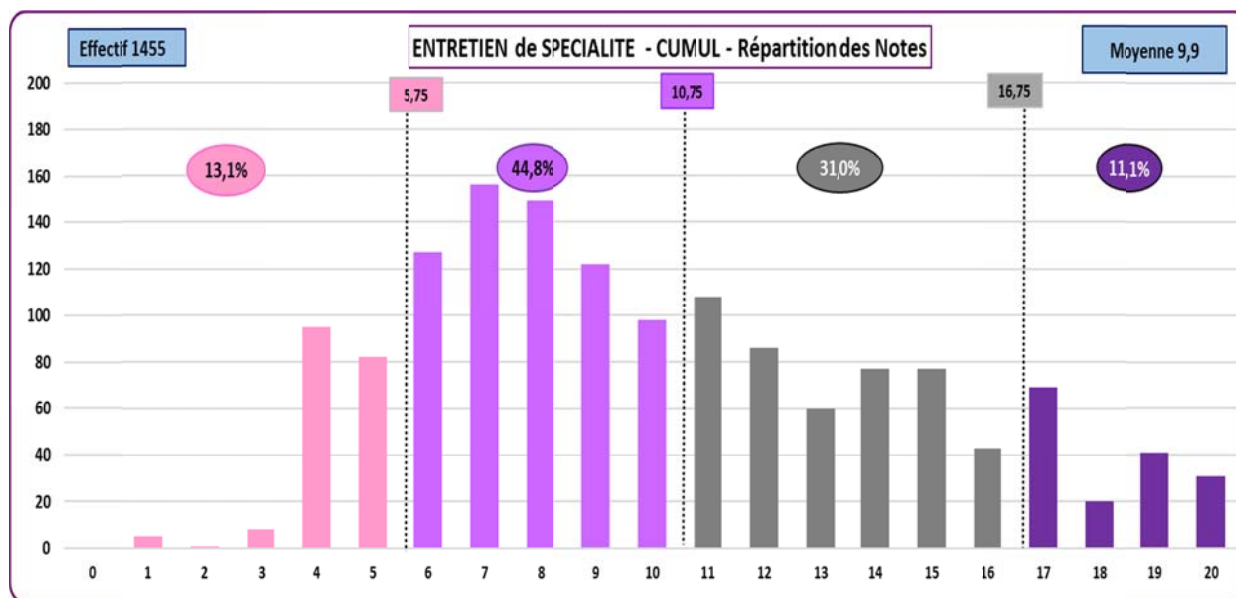
Les compétences préprofessionnelles attendues reposent également sur les éléments suivants :

- La prise de position (Convaincre) : Le candidat peut-il se positionner et justifier ses différents choix importants ? Le jury positionne les prestations d'un candidat évasif incapable de justifier ses choix à un candidat convaincant, étayant son argumentation de connaissances multiples. Le candidat organise son propos sur la base d'éléments hiérarchisés et pertinents.
- La nature du dialogue (Communiquer) : Le candidat permet-il l'installation d'un échange de nature pré professionnelle. Le jury positionne les prestations d'un candidat hésitant et maladroit dans sa communication avec le jury à un candidat qui s'exprime clairement, utilisant les différentes fonctionnalités de la tablette au service d'une discussion professionnelle enrichie

Il est enfin important de noter que le jury reste attentif à la capacité du candidat de rendre compte des éléments précédents avec une maîtrise sans équivoque de la langue française, dans une posture éthique irréprochable au sein de mises en œuvre qui intègrent la sécurité des élèves. Il est évident que, de ce point de vue, des seuils d'irrecevabilité ne peuvent être franchis. Le manque total de connaissance liée à l'APSA de spécialité est également irrecevable.

6.3. QUELQUES DONNEES STATISTIQUES

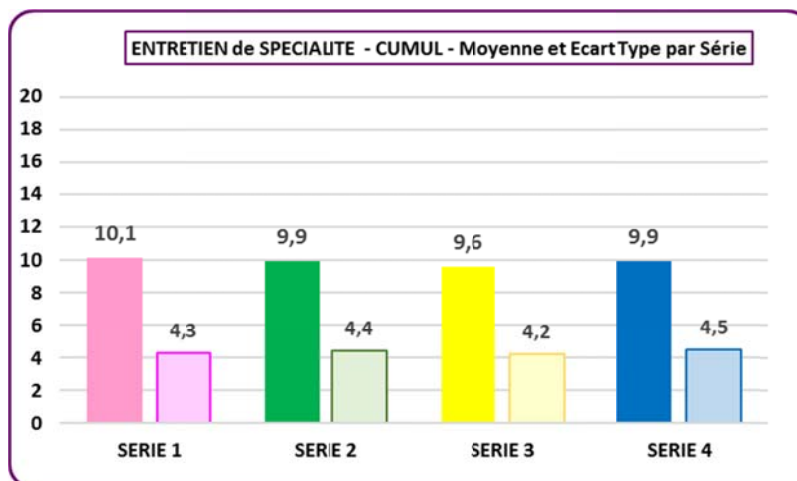
6.3.1. Répartition des notes dans l'épreuve d'entretien de spécialité :



La moyenne de 9,90 est satisfaisante et la distribution des notes témoigne d'une bonne répartition des candidats au sein des quatre niveaux de prestation identifiés par le jury et illustrés plus loin dans ce rapport.

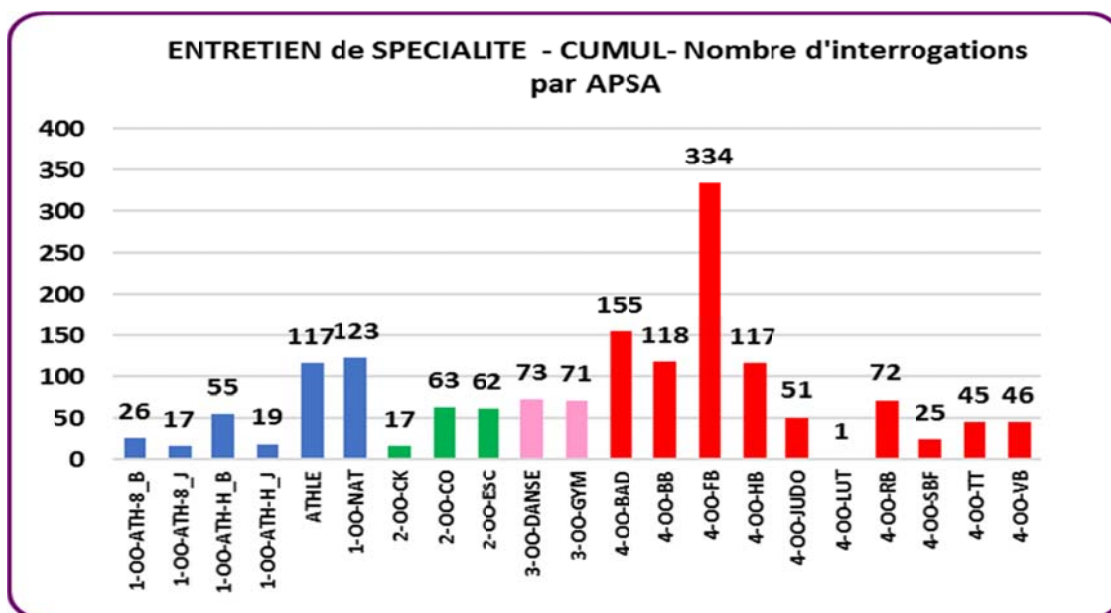
6.3.2. Les moyennes et écarts types pour les cinq séries du concours :

L'écart type est important pour l'ensemble des notes de l'épreuve (4,34) et pour chaque série (de 4,22 à 4,46). Il est régulier et témoigne de la capacité du jury à discriminer de manière importante les candidats sur toute la durée du concours.



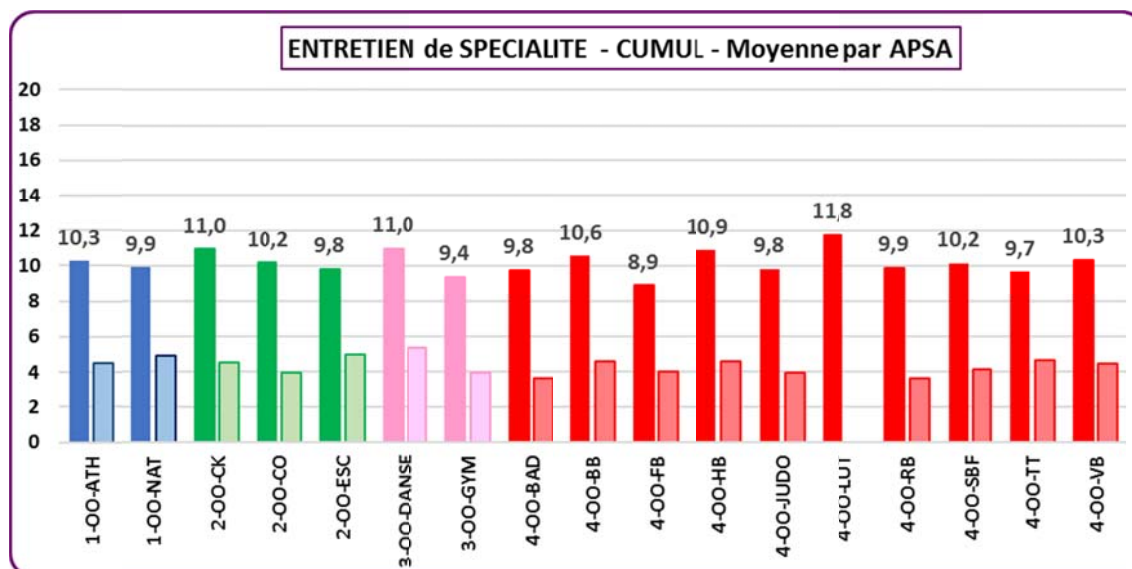
Rapport de jury

6.3.3. Le choix des candidats par activité :



La CP4 (CA4) continue à être très largement choisie avec des activités telles que le football et le badminton qui attirent de très nombreux candidats. Il apparaît que dans l'APSA football qui attire le plus grand nombre de candidats (334) ces derniers ne sont pas les mieux préparés à répondre aux attentes du jury lors de l'entretien. Ce tableau des effectifs par activité permet de relativiser les écarts entre APSA présentés dans le tableau suivant.

6.3.4. Les moyennes par APSA :



Les écarts de moyennes constatés entre APSA sont à relativiser au regard des effectifs de candidats interrogés, par exemple la moyenne en CK de 11 ne concerne que 17 candidats alors que le 8,90 de

moyenne en Football en concerne 334. La moyenne de cet entretien se situe à 09,90. On peut constater que 11 APSA sur les 17 du concours se situent au-dessus de la moyenne de l'épreuve.

6.4. NIVEAU DE PRESTATION DES CANDIDATS

Les jurés se prononcent à l'issue du passage de chaque candidat sur les éléments de compétences repérés. Ceci permet d'attribuer à la fin de l'entretien une note qui participe à l'obtention d'un "passeport pour l'alternance", du point de vue de cet oral.

En réponse aux attendus de l'épreuve, le jury peut présenter une répartition des candidats dans quatre niveaux.

Chacun de ces niveaux présentés ci-dessous est accompagné d'exemples issus des interrogations de cette année. Ces exemples n'ont pas valeur de modèle et ne trouvent leur pertinence qu'au regard du contexte et de la vidéo proposés dans le cadre d'un sujet singulier. Les formateurs et candidats pourront également se référer aux rapports 2017 pour y trouver d'autres exemples.

6.4.1. NIVEAU 1 : les compétences préprofessionnelles sont très insuffisantes, voire absentes.

A. Descriptif générique du niveau 1 :

Le candidat fait une lecture superficielle voire erronée de la motricité de l'élève, sans cadre d'analyse et sans indicateur. Le projet d'intervention est inadéquat et les objectifs de transformation ne sont pas définis.

Le candidat n'identifie pas le(s) problème(s) rencontré(s) par les élèves. Cela se traduit par des propositions didactiques inadaptées et peu articulées. Une certaine pauvreté, voire une absence de contenu est identifiée, même si la situation peut être réalisable. Celle-ci ne permet pas d'apprentissage mais place l'élève en situation d'activité. En dépit du questionnement, les réponses ne sont toujours pas adaptées.

C'est un candidat qu'on imagine difficilement concevoir et organiser les conditions d'apprentissage d'un élève.

Il ne prend pas position et fait preuve de peu de curiosité professionnelle.

On retrouve également, à ce niveau de prestation, des candidats qui, sans mettre en danger les élèves, ont des difficultés à convaincre leur jury de la pertinence et de la faisabilité de leurs propositions. Ces dernières ne s'inscrivent pas dans la réforme du collège. Leurs analyses sont plaquées et sans rapport avec la vidéo observée. Le candidat est parfois capable de se rendre compte de ses erreurs sans pour autant y remédier de manière réfléchie.

Rapport de jury

Pour les plus mauvaises prestations, les indicateurs d'irrecevabilité correspondent à des problèmes d'éthique avérés, de mise en danger des élèves, d'irrespect envers le jury et/ou par un manque total de connaissances au service des apprentissages et du système éducatif.

B. Illustrations dans différentes APSA :

En athlétisme :

La difficulté de l'élève à gérer ses séquences de course n'est pas perçue par le candidat. Le projet d'intervention est inadéquat et les objectifs de transformation ne sont pas définis. En demi-fond, la charge de travail ainsi que les intensités de course sont irréalisables, voire dangereuses les connaissances sur les filières énergétiques sollicitées absentes ou très confuses. Le temps d'engagement moteur n'est pas approprié aux ressources de l'élève, il est parfois très largement insuffisant. Certains candidats ne réussissent pas à faire évoluer leurs propositions même lorsque le jury pointe des incohérences dans les réponses.

En Gymnastique sportive :

La lecture de la motricité est erronée. Pour une réception en sous rotation en salto avant ; le candidat explique que le gymnaste effectue le dégroupé trop tard. Malgré une absence de lien entre le projet d'intervention et les problèmes moteurs, la situation est réalisable. Absence ou pauvreté des contenus. Dans l'exemple du salto avant, le candidat propose un projet d'intervention facilitant la prise de repères à l'impulsion par un repère à fixer devant

En escalade :

Un candidat de ce niveau ne parvient pas à qualifier la motricité de l'élève de la vidéo ou il le fait de manière erronée : il parle par exemple d'une mauvaise pose de pied, mais sans dire comment ce pied est posé (sur la voute plantaire, en calage, en canard) et les conséquences pour l'équilibre ou le déplacement à venir. Il ne parvient pas à identifier un problème moteur de l'élève sélectionné : il reste par exemple sur des hypothèses cognitives ou informationnelles mais élude l'aspect lié à la motricité (l'élève en question ne voit pas les prises et donc je vais le faire travailler sur sa lecture prédictive pour qu'il mémorise les prises de mains à saisir). Les situations de ce niveau sont justes réalisables mais sont incohérentes ou inadaptées au problème identifié ou au niveau de classe. Sur la prise d'information au cycle 4 par exemple, le candidat identifie des difficultés pour l'élève et propose des situations avec une mémorisation de prises très importante sans réaliser que cet élève sera incapable de prendre en compte toutes les informations. Ils persistent et confirment pendant l'entretien ou proposent des remédiations non pertinentes.

En tennis de table :

Le candidat décrit un élève en tennis de table de niveau X en se focalisant sur les indicateurs techniques et en omettant les dimensions tactiques et/ou affectives. Les problèmes principaux ne sont pas clairement identifiés. Les hypothèses sont plaquées et génériques. Il éprouve des difficultés à envisager les acquisitions des élèves et à comparer sa motricité avec les attendus de fin de cycle (collège) et/ou les compétences attendues (lycée). Par exemple, le candidat se focalise exclusivement sur l'action sur la balle en occultant tous les paramètres tels que les intentions, espaces de jeu, trajectoires ou émotions. Ou encore le candidat se contente de décrire de manière globale le geste (attaque coup droit par exemple) sans mobiliser une grille d'analyse avec des indicateurs précis.

Le projet d'intervention est peu pertinent et ne répond pas au problème de l'élève. Il est limité aux situations. Celles-ci sont inadéquates au regard du problème identifié et/ou ne prennent pas en compte la dimension duelle du tennis de table. Les situations proposées sont de simples mises en activité sans contenus d'enseignement. Le candidat ne fait pas référence au socle commun de compétences, de connaissances et de culture. Par exemple, le candidat propose un travail les intentions de jeu (tactique) alors que son projet d'intervention porte sur le déplacement (technique).

En rugby :

L'analyse est erronée. Le candidat soulève un problème périphérique par rapport aux difficultés réelles des élèves et observables sur la vidéo. Il ne trouve pas de justification, ni même de cause à la difficulté et ne s'appuie par exemple que sur une cause affective pour tous les élèves (peur du contact). Par exemple l'absence de ligne sur le premier rideau avec une justification par la peur des élèves de plaquer en Cycle4 alors que les raisons sont aussi stratégiques et techniques. Au-delà de cet exemple on trouve aussi des candidats qui placent les élèves dans des situations totalement fermées sans aucune alternative, par exemple dans un jeu dans des couloirs hermétiques en attaque et en défense où le but pour les attaquants est de donner le ballon à l'élève qui n'a pas de défenseur dans son couloir sans pour autant permettre aux défenseurs de changer de couloir. On trouve aussi dans ce niveau des problèmes de sécurité dans les lancements de jeu, les consignes, les dimensions du terrain et le nombre d'élève.

En volley-ball :

Le candidat ne perçoit pas le problème originel et en vient à traiter les comportements qui en découlent. Dans une vidéo montrant des élèves de terminale en 4c4, on voit une joueuse au filet ne participer ni au contre ni à la défense basse. Le candidat identifie comme problème prioritaire un problème de placement pour une autre joueuse alors que celle-ci vient compenser par son placement l'absence de participation au système défensif de l'autre joueuse.

Le candidat propose des situations inadaptées pour faire progresser les élèves. Alors qu'il souhaite résoudre un problème d'organisation collective en défense en 4c4, il met en place une situation décontextualisée avec un attaquant et un défenseur.

6.4.2. NIVEAU 2 : Les compétences préprofessionnelles sont repérées.

A. Descriptif générique du niveau 2 :

Le Candidat effectue une lecture descriptive de la motricité et ne parvient pas à faire le lien entre les causes et conséquences. Le projet d'intervention se limite à des situations descriptives (Pas de contenu, pas de critère de réalisation et de réussite, dispositif non adapté, "magie de la tâche"). Les quelques connaissances sur la spécialité restent très théoriques, elles sont difficiles à exploiter dans une mise en œuvre pédagogique car faiblement maîtrisées. La posture est recevable mais le candidat ne sera pas force de propositions.

A ce niveau, le candidat propose une analyse incomplète de la vidéo. Par rapport à l'extrait observé, le candidat va se focaliser uniquement sur certaines ressources ou certains problèmes, qu'il considère comme prioritaires (par exemple uniquement affectives pour la danse) mais qui ne sont pas des plus pertinents. Ce qui contribue à proposer un projet d'intervention assez cohérent, mais parcellaire, au regard de l'enseignement de l'activité-support. Il évoque des liens avec le Socle Commun.

Les connaissances techniques, culturelles et scientifiques sont présentes mais peu poussées voire peu maîtrisées et limitent la prise de position argumentée du candidat.

Les situations restent parfois « magiques ». Les apprentissages sont des « allant de soi » et implicites.

Le candidat s'adapte et revoit certaines de ses propositions au fil du questionnement. Les réponses proposées sont souvent convenues voire formatées ou partielles. L'ouverture à d'autres contextes donne lieu à des pistes de réflexion et laisse présager une certaine curiosité professionnelle en devenir.

Le candidat propose une analyse incomplète et le problème relevé dans la vidéo reste en partie non résolu. Son projet d'intervention met en évidence une possible évolution des élèves dans leurs apprentissages, mais cette dernière reste limitée au court terme.

L'élève est « stéréotypé ». Le jury estime que l'intervention de l'enseignant proposée pourra permettre à l'élève d'être actif, certes, mais simplement « applicateur ».

B. Illustrations dans différentes APSA

En natation :

Le candidat propose un descriptif partiel ou générique de la motricité du nageur : « ciseaux peu efficaces » « respiration non construite ». Les différents indicateurs qualitatifs et quantitatifs ne sont pas reliés entre eux (juxtaposition d'informations) : « équilibre oblique ; prise d'information du terrien ; respiration non aquatique ». Il ne parvient pas à décrire les acquisitions du nageur. On remarque une absence d'hypothèses, une énumération d'hypothèses sans prise de position (absence de hiérarchisation) ou encore des hypothèses qui sont rarement associées à un type de ressource (affective, cognitive,

Rapport de jury

biomécanique, énergétiques). Les connaissances scientifiques, législatives, réglementaires sont approximatives ou partielles : le candidat annonce des notions sans être capables de les expliciter (résistance négatives, surface du maître couple, portance...) verbalement ou sous forme de schéma. Le projet d'intervention n'est pas en lien avec les hypothèses explicatives et ne se positionne pas dans une démarche d'enseignement. Le candidat propose une intervention sur le court terme (situation) mais il n'y a pas de perspective (moyen et long terme) : il ne voit pas l'intérêt d'améliorer la brasse pour aborder ensuite le crawl dans la formation du nageur sur le cursus. Il propose finalement une situation d'apprentissage formelle ou compliquée pour le niveau de l'élève : comme le constat du problème n'est pas assez précis (problème de coordination bras/jambes ou de symétrie pas assez explicite) le candidat propose une situation n'ayant pas d'influence positive : il suffit pour le candidat de donner une planche pour qu'il réalise le « bon » mouvement. Le candidat ne définit pas clairement la SA en termes d'objectif (pour l'enseignant, effet recherché), de but (pour l'élève), consignes, dispositif matériel, critères de réussite et réalisation) ; il ne donne pas de critère assez précis que l'élève se voit progresser les variables de remédiation (simplification et/ou complexification) ne sont pas exposées. Il n'identifie pas d'indicateurs de transformation dans la SA

Le lien au socle est formel : le candidat évoque le domaine 1 (enrichissement de la motricité) mais ne parvient pas à décliner les 4 niveaux de maîtrise en prenant un indicateur d'acquisition.

En Canoë-kayak :

La lecture de la vidéo est incomplète : Le candidat identifie par exemple un problème de direction (moteur) et occulte la lecture du champ de force, obstacle prioritaire rencontré par l'élève lors d'une descente de rapide. Le constat reste superficiel, les hypothèses sont partielles et non hiérarchisées. Elles ne permettent pas de différencier les causes des conséquences : Le candidat perçoit un déséquilibre, qu'il attribue à un problème de propulsion alors qu'il s'agit d'un manque de dissociation souvent lié à l'utilisation des calages dans l'embarcation. Le candidat ne possède pas de cadre d'analyse fonctionnel de l'activité et /ou de la motricité de l'élève. Il offre un catalogue partiel et inorganisé d'indicateurs liés à la navigation : Il évoque les ressources puis les paramètres de la navigation sans lien explicite. Les connaissances liées à l'A.P.S.A. sont insuffisantes (Formes de bateaux méconnues ou inadaptées, connaissances partielles du milieu ...). Des failles sont identifiées dans les aspects réglementaires (UNSS, Pagaies couleurs...)

Connaissances trop partielles des textes liés à la sécurité.

Le candidat propose un projet d'intervention à court terme, plaqué, maladroitement exploité. Les transformations sont magiques, les acquisitions restent implicites. Le candidat éprouve des difficultés pour articuler les acquisitions des élèves avec les exigences du socle.

Les critères de réussite ne sont pas toujours clairs, voir absents. Par exemple le candidat propose de mieux caler l'élève dans le bateau sans donner les indicateurs pour y parvenir.

Les variables proposées ne sont comprises qu'en termes de complexifications. La progressivité des

Rapport de jury

apprentissages n'est pas cohérente ou absente. La temporalité du projet d'intervention n'est pas pensée et évolue peu lors de l'échange : le candidat évoque l'apprentissage de l'esquimautage comme seul projet à long terme. Le projet à moyen et long terme ne traite que d'apprentissages moteurs sans envisager d'enjeux éducatifs plus larges (connaissance de soi, éducation aux choix). Sa connaissance du système éducatif et de ses enjeux est formelle et partielle.

En gymnastique sportive :

La lecture est une description globale avec des termes approximatifs « l'élève est relâché », « l'élève n'est pas gainé le décryptage ne s'appuie pas sur des indicateurs précis : « pas de passage à l'ATR, pas d'envol », « Il y a un manque d'alignement » l'analyse est lacunaire : le candidat sait que la réalisation n'est pas juste mais ne parvient pas à identifier seul au moins une cause. Tendance à plaquer des conduites typiques. Le choix du dispositif ne répond pas à l'objectif de transformation choisi. (La motricité peut évoluer sur un autre registre). Situation plaquée. « Je propose de faire des tirades talons au saut pour améliorer l'alignement de l'élève » « Je propose de faire une situation d'ATR rebond au sol pour renforcer l'action des épaules ».

En judo

Le candidat décrit les différentes actions sans identifier l'origine du problème. Il perçoit l'inefficacité de l'action de l'élève mais ne relie pas ce constat à des causes motrices : posture trop cassée, garde passive sans actionner le kumi kata, et déplacement dans le sens contraire à l'attaque par exemple. Il ne perçoit qu'une motricité d'ensemble et ne prend pas le temps de dire ce qui lui semble « évident », ou encore ne perçoit pas les détails de la motricité spécifique du judo, par manque de connaissances pratiques « identifiées et formalisées ».

Il liste des éléments de déplacement et/ou de saisie et/ou d'attaque, et/ou de liaison debout sol, sans les relier dans un système de causes à effets. L'élève croise ses pieds et a un kumi kata de droitier avec les mains basses. Les hypothèses sont formelles et plaquées : l'élève semble avoir peur d'attaquer et de se faire contrer ; l'élève ne connaît pas d'autres techniques d'attaque.

Par ailleurs son projet d'intervention est partiellement déconnecté de ses constats et il choisit par exemple de s'attarder sur des considérations liées à la réalisation d'une technique particulière comme O soto gari, comme solution au problème rencontré.

Des solutions recevables mais « plaquées » sont alors proposées avec par exemple des couloirs de travail accompagnés de nombreux critères de réalisation technique mais le candidat oublie de considérer la commande de Uke et l'état du rapport de force en présence au début de la situation. Le kumi kata n'est pas précisé puisqu'il n'a pas identifié le lien entre attaque et saisie.

Le jury note la présence d'un arbitre ou d'un observateur, mais une présence pour la forme comme attendu dans les domaines du socle, mais propositions plaquées. L'observateur n'apporte pas d'éléments aux pratiquants permettant d'aider à la réalisation : tire sur la manche avant de placer ton

Rapport de jury

pied droit face à uke

L'arbitre, évoqué dans la situation comme une évidence, ne reçoit pas de consignes et le candidat peine à hiérarchiser des contenus à ce sujet.

En basket

Le candidat ne dispose que d'un cadre avec des indicateurs imprécis et ne formule pas d'hypothèses explicatives adaptées. Les acquisitions sont à peine abordées et le jury doit questionner le candidat pour en disposer. Les ressources sollicitées sont peu envisagées et pas hiérarchisées. Ensuite, les situations sont souvent globales ou plaquées. Par exemple, une situation de jeu en 3c3 avec fiche d'observation pour laquelle le jury considère que le ou les élèves ne vont pas progresser. L'aménagement matériel est peu maîtrisé et ne sert pas les apprentissages.

En football :

Le candidat lit globalement la motricité (soit sur un ou deux élèves ciblés : PB et NPB proche par exemple soit uniquement sur l'aspect collectif : offensif par exemple). Le candidat catalogue tout un ensemble d'hypothèses par stratégie sans faire de choix ou oublie le pôle moteur (ex : hypothèse cognitive uniquement).

Le candidat connaît les termes du football mais ne sait pas les définir ou les utiliser précisément (ex : recul frein, cadrage, fixer, se démarquer, différents appels).

Le candidat manque de connaissance sur des aspects actuels du football (ex : systèmes de jeu, plans de jeu)

Les situations d'apprentissage ne correspondent pas toujours dans leur globalité (une sur deux en moyenne) au problème soulevé et sont souvent sans lien. Il manque fréquemment des consignes, des contenus, des critères de réussite, de la réversibilité, un sens du jeu, une cible qui font que les SA n'ont jamais été vécues et sont génériques.

Le lien avec le socle est souvent uniquement cité sans exemple convaincant.

Le projet à moyen et long terme est souvent confus (difficulté à définir un continuum) voir non opérationnel (ex : court terme cycle 3 : cadrage / moyen terme cycle 4 : pressing / long terme lycée : alternatives d'attaque)

En tennis de table :

Le candidat propose un projet d'intervention générique, sans évolution ni lien direct avec la motricité de l'élève observé. Il utilise des outils comme le panier de balles ou le sur-filet sans objectifs ni justifications cohérents. Il évoque le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Exemple : Le candidat propose un projet d'intervention sur l'acquisition de la frappe alors que le problème identifié est celui de la reconnaissance de la balle favorable dans la perspective de pouvoir rompre l'échange

6.4.3. NIVEAU 3 : les compétences préprofessionnelles sont acquises :

Cette année, au regard des résultats obtenus, l'atteinte de ce niveau 3 peut apparaître comme une condition de réussite au concours ou tout au moins une condition pour garder toutes ses chances de réussite. L'accès à ce niveau témoigne par ailleurs d'une bonne préparation.

A. Descriptif générique du niveau 3 :

Le candidat propose un cadre d'analyse complet et judicieux de la motricité des élèves. Toutes les ressources sollicitées sont décryptées avec justesse. Il situe l'élève dans le niveau en termes d'acquisitions et fait des choix pertinents par rapport aux attendus de fin de cycle et aux compétences visées. Il repère les décalages entre les constats réalisés et les attentes de la compétence visée (ou l'attendu de fin de cycle) pour le niveau de pratique. Cette mise en tension, va permettre de concevoir et de mettre en œuvre un projet d'intervention cohérent et adapté pour réduire l'écart avec l'Attendu de Fin de Cycle ou le niveau de compétence attendue.

Il inscrit sa proposition dans le Socle Commun, de ce point de vue sa démarche est contributive.

Le projet d'intervention permet de répondre aux hypothèses de départ. Le candidat parle de l'élève singulier identifié sur la vidéo. Il s'y réfère tout au long de son exposé et de son entretien. Le candidat connaît son activité de spécialité et s'appuie sur sa culture. Cette dernière est contributive de sa démarche d'enseignement. Le candidat semble en mesure d'accompagner l'élève dans ses apprentissages spécifiques : donne des pistes pour influencer positivement la motricité de l'élève. On perçoit que les élèves sont impliqués.

Les situations d'apprentissage sont cohérentes par rapport au projet d'intervention, même si elles manquent parfois de précision ou de nuances. Elles mettent les élèves en apprentissage. Les compétences méthodologiques et sociales, émergent de manière satisfaisante.

Le candidat propose un projet d'intervention qui offre une ouverture à moyen terme (cycle ou séquence d'enseignement) mais envisage peu un parcours de formation sur le cursus de l'élève.

Le candidat est réactif, il est capable de faire évoluer ses propositions par des remédiations dans ses situations d'apprentissage. Le candidat commence à prendre du recul mais perçoit encore assez peu les relations à tisser entre sa spécialité sportive support de son enseignement en EPS et les différentes missions dévolues au corps enseignant. Le jury perçoit l'engagement et un certain réalisme professionnel.

Le jury voit également l'élève agir et apprendre au regard des problèmes constatés dans la vidéo. Cependant, son temps de pratique pourrait encore être optimisé par différents paramètres ou variables, pas toujours mobilisés spontanément par le candidat (intervention de l'enseignant ; interactions ; complexifications ou simplifications).

B. Illustrations dans différentes APSA :

En athlétisme :

Le candidat dispose d'un cadre d'analyse mobilisant des indicateurs adaptés à la spécialité. La bonne connaissance de la spécialité permet de réaliser des liens pertinents entre causes et conséquences. En pentabond, chaque phase est identifiée et analysée de façon pertinente mais s'en tient souvent à une description chronologique (course d'élan, liaison course-appel, cloche pied, bonds, ramené, analysés en fonction de paramètres tels que la conservation de la vitesse, la trajectoire du centre de gravité, la qualité des appuis, répartition des bonds...)

Le candidat propose des situations d'apprentissage efficaces ayant une influence positive sur la motricité de l'élève. En pentabond, le candidat identifie le cloche pied comme problème à résoudre. Il propose alors une situation avec aménagement matériel agissant directement sur la cause du problème identifié puis réintègre les acquisitions au sein d'une situation globale.

En course d'orientation :

Le candidat propose une analyse qui met en relation les différents éléments du contexte mais le cadre est analytique et tient compte de l'ensemble des informations disponibles. L'analyse prend la forme d'une succession d'informations recueillies sans envisager l'élève dans sa globalité. La description des comportements de l'élève sur la trace tient compte de la vidéo (profil de l'élève) et permet de faire des hypothèses sur l'activité réelle de cet élève : l'élève sur la vidéo s'engage dans son parcours sans regarder sa carte (hypothèses variées). Les hypothèses avancées sont pertinentes et le candidat dispose d'un répertoire de connaissances suffisant, utilisé à bon escient même s'il n'affiche pas un haut niveau de technicité. Le dispositif présenté est clair et complet, les critères de réussites sont cohérents, la proposition de situation ouverte, montrant des évolutions possibles. Le candidat a par ailleurs une idée de la planification des acquisitions à moyen terme et s'efforce de montrer des liens avec le socle commun malgré un lien unilatéral et déductif. Il va néanmoins plus loin que le titre du domaine.

En escalade :

Le candidat de niveau 3 propose une analyse cohérente de la motricité du grimpeur, en identifiant les problèmes, en liant les causes et les conséquences, avec des hypothèses judicieuses. Par exemple, il constate une grimpe à l'amble chez l'élève, constate le problème de déséquilibre et les solutions non économiques. Il sait les expliquer et propose une évolution vers des lignes d'actions croisées pour améliorer la motricité de l'élève.

Le candidat propose des situations adaptées au problème qu'il a identifié chez l'élève, révélant une maîtrise de l'activité et un certain vécu en escalade. Par exemple pour travailler les lignes d'action croisées, il met en place une configuration de prises sur un bloc qui va induire cette motricité chez l'élève, en orientant les prises de mains et en expliquant le cheminement attendu. Il propose des

Rapport de jury

régulations en fonction des réponses hypothétiques de l'élève et explique son rôle et son guidage en tant qu'enseignant. Le projet d'intervention à moyen terme apparaît cohérent pour les futures leçons, en travaillant par exemple sur des profils de voies différents, dans le dévers par exemple ou les placements de profil vont être plus recherchés.

En lutte :

Le candidat utilise des indicateurs précis pour décrire la motricité des élèves : distance d'interaction, forme de corps, équilibre de couple, contrôle. Il s'appuie sur les comportements des combattants liés à l'équilibre, aux appuis, la conservation du contact pour dégager des hypothèses de travail sur la liaison debout sol. Il décrit ce que l'élève maîtrise : aller chercher un contrôle, savoir chuter. Le candidat propose un projet d'intervention à court terme puis à moyen et à long terme en déclinant un travail sur la liaison debout sol de plus en plus complexe : de l'utilisation de l'opportunité à sa création.

En football :

Le candidat décrypte la vidéo en identifiant quelques acquisitions et surtout des manques (ex : en phase offensive, l'écartement est acquis mais pas l'étagement). Il fait un ou des choix en termes d'hypothèses (ex : hypothèses affectives/ motrices / cognitives évoquées et centration sur les 2 premières pour répondre au problème de la vidéo).

Le candidat maîtrise soit les connaissances essentielles du football, soit celles des élèves dans l'activité scolaire mais ont des difficultés à maîtriser les 2 à la fois (ex : sait animer une défense de zone mais incapacité à les traduire simplement pour des élèves de cycle 4)

Les situations d'apprentissage sont en lien avec les hypothèses choisies mais manquent de précision dans les contenus, dans les conduites typiques que vont rencontrer les élèves.

L'action de l'enseignant se résume encore souvent à des « arrêts flash » qui résolvent tous les problèmes. Le lien avec le S4C est souvent fait avec le D1 (motricité), D2 (observateurs) ou avec le D3 (arbitres ou coopération). Le projet à moyen terme est souvent associé à la fin de la séquence et à long terme sur le cycle suivant.

En basket-ball :

Le candidat de niveau 3 énonce des hypothèses explicatives pertinentes au regard du ou des problèmes identifiés.

Il propose une ou des situations cohérentes.

Certains, qui n'ont pas repéré le ou les problèmes, s'adaptent, à la demande du jury, et réussissent à proposer un nouveau projet d'intervention plus pertinent amenant des transformations.

Le candidat utilise un cadre d'analyse qui permet de s'émanciper d'une lecture chronologique de la vidéo. Ex : utilisation d'une grille avec item EJE, temps, habiletés motrices ou quantitatifs qualitatifs ou pb npb att défense, d'autres partent des acquis des élèves au regard de la CA ou des AFC

En badminton :

Le candidat de N3 effectue une lecture « armée » des motricités déployées avec des hypothèses cohérentes mais débouchant sur des SA peu efficaces et/ou difficilement réalisables en situation réelle d'enseignement de l'EPS.

Exemple : élève effectuant des dégagés avec des trajectoires en cloche dans la partie centrale du terrain adverse. Les SA sont cohérentes mais essentiellement de nature analytique et ne prenant pas en compte la notion de déplacement en se centrant uniquement sur la notion de frappe à l'arrêt avec une recherche d'orientation de tamis adaptée.

En danse

L'analyse de la motricité est juste et pertinente au regard de la vidéo. Les causes sont identifiées et mises en relation directe avec des hypothèses explicatives tangibles de natures différentes. Même si la motricité est justement décryptée, les liens entre « ce que je vois » dans la vidéo et, « ce que je vise » dans le projet d'intervention sont parfois à renforcer.

Le projet d'intervention relie les hypothèses explicatives à un dispositif d'apprentissage qui utilise de manière pertinente l'écart entre les compétences attendues du niveau concerné, ou des attendus de fin de cycle, et les problèmes moteurs observés dans la vidéo.

Les situations d'apprentissage proposées aident à la progression de l'élève identifié. Un but, des objectifs, des consignes, et critères de réalisation et de réussite sont présentés. Toutefois, ces éléments structurant les transformations recherchées sont parfois non ciblés sur les axes du projet d'intervention initial.

Exemple, le candidat identifie un regard non placé qui déstructure la motricité globale de l'élève. L'hypothèse retenue est que l'élève observé n'ose pas ou n'a pas relié l'action à une intention. Les transformations portent prioritairement sur le placement du regard, et moins sur l'effet et les incidences que cela apporte sur la motricité de l'élève.

En savate boxe française :

La motricité est correctement décrite, des causes sont proposées mais les apprentissages visés sont souvent inadéquats.

Le candidat propose des hypothèses cohérentes, fait des choix et laisse percevoir une forme d'engagement professionnel.

Il témoigne d'une réflexion sur l'enseignement scolaire de la SBF, se positionne sur l'aspect sécuritaire et fait preuve de connaissances et utilise des indicateurs variés et exploitables.

Dans les situations proposées, l'élève va effectivement apprendre à rester organisé lors de ses attaques mais le problème affectif initialement ciblé ne sera pas résolu pour autant. Le candidat isole un geste technique et ne fait qu'évoluer partiellement la situation du point de vue des incertitudes. Les étapes intermédiaires sont implicites et le candidat attend de l'élève qu'il réussisse ensuite en opposition totale.

Le projet d'intervention offre une ouverture à moyen terme. Le candidat envisage les apprentissages sur la séquence et les met en relation avec la compétence attendue des programmes.

En rugby :

Les propos sont engagés, les différents problèmes identifiés et hiérarchisés. Le candidat émet plusieurs hypothèses avec des ressources différentes pour chacun des problèmes sans pour autant avoir une approche complexe et systémique qui met en lien les effets réciproques des différentes ressources entre elles. Par exemple le cas d'élèves qui ne se redistribuent pas efficacement sur la largeur est justifié par l'unique concentration sur le ballon, l'absence de communication et la méconnaissance de la ligne de défense mais ce candidat n'exploite pas l'ensemble des raisons en les liant entre elles : perte de lucidité pouvant être la cause d'un problème de confiance en soi ou dans les autres, ou énergétique.

6.4.4. NIVEAU 4 : les compétences préprofessionnelles sont maîtrisées dans le contexte du sujet et dans les autres contextes proposés au cours de l'entretien.

A. Descriptif générique du niveau 4 :

La lecture de la motricité est pertinente et se fait grâce à un cadre d'analyse fin et relativement exhaustif de la situation.

Ce cadre est référencé et justifié. Le candidat propose un projet d'intervention articulant le niveau de compétence attendue (ou l'attendu de fin de cycle) et le profil des élèves identifiés : les acquisitions sont clairement posées et les axes de transformations pertinents au regard du ou des problème(s) identifié(s). Le candidat est réfléchi et propose des échanges nourris et argumentés avec le jury. Il manifeste de la conviction dans ses propos, prend position, fait preuve de bon sens voire propose des perspectives innovantes.

Il envisage la situation dans toute sa dimension : motrice, méthodologique et sociale. Sa démarche est constitutive du Socle Commun.

Le projet d'intervention s'inscrit dans une temporalité à moyen terme (séquence-cycle), se projette dans du long terme (cycle-année-association sportive), voire un cursus (les dispositifs artistiques, section, classe spécifique). Des partenariats peuvent être évoqués, ainsi que le travail en interdisciplinarité.

Le candidat qui établit un fil rouge explicitation entre le problème identifié grâce à l'analyse vidéo et la situation qui apparaît comme une véritable solution pour dépasser l'obstacle prioritaire.

Le candidat réussit à hiérarchiser ses propositions. Son analyse se réfère à des connaissances solides, maîtrisées et articulées de l'APSA. Au cours de l'exposé et de l'entretien, le candidat nous fait la preuve d'une appropriation personnelle des notions fondamentales. Le projet d'intervention décrit est adapté à la

situation et permet à l'élève, ou au groupe observé de progresser. La culture de l'activité de spécialité devient un réel atout. Elle est « constitutive » de sa démarche d'enseignement. Ce candidat montre qu'il sera possible de rendre l'élève acteur et auteur de ses apprentissages.

Par le traitement didactique proposé, on voit l'élève se transformer et on comprend comment il apprend. Au cours des situations d'apprentissage, les élèves développent différentes ressources et les réinvestissent dans des situations différenciées.

C'est une véritable démarche de construction de nouvelles acquisitions dans laquelle l'élève est acteur. Une approche par compétence est mise en place, les élèves agissent mais aussi réfléchissent et interagissent (projet de jeu, de performance, de prestation physique, mise en place de rôles sociaux).

B. Illustrations dans différentes APSA :

En natation :

Le candidat propose une description précise de la motricité du nageur : il ne s'arrête pas au cadre ERPI mais va plus loin en identifiant des éléments posturaux révélateurs du niveau du nageur : longueur du trajet (entrée et sortie de main), orientation du trajet (quelle hauteur du coude dans l'eau), qualité des ciseaux (écartement des genoux, flexion des chevilles). Le descriptif ne se limite pas aux manques mais s'appuie aussi sur les acquisitions. Le candidat relie de façon claire les causes aux conséquences observées : le manque de vitesse identifié provient d'une inefficacité des mouvements de jambes en brasse : l'écartement trop prononcé des genoux couplé à une absence de verrouillage des chevilles en flexion sur la poussée empêche une création et un maintien de la vitesse.

Il formule des hypothèses explicatives logiques et hiérarchisées : le candidat identifie une hypothèse avant tout affective en caractérisant la logique sécuritaire de la brasse de l'élève ; cette hypothèse affective est en lien avec un besoin d'ancrage visuel permanent (hypothèse informationnelle).

A partir de ce système d'analyse, le candidat propose une situation d'apprentissage efficace voire évolutive en lien direct avec le problème identifié : du ciseau de jambes sur le dos puis sur le ventre, à une coordination respiration/travail de jambes puis un travail de bras pour obtenir une brasse dynamique avec un ancrage visuel sous l'eau et non plus à la surface.

Le candidat définit clairement la SA en terme d'objectif (pour l'enseignant, effet recherché), de but (pour l'élève) , consignes, dispositif matériel, critères de réussite et réalisation) ainsi que les variables de remédiation (simplification et/ou complexification) : si l'élève ne réussit pas la construction du ciseau de jambes sur le dos alors je le place contre le mur en position verticale pour lui faire ressentir la poussée des jambes avec une flexion des pieds dynamiques (sortie des épaules de l'eau sur la poussée jambes)

Le candidat a identifié des indicateurs de transformation dans la SA : si l'élève réussit à faire 2 cycles de jambes de moins sur la longueur alors...

Le lien au socle est fonctionnel : la construction d'une brasse dynamique et performante va dans le sens d'un enrichissement de la motricité (domaine 1) ; est capable de donner les 4 niveaux de maîtrise du

Rapport de jury

socle au travers d'un indicateur cible comme la coordination de la brasse : niveau fragile (brasse dissymétrique et non coordonnée avec les bras surtout propulseurs ; brasse qui est peu propulsive), niveau partiel (brasse symétrique mais propulsion type «cavalement» : jambes et bras propulseurs au même moment avec résistance forte sur le retour) ; niveau satisfaisant : brasse coordonnée et glissée ; niveau dépassé : brasse rythmée (temps fort et temps faible dans les actions motrices)

En course d'orientation :

L'analyse systémique met en lien tous les éléments du sujet. Le candidat analyse le comportement de l'élève en combinant toutes les informations mis à sa disposition (profil élève, trace, environnement, graph, contexte institutionnel et pédagogique) afin d'en obtenir une description fine.

Il formule plusieurs hypothèses argumentées qui font suite à des observations précises et fait le choix de traiter la plus pertinente ou de les traiter de façon combinatoire. Les connaissances en CO sont pointues et fonctionnelles, elles permettent d'expliquer les problèmes grâce au vocabulaire spécifique de la CO et le candidat sait comment aborder ces connaissances avec les élèves. On identifie de façon concrète l'élève évoluant dans la situation.

Les variables de difficulté sont mises à la disposition de l'élève et le candidat propose un outil de repérage pour ceux-ci.

Le traçage est maîtrisé. Le rapport au socle est évident et construit et vient colorer une compétence attendue. Le projet d'intervention est conçu comme un contexte d'apprentissage évolutif sur le moyen et le long terme. Une situation « mère » et des situations type connexes par exemple dans un circuit de plusieurs postes en milieu boisé fonctionnant en parallèle avec une situation carré magique pour apprendre le POP

En danse :

Le candidat analyse la motricité avec précision, à partir d'un cadre d'analyse défini et pertinent. Il s'appuie spontanément sur la vidéo et choisit des temps saillants. Les hypothèses sont cohérentes et hiérarchisées. Le candidat fait des choix cohérents à partir desquels il définit le projet d'intervention à court terme, et envisage une évolution à moyen terme. Le projet est pertinent au regard des transformations visées. Les situations d'apprentissage sont cohérentes et le candidat maîtrise des variables didactiques permettant de les simplifier et/ou complexifier. Il propose des consignes précises, des critères de réalisation et de réussite pertinents. Des régulations et des feed-back sont émis. Par exemple, pour une élève de lycée professionnel dont la motricité est « linéaire et monotone », le candidat propose des situations d'apprentissage qui vont permettre à l'élève de nuancer sa danse sur le plan de l'amplitude et du temps, et répondre à la compétence attendue du niveau.

En badminton :

Le candidat se sert souvent de l'analyse vidéo pour inférer des relations de causalité. Les



Rapport de jury

comportements sont interprétés et permettent de proposer des situations d'apprentissage efficaces, ciblées et évolutives. Les acquisitions visées s'envisagent dans une perspective temporelle à moyen et long terme. Par exemple pour un élève qui n'arrive pas à conclure en situation favorable de marque dans un contexte de compétence attendue de niveau 3, le candidat propose des situations d'apprentissages qui visent, de façon concomitante, à faire acquérir un bagage technique plus étoffé (smash plus piqué, contre amorti, kill) et une lecture du jeu permettant de décoder les instants pour les déclencher. Le candidat priorise ses choix et établit une progressivité dans les apprentissages

En Handball

Candidat qui utilise un cadre d'analyse référencé, au service d'une argumentation fine et détaillée de la motricité des élèves, dans lequel il sélectionne les indicateurs les plus pertinents pour expliquer les comportements observés des joueurs et du jeu produit collectivement. Cette identification est pertinente d'un problème fondamental à l'issue d'une hiérarchisation des hypothèses explicatives. Le candidat est en mesure d'identifier une hétérogénéité entre les joueurs de la même équipe quand elle est présente.

Dans une phase de jeu de montée de balle (Cycle 4), le candidat explique les difficultés à battre le rideau défensif au regard de l'espace occupé par les partenaires du porteur de balle (appui, relais, distance de passe...). Il prend en compte le timing utilisé par les partenaires du porteur de balle pour se démarquer, ainsi que la prise d'information et de décision du porteur de balle et de l'ensemble des joueurs présents sur la vidéo. Les hypothèses explicatives sont justifiées, les causes sont reliées aux conséquences.

Le candidat part des acquis des élèves et des problèmes identifiés pour proposer un projet d'intervention à court terme qui visera des transformations efficaces. Dans une phase de jeu de montée de balle (Cycle 4), le candidat propose des situations faisant progresser des élèves sur le rôle du gardien de but, le changement de statut, l'écartement et l'étagement des partenaires du porteur de balle. Il utilise dans la régulation, des leviers utiles à l'efficacité des partenaires du porteur de balle (changement de rythme, timing de course, induction, course, orientation, disponibilité...) et les conditions d'une prise d'information exhaustive du porteur de balle et de ses partenaires (balle, cible, adversaire...).

Les situations sont complexes, évolutives, réversibles où le rôle de l'enseignant est visible et déterminant. Perspectives à moyen et long terme adaptées à l'évolution prévisible des conduites des élèves-handballeurs présents sur la vidéo.

En judo :

D'après un sujet de 5ème, cycle 4, l'élève en situation de randori debout multiplie des attaques à droite et à gauche et projette sur une attaque arrière en lâchant les contrôles.

Les explications sont articulées avec l'ensemble des éléments de la motricité observée, dans un premier temps.

L'élève possède une mobilité certes relativement primaire mais indépendante du couple de combattants

et lui permettant de jouer sur des alternatives droite/gauche : déplacement latéraux, passage de droitier en gaucher.

Explications : Le candidat, au regard de l'analyse vidéo repère des saisies favorables au début de l'action et une prise d'initiative opportune. Il remarque cependant que l'élève lâche les contrôles lors du Gake. Après examen des ressources sollicitées par ce dernier, il met en évidence des saisies insuffisantes, mal positionnées et un contrôle mal orienté. Après avoir relié les différents éléments techniques et tactiques le candidat émet des hypothèses renvoyant à des facteurs biomécaniques et bio-informationnels : mise en jeu du poids de corps d'une part et perturbation de son équilibre de terrien par une bascule vers l'avant d'autre part. Et cherche à valider ou invalider ses hypothèses. L'élève, dans cette phase de gake, veille davantage à conserver son propre équilibre qu'à aboutir son action.

Le candidat relève aussi le caractère sécuritaire du problème : chute côté revers pour un Uke supposé débutant : bras tendu, défense exagérée, prise distale...

Les conclusions du candidat sont resituées dans l'interaction de couple, au regard du rapport de force et du degré d'acquisition des AFC.

Le projet d'intervention : Le dispositif d'étude proposé par le candidat précise une situation de départ claire, où les rôles des deux protagonistes, observateur et arbitre sont strictement déterminés.

Uke et Tori sont placés d'emblée dans une configuration leur permettant de se confronter au problème (forme kakari geiko avec thèmes évolutifs...) en tenant compte des acquisitions des élèves (connaissances et maîtrise des formes d'entrée en avant et en reculant) et de l'analyse vidéo exhaustive produite : la saisie de départ en kumi kata fondamental (évolutif au cours de la situation) est très rapprochée et les consignes données à Uke lui permettent de comprendre ce qui est attendu de lui dans son attitude et sa posture (reste droit et un kumikata ouvert, ne peut qu'esquiver les attaques en surpassant). Les déplacements proposés sont conformes au niveau de cycle 4, multi directionnels, en pas chassés.

L'aire de combat en cercle permet à Tori de renforcer le caractère prometteur de la motricité spontanée qu'il a donné à voir dans la vidéo (sur toute la surface avec 4 couples de judokas simultanément). L'élève pourra ainsi, dans le dispositif choisi et argumenté par le candidat, évoluer autour de Uke.

L'interaction fonctionnelle proposée entre Uke, Tori et l'observateur permet au candidat de contextualiser sa proposition dans une démarche d'EPS en lien avec l'acquisition domaine 1 et 2 du socle commun. La relation entre les dimensions motrices et méthodologiques est « critériée » et explicite.

6.4.5. Socle commun de connaissances, de compétences et de culture ; projet d'intervention.

Ces deux éléments ont fait partie d'un rappel explicite dans le précédent rapport et lors de la rencontre avec les formateurs en septembre 2017. Nous ne faisons ici que rappeler ce qui nous paraît essentiel dans le cadre de cette épreuve.

A. Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

En fonction des candidats, les connaissances liées au socle commun sont : soit évoquées, soit plaquées soit structurantes pour la formation des élèves. Sa maîtrise et son usage à bon escient dans l'exposé puis l'entretien montrent un degré de réflexion chez les candidats ; ce qui valorise leurs réponses et leurs postures de futurs enseignants avertis. En revanche, les compétences méthodologiques et sociales (CMS) en lycée ne sont plus mises en avant.

Le jury peut identifier et décrire quatre niveaux de réponse.

- N1 : Les réponses et réflexions des candidats ne contiennent aucun lien au socle commun, aussi bien dans l'exposé que dans l'entretien
- N2 : Les réponses et réflexions des candidats restent théoriques, stéréotypées et génériques, soit dans l'exposé et/ou dans l'entretien
- N3 : Les réponses et réflexions des candidats révèlent des liens opérationnels avec le projet d'intervention et les situations d'apprentissage tout au long de l'épreuve
- N4 : Les réponses et réflexions des candidats démontrent une articulation structurante et contextualisée : Enrichissement mutuel entre le projet d'intervention et l'acquisition des domaines du socle.

B. Le Projet d'intervention :

Le projet d'intervention à court terme, à l'échelle de la leçon, est très souvent présenté. En revanche, la pertinence des contenus d'apprentissage varie en fonction des éléments du contexte à observer.

Projet d'intervention à court terme décontextualisé

- Projet d'intervention à court terme mal contextualisé
- Projet d'intervention à court terme mal contextualisé puis re-contextualisé avec l'aide du jury
- Projet d'intervention à court terme contextualisé
- Projet d'intervention à court terme contextualisé puis projeté dans le moyen et long terme

Le projet d'intervention à moyen terme à l'échelle de la séquence d'enseignement/apprentissage, se traduit généralement par des pistes ou thèmes d'apprentissage ultérieurs, en lien avec le problème identifié chez l'élève dans l'APSA-support (vidéo). Ces perspectives ne sont souvent qu'évoquées et manquent de pertinence.

Le projet d'intervention à long terme, à l'échelle du cycle ou du parcours de formation, est rarement proposé par les candidats lors de l'exposé.

Néanmoins, les meilleurs candidats parviennent à donner une image réaliste et faisable de leur projet

d'intervention dans une temporalité « plus et moins » longue allant de la situation d'apprentissage à la leçon vers le cycle d'enseignement, et au-delà. Le projet d'intervention est envisagé sur un curriculum de formation sur trois logiques :

- à vivre : quand l'élève observé se situe en début de scolarité
- vécu et à vivre : quand l'élève observé se situe en cours de scolarité
- vécu : quand l'élève observé se situe en fin de cursus scolaire

6.5. Exemples de question

Les questions posées par le jury au cours de l'ensemble de l'entretien sont nombreuses et variées. Elles dépendent du sujet, du moment de l'interrogation, de la qualité des propositions ou des réponses du candidat. Le jury accompagne le candidat dans son oral pour qu'il puisse donner le meilleur de lui-même. Certaines sont globalement communes à l'ensemble des APSA ou des CP, d'autres sont spécifiques aux APSA. Les nombreux exemples, proposés dans les rapports précédents restent intéressants à consulter. Nous en proposons à nouveau dans ce rapport afin d'aider les candidats à se préparer au mieux.

A. A propos de l'identification des comportements observés dans la vidéo :

Questions communes à l'ensemble des APSA :

Que sait faire votre élève ?

Quel est le profil de cet élève ? (Conduites typiques, ressources prioritairement sollicitées...)

A partir de quels indicateurs avez-vous analysé la motricité de(s) élève(s) de la vidéo ?

Pourriez-vous hiérarchiser les problèmes identifiés sur la vidéo ?

Pouvez-vous le situer dans le cycle ?

Athlétisme :

Montrez-nous sur la vidéo en quoi la reprise d'appui après la haie est inefficace ? Sur quels indicateurs vous appuyez-vous ?

En vous servant de la vidéo, montrez-nous en quoi le cloche pied de cet élève est inefficace ?

Natation :

Donnez-nous les indicateurs quantitatifs (A, F, IN, temps, distance...)

Comment les avez-vous calculés ?

Au regard de la motricité de cet élève, pourriez-vous nous définir les éléments spécifiques à la natation (Type de coordination, synchronisation, fréquence respiratoire) ?

Canoë Kayak :

Comment analysez-vous la vidéo à partir du triptyque : Propulsion/Équilibration/Direction ?

Rapport de jury

Course d'orientation :

Quelles informations révèlent la ligne dessinée par la trace sur la carte ?

Escalade :

Comment l'élève s'équilibre-t-il dans les phases statiques ?

Comment s'organise l'élève pour se déplacer ? Est-ce judicieux ? Comment aurait-il pu faire pour gagner en efficacité ?

Course d'orientation :

Quelles informations révèle la ligne dessinée par la trace sur la carte ?

Danse :

Vous dites que votre élève a une motricité monobloc avec certaines raideurs dans les membres : à quels moments de la vidéo identifiez-vous ces indicateurs et quels sont vos analyses en termes de causes et de conséquences ?

Au regard de l'attendu de fin de cycle 4 et du socle commun, où se situe votre élève et quelles sont les acquisitions antérieures que vous pouvez identifier ?

Judo :

Pouvez-vous caractériser les « déplacements » du judoka observé ?

Dans quelle mesure les actions adverses influencent-elles les comportements du judoka observé ?

Badminton :

L'analyse du rapport de force organise-t-elle votre observation ?

Quels sont les observables qui vous permettent de qualifier l'évolution du rapport de force au cours de l'échange ?

Tennis de table :

Pouvez-vous définir la notion de prise d'initiative ?

Handball :

Vous avez identifié ce constat (choix tactique d'un joueur) sur la vidéo (à x secondes), pourriez-vous en hiérarchiser les hypothèses explicatives (les causes) ?

Football :

A quelle phase de jeu correspond la vidéo ? (Phase de conservation, progression, déséquilibre, finition, transition...)

Rapport de jury

Quelle(s) va ou vont être votre (vos) hypothèse(s) prioritaire(s) pour expliquer le problème rencontré par vos élèves en zone de finition ?

Rugby :

Situez-vous dans la vidéo un geste dangereux ou non réglementaire ?

Volley-ball :

Vous avez remarqué que le passeur en poste 2 effectue sa passe en manchette, quelles en sont les causes ?

Vous rattachez l'orientation du passeur dos au filet à des causes informationnelles et motrices. Pouvez-vous hiérarchiser ces hypothèses ?

B. A propos du projet de formation professionnelle à court, moyen et long terme :

Questions communes à l'ensemble des APSA :

Au regard de la motricité observée sur la vidéo, en quoi cette SA est-elle réalisable ?

En quoi la situation d'apprentissage que vous avez proposée va-t-elle permettre à votre élève de se transformer ?

Quand l'élève sait-il qu'il a réussi ? (Critères de réussite, réalisation) ?

Pourquoi proposez-vous cet aménagement matériel dans votre situation ?

Qu'est-ce que votre élève a appris en SA1 lui permettant de passer à SA2 ?

Quelles variables pouvez-vous envisager si l'élève est en difficulté ?

Athlétisme

Pouvez-vous revenir sur l'aménagement matériel de la situation proposée (espace entre les lattes,) ?

Canoë-kayak :

Quels contenus prioritaires ciblez-vous pour cette traversée de courant ?

Quels indices de réussite en eau plate avant d'envisager cette situation en eau vive ?

Course d'orientation :

Pouvez-vous justifier votre traçage du parcours pour cet élève ?

Escalade :

Contraintes apportées, configuration de prises proposée, critères de réalisation, supports ou profils choisis ?

Rapport de jury

Course d'orientation :

Pourriez-vous justifier votre traçage du parcours pour cet élève ?

Danse :

Vous nous proposez, pour cet élève, un projet d'intervention ciblé sur une transformation corporelle passant d'un aspect mécanique à un propos porteur de sens : en quoi cela se traduit-il dans votre situation d'apprentissage ?

Votre dispositif d'apprentissage se décompose en 3 temps « recherche-déplacement-mise en scène » : en quoi cela répond-il à votre projet d'intervention ?

Votre élève, dans votre proposition, doit explorer un univers en se basant sur 3 verbes d'action : quels sont les acquisitions visées au regard de votre projet d'intervention ?

Badminton :

Quel bagage technique faut-il posséder pour faire basculer le rapport de force en sa faveur ?

Tennis de table :

Votre situation est-elle technique ou tactique ?

Savate Boxe Française :

Votre situation est-elle un assaut libre ou un assaut à thème ? Qu'est-ce qu'un assaut à thème ?

Football :

Quels contenus prioritaires pour votre PB en zone de finition ?

Quel lien faites-vous entre votre situation N°1 décontextualisée de tir en position favorable de marque et la 2ème qui propose du jeu et un retour à la situation de référence ? Sont-elles interchangeables ?

Rugby :

Quelles consignes donnez-vous aux défenseurs pour permettre aux attaquants de prendre des informations sur le placement des coéquipiers ?

Y'a-t-il dans votre situation un aménagement possible qui permettrait aux défenseurs de s'organiser plus facilement dans la montée défensive ?

Volley-ball :

Au regard de votre situation, si le ballon arrive à cet endroit du terrain, quels comportements vous attendez-vous à voir ? Comment intervenez-vous ?

6.4. CONSEILS DE PREPARATION

Aux conseils énoncés l'année dernière, nous pouvons ajouter ceux-ci :

- Pour soutenir une argumentation convaincante, les candidats doivent se centrer sur l'analyse réelle des compétences manifestées par l'élève ou le groupe d'élèves en situation. Dans cette perspective, il apparaît pertinent de présenter les actions des élèves (ce qu'ils savent déjà faire, ce qu'ils font) en termes d'acquis et de pré requis et non de manque qui enferme les candidats dans une conception souvent formelle voire techniciste de l'enseignement.
- L'analyse de la motricité doit être au service du projet d'intervention et des situations d'apprentissage
- La mise en œuvre de situations typiques corrélées à un niveau de compétence attendue ou attendus de fin de cycle des programmes se présente souvent comme un exercice artificiel, éloigné des besoins véritables des élèves en termes d'acquisitions. La préparation à cette épreuve devrait ainsi s'attacher à réaliser des liens entre :
 - La lecture de la motricité (identification des observables)
 - Les hypothèses explicatives hiérarchisées de ces conduites
 - La formulation d'un objectif ou d'une compétence accessible et "sociée" (pour le collège)
 - Les contenus d'enseignement adaptés et signifiants
 - La proposition de situations d'apprentissage susceptibles d'opérer les transformations visées.
 - Le projet d'intervention détaillé à moyen terme (séquence) et long terme (cycle)

Cette recherche de cohérence n'est réalisable que si le candidat dispose de connaissances technologiques et didactiques solides, par exemple à propos des variables qui permettent de faire des propositions de simplification ou de complexification en lien avec des conduites typiques envisagées.

Enfin, la notion de temporalité impose aux candidats de connaître les étapes de progression dans le parcours de formation de l'élève dans l'APSA.

6.5. CONCLUSION

Le jury constate que les candidats qui attestent de compétences préprofessionnelles révélées par cette épreuve utilisent la tablette comme un véritable outil de communication avec le jury. Ils illustrent ainsi, de façon explicite, leurs propositions au regard des éléments prélevés sur la vidéo et dépassent la description formelle pour proposer une analyse argumentée de la motricité des élèves. Ce point témoigne d'un véritable effort de préparation qu'il convient de maintenir. Le jury est toujours très attaché à la qualité de cette compétence préprofessionnelle.

Rapport de jury

Toutefois, le "projet d'intervention professionnelle" est apprécié de manière plus mitigée, soit par effet de contraste avec ce qui précède, soit par manque de préparation. En effet, ce projet encore trop souvent perçu dans son unique court terme doit faire l'objet d'une attention particulière à plus long terme.

Par ailleurs, si les « nouveaux » programmes de la scolarité obligatoire ont visiblement fait l'objet d'un travail d'appropriation sérieux, la prise en compte du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture reste trop souvent formelle et c'est là aussi un thème de travail important.

Enfin, cet oral de spécialité est exigeant, les futurs candidats doivent se projeter dans cette épreuve en intégrant sa durée au regard de sa spécificité. Le candidat est en effet placé face à deux jurés experts de l'APSA qui sont certes, bienveillants dans le déroulement de l'oral, mais exigeants quant à la qualité des propositions effectuées et aux réponses apportées.

7. DEUXIEME EPREUVE D'ADMISSION : LES PRESTATIONS PHYSIQUES

7.1 REMARQUES GENERALES

L'épreuve, vise à vérifier, d'une part, que le candidat est capable d'envisager son exercice professionnel dans différents contextes et registres d'intervention, et d'autre part, qu'il dispose des compétences motrices requises pour exercer le métier de professeur d'EPS.

En effet, l'enjeu des prestations physiques est de permettre aux candidats polyvalents et spécialistes de révéler des compétences pré professionnelles en acte par la démonstration d'une motricité élaborée dans des contextes d'épreuves variés et complémentaires. L'évolution des prestations physiques s'inscrit dans cette recherche de contextes d'épreuves mobilisant chez les candidats des connaissances, des capacités et des attitudes en référence aux attendus des programmes scolaires en EPS.

Par conséquent, il est attendu des candidats une parfaite maîtrise des connaissances (réglementaires, techniques, tactiques...) liées aux APSA pour être capable de révéler des capacités motrices optimisées au regard de leurs propres ressources tout en témoignant d'attitudes exigées par le métier de professeur d'EPS.

Les candidats doivent envisager une planification d'entraînement rigoureuse afin d'être préparé à réaliser des prestations physiques dans des contextes d'épreuves singuliers et ancrés dans les pratiques scolaires et à performer.

A des fins d'évaluation, les pratiques physiques proposent des contextes révélateurs progressifs permettant aux candidats de révéler leur plus haut niveau de performance tout en favorisant l'expression d'une motricité complexe relative aux différents niveaux d'apprentissage en EPS.

Cette partie d'épreuve se compose d'une succession de trois prestations physiques inscrites dans le programme du concours. Lors de son inscription, le candidat fait le choix de quatre APSA relevant de quatre champs d'apprentissage ou compétences propres différentes. Il en positionne une comme activité de spécialité. Deux, parmi les trois restantes sont tirées au sort pour finaliser l'ensemble certificatif du concours. Les APSA tirées au sort pour la polyvalence sont notifiées au candidat ou à la candidate sur sa feuille de route au moment de leur accueil par la présidence du jury. Seules sont prises en compte, dans la note finale, la note de la prestation physique de « spécialité » et la moyenne des deux notes obtenues dans les APSA dites de « polyvalence ». La proposition de note finale des prestations physiques correspond à la moyenne établie entre la note de prestation physique de spécialité et la moyenne des deux polyvalences.

Ces trois prestations sont réalisées sur trois des quatre après-midis possibles. Il s'agit d'un enchaînement d'efforts qui mobilise des ressources différentes et une adaptation rapide des candidats à des contextes

Rapport de jury

d'épreuves variés. Elles demandent une préparation particulière et régulière car il s'agit bien d'un enchaînement en situation de stress mental et de fatigue physique.

Les modalités du déroulement des épreuves sont précisées dans le complément d'information des programmes publié au début de la période d'inscription des candidats. Les barèmes et les outils d'évaluation ont été élaborés pendant cette session en fonction des nécessités de fonctionnement, de classement et de réponse à l'évaluation des compétences attendues dans la maquette générique des concours renouvelés. Ils mettent en évidence une réponse motrice élaborée à partir d'un protocole d'épreuve qui cherche à identifier des savoirs et des savoirs faire, réinvestissables en EPS tout en témoignant de son plus haut niveau de performance dans chaque APSA, choisie ou tirée au sort. Les protocoles d'épreuves sont adaptés pour garantir un traitement équitable des candidats.

Les contextes d'évaluation sont élaborés pour être des bains révélateurs de culture, de connaissances, de maîtrise et de compétences.

La **moyenne** générale dans les prestations physiques est de **10.59**. Cette moyenne est en hausse de plus d'un demi-point comparé à la moyenne générale de l'an dernier. Nous relevons une bien meilleure préparation des candidats et en particulier dans les pratiques physiques de polyvalence qui révèlent des niveaux de prestation motrice d'un meilleur niveau.

Il est à noter également que le nombre de candidats blessés a diminué en comparaison avec la session de 2017, ce qui témoigne d'une meilleure préparation physique facilitée par la proclamation des résultats d'admission plus tôt que l'an dernier.

Nous notons également une augmentation de la moyenne dans l'activité course d'orientation, en particulier chez les candidats polyvalents très nombreux dans cette épreuve, il en est de même en athlétisme qui rassemble beaucoup de candidats polyvalents témoignant de compétences motrices très intéressantes. Ces résultats révèlent qu'une bonne préparation à travers un parcours de formation mixte (universitaire et fédéral pour certains) dans des épreuves professionnelles articulées aux enjeux des programmes scolaires permet de réussir en faisant la démonstration (preuve) de compétences pré professionnelles en acte.

A l'inverse, les notes obtenues par de très nombreux candidats qui ont fait le choix de l'activité football en épreuve de spécialité révèlent des niveaux de prestations physiques pas toujours à la hauteur des attendus de l'épreuve.

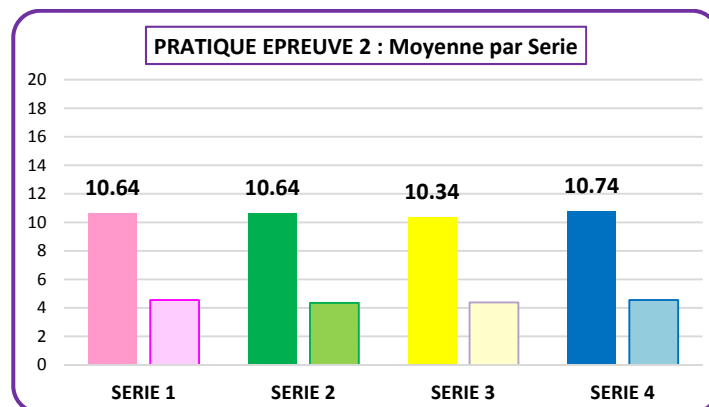
De manière générale les épreuves permettent à tous les candidats de réussir. Ils sont répartis sur toute l'échelle de note avec cette année des notes qui progressent sur les prestations de polyvalence. Le bandeau d'évaluation discrimine parfaitement les candidats et fait ressortir de manière claire, les stratégies d'évitement. Il sert donc bien l'expression du parcours de professionnalisation progressif adapté aux étudiants issus de la première année de master.

Dans le but de réussir, il est important que les candidats se préparent à un effort soutenu sur plusieurs jours qui mobilise et sollicite des ressources différentes. Au-delà de la préparation technique et physique, il s'agit bien d'être en capacité d'enchaîner des efforts dans un bon état de lucidité pour faire des choix éclairés par une fraîcheur mentale. La récupération, l'hydratation, l'alimentation et l'enchaînement d'efforts sur quatre demi-journées l'après-midi sont donc autant d'éléments qui doivent intégrer la préparation de cet ensemble d'épreuves. La performance isolée dans chaque APSA n'est pas toujours corrélée quand il s'agit d'enchaîner trois prestations sur quatre jours. Des imprévus météorologiques peuvent venir perturber le déroulement. Cela invite les candidats à se préparer dans différentes conditions.

7.2. LES RÉSULTATS :

Les moyennes générales sur les quatre séries du concours sont homogènes.

7.2.1. Moyennes par série

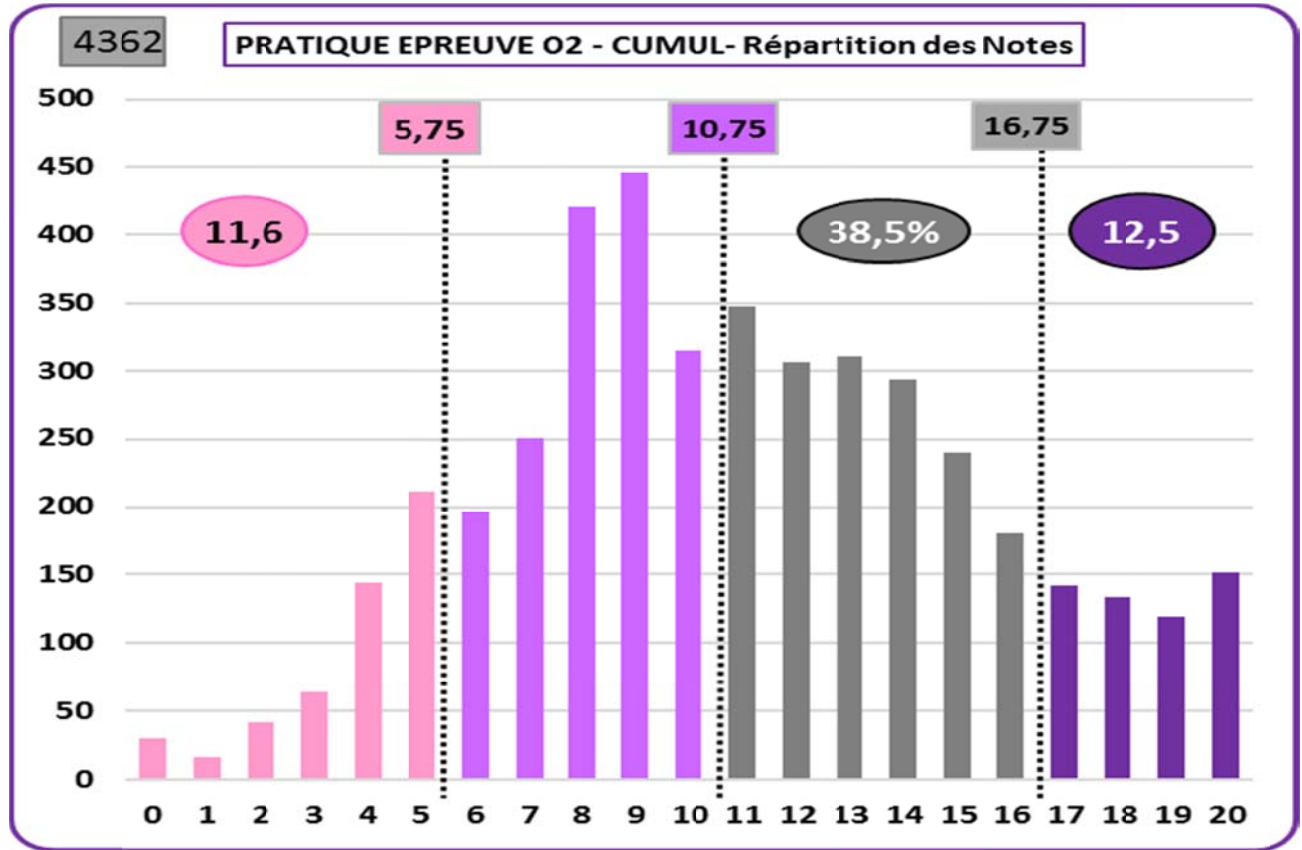


7.2.2. Répartition des candidats dans le bandeau

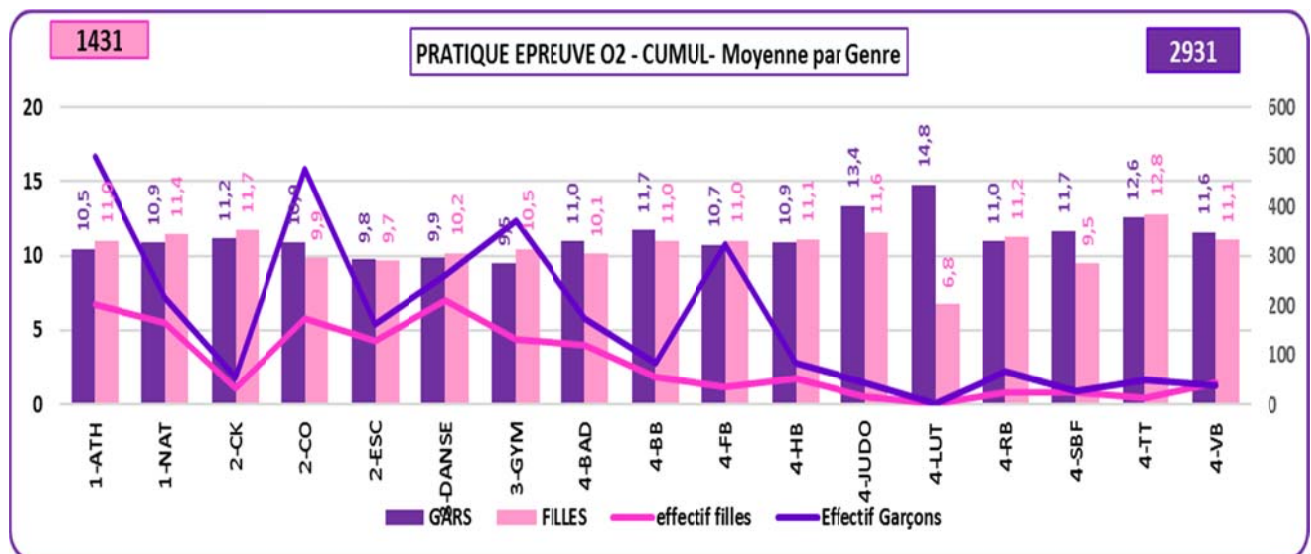
L'écart type (4.46) traduit une très bonne dispersion des notes sur les quatre niveaux du bandeau d'évaluation. Le travail d'harmonisation des procédures d'évaluation entre les 17 APSA (communauté de bandeau) assure une équité de traitement dans l'évaluation de l'ensemble des candidats.

En comparaison avec la répartition des notes de la session du CAPEPS 2017, Il est à noter un net recul du nombre de candidats situés dans le 1^{er} niveau du bandeau (11.6% contre 16.2 % en 2017) au profit d'une augmentation du pourcentage de candidats qui se situent aux niveaux 3 (38.5 % contre 35.5 % en 2017) et 4 (12.5% contre 11.2 % en 2017), traduisant une progression des niveaux de prestations physiques qui répondent de mieux en mieux aux exigences professionnelles du concours.

Nous notons une proportion importante des candidats qui se situent entre 8 et 13 de moyenne.



7.2.3. Ecart garçon - fille par APSA, toutes notes confondues (options/poly)



Rapport de jury

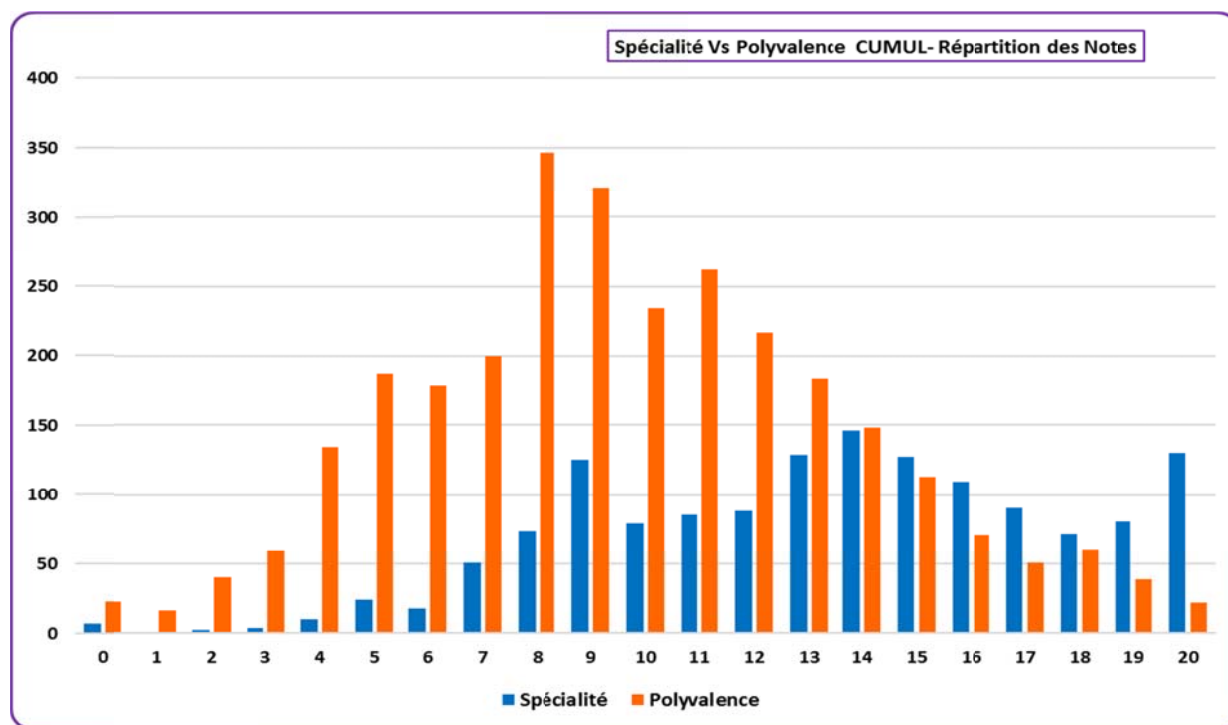
MOYENNES	SPECIALITE	POLYVALENCE	TOUTES
FILLES	13.82	8.97	10,58
GARCONS	12.76	9.50	10.59
TOUS	13.11	9.33	10.59

Le travail de réflexion et d'harmonisation sur la question de l'évaluation des filles et des garçons dans les prestations physiques de l'oral 2 se traduit par un différentiel quasi nul entre la moyenne générale des filles et des garçons.

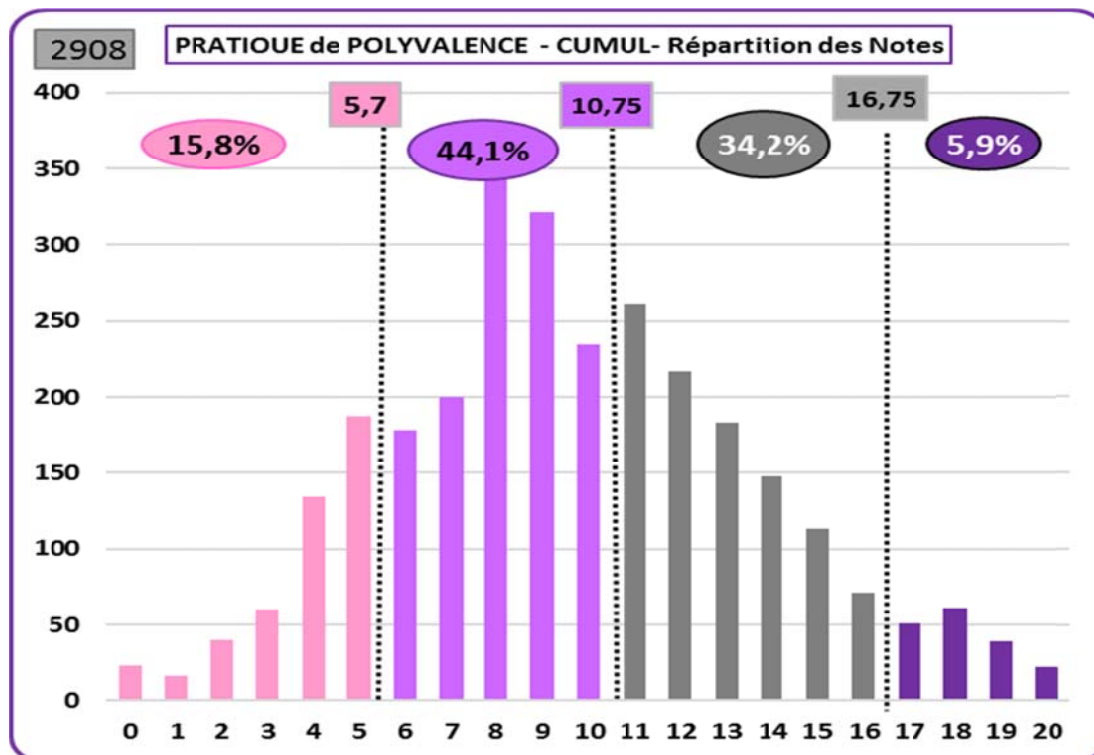
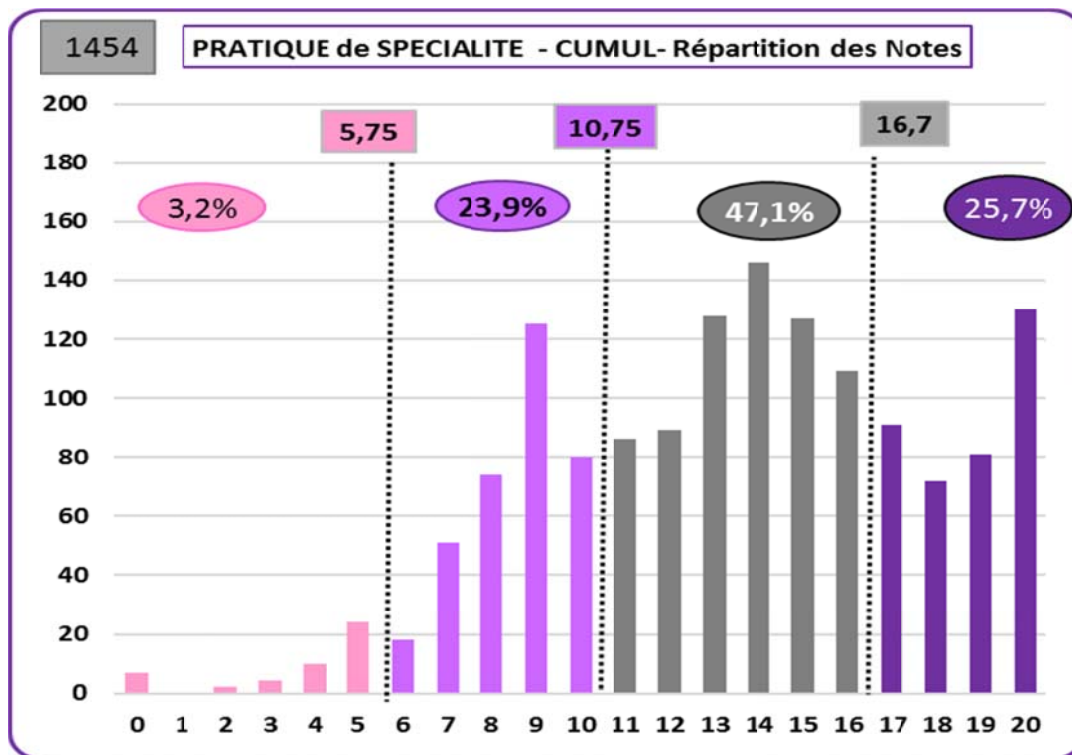
Toutefois, certaines APSA révèlent un différentiel égal ou supérieur à 1 point entre les moyennes des filles et des garçons sur un effectif de candidats significatif.

Par ailleurs, il est à noter que la moyenne des filles dans l'épreuve de spécialité est plus performante que celle des garçons (+ 1.06), c'est l'inverse qui se produit dans les épreuves de polyvalence (+ 0.53 au profit des garçons).

7.2.4. Analyse Pratique de Spécialité et de Polyvalence



Rapport de jury



La proportion de notes de polyvalence est plus importante jusque 13 et à partir de 15, le rapport s'inverse.

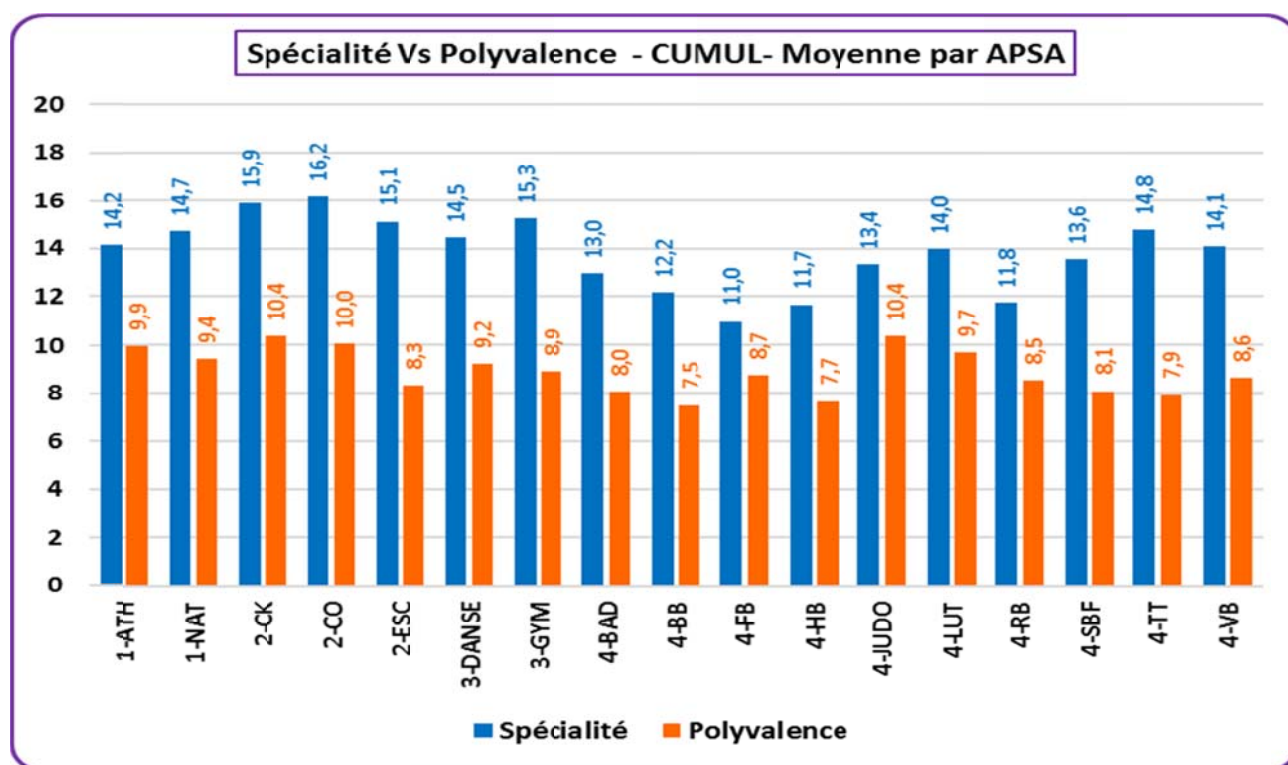
Rapport de jury

Les pratiques de polyvalence sont en nette progression. La moyenne se situe à 9.33 contre 8.46 en 2017 et un net recul de l'irrecevable (15.8 % au niveau 1 du bandeau contre 22.9 % en 2017) au profit d'une proportion plus importante de candidats polyvalents se situant aux niveaux 3 et 4 du bandeau d'évaluation.

Il est à noter que 47.8% des notes de polyvalence se situent entre 8 et 12 et 5.9% entre 17 et 20.

Ces résultats confirment la tendance constatée d'une meilleure préparation dans les pratiques de polyvalence qui s'est traduite par des niveaux de réponse motrice adaptée et performante au regard des exigences d'évaluation dans des contextes d'épreuve singuliers.

Les notes de spécialité se concentrent majoritairement au niveau 3 (47.6 %) du bandeau d'évaluation, 25.7 % performant (notes entre 17 et 20) alors qu'une minorité (3.2 %) se situent à un niveau insuffisant

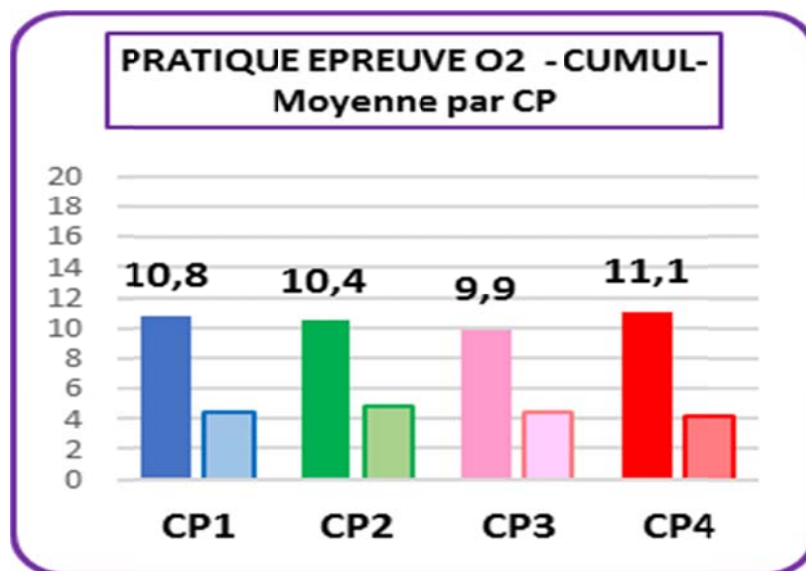


Trois APSA présentent une moyenne de polyvalence inférieure à 8.

Le canoë-kayak et la course d'orientation présentent les meilleures moyennes dans les épreuves de spécialité alors que l'activité football est celle qui obtient la moyenne de spécialité la plus faible sur un nombre de candidats importants (321).

L'athlétisme et la course d'orientation présentent les meilleures moyennes en épreuve de polyvalence (9.9 et 10) au regard du nombre important de candidats.

7.2.5. Analyse des moyennes par compétences propres ou champs d'apprentissage et par APSA

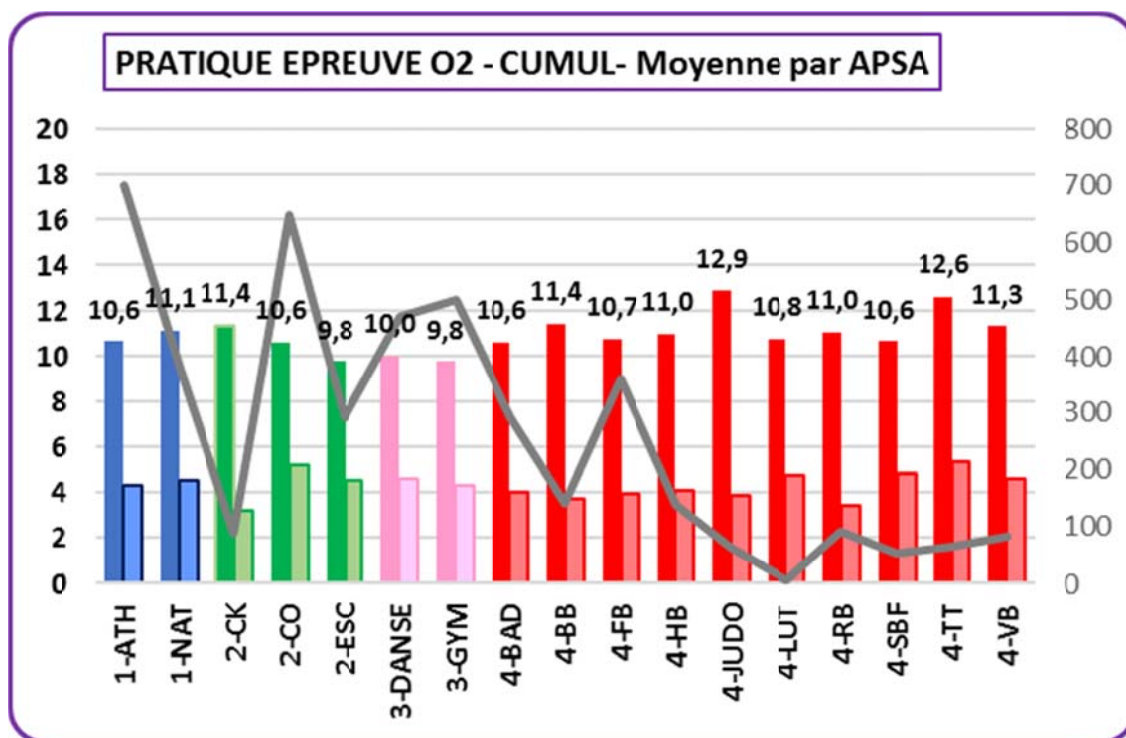


Si la CP4 révèle la meilleure moyenne, il est à noter une progression de plus d'1.5 points de la CP2 en comparaison avec la session du CAPEPS 2017 traduisant une meilleure préparation des candidats dans les APPN aussi bien chez les spécialistes que chez les polyvalents.

La moyenne de la CP3 progresse également.

Nous constatons des niveaux de prestations motrices plus homogènes entre les compétences propres ou les champs d'apprentissage traduisant une plus grande polyvalence dans les compétences motrices révélées par les candidats en général.

Ces constats nous confortent dans l'évolution des épreuves qui doivent être des bains révélateurs de compétences professionnelles réinvestissables dans le métier de professeur d'EPS.



Les moyennes par APSA vont de 9.8 à 12.9. Les meilleures notes concernent des activités à faible effectif et où le nombre de candidats spécialistes est élevé par rapport au nombre de candidats polyvalents. Nous noterons l'excellent travail du jury quant à la production d'outils discriminants et révélateurs d'un véritable niveau de pratique traduisant des connaissances en acte. Les écarts type sont en ce sens éloquentes.

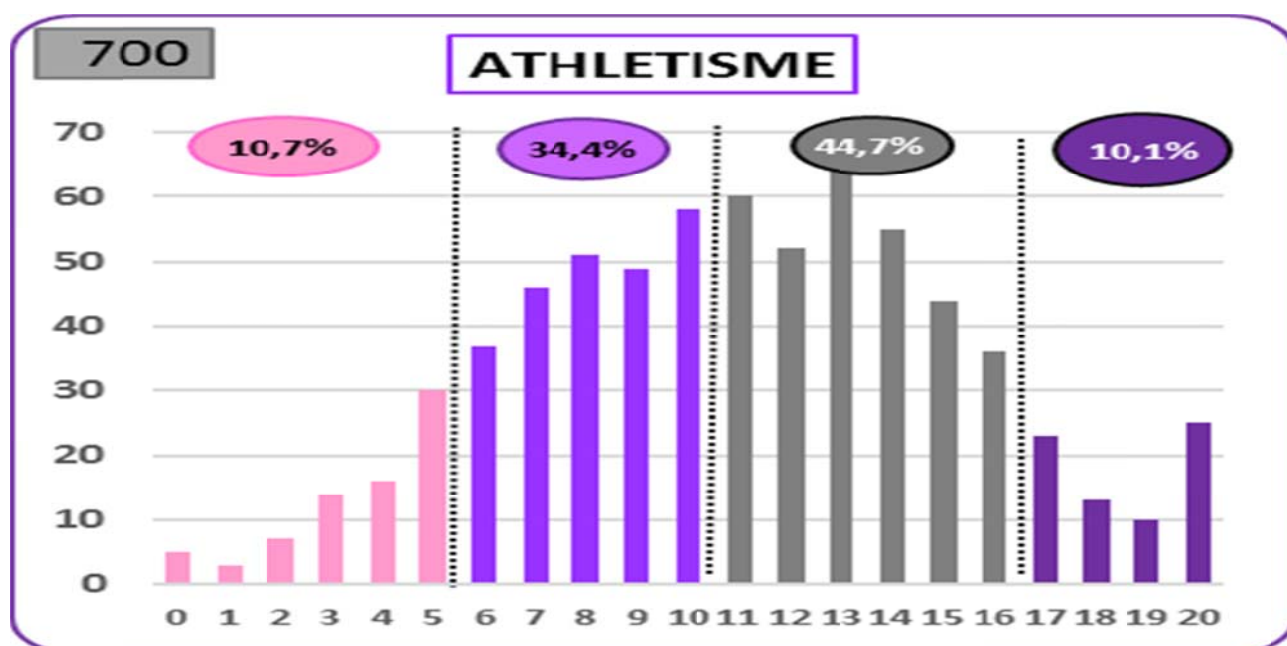
7.3. Activités de la compétence propre n°1

Les épreuves proposées dans la logique de la CP1 « réaliser une performance motrice maximale mesurable à échéance donnée » exigent des candidats une préparation technique et physique anticipée. La notion de préparation suppose de la part des candidats une anticipation sur au moins deux années des méthodes d'entraînement spécifiques à la CP1 (CF conseils de préparation pour chacune des APSA). Par ailleurs, la connaissance des différents règlements ne souffre d'aucune approximation, certaines négligences entraînant parfois des conséquences dramatiques. En conséquence, le jury conseille vivement aux candidats (spécialistes ou polyvalents) de s'approprier et d'assister au minimum à des compétitions de type scolaire et /ou fédéral et intégrer de ce fait le règlement spécifique de chaque APSA.

La réalisation de la meilleure performance motrice suppose de la part des candidats la construction de capacités liées à l'entraînement, au développement de ressources et d'une motricité athlétique et aquatique spécifique, à l'appropriation de connaissances réglementaires précises et à l'émergence d'attitudes spécifiques à ces formes de compétition (échauffement, tenue adaptée et réglementaire).

7.3.1. Athlétisme

A. Répartition des notes



Remarques générales sur le déroulement de l'épreuve :

L'échauffement : Les candidats disposent d'une durée de 30 minutes au minimum pour se préparer à leur épreuve dont quinze minutes d'échauffement spécifique.

Déroulement de l'épreuve : Les candidats doivent connaître le règlement fédéral et le règlement du concours de chaque épreuve. Le jury n'est pas autorisé à donner d'informations, ni sur la prestation, ni sur le règlement. Dès l'appel, toute communication avec l'extérieur est interdite.

Le jury a constaté quelques manques de connaissances du règlement (incompréhension des candidats lorsque des essais sont invalidés durant les concours ou disqualifiés pour non-respect du règlement en course). En effet, certains candidats ne connaissent pas la ligne de départ d'une course en couloir, la zone de rabattement sur 800m ou la position règlementaire de départ en starting-block sur le 120m haies.

Il est également constaté que des candidats font le choix d'une épreuve inadaptée à leurs ressources, produisant des performances hors barème.

Certains candidats manifestent un manque d'ambition dans l'atteinte d'une performance et se contentent d'un résultat faible. Il semble impératif de se tester avant de faire le choix de l'épreuve.

Généralités :

Les candidats ont fait le choix d'un ensemble de deux activités athlétiques conformément au programme du concours :

- 800M/Javelot
- 800M/ Pentabond
- Haies / Javelot
- Haies / Pentabond

Le biathlon athlétique impose aux candidats de s'investir dans une double pratique. Les activités sont enchaînées dans un ordre prédéfini par le contexte du concours : le saut ou le lancer puis la course. Il convient donc de gérer son temps d'attente entre ses deux épreuves. Pour les concours le nombre d'essais est limité à trois. Un temps d'échauffement est prévu avant la première épreuve.

En saut ou lancer, le nombre d'essais limité oblige le candidat à maîtriser sa motricité pour se montrer efficient et efficace dès le début de sa prestation.

La performance réalisée en biathlon témoigne du niveau de compétence acquis par le candidat.

Cette épreuve singulière (biathlon) bénéficie d'un barème adapté dans une logique d'épreuves combinées.

Une véritable préparation est indispensable afin de mobiliser et de développer les ressources propres à cette activité de performance.

Par activité et ou par spécialité pour les APSA à choix

En athlétisme :

- Les chaussures à pointes sont vivement conseillées pour toutes les épreuves. (Indispensables à la réalisation d'une performance, notamment en cas de pluie).

Pour les courses :

- Les montres sont autorisées pendant la course.

B. Niveau des prestations

- Dans le but « d'agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques », prendre connaissance de la nomenclature de l'activité et du règlement (référentiel Bac, FFA...) pour comprendre et gérer au mieux la sécurité des élèves.

- Acquérir les bases techniques minimales pour envisager un enseignement sans risque et respectant le niveau de ressource des élèves.

- Participer à des compétitions afin de s'imprégner du règlement et vivre les émotions spécifiques à chaque épreuve.

- Apprendre à gérer un concours (javelot ou pentabond) en fonction du contexte : d'une logique de "saut ou lancer assuré" à une prise de risque de plus en plus importante pour performer.

NIVEAU 1 : Candidat NON RECEVABLE OU NON PREPARE

Des performances de l'ordre de :

- 24" au 120m haies, 3'12" au 800m, 9m au javelot ou 9m au pentabond pour les candidates,

- 20" au 120m haies, 2'39" au 800m, 13m au javelot ou 12m50 au pentabond pour les candidats ne sont pas recevables.

Les réponses motrices du premier bandeau sont d'un faible niveau de prestation physique, ce qui suppose un mauvais choix d'épreuve et/ou un entraînement personnel commencé trop tardivement.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice

- Dans le but "d'agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques", prendre connaissance des textes en vigueur (règlement IAAF, FFA, référentiel Bac, textes sur la sécurité...) pour comprendre et gérer au mieux la sécurité des élèves, et assurer l'intégrité physique de chacun.

- Acquérir les connaissances minimales sur le développement de l'enfant pour assurer une progressivité de l'échauffement et un enseignement sans risque en respectant le niveau des ressources des élèves.

- Vivre des situations de motricité athlétiques pour ressentir l'engagement des ressources mobilisées par ce type d'effort.

Rapport de jury

• **Pentabond :**

Course d'élan : Les candidats ne connaissent pas leur planche d'appel. La course d'élan ne permet pas l'acquisition de vitesse.

Bonds : Les bonds manquent d'amplitude et sont assimilés à des foulées de course.

Ramené : La réception est inefficace (arrivée jambes tendues)._

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice

- Savoir prendre ses marques.
- Apprendre à réaliser un saut à partir d'une course d'élan réduite (6 appuis) mais accélérée et adaptée à ses ressources.
- Utiliser ses segments libres lors des bonds.
- Optimiser sa distance de saut en projetant les jambes vers l'avant à la réception.

• **Javelot :**

Les candidats réalisent trois essais non valides, n'étant pas capables d'assurer au moins un jet. L'élan n'est pas calibré et la course est décélérée. Le candidat cherche uniquement à se rapprocher de la lice. Certains lancent à l'amble ou en suspension. Le candidat utilise principalement le haut du corps pour lancer. Les trajectoires sont, soit à plat, soit en cloche.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice

- Améliorer la tenue de l'engin.
- Construire une course d'élan réduite mais avec des marques précises.
- Dissocier les actions du bas et du haut du corps en translation et en rotation.

• **800 m :**

Gestion de course aléatoire avec une vitesse peu élevée. Utilisation principale des ressources aérobies. D'un point de vue technique, la foulée est de faible amplitude.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice

- S'engager dans l'activité en développant les ressources énergétiques anaérobies lactiques.
- Développer les ressources biomécaniques.
- Développer la foulée spécifique de demi-fond.

• **120 m haies : Départ / H1 :**

Méconnaissance du règlement (position dans les starting-blocks, commandement, ...). Pas d'engagement dans l'activité.

Rapport de jury

Franchissement / course inter obstacle : les courses se résument à un enchaînement saccadé de sauts d'obstacles (impulsion trop proche de la haie avec une jambe d'esquive qui passe sous le bassin) et de courses inter obstacles très en fréquence (piétinement).

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice

- S'entraîner à partir en starting-blocks et en virage.
- Rechercher une impulsion plus éloignée de la haie.
- Adapter sa foulée à l'intervalle pour rechercher une course plus en amplitude et plus fluide.
- Développer les ressources énergétiques de la filière anaérobie alactique.

NIVEAU 2 : Candidat PREPARE, POTENTIELLEMENT RECEVABLE MAIS REPONSE MOTRICE PARTIELLE

Des performances de l'ordre de :

- 21"6 au 120m haies, 2'59" au 800m, 17m au javelot ou 11m50 au pentabond pour les candidates.
- 18" au 120m haies, 2'26" au 800m, 25m au javelot ou 15m au pentabond pour les candidats témoignent d'une prestation limitée.

Les réponses motrices du second bandeau sont pertinentes mais elles révèlent des manques dans la préparation et ne s'adaptent pas totalement au contexte de l'épreuve.

La prestation témoigne d'un niveau limité avec des ressources insuffisamment développées.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice

- Pour "maîtriser des savoirs disciplinaires et leurs didactiques", il s'agit d'améliorer sa motricité athlétique par la pratique et l'appropriation des connaissances biomécaniques élémentaires dans les courses, sauts et lancers. Ainsi, par l'identification et la connaissance des techniques, l'enseignant pourra aider les élèves à sélectionner les informations pertinentes et choisir des actions appropriées durant différentes situations d'une séquence d'enseignement (choix de l'amplitude ou de la fréquence/ressources, choix allures...)
- Compléter ses connaissances sur les bases techniques minimales (principes d'efficacité) pour aménager dans le cadre scolaire une pratique en sécurité pour tous les élèves, respectueuses de soi et des autres en utilisant notamment les différents rôles sociaux.
- Apprendre à mesurer les charges énergétiques, informationnelles, motrices, émotionnelles et biomécaniques dans sa propre pratique (course de vitesse et de demi-fond, sauts et lancers) pour analyser la pratique des élèves.

Rapport de jury

• Pentabond :

Course d'élan : course non accélérée (piétinement) ou course d'élan non adaptée (soit trop courte soit trop longue).

Bonds : inégalités des bonds. Grand cloche pied qui entraîne un écrasement à la réception et une perte de vitesse sur les foulées bondissantes. La dernière FB est souvent au ras de la fosse de sable par mauvais choix de la planche.

Ramené : la réception est inefficace (arrivée jambes tendues).

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice (niveau 2) M1

- Apprendre à choisir la bonne planche.
- Etalonner sa course d'élan.
- Travailler sur la répartition des bonds et la liaison cloche / FB.

• Javelot :

Les candidats réalisent une course d'élan uniforme d'environ huit appuis. Ils sont souvent trop près de la lice. Les prises d'avance initiées ne sont pas suffisamment maintenues jusqu'au double appui. Ils opèrent une transmission inefficace des forces dans l'engin (manque d'alignement et de fixation). Les trajectoires restent aléatoires.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice

- Reculer ses marques pour permettre plus d'engagement et réaliser un rattrapé.
- Augmenter les prises d'avances des appuis notamment avec la réalisation d'un hop plus marqué.
- Opérer une accélération des actions.

• 800 m :

Gestion de course aléatoire avec un départ trop rapide (écart très important entre le premier et le deuxième 400 mètres). Dégradation importante de la foulée en fin de course. Le peloton perturbe le coureur. La montre perturbe parfois le candidat (regarde souvent sa montre à des endroits non remarquables)

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice

- Connaître son allure et créer ses temps de passage.
- Maîtriser son compromis amplitude fréquence.

• 120 m haies : Départ / H1 :

Les candidats s'engagent dans l'activité et sont fortement déportés sur la 1^{ère} haie.

Rapport de jury

Franchissement / course inter obstacles : le franchissement est plus sécuritaire mais la vitesse importante entraîne souvent un déséquilibre à la réception qui perturbe le rythme inter obstacle.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice

- Travail du franchissement en virage.
- Augmenter le nombre d'entraînement pour travailler la coordination à haute vitesse.
- Développer les ressources énergétiques de la filière anaérobie alactique.

NIVEAU 3 : Candidat PREPARE et RECEVABLE.

Des performances de l'ordre de :

- 20" au 120m haies, 2'45" au 800m, 25m au javelot ou 13m50 au pentabond pour les candidates.
- 17" au 120m haies, 2'19" au 800m, 36m au javelot ou 17m au pentabond pour les candidats témoignent d'une prestation efficiente.

Les réponses motrices du troisième bandeau sont recevables (spécialistes majoritaires et polyvalents bien entraînés). Certains candidats possèdent des ressources modestes mais se présentent bien préparés pour les épreuves. D'autres, en revanche montrent une exploitation insuffisante de leurs ressources.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice

- Affiner et approfondir le bagage technique en athlétisme pour étayer le choix des acquisitions motrices à retenir dans le cadre scolaire permettant d'exploiter des options didactiques intéressantes en vue de construire une pratique scolaire adaptée aux ressources des élèves lors des séquences d'enseignement.
- Mesurer et quantifier les effets biomécaniques, énergétiques, informationnels, moteurs et émotionnels de sa pratique dans les courses, sauts et lancers pour les réinvestir, éventuellement, lors de son enseignement.
- Analyser et interpréter les charges énergétiques, biomécaniques, informationnelles et motrices des différentes situations vécues lors des phases d'entraînements et de compétitions pour envisager l'impact des propositions d'intervention de son propre enseignement sur la pratique des élèves.

- Pentabond :

Course d'élan : pas d'intégration du rythme. Les différentes phases de la CE ne sont pas correctement construites (phase préparatoire, placement, liaison CE / appel).

Bonds : Bonne répartition des bonds mais leur réalisation n'est pas optimale (pas de pied actif au sol, déroulé incomplet). Perte de vitesse dans l'enchaînement des bonds.

Rapport de jury

Ramené : le ramené est engagé (recherche de performance maximale : les talons sont projetés vers l'avant), mais déséquilibre arrière à la réception dans le sable.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice

- Travail de la répartition et de l'enchaînement des différentes phases de la CE.
- Travail de la qualité des appuis au sol pour rechercher une vitesse constante dans le saut.
- Travail du passage des fesses à la place des pieds à la réception.

• Javelot :

Le lancer est engagé. La course d'élan est étalonnée et progressivement accélérée. Il existe un manque de rythmicité sur la liaison hop double appui.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice

- Améliorer la qualité des appuis spécifiques au lancer.
- Travailler l'explosivité du bras lanceur.

• 800 m :

La gestion de course s'affine mais la différence du premier et du deuxième 400 mètres est importante. Dégradation de la technique de course en fin de 800 mètres.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice

- Contrôler l'allure de son premier 400 mètres.
- Développer les ressources énergétiques pour résister à la fatigue de fin de course.

• 120 m haies :

Les candidats choisissent leur jambe préférentielle tout le long du parcours entraînant de ce fait soit un piétinement au niveau du rythme inter obstacles, soit un allongement des dernières foulées avant la haie.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice

- Apprendre à franchir la 1^{ère} haie avec la jambe gauche.
- Franchir des deux jambes (si besoin) pour adapter sa course à l'intervalle.
- Développer les ressources de la filière anaérobie alactique.

NIVEAU 4 : Candidat PREPARE, RECEVABLE, PERFORMANT

Des performances de l'ordre de :

- 17"5 au 120m haies, 2'28" au 800m, 35m au javelot ou 15m50 au pentabond pour les candidates.
- 15"5 au 120m haies, 2'07" au 800m, 48m au javelot ou 19m50 au pentabond pour les candidats témoignent d'une préparation efficace.

Les réponses motrices d'un quatrième bandeau sont d'un bon à très bon niveau de prestation physique (spécialistes à experts). Elles rendent compte d'une préparation planifiée et d'une gestion optimale et efficace des ressources.

Les performances supérieures sont prises en compte dans le barème conformément à la logique de la CP1.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice

- Pour "s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel", adopter une réflexion sur sa propre pratique, afin d'expérimenter et de partager, en équipe, des pratiques scolaires de l'athlétisme avec des choix ciblés d'objets d'enseignement.
- Analyser et sélectionner dans les différents référentiels, les règles permettant de construire une pratique scolaire adaptée aux ressources des élèves dans des séquences d'enseignement.
- Dégager des principes de gestion des charges énergétiques, informationnelles, biomécaniques, motrices et émotionnelles des différentes situations vécues dans sa propre pratique lors d'entraînements et de compétitions pour optimiser l'enseignement obligatoire et facultatif (AS, section sportive...).

- Pentabond :

L'ensemble des différentes phases (CE, bonds, ramené) est bien maîtrisé et optimal. La vitesse créée lors de la CE est conservée durant le saut.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice

Rechercher une prise de risque plus importante notamment au niveau de la planche lors du dernier saut.

- Javelot :

L'élan est étalonné et accéléré, toujours réalisé départ de face. Les phases du lancer sont bien enchaînées. Cependant la qualité des appuis pourrait être optimisée. A ce niveau de pratique les pointes spécifiques au javelot sont nécessaires à la réalisation de la performance.

Rapport de jury

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice

Chercher une augmentation des mises en tension et des accélérations par une augmentation du rythme, de l'amplitude combinée à davantage de relâchement.

- 800 m :

Bonne gestion générale de l'allure. La maîtrise énergétique est en rapport avec la technique de course. Les temps de passage sont équilibrés pour réaliser la meilleure performance. L'utilisation de la montre pour identifier des temps de passage au 100 et/ou 200 et/ou 400 est efficace et ne perturbe pas le coureur.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice

Apprendre à courir avec peu d'adversité et maîtriser son allure sans chronomètre

- 120 m haies :

L'ensemble de la course est fluide avec une bonne gestion du rapport vitesse optimale / franchissement. Bonne gestion du rapport fréquence / amplitude. Le nombre d'appui est identifié et la jambe d'attaque anticipée.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice

S'entraîner et tester l'épreuve dans différentes conditions (pluie, vent, ...).

C. Conseils aux candidats :

- **Se préparer** :

Sur le long terme, nous recommandons une préparation régulière et une participation à des compétitions.

120m Haies : Le réglage des starting-blocks ainsi que le départ/ première haie, doivent être anticipés. L'amélioration des franchissements, notamment en virage, permettrait de bien meilleures performances.

800m : Une préparation sur l'ensemble de l'année universitaire est indispensable pour réaliser une bonne performance.

Javelot : Une course d'élan construite est nécessaire afin d'optimiser la performance.

Pentabond : Trop de candidats choisissent une planche non judicieuse au regard de leurs capacités, ce qui entraîne une performance limitée. Une bonne répartition des bonds permettrait de réaliser de

meilleures performances.

- **Réaliser, Performer :**

L'épreuve de haies :

- Elle consiste en la réalisation d'un 120 mètres haies avec 6 obstacles. La hauteur des haies est de 65 cm pour les filles et 76 cm pour les garçons.

La distance du départ à la première haie est fixée à 14,58m, l'intervalle entre les haies est de 18,28m (intervalle du 200m haies minimales) et la distance séparant la dernière haie de l'arrivée est de 14,02m.

- Le départ se fait en starting-block. Il est indispensable de connaître le règlement (position de départ réglementaire).

Les meilleurs candidats réalisent la course sans piétinement avec un nombre d'appuis bien identifiés.

L'épreuve de 800 m :

- Le départ se fait en couloir, il faut en connaître le règlement : par exemple l'immobilité est requise au commandement « à vos marques ».

Une maîtrise des allures plus fines est incontournable avec une répartition plus judicieuse de l'effort entre les deux 400m.

L'épreuve de javelot :

Le poids des engins est de 500g pour les filles et 700g pour les garçons.

La zone d'élan est limitée à 17 mètres.

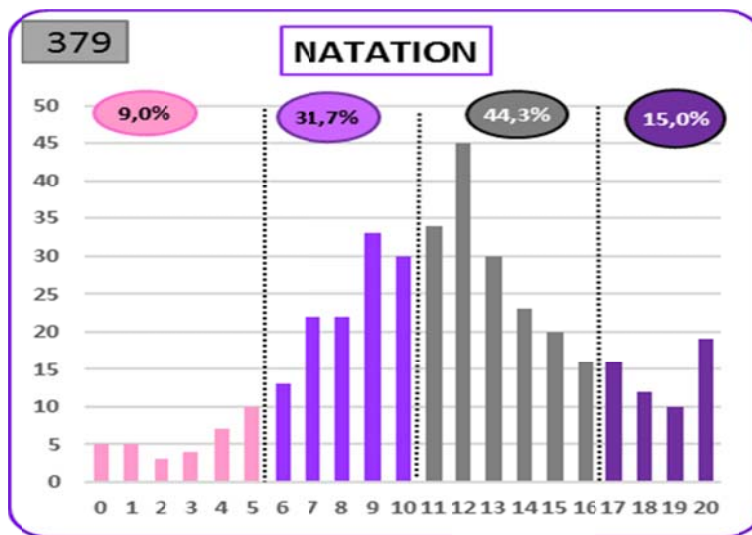
Peu de candidat utilisent à bon escient leur course d'élan (décélération, mauvais placement du javelot, blocage inefficace).

L'épreuve de pentabond :

Elle se réfère à l'épreuve scolaire et consiste à un enchaînement de 5 bonds après une course d'élan. Le premier bond est obligatoirement un cloche-pied. Le candidat pourra choisir sa planche d'appel parmi celles qui lui seront proposées (celles-ci sont peintes dans chaque couloir de saut et matérialisées par des cônes sur le côté de la piste d'élan, le mordus est constaté quand le pied dépasse de la planche. La planche la plus proche de l'aire de réception se situe à 9m. Les planches suivantes sont positionnées tous les deux mètres. La plus éloignée étant à 19m. Les candidats choisissent une planche à l'issue de l'échauffement qui ne pourra pas être modifiée pendant le concours. Peu de candidats se trouvant loin de la planche régulent les marques de leur course d'élan pendant le concours.

7.3.2 Natation

A. Répartition des notes



B. Remarques générales sur le déroulement de l'épreuve

L'épreuve s'est déroulée sur le site du stade aquatique de Vichy Val d'Allier. Les conditions sont excellentes puisque les installations sont récentes et de dernière génération. Toutes les ressources techniques, logistiques et médicales sont mises en œuvre pour offrir aux candidats des conditions optimales.

De l'accueil sur le site, à l'échauffement puis au déroulement de l'épreuve, les candidats sont accueillis, orientés, dirigés et suivis et une réponse est apportée dans les plus brefs délais si besoin.

C. Niveau des prestations

Prestation des garçons :

L'ensemble des prestations physiques est en hausse par rapport à 2017. Cela prouve une meilleure préparation en amont pour performer (surtout au 400m NL). (9.33 en 2017 – 11.07 en 2018). Moyenne 100m (10.65 en 2017 – 10.66 en 2018)

Prestation des filles :

L'ensemble des prestations physiques des filles montrent un maintien voire un gain de performance sur les deux épreuves. Un progrès sur le 400m (10.3 en 2017 – 11.17 en 2018). Moyenne 100m (11.68 en 2017 – 11.63 en 2018)

Rapport de jury

Prestation générale :

Niveau 0 : 5 candidats (1.3%)

Disqualification pour départ, virage ou arrivée incorrecte au regard du règlement FINA, épreuve non terminée (abandon)

Niveau 1 : 39 candidats (10.3%)

Candidats dont le niveau de prestation et d'engagement est faible. Le temps projeté du 100m D/B est très éloigné de la réalité. La réponse motrice reste trop faible au regard des attendus et des exigences de l'épreuve pour performer.

Ainsi, la prestation est réalisée sans préparation, sans connaissance du règlement et des principes d'efficacité de l'activité.

- Bases techniques inadaptées (appuis fuyants, non orientés, trajets limités, déséquilibres, rythme, respiration)
- Gestion ressources (gestion inadaptée) ;
- Méconnaissance du règlement théorique et pratique ;
- Aucune préparation identifiée à l'épreuve.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice (Niveau 1)

- Dans le but « d'agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques »*, prendre connaissance des textes en vigueur (règlement FINA, textes sur la sécurité,...) pour comprendre et gérer au mieux la sécurité des élèves dans le milieu aquatique.
- Vivre des situations de natation pour ressentir l'engagement des ressources énergétiques et affectives liées au milieu spécifique aquatique.

Niveau 2 : 136 candidats (35.9%)

Candidats dont la réponse motrice mobilise de manière partielle une partie des ressources nécessaires et s'inscrit dans une gestion calculée de l'épreuve (tenir l'épreuve). Le temps projeté du 100m D/B se rapproche de la prestation physique. Le temps du dernier 100m du 400 se rapproche des autres 100m.

La prestation s'appuie sur une préparation ponctuelle, non spécifique, ne montrant qu'une partie de ses ressources.

- Bases techniques identifiées et permettant une prestation limitée ;
- Gestion des ressources calculée ou ressources insuffisamment développées ;
- Connaissances parcellaires du règlement ;
- Préparation tardive à l'épreuve.

Rapport de jury

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice (Niveau 2)

- Pour « maîtriser des savoirs disciplinaires et leurs didactiques »*, il s'agit d'améliorer ses capacités motrices en natation (vitesse et distance) par la pratique et l'appropriation des connaissances biomécaniques élémentaires dans les différentes nages. Ainsi, par l'identification et la connaissance des techniques, l'enseignant pourra aider les élèves à sélectionner les informations pertinentes et choisir des actions appropriées durant différentes situations d'une séquence d'enseignement (choix de nage/ressources, choix allures...)
- Compléter ses connaissances sur les bases techniques minimales (principes d'efficacité) pour aménager dans le cadre scolaire une pratique en sécurité pour tous les élèves, respectueuses de soi et des autres en utilisant notamment les différents rôles sociaux.
- Apprendre à mesurer les charges énergétiques et émotionnelles dans sa propre pratique (natation de vitesse, de distance) pour repérer des comportements à risque lors de la pratique des élèves.

Niveau 3 : 157 candidats (41.4%)

Candidat dont la réponse motrice mobilise de façon adaptée l'ensemble des ressources nécessaires au regard des exigences de l'épreuve et s'inscrit dans la gestion optimale au regard de son potentiel. La plupart des candidats a intégré ce registre de performance. Le temps projeté au 100mD/B est proche de la prestation physique. Le temps du dernier 100m du 400 est plus rapide que l'un des 2 précédents 100m.

La performance est recevable et s'appuie sur une préparation régulière et réalisée avec des ressources stables.

- Bases techniques stables permettant efficacité et une performance recevable (efficacité)
- Gestion des ressources optimisées par rapport à son potentiel modeste.
- Connaissance du règlement théorique et pratique
- Préparation régulière.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice (Niveau 3) :

- Affiner et approfondir le bagage technique en natation sportive (vitesse et distance) pour étayer le choix des acquisitions motrices à retenir dans le cadre scolaire permettant d'exploiter des options didactiques intéressantes en vue de construire une pratique scolaire adaptée aux ressources des élèves lors des séquences d'enseignement.
- Mesurer et quantifier les effets biomécaniques, énergétiques, informationnels, moteurs de sa pratique dans différentes natation (vitesse, de distance) pour les réinvestir, éventuellement, lors de son

enseignement.

- Analyser et interpréter les charges énergétiques et émotionnelles des différentes situations vécues lors des phases d'entraînements et de compétitions pour envisager l'impact des propositions d'intervention de son propre enseignement sur la pratique des élèves

Niveau 4 : 42 candidats (11.1%)

Candidat dont la réponse motrice mobilise de manière performante ses ressources nécessaires au regard des conditions et des exigences de l'épreuve en vue de performer. Le temps projeté est proche de la prestation. Le temps du dernier 100m du 400 est plus rapide que les 2 précédents 100m.

La performance est réalisée efficacement grâce à une préparation planifiée et conforme au projet (100m D/B) ou à la gestion de course (400m Nage libre)

- Bases techniques efficaces permettant la réalisation d'une performance de bon niveau.
- Ressources optimales et efficaces.
- Exploitation optimale du règlement.
- Préparation spécifique, projetée et planifiée. (Projet de course).

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice (Niveau 4) :

- Pour « s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel »*, adopter une réflexion sur sa propre pratique, afin d'expérimenter et de partager, en équipe, des pratiques scolaires de la natation avec des choix ciblés d'objets d'enseignement.
- Analyser et sélectionner dans les différents référentiels, les règles permettant de construire une pratique scolaire adaptée aux ressources des élèves dans des séquences d'enseignement.
- Dégager des principes de gestion des charges énergétiques et/ou émotionnelles des différentes situations vécues dans sa propre pratique lors d'entraînements et de compétitions pour optimiser l'enseignement obligatoire et facultatif (AS, section sportive...).

D. Conseils aux candidats

- **Se préparer :**

Satisfaire à une épreuve de natation impose une organisation personnelle et professionnelle autour d'une planification annuelle afin d'envisager de performer. Ainsi, il est indispensable de projeter sa préparation en renforçant :

Rapport de jury

Ses acquisitions techniques, autour d'un fil rouge sur la respiration et le passage d'une nage stable en termes mécaniques à une nage où les sensations deviennent déterminantes (sens de l'eau). Les outils à ce niveau reposent sur les nages hybrides, le 4 nages, la natation synchronisée pour les appuis afin d'enrichir son « sens » de l'eau.

- *Pour le 400m NL, le rapport Amplitude/fréquence doit être particulièrement travaillé.*
- *Pour le 100m D/B, la transition nage dominante bras à nage dominante jambes devra faire l'objet d'un travail annuel.*

Ses acquisitions énergétiques autour d'un travail physiologique sollicitant les diverses filières énergétiques (VO2 Max...). Les outils, à ce niveau s'appuie sur des séries simples, croissantes, pyramides, fartlek...dans lesquelles l'intensité et la récupération répondent à l'objectif.

L'épreuve de natation de distance et l'épreuve de natation de vitesse répondent à des objectifs différents : ce qui implique un travail énergétique spécifique en vue de performer.

Ses connaissances réglementaires techniques et protocolaires afin de se libérer d'un inutile stress de l'incertitude. Les outils reposent sur la connaissance pratique du règlement F.I.N.A.

Les départs en Crawl ou en Dos demandent un apprentissage à long terme. Les virages et arrivées ont des attentes règlementaires différentes. Les commandements propres à chaque départ doivent absolument être intégrés et représentent une partie primordiale de l'épreuve.

Le jury invite fortement les candidats à vérifier leurs performances dans des contextes différents (bassin de 25 / 50 mètres, intérieur ou extérieur afin de développer des repères permettant d'intégrer des contextes différents ainsi qu'une capacité d'adaptation)

La nage dorsale, en extérieur, avec peu de repères visuels, nécessite un apprentissage conséquent.

- **Réaliser :**

Etablir un projet de temps (100m D/B) ou réaliser différentes allures de nages (400m NL) finalise l'engagement annuel et confirme le « se préparer ». Cette notion est prise en compte dans la note finale.

- **Performer :**

- La préparation planifiée permet d'éviter une forme de stress dû à l'incertitude du contexte. Performer revient à prendre des risques sur soi et à s'engager totalement dans l'épreuve en limitant les éléments d'incertitude. Les outils reposent sur la particularité et la spécificité des moments et notamment dans la qualité de l'échauffement : véritables rappels de la préparation annuelle.

Rapport de jury

Généralités ou observations complémentaires pour le jour de l'épreuve :

La préparation de son matériel est primordiale (bonnet de bain, maillot de bain, lunettes, pince nez...)

La prise de repères sur le bassin extérieur (plot de départ, mur au virage, plaque à l'arrivée) permettra une adaptation immédiate aux caractéristiques du bassin.

Niveau de Performance uniquement (sans tenir compte de la note de gestion ou de projet).

Niveaux réalisés sur le CAPEPS 2018 (uniquement à titre indicatif)

FILLES		Niveau	GARCONS	
100m D/B	400m NL		100 D/B	400 m NL
1'39	6'06	4 (17 – 20)	1'26	5'41
1'53	7'18	3 (11 – 16.75)	1'40	6'53
2'14	8'21	2 (6 – 10.75)	2'00	7'38
2'28	9'26	1 (0.25 – 5.75)	2'15	8'45

7.4. Activités de la compétence propre n°2

Les APSA issues du champ d'apprentissage ou de la CP2 génèrent, de par leur spécificité, une prise de risque lors des prestations : risque de ne pas aboutir dans l'itinéraire choisi, même lorsque le candidat s'est engagé dans celui-ci. Ainsi, la chute, le dessalage, l'absence de balise trouvée ou encore l'impossibilité de terminer un parcours dans le temps imparti sont porteurs d'une forte dimension affective quant à l'échec potentiel, que les candidats doivent apprendre à gérer.

Les trois activités au programme de ce champ de pratique engagent les candidats à révéler des compétences pré professionnelles en acte dans la capacité à lire et prévoir pour une mise en projet adaptée à ses ressources pour se déplacer en toute sécurité dans un milieu incertain.

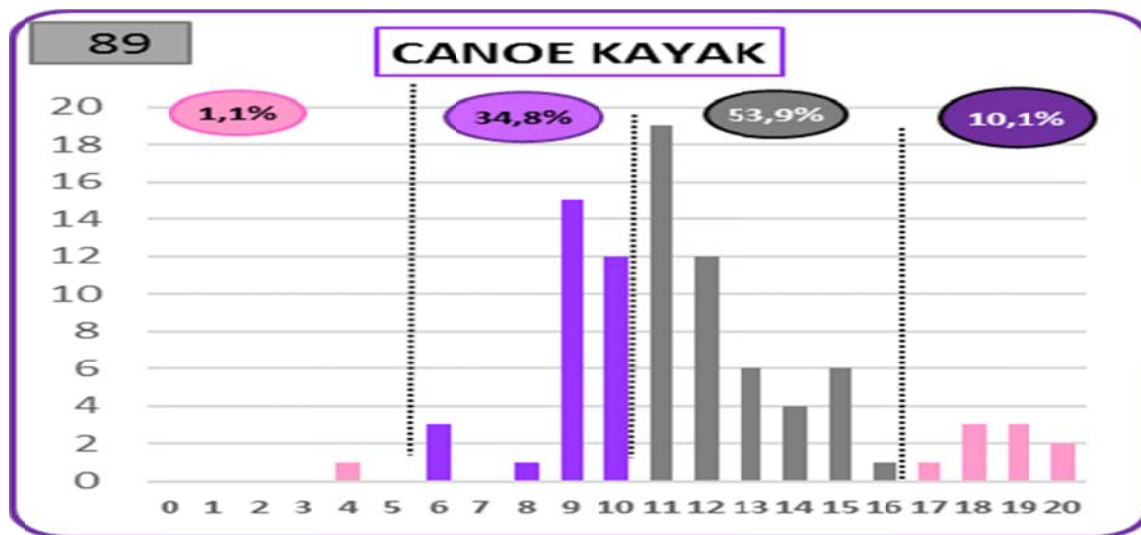
Quelques hypothèses de travail semblent alors se dessiner :

- S'entraîner au minimum une séance par semaine dans l'année précédant le concours.
- Pratiquer dans des conditions proches des conditions du concours (notamment du point de vue de la pression temporelle).
- Connaître son niveau de pratique et ses limites dans les activités pour s'engager avec lucidité et de manière optimale dans les parcours proposés.

Les récentes évolutions des épreuves ont donné encore plus d'importance à la prise de décision et à l'adaptation dans l'instant. Une connaissance fine de ses ressources participe de la réussite quand elle est combinée à une certaine lucidité acquise grâce à l'entraînement dans des contextes variés et changeants.

7.4.1. Canoë-Kayak

A. Répartition des notes



B. Remarques générales sur le déroulement de l'épreuve :

L'épreuve est composée de deux étapes : une épreuve en « eau calme » puis une épreuve en « eau vive » de classe 2. Le candidat dispose de trois manches pour réaliser l'ensemble.

Lors de la prestation « eau-vive », l'engagement dans la difficulté à travers les portes optionnelles est valorisé.

Il doit permettre au candidat d'exprimer son plus haut niveau de performance dans un compromis vitesse /stabilité. Le matériel choisi au moment de l'accueil reste le même sur l'ensemble de l'épreuve. Le partage de matériel personnel entre candidats n'est pas autorisé.

Etape 1 :

Déroulement de la première partie de l'épreuve : le parcours chronométré en « eau calme ».

Le jury explique les règles spécifiques du parcours « eau calme », précise l'ordre des ateliers de type : slalom entre les bouées, marche arrière dans une porte, remontée de courant, rotations, qualité des appuis, débarquement... puis démontre le parcours.

Les candidats disposent ensuite d'un temps d'échauffement et de mémorisation.

A l'issue de la prestation du candidat, la partie eau calme est validée si tous les ateliers sont franchis dans le respect des consignes. Au temps du candidat est additionné le nombre de coups de pagaie effectué sur un tronçon du parcours.

Rapport de jury

Etape 2 :

Déroulement de la seconde partie de l'épreuve : le parcours chronométré en « eau vive » en classe 2 pour les candidats qui ont validé l'intégralité du parcours « eau calme ».

Le jury explique les règles spécifiques de l'épreuve puis démontre le parcours « eau-vive » avec les choix possibles des portes optionnelles. Les candidats disposent d'un temps d'analyse et d'échauffement.

Le parcours est jalonné de trois portes vertes obligatoires et de quatre portes rouges optionnelles.

Le non franchissement des portes vertes est pénalisé.

Le franchissement des portes optionnelles apporte une « valorisation conséquente » en temps.

Les touches ne sont pas comptabilisées.

En cas de dessalage avant la « porte d'arrivée », le jury tient compte du nombre de portes franchies par le candidat et attend que le candidat adopte une conduite sécuritaire de récupération.

Le jury retient le résultat de la meilleure manche en eau-vive.

C. Niveau des prestations

Niveau 1 :

Ce sont des candidats dont le projet de déplacement est inadapté soit par méconnaissance de son niveau de pratique soit par manque de préparation.

- Le candidat ne témoigne pas d'un bagage technique suffisant pour réaliser l'intégralité des ateliers du parcours « eau calme » ; quand il y parvient, souvent à la seconde tentative et laborieusement, il ne finit pas le parcours « eau vive ».

- Le candidat éprouve des difficultés à mémoriser les ateliers en « eau calme » (entrée et sortie d'ateliers).

- En eau vive, le candidat subit le courant et est souvent en « vitesse négative ».

- Sécurité : les compétences sécuritaires ne sont pas acquises.

Perspectives de formation pour progresser :

Dans le cadre de la compétence professionnelle « s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement personnel », les candidats doivent consacrer plus de temps à la pratique de l'activité pour acquérir un minimum de bagage technique (autonomie en dehors et sur l'eau, vocabulaire spécifique, tenue de l'embarcation, maîtrise de la direction, propulsion, équilibre, contenus sécuritaires) pour répondre aux exigences du concours qui propose deux milieux de pratique. Il doit en cela se rapprocher d'une structure d'accueil et être encadré.

Rapport de jury

Niveau 2 :

Ce sont des candidats dont le projet de déplacement est peu ambitieux faute d'expérience, de ressources suffisantes et/ou d'engagement.

L'embarcation est souvent empruntée de façon aléatoire lors du concours et peu maîtrisée puisque méconnue et /ou pose des problèmes de calages non personnalisés.

- Peu d'engagement physique lors du parcours chronométré en « eau calme » puisque les changements de direction occasionnent des déséquilibres trop importants. De plus leur propulsion est le plus souvent inefficace et le choix de la pagaie souvent non judicieux (mauvaise tenue de la pagaie).
- En « eau vive », le candidat subit les mouvements d'eau, se retrouvant souvent à faire des « boussoles » dans les contre-courants sans pour autant profiter de cette occasion pour prendre le bonus.
- Le candidat valide un voire deux bonus en empruntant des trajectoires imprécises qui ne prennent pas en compte le relief et contraintes du milieu.
- Le candidat éprouve des difficultés de mémorisation de parcours.
- Ne maîtrise pas les conduites sécuritaires à tenir, en cas de dessalage.

Perspectives de formation pour progresser :

Dans le cadre de la compétence professionnelle « s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement personnel », nous encourageons les candidats à acquérir davantage d'expérience dans l'activité en s'engageant dans une pratique régulière sur différents milieux : « eau calme » et « eau vive » de type classe 2. L'activité n'est pas anodine et requiert un bagage technique spécifique et minimal pour tenir son embarcation sur des trajectoires et réaliser un parcours en eau vive. Nous encourageons les candidats à venir avec leur propre matériel avec lequel ils se sont préparés pour garder leurs repères et sensations au service de leur performance et à s'engager sur les bonus. Pour cela, il est impératif de se rapprocher d'une structure adaptée.

Niveau 3 :

Ce sont des candidats qui proposent un projet de déplacement adapté et cohérent, en s'engageant dans la plupart des difficultés du parcours sans parvenir à s'appuyer ou maîtriser toutes les contraintes de l'environnement. Le candidat opte principalement pour une embarcation personnelle qu'il connaît ou une forme se rapprochant de celle proposée (adaptée à son gabarit et son niveau de maîtrise) pour répondre aux exigences des parcours :

- Le candidat valide majoritairement le parcours « eau calme » dès la première manche.

Rapport de jury

- La propulsion est maîtrisée mais les manœuvres de direction ne sont pas toujours optimisées (trajectoires peu précises) ce qui occasionne en eau calme comme en eau vive, des dérapages marqués, coûteux en temps et en énergie.
- Il fait preuve d'un certain engagement en « eau vive », en validant entre deux à trois portes optionnelles adaptées à leur niveau.

Perspectives de formation pour progresser :

Dans le cadre de la compétence professionnelle « s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement personnel », nous encourageons les candidats par une pratique régulière, à mettre l'accent sur le travail de lecture de rivière en « eau vive ». Il s'agit d'identifier les obstacles potentiels à prendre en compte et les conduites à réaliser pour ne plus se faire surprendre (assiette et gîte de l'embarcation). Dans le même temps, pour gagner en précision des trajectoires et acquérir un bagage technique plus varié, il faudrait aborder l'appel tracté. La prise de risque, valorisée dans ce concours, sera alors adaptée au potentiel du candidat et non plus minimisée. Nous ne verrons plus de candidats qui « assurent trop » leur première manche et tentent « tout » à la deuxième !

Pour vivre la compétence « agir en éducateur responsable et éthique », il serait formateur de suivre et d'accompagner des professeurs d'AS afin de mieux comprendre les enjeux de cette activité (formation, sécurité et encadrement de scolaire) dans toutes ses dimensions et de prendre des informations autant techniques que professionnelles.

Niveau 4 :

Ce sont des candidats qui proposent un projet de déplacement ambitieux en s'engageant et en validant toutes les difficultés des parcours. Le candidat opte pour une embarcation personnelle ou performante lui permettant d'exprimer tout son potentiel :

- Physique : en enchaînant des efforts de type anaérobie lactique, en recherchant soit la création de vitesse soit sa conservation à travers l'exploitation des éléments du milieu.
- Technique : il maîtrise les différents types de propulsion et possède une bonne transmission grâce à une « embarcation » tenue pour conserver cette vitesse et être précis dans les trajectoires. Les jeux d'assiette et de gîtes sont utilisés à bon escient.
- Cognitif : mémorise les attentes et réalise une bonne lecture de rivière pour performer.

Perspectives de formation pour progresser :

Dans le cadre de la compétence professionnelle « s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement personnel », nous encourageons les candidats à poursuivre et approfondir leur pratique personnelle régulière dans une structure support.

Lorsqu'on parle « d'agir en éducateur responsable et éthique », il serait intéressant, par exemple, d'aider

ces structures dans leur encadrement de scolaires pour développer les compétences disciplinaires et acquérir une expérience professionnelle.

D. Conseils donnés aux candidats

- **Se préparer :**

- S'engager dans une pratique régulière : en plus de la formation, se rapprocher d'une structure adaptée et encadrée pour devenir autonome dans la pratique ; en fonction de son niveau, participer à l'encadrement.

- Savoir s'équiper en fonction de la météo ; en cas de forte chaleur comme cela peut être le cas à Vichy, le port de la combinaison néoprène n'est pas judicieux ; prévoir un vêtement de type k-way si le temps s'y prête. Une gourde d'eau est indispensable et suit le candidat.

- S'entraîner avec du matériel adapté (embarcation, longueur de pagaie et repères, jupe) qui évoluera en fonction de son niveau technique.

Lors des épreuves, ce choix est déterminant et doit être anticipé : l'embarcation doit permettre d'être à l'aise en eau vive mais également de réaliser de bons temps en eau calme (du chopper/strim au bateau typé slalom moins large). Un compromis est à trouver par le candidat selon son niveau d'expertise à travers 3 paramètres : la vitesse, la stabilité et la maniabilité ; essayer d'apporter lors du concours, son propre matériel, pour garder les repères et sensations dans ses calages personnels. Nous constatons que les candidats les plus performants utilisent majoritairement leur propre matériel.

Aucun candidat n'a, cette année, utilisé d'embarcation dépontée type « sit on top » ce qui démontre une meilleure préparation des candidats sur cette épreuve pratique.

- S'entraîner dans différents milieux notamment en eau vive sur le même type d'épreuves.

Etre autonome lors d'un dessalage (attitudes sécuritaires) et savoir aider un partenaire sur l'eau.

Apprendre à esquimauter.

- Développer des capacités motrices :

Il est nécessaire de s'entraîner avec des repères précis de type piquet suspendu ou bouée permettant d'avoir un retour sur ce niveau de précision et de maîtrise dans les réalisations notamment en entrée et sortie de stop (anticipation des effets du courant).

- Apprendre à lire les mouvements de la rivière et les trajectoires, acquérir de l'expérience pour mieux se connaître, reconnaître les difficultés et s'engager en maîtrisant la prise de risque par rapport à ses capacités.

- Apprendre à mémoriser un parcours et les trajectoires à respecter.

- Au niveau préparation physique :

Rapport de jury

La prestation suppose l'enchaînement de 3 manches, chacune d'une durée comprise entre 1 minute et 3 minutes plaçant les candidats dans une filière anaérobie lactique lorsque le niveau technique le permet. Améliorer ses capacités dans cette filière d'effort est un moyen de performer dans cette épreuve.

- **Réaliser :**

- Performer dans l'embarcation avec laquelle le candidat s'est préparé.
- Identifier les indicateurs pertinents du milieu (contraintes et points d'appuis) lors des phases de démonstration pour choisir son niveau de prestation en eau vive, conserver sa vitesse et performer en sachant que la prise de risque est valorisée (**prendre les bonus**).
- Savoir gérer son effort sur l'ensemble de l'épreuve.
- Lors de la présentation des parcours, le temps d'étude du tracé doit être optimisé pour reconnaître les trajectoires et les mémoriser. Il est important de repérer les éléments remarquables : trajectoire d'entrée et de sortie dans les ateliers en eau calme, choix et trajectoires d'approche d'une porte bonus.

- **Performer :**

S'engager de manière optimale dans un projet de déplacement ambitieux, en fonction de son niveau de maîtrise. Les bonus doivent être une priorité. Un compromis entre la création et conservation de la vitesse et la précision des trajectoires doit être trouvé. Cette compétence requiert un bon niveau technique avec une prise d'information en amont et pendant la prestation (regard décentré) et l'expérience des effets du courant sur l'embarcation en eau vive.

- **Généralités ou observations générales complémentaires :**

Efficacité : être prêt une demi-heure avant, aider un camarade à embarquer et débarquer rapidement.

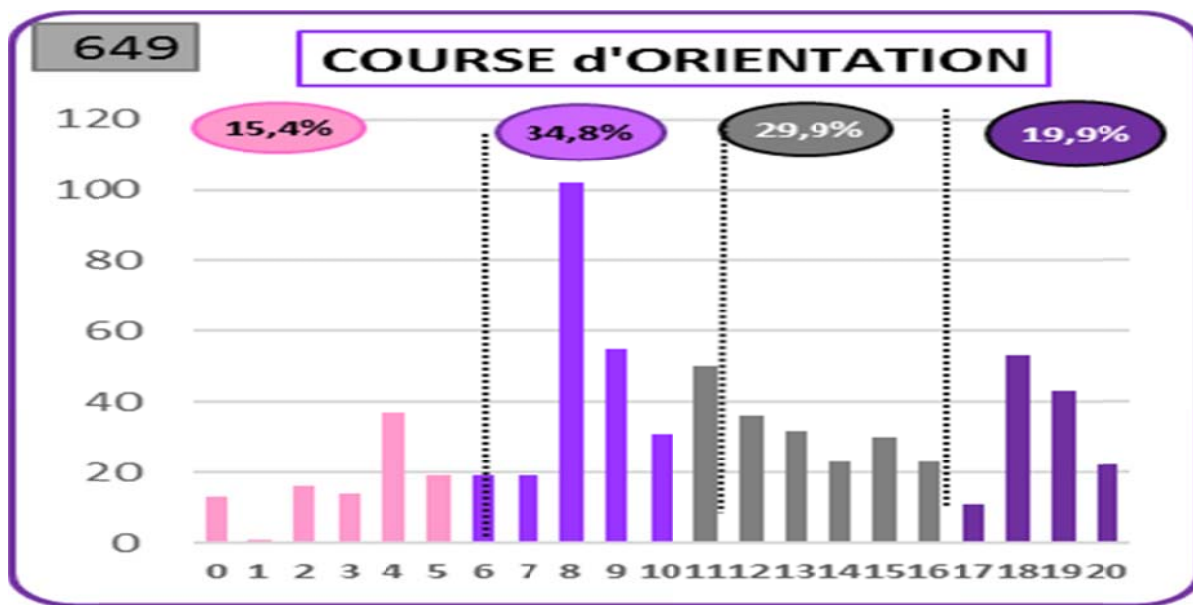
Savoir porter secours à un camarade sur la berge comme sur l'eau.

Capacité à mémoriser un parcours et cibler les points clés.

Aider à ranger le matériel.

7.4.2. Course d'orientation

A. Répartition des notes



B. Remarques générales sur le déroulement de l'épreuve :

- **Se préparer :**

- Prévoir une montre (plutôt qu'un chronomètre autour du cou), une boussole (indispensable), pas de téléphone portable ni de moyen de géo localisation (GPS). Un sifflet peut s'avérer utile mais n'est pas obligatoire. Tenue de course vivement conseillée : chaussures crantées et jambes couvertes.
- L'échelle de la carte était cette année au 1/7500°, l'équidistance de 5 mètres.
- Les définitions des postes ainsi que les codes des balises figurent sur la carte. Il est très important de s'y référer, car plusieurs circuits différents sont en place durant l'épreuve.
- Les définitions des postes sont en code IOF.
- Le chronométrage et la validation des postes sont réalisés avec le système de gestion électronique (doigts et boîtiers).
- En milieu naturel, il y a obligation d'assistance à personne en danger (danger vital). Le jury prendra les mesures adaptées pour faire rattraper l'épreuve au candidat ayant porté secours.

Rapport de jury

- **Réaliser et performer :**

- L'épreuve organise une évaluation qui doit révéler le plus haut niveau de performance du candidat d'abord par le niveau du circuit réalisé puis par le temps mis (relation niveau technique-niveau d'engagement physique).

- Le parcours est évolutif sur 4 niveaux avec un maximum de 12 postes. A chaque changement de niveau (changement de couleur sur la carte) le candidat a la possibilité, soit de finir le niveau sur lequel il est engagé, soit de passer sur le parcours de niveau supérieur (en vert = niveau 1, bleu = niveau 2, rouge = niveau 3, noir = niveau 4). Il a la possibilité de changer de projet en cours d'épreuve (conduire et adapter son déplacement en cours d'épreuve).

- 1 mn de lecture de la carte est donnée au candidat juste avant le départ (analyser le circuit et anticiper sa course).

- Les postes doivent être poinçonnés dans l'ordre imposé par le circuit. Les balises départ et arrivée déclenchent et arrête le chronométrage de la course. En cas de balise manquante ou fausse, une pénalité est appliquée. En cas de balise d'un autre niveau venant s'intercaler dans le circuit choisi, il n'y a pas de pénalité (se connaître et avoir un projet construit).

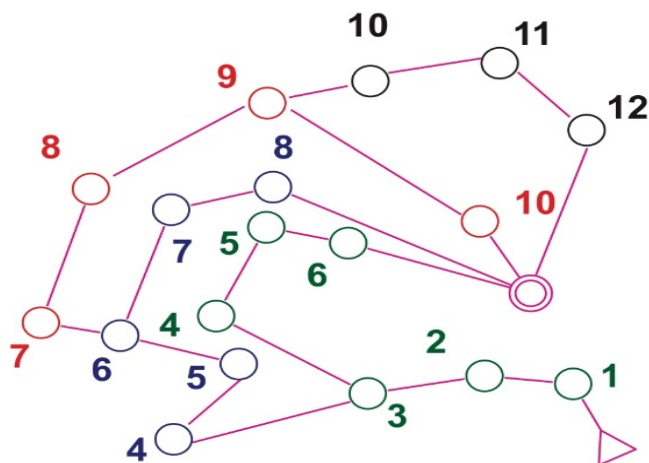
- Au-delà de 55 mn, 1 point de pénalité est appliqué par minute entamée.

- Au-delà de 1h la note attribuée est zéro (limite de sécurité). Il est donc très important de respecter le délai des 55mn (capacité à gérer le temps et la sécurité).

- Lors de l'épreuve, il est strictement interdit de communiquer avec un autre candidat ou de le suivre intentionnellement sous peine d'exclusion de l'épreuve. Des jurés sont présents en forêt pour faire respecter cette exigence d'attitude. De plus, le système de gestion électronique de course permet de connaître l'heure exacte de passage à chaque balise de chaque candidat (attitude éthique irréprochable du futur enseignant).

Exemple de circuit :

NIVEAU 1					
1	151	↙	↘	↗	↖
2	153	⊙			
3	154	T			
4	155	↘	⊗	×	
5	157	↓	↘	⊗	×
6	159	↑	↘	⊗	×
NIVEAU 2					
4	161	⊗	⊗	↘	
5	162	⊗			<
6	163	⊗			↖
7	164	⊗			↘
8	166	↖			<
NIVEAU 3					
7	170	⊗	⊗		
8	172	⊗			
9	173	↑			↘
10	174	↓	⊙		
NIVEAU 4					
10	181	⊙			
11	182	⊗	⊗	↘	
12	183	⊙			



C. Niveau des prestations

Niveau 1 :

Ce niveau de réponse motrice insuffisante voire irrecevable a été révélé par une prestation sur des parcours bleus incomplets ou bien des parcours verts réalisés dans un temps élevé. L'orientation s'est révélée hasardeuse, les connaissances liées à l'activité étaient insuffisantes pour permettre une conduite d'itinéraire satisfaisante sur des lignes de niveau 1 (sentiers et chemins). Le temps limite pouvait être dépassé, la réponse motrice ne permettant pas une gestion même sécuritaire de l'activité.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice :

- Connaître la symbolique de la légende : départ, arrivée, couleurs et éléments remarquables.
- Connaître les grands principes de gestion de sa sécurité : temps limite, ligne d'arrêt, retour à la dernière balise, azimuth de sécurité.
- Travailler sur les bases de la relation carte terrain : technique du POP, connaissance de la légende, construction d'itinéraire sur chemins grâce à la construction de la notion de points de décision.
- Apprendre à gérer son stress par un travail de course seul en forêt.

Rapport de jury

Niveau 2 :

A ce niveau, la réponse motrice est partielle au regard des enjeux de l'épreuve et révèle des traces de compétence sur un parcours bleu ou alors un projet inadapté aux exigences de l'épreuve (parcours vert dans un temps très rapide).

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice :

- Vivre des situations de course classique pour comprendre les obstacles auxquels sont confrontés les élèves.
- Connaître les principes de choix et de construction d'itinéraire : main courante, points d'appuis, points de décisions, points d'attaque, ligne d'arrêt de manière à construire des routines didactiques adaptées au niveau des élèves.
- Apprendre à réaliser efficacement un itinéraire en situation de pression temporelle, notamment en début de course pour rentrer dans la carte et face à des choix de parcours entre des lignes de niveau 1 ou 2.

Niveau 3 :

A ce niveau, la réponse motrice est adaptée au regard des enjeux de l'épreuve et elle s'est révélée sur des parcours rouges ou des parcours bleus (réalisés dans un temps rapide) témoignant d'un niveau de connaissance satisfaisant quant au suivi des lignes de niveau 2 et une capacité à faire des sauts de ligne.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice :

- S'engager dans une pratique personnelle dans le cadre de courses organisées sur différentes cartes de manière à enrichir son bagage cognitif et son adaptabilité.
- Mesurer les effets des changements de contraintes issues du jeu sur les variables didactiques (temps, opposition, balises sur le terrain, indications de la carte, ...) pour un réinvestissement dans les situations avec les élèves.
- Apprendre à s'engager dans la réalisation d'un itinéraire hors ligne tout en maîtrisant des solutions de recalage.

Niveau 4 :

A ce niveau, les candidats ont révélé une réponse motrice performante sur les parcours rouges et les parcours noirs. Les choix d'itinéraires sont anticipés et construits en dehors des lignes. La conduite de l'itinéraire est efficace avec des temps de recalage réduits.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice :

- S'engager dans une réflexion sur le développement et la mise en œuvre de l'activité au sein d'une équipe.
- Travailler avec différents acteurs pour cartographier et permettre la pratique scolaire.
- Dégager des principes de traçage et de gestion de course permettant le développement de l'activité dans un cadre UNSS et section sportive.

D. Conseils aux candidats :

- **Se préparer** = Pratiquer durant l'année

- S'éprouver en milieu boisé.
- Maîtriser les techniques d'orientation (POP, relation carte-terrain, construction d'itinéraires, suivi des différents niveaux de lignes directrices, visées sommaires et précises, course en terrains variés).
- Travailler la capacité à se resituer suite à une erreur d'orientation, utilisation de lignes d'arrêt et de l'échelle de la carte.
- Être capable à la lecture de la carte et du circuit d'évaluer un niveau de parcours.
- Connaître la symbolique IOF : légende de la carte, traçage des circuits, définitions de poste et le fonctionnement du système « sportident » (puce électronique, boîtiers départ / arrivée, postes), participation à des courses fédérales.
- Connaître l'épreuve et avoir anticipé sur la gestion du temps en fonction de son choix de parcours et du déroulement de la course par rapport au temps restant.

- **Réaliser** = réussir un parcours en courant sans se perdre

- Pendant la minute de lecture de carte avant le départ, orienter sa carte, visualiser son parcours, repérer le départ, l'arrivée, les grandes lignes d'arrêt.
- Repérer les principaux points de décisions et les balises « porte » où le choix du niveau de parcours va devoir se faire.
- Faire des choix de retour en fin de parcours en fonction du temps restant et des distances inter-postes.
- Gérer son stress du départ à l'arrivée pour ne pas paniquer, ne pas communiquer avec les autres candidats.

- **Performer** = s'engager et optimiser ses ressources au meilleur niveau

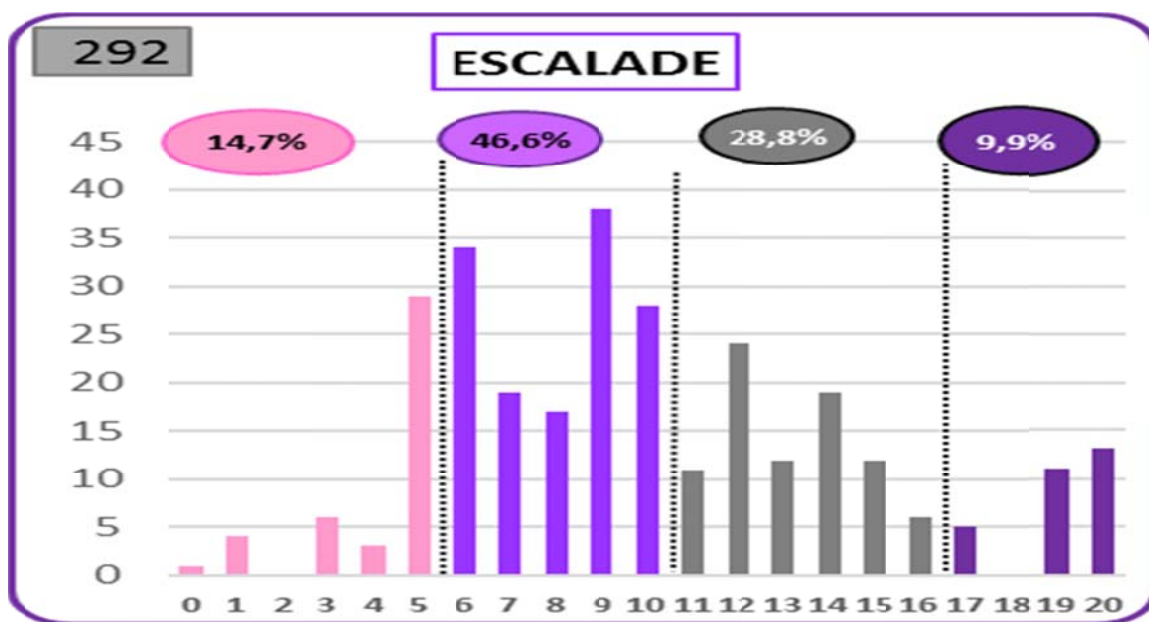
- Pendant la minute de lecture de carte avant le départ, orienter la carte pour avoir une lecture globale et anticiper les choix (d'itinéraire et de niveaux).
-

Rapport de jury

- Conduire son itinéraire en gérant ses allures de course de façon optimale.
- Faire des choix de fin de parcours grâce à son observation des niveaux de tracé de la première partie de parcours et du terrain, pour optimiser ses choix en fonction de ses ressources et du temps restant.
- Gérer sa lucidité et sa concentration du départ à l'arrivée.

7.4.3. Escalade

A. Répartition des notes



B. Remarques générales sur le déroulement de l'épreuve :

Référence au protocole de l'épreuve.

L'épreuve d'escalade comporte un pré-requis sécuritaire. Le candidat, dans une zone de transit, doit être capable, seul, de réaliser un encordement conforme. Il est attendu qu'il sache s'encorder correctement sur un harnais avec double pontets, réaliser un nœud de huit suivi d'un nœud d'arrêt simple ou double, l'ensemble devant être compacté près du harnais. L'impossibilité de satisfaire à ces exigences entraîne une exclusion de l'épreuve quel que soit le moment où l'erreur s'est produite.

Les candidats disposent de deux temps de lecture différents pour visualiser le mur afin de faire leurs choix de voies pour leurs prestations : 6 minutes pour le premier temps de lecture et 3 minutes pour le second.

Rapport de jury

Les candidats doivent atteindre le top et/ou une hauteur minimale exigible, matérialisée par des prises de Zone dans une voie (les prises de Zone sont situées au 2/3 et au 3/4 de chacune des voies).

Cette validation n'est réalisée qu'à la double condition : dans la limite de 5 minutes, grimper la voie, maîtriser « contrôler » la/les prise(s) de Zone considérée(s) et/ou la dernière prise et mousquetonner une dégaine positionnée sur le relais en tête et en bon style, dans le respect de la couleur des prises qui composent la voie.

Le départ suit une procédure très stricte qui consiste à utiliser la ou les prises de départ matérialisées pour les mains, à monter les pieds sur la structure ou sur les prises de la couleur de la voie, et à s'équilibrer avant d'enclencher le premier mouvement.

20 minutes minimum séparent les deux prestations.

Une seule chute avant la première dégaine est autorisée sans pénalité. Dans ce cas le candidat repart du sol dans la limite du temps restant.

En cas de problèmes de sécurité répétés, inhérents au mousquetonnage (yoyo ou dégaines mousquetonnées à l'envers...) la prestation du candidat est arrêtée.

C. Niveau des prestations

Les niveaux de prestation sont hiérarchisés en quatre bandeaux différents, intégrant à la fois le niveau de performance et de maîtrise constaté.

Niveau 1 :

Une prestation qui s'inscrit dans le premier niveau montre une préparation et une mobilisation de ressources insuffisantes et/ou mal exploitées, pour atteindre les hauteurs minimales exigibles matérialisées par les prises de zone à partir du niveau 5A pour les filles et 5B pour les garçons et des niveaux de voies exigées à minima (4C pour les filles et 5A pour les garçons).

- L'encordement n'est pas correctement réalisé, et la méconnaissance des techniques sécuritaires (yoyo, mousquetonnage) ne permet pas de réussir une voie et ou d'atteindre les hauteurs minimales exigibles dans celle-ci.
- L'escalade est basique avec traction des bras en force, et/ou ne s'organise pas autour d'une prise saisie pour construire un nouvel équilibre, les appuis pédestres sont instables.
- Les poses de pieds sont grossières, en calage, et ne permettent pas ou peu de transfert du poids du corps. Le corps est plaqué au mur et le rythme est saccadé.
- Le mousquetonnage est hésitant, voire non réglementaire et dangereux.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice (profil 1)

Rapport de jury

- Dans le but d'«agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques», prendre connaissance des règles de sécurité relatives aux différentes formes de pratique pour comprendre et gérer au mieux l'activité des élèves en sécurité, en responsabilité. (Procédures sécuritaires Précises et Systématisées et Gestes professionnels associés). S'entraîner notamment à s'encorder sur un harnais double pontets plutôt qu'un simple pontet pour éviter les erreurs d'encordement rédhibitoires pour cette épreuve.
- Acquérir les techniques motrices minimales relatives à la réorganisation des membres inférieurs à la saisie d'une prise de main (Ligne d'appui croisée, Ligne d'appui à l'amble) pour envisager des apprentissages sur les notions d'équilibre/déséquilibre tout en respectant le niveau de ressources des élèves.
- Vivre des situations d'escalade variées et à différentes hauteurs (Bloc, voies en moulinette et en tête) pour ressentir le niveau de mobilisation des différentes ressources (motrices, informationnelles, énergétiques et affectives).

Niveau 2 :

Une prestation qui s'inscrit dans le second niveau, potentiellement recevable, montre une prestation qui surinvestit principalement les ressources énergétiques au détriment d'un équilibre de mobilisation des ressources (énergétique, technique et informationnelle). La voie est réalisée au top dans le premier niveau proposé et/ou une hauteur minimale exigible dans le niveau de voie supérieure est atteinte (à partir de 5A pour les filles et de 5B pour les garçons). Les hauteurs minimales exigibles sont matérialisées par des prises de zone situées aux deux tiers et aux trois quarts de chacune des voies.

- L'escalade montre un début de réorganisation, non systématique et/ou stéréotypée (souvent en placement à l'amble) à minima autour d'une prise de main saisie (un pied pour une main), ce qui permet de légers transferts du poids du corps et un début de recherche d'équilibre autour des préhensions.
- Les poses de pieds sont globalement sur la pointe, mais avec peu de contrôle.
- Le mousquetonnage est conforme et les positions de moindre effort sont recherchées mais peu économiques.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice (profil 2)

- Pour «maîtriser des savoirs disciplinaires et leurs didactiques», il s'agit d'améliorer ses capacités motrices en escalade par la pratique et l'appropriation des connaissances sur les notions d'équilibre et de déséquilibre (Ligne d'appui croisée et Ligne d'appui à l'amble). Par l'amélioration de ses capacités motrices en escalade, l'enseignant pourra aider les élèves à sélectionner les informations pertinentes et à choisir des actions appropriées durant différentes situations d'une séquence d'enseignement.
 - Compléter ses connaissances sur les différentes formes de pratique (moulinette, tête) pour aménager dans le cadre scolaire une pratique pour les élèves en toute sécurité et en utilisant notamment des rôles sociaux.
-

Rapport de jury

- Apprendre à mesurer dans les ressources mobilisées (motrices, informationnelles, énergétiques et affectives), quelles sont les ressources prioritairement sollicitées au sein des situations d'apprentissage proposées.

Niveau 3 :

Une prestation qui s'inscrit dans un troisième niveau potentiellement recevable montre la réalisation d'une performance par un investissement partiel dans la synergie de mobilisation des ressources pour s'approcher de son plus haut niveau de performance. La voie est réalisée à son top dans le 5C pour les filles et le 6A pour les garçons et/ou la hauteur minimale exigible dans le niveau de voie supérieur est atteinte (à partir de 6A pour les filles et de 6B pour les garçons). La motricité fluctue du niveau précédent à celle ci-dessous définie.

- L'escalade montre une réorganisation presque systématique des appuis de pieds à la saisie d'une prise (deux pieds pour une main) afin de construire des appuis dynamiques de progression. Cette organisation permet d'optimiser les préhensions et d'observer une escalade avec un rythme plus adapté aux contraintes posées par la configuration de prises de la voie (temps forts / temps faibles).

- L'utilisation des pieds est réalisée de manière ciblée, avec précision et en utilisant une variété d'appuis podaux (pointes, carres internes/externes, griffés, talons...).

-Le mousquetonnage est anticipé, automatisé dans un placement spécifique et il est souvent intégré à la progression.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice (profil 3)

-Affiner et approfondir la motricité spécifique en escalade en augmentant la quantité de pratique et la variété des supports et profils. Ceci permettra ensuite d'étayer le choix des acquisitions motrices à retenir dans le cadre scolaire permettant d'exploiter des options didactiques intéressantes en vue de construire une pratique scolaire adaptée aux ressources des élèves.

-Mesurer les effets des règles relatives aux différentes formes de pratique en escalade (moulinette et tête) pour les réinvestir éventuellement dans son enseignement.

-Analyser et interpréter les ressources motrices, informationnelles, énergétiques et affectives des différentes situations vécues en escalade lors d'entraînements et de compétitions pour envisager l'impact des propositions d'intervention de son enseignement sur la pratique des élèves.

Niveau 4 :

Une prestation qui s'inscrit dans un quatrième niveau permet d'observer un investissement optimal à maximal grâce à une synergie de mobilisation des ressources pour révéler le plus haut niveau de

Rapport de jury

performance possible. La voie est réalisée jusqu' à son top dans le 6B pour les filles et le 6C pour les garçons et/ou la hauteur minimale exigible dans le niveau de voie supérieur est atteinte, à partir de 6C pour les filles et de 7A pour les garçons.

- L'escalade montre une réorganisation anticipée et systématique des appuis de pieds à la saisie d'une prise de main (deux pieds pour une main) afin de construire une succession d'appuis dynamiques de progression et de positions de moindre effort.
- La réalisation de placements plus efficace et/ou plus économique est recherchée.
- On observe une optimisation des prestations par l'exploitation des temps de lecture des voies, optimisation confirmée par le rythme et la cadence dans la progression du grimpeur.
- Les pieds sont utilisés de manière ciblée, et précise et en utilisant une variété d'appuis podaux (pointes, carres internes/externes, griffés, talons...) pour exploiter au mieux les équilibres et déséquilibres possibles.
- Le mousquetonnage est anticipé, automatisé dans un placement spécifique économique, au service de la progression.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice (profil 4)

- Pour « s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel », adopter une réflexion sur sa pratique, afin d'expérimenter et de partager en équipe des pratiques scolaires de l'escalade avec des choix ciblés d'objets d'enseignement notamment, sur le plan de la réorganisation motrice des membres inférieurs à la saisie d'une prise de main.
- Analyser et sélectionner dans les différentes connaissances de l'APSA, les règles permettant de construire une pratique scolaire adaptée aux ressources des élèves dans des séquences d'enseignement aux niveaux d'engagement différenciés.
- Vivre des principes de gestion des ressources motrices, informationnelles, énergétiques et affectives dans différentes situations vécues en escalade lors d'entraînements et de compétitions pour optimiser l'enseignement obligatoire et facultatif (AS, section sportive...).

D. Conseils aux candidats :

Principe de l'épreuve :

Chaque candidat doit choisir et réaliser deux prestations différentes (2 voies), en tête, à vue, dans deux secteurs aux cotations de voies identiques (du 4C au 6C pour les filles et du 5A au 7A pour les garçons). Seule la meilleure des 2 prestations sera retenue pour l'évaluation du candidat lors de cette épreuve.

- **Se préparer :**

Rapport de jury

Pré-requis de sécurité : Préalablement à chaque prestation (voie 1, voie 2), chaque candidat doit vérifier la condition suivante : être capable de constituer un double nœud de huit réglementaire (double nœud de huit + nœud d'arrêt, simple ou double, plaqués au double pontet du harnais), puis de le vérifier.

La non validation de ce pré-requis entraîne l'exclusion de l'épreuve avec la note 0.

La procédure de validation par le jury se déroule comme suit : le jury demande au candidat de lui montrer son encordement réalisé et de lui confirmer qu'il l'a vérifié et qu'il considère que son encordement est conforme.

La question suivante lui est systématiquement posée : Madame, Monsieur êtes vous prêt(e) ? Est ce que votre nœud d'encordement est conforme ?

Il est attendu d'un candidat lors de l'échauffement qu'il puisse organiser une progression d'effort lui permettant d'optimiser ses capacités.

Le jury encourage les candidats à grimper régulièrement et de façon spécifique selon les modalités de cette épreuve (escalade en tête et à vue). La forme de pratique d'escalade dans des voies ouvertes selon une configuration de prises (couleur unique) nécessitant une réorganisation effective des appuis de pieds à la saisie d'une prise de main est vivement conseillée.

- **Réaliser :**

A un moment ou à un autre, une prestation doit intégrer un deuxième pré-requis d'ordre moteur :

Chaque candidat doit, dans une voie de son choix, faire la preuve d'un niveau de maîtrise réaliste afin d'atteindre le sommet dans une voie de niveau minimal ou de dépasser les hauteurs minimales exigibles (Zones), dans une des voies proposées.

Cette réalisation s'effectue en mousquetonnant toutes les dégaines dans l'ordre et dans le bon sens. (Le candidat doit s'assurer de ne pas vriller plus de 2 dégaines et, en cas de yoyo, il doit être capable de le réparer pour pouvoir continuer sa progression).

Cette première voie est pour le candidat l'occasion de prendre contact avec la structure et de se mettre en confiance en mobilisant une motricité maîtrisée, contrôlée, mais également d'étalonner le niveau de cotation des voies du concours par rapport à son expérience dans l'APSA et à son état de forme du jour.

- **Performer :**

La seconde voie sert à mettre en avant la capacité du candidat à démontrer un niveau de pratique maximal par un engagement total dans l'APSA.

Chaque candidat doit, dans une voie de son choix, chercher à atteindre le plus haut point possible (au-delà d'une hauteur minimale rendant la performance dans la cotation choisie significative, matérialisée par les prises de zone), dans le cadre du règlement et en toute sécurité.

Rapport de jury

Note relative aux mousquetonnages : Dans chacune des deux prestations le candidat doit mousquetonner toutes les dégaines dans l'ordre et dans le bon sens.

Si ce pré-requis n'est pas maîtrisé dans les deux voies, la note 0 est attribuée.

Nous conseillons aux candidats de se préparer à l'escalade en tête afin d'appréhender les compétences sécuritaires suivantes: nœud d'encordement sur harnais double pontets, mousquetonnage et engagement maximal jusqu'à la chute en toute sécurité.

Lors des deux passages, la maîtrise d'exécution et le mousquetonnage sont évalués.

L'engagement du candidat au titre de la recherche de l'optimisation de ses capacités en toute sécurité est valorisé dans une voie proche de son niveau maximal.

7.5. Activités de la compétence propre n°3

Les thématiques générales qui traversent l'ensemble de la CP3 reposent sur la maîtrise acrobatique, esthétique et ou artistique des prestations et ce, dans le domaine de la composition, de l'interprétation et de la réalisation des éléments corporels et/ou techniques.

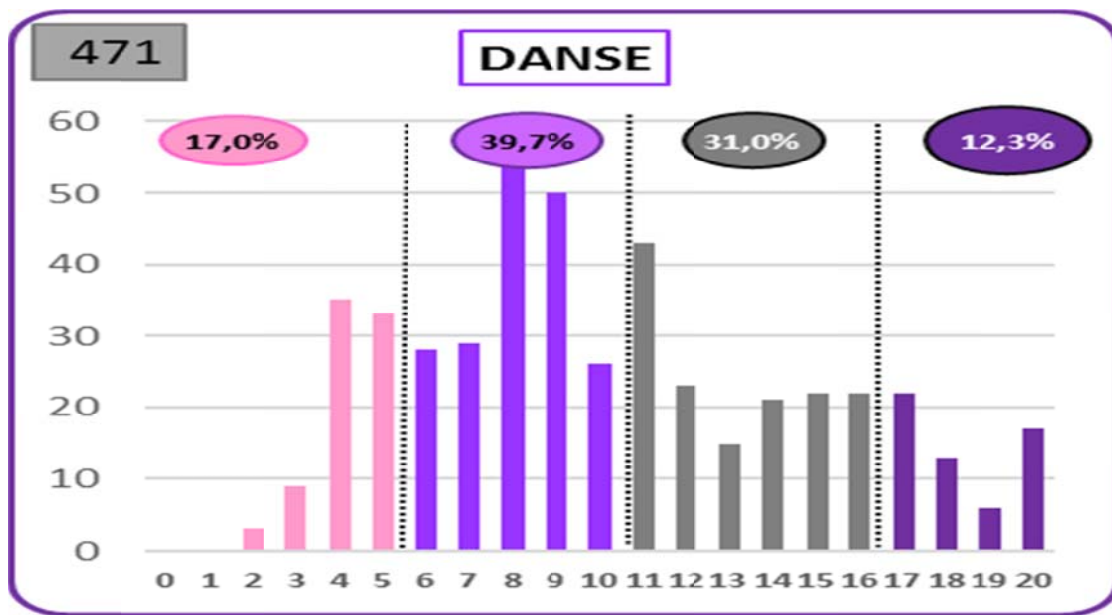
L'exigence de la compétence propre ou du champ 3 d'apprentissage exige des candidats à concevoir et présenter un enchaînement ou une chorégraphie dans une tenue adaptée à la spécificité des activités destinées à être vu, jugé et apprécié. Les compositions doivent être conçues au regard des ressources particulières de chacun des candidats et doivent témoigner

- D'une sensibilité du candidat à l'enjeu culturel de l'APSA ;
- D'une connaissance des principes liés à la conception des prestations.

Ces prestations évaluées nécessitent une maîtrise de la gestion des émotions dans le déroulement de l'épreuve face à un public.

7.5.1. Danse

A. Répartition des notes



B. Remarques générales sur le déroulement de l'épreuve :

Référence au protocole de l'épreuve.

Le protocole de l'épreuve est opérationnel et structurant pour les candidats.

Rapport de jury

Deux vagues d'environ 15 candidats.

Premier appel à 14h et second appel à 15h30.

Les modalités de fonctionnement sont annoncées au fur et à mesure de l'épreuve.

1^{er} temps : 45 minutes d'échauffement, dans une salle annexe à la salle prévue pour l'épreuve, pour préparer le solo transformé au regard d'un paramètre choisi et répéter le solo initial.

2^{ème} temps : 7minutes 30 par groupe d'environ 7/8 candidats pour appréhender le tapis de danse.

3^{ème} temps : passage, suivant un tirage au sort, du solo initial (1' à 1'15) suivi du solo transformé (1' à 1'15), devant le jury 1 pour les candidats impairs et le jury 2 pour les candidats pairs.

Pour la session 2019, il sera demandé aux candidats de présenter une note d'intention (explication de la démarche de création) associée à un titre, à la place de l'argument pour le solo initial. Il faudra la présenter de manière écrite et orale. Ce moment ne pourra excéder 20 secondes. Il faudra donc éviter les textes trop longs.

Un temps de 5 minutes, inclus dans le temps de préparation (45 minutes), sera prévu pour les candidats qui veulent changer de tenue/ costume.

Il sera rajouté dans le protocole, que le chronomètre démarre et s'arrête au premier et dernier élément chorégraphique (mouvement, son, voix, respiration...)

Le solo initial conserve sa durée comprise entre 1 minute et 1 minute 15.

Le solo transformé sera d'une durée identique. L'ensemble ou une partie du solo initial sera transformé au regard du paramètre choisi.

Le non-respect des durées imposées entraîne une pénalité.

C. Niveau des prestations

Le jury rappelle :

- Que le solo initial permet de placer le candidat dans un niveau de bandeau. Et que le solo transformé par un paramètre affine ce positionnement afin d'établir la note finale.
 - Qu'un effort particulier doit être porté sur le costume et le monde sonore. Ces derniers doivent être pensé au regard du propos traité.
 - La note d'intention présentée doit être soignée, claire et en lien avec la proposition développée.
 - L'écriture du solo doit être pensée avec un début, un développement et une fin construite et identifiable (tenir la position de fin).
 - La musique doit être IMPERATIVEMENT montée et calée afin de correspondre à la durée attendue : 1' à 1'15"
 - le solo transformé peut concerner tout ou partie du solo initial et doit avoir une durée de 1' à 1' 15
 - En cas de non-respect de temps, des pénalités sont appliquées.
-



Rapport de jury

Niveau 1 :

La réponse motrice est faible, voire inadaptée. Elle mobilise une partie insuffisante des ressources nécessaires au regard des conditions de l'épreuve. Les ressources motrices et affectives sont insuffisantes.

Le candidat est dans une logique de « plan » : espace scénique

Peu ou pas de mobilisation de l'axe vertical, espace frontal dominant et non construit. L'espace utilisé est hasardeux. Peu ou pas d'engagement moteur. Absence de prise de risque et/ou prise de risque non maîtrisée. Réceptions lourdes et appuis instables. Peu ou pas d'amplitude dans les mouvements. Il utilise des gestes imprécis et pauvres qu'il énumère de manière maladroite ou selon un rapport gymnique. La présence est souvent troublée par des gestes parasites, un regard fuyant. Les gestes ne sont pas maîtrisés et ne présentent aucune dissociation segmentaire ni de flux autorisant à une fluidité des mouvements.

Danse récitée avec des moments d'hésitation.

Danse stéréotypée avec juxtaposition de mouvements qui n'apportent rien au propos. (Catalogue de mouvements pauvres)

Pas ou peu d'intention dans le mouvement, ou trop simpliste (mime, caricature...). Le propos est absent, non lisible ou trop long.

Le propos est parfois desservi par les choix corporels récités du candidat.

Le projet n'est pas lisible, ou trop large (poème trop longs, traitement d'un propos abstrait pour cacher un enchaînement sans forme ni fond). Le candidat ne semble pas être préparé.

La danse est récitée par un corps-désorganisé voire inhibé.

Lors de la 2^{nde} épreuve, aucune transformation n'est lisible ou alors présente des transformations simplistes, évidentes, attendues. Le candidat ne mobilise pas les fondamentaux du mouvement, la partition spatiale est à l'identique du solo originel. Illustre parfois mais ne réécrit pas....

Conseils de formation :

Didactique :

S'approprier les fondamentaux de la danse tels que les composantes du mouvements (espace, temps, énergie et inter-relations entre les danseurs). Définir les composantes du mouvement afin de permettre l'identification des différentes conduites motrices. Enrichir son répertoire moteur et culturel afin de pouvoir concevoir et mettre en œuvre un projet d'intervention cohérent, basé sur un vocabulaire spécifique à la danse, une culture musicale. Ne pas hésiter à utiliser des inducteurs simples (ballon, feuille, bâton) ou des gestes du quotidien afin de déclencher et de favoriser la créativité.

Pensez le procédé d'improvisation comme un prétexte à l'expérience sensible et comme un point de départ pour faire entrer votre élève dans une démarche de création personnelle de gestes.

Rapport de jury

Posture et gestes professionnels à construire et à consolider :

Sortir des stéréotypes de genre (classique pour les filles et Hip Hop pour les garçons). S'autoriser à proposer des situations d'apprentissage issues de formations continues ou d'ouvrages, dans le but de s'inscrire dans une première démarche d'enseignement. S'inspirer de ce qui existe déjà. Oser s'inscrire dans des formations continues pour renforcer ses ressources affectives et cognitives vis à vis de l'enseignement de la danse. Accepter l'activité et son engagement émotionnel, dépasser ses préjugés.

Utiliser l'APSA-danse comme un support éducatif au sein d'une programmation disciplinaire. S'approprier les différentes étapes de la création à penser comme une aide à la mise en place de contenus d'enseignement.

Niveau 2 :

La réponse motrice est partielle. Elle mobilise une partie des ressources nécessaires au regard des conditions de l'épreuve. Les ressources sollicitées sont peu exploitées. Quelques prises de risques mais pas toujours maîtrisées.

Le candidat est dans une logique en « 2 dimensions » : espace scénique, volume corporel exprimé.

Le candidat propose une gestuelle simple mais appliquée et maîtrisée. Les appuis sont stables mais bien souvent à deux pieds. Peu ou pas de contrastes en termes de vitesse et d'énergie. Le regard est placé. L'amplitude dans le mouvement est visible mais encore limitée.

Le candidat est dans une logique de démonstration.

Le propos est traité de façon partielle en jouant sur un mode de composition ou quelques paramètres du mouvement. Le propos est illustré par une juxtaposition de mouvements construits mais pas toujours clairs par rapport à l'intention. Rôle de danseur assumé par un regard placé et une concentration tout au long de la prestation. Une danse encore en apnée assez peu contrastée.

On peut être confronté à plusieurs cas de figure : Soit, la gestuelle sort de l'ordinaire mais le propos reste illisible. Soit la gestuelle reste simple avec un propos clair. L'intention est traitée de façon simple ou peu claire.

La danse est racontée par un corps-objet.

Lors de la 2^{ème} épreuve, le solo transformé s'énonce selon 1 ou 2 fondamentaux du mouvement, les transformations sont intermittentes.

Conseils de formation :

Didactique :

Appréhender les procédés chorégraphiques simples (Unisson, question/réponse, miroir, canon) et les interactions entre les danseurs (début de contact, les formations géométriques dans l'espace, formes de groupement, duo, trio et quatuor). Développer l'observation et l'analyse de l'activité motrice via une grille

Rapport de jury

de lecture construite pour faire évoluer la production chorégraphique. Se baser sur des thématiques simples et diverses afin d'étayer les productions (exemples : « je suis en retard », « feu d'artifice », « je suis stressé »). Utiliser une forme de contrainte corporelle (exemple : une articulation comme inducteur du mouvement), en complément d'une contrainte matérielle (un objet comme inducteur) pour favoriser la créativité. Questionner la notion d'espace scénique pour mieux appréhender l'élaboration des situations d'apprentissage en termes de partitions à donner et multiplier les reliefs de l'apprentissage en danse.

Posture et gestes professionnels à construire et à consolider :

Proposer quelques gestes simples afin d'enrichir le vocabulaire corporel (exemple : Déplacement sur 8 temps d'un point A à un point B, sur un trajet indirect par l'usage de verbes d'action tels que sauter ou tourner, ciblé sur une partie du corps). Concevoir et proposer une liste de thématiques réduites, génératrices de motricité dansée (adjectifs, verbes, adverbes, etc.). Se constituer une base musicale diversifiée (bandes originales de films, musique classique, contemporaine, univers sonores). Identifier les problèmes moteurs et de composition. Savoir réguler la gestuelle via les paramètres du mouvement (espace, temps, énergie) et les procédés chorégraphiques. Utiliser l'APSA-danse comme un support éducatif privilégié au sein d'une offre de formation scolaire.

Penser à mobiliser des métaphores comme consignes-contraintes procurant un but immédiatement sensible et visible par les élèves.

Niveau 3 :

La réponse motrice révèle un niveau de sollicitation de ressources adaptées au regard des conditions de l'épreuve.

La gestuelle corporelle est complexe, maîtrisée et exploite un vocabulaire corporelle riche.

Le candidat est dans une logique en « 3 dimensions » : espace scénique, volume corporel exploré, flux.

Le candidat utilise des équilibres et des déséquilibres. Il se désaxe. Il effectue des sauts maîtrisés et stylisés. Les réceptions sont précises et amorties. Le candidat contrôle sa vitesse d'exécution et le placement de leur tête. Il propose des variations d'énergie en fonction de l'intention voulue (flux, volume corporel adapté et contrastes). Des prises de risque maîtrisées qui engagent différentes parties du corps. La motricité se caractérise par une amplitude appropriée, une variété des appuis, dissociation complexe, etc.

Le candidat est dans une démarche de création.

Le candidat est engagé dans un rôle de danseur affirmé par un regard signifiant qui soutient le propos. Variations des formes corporelles en fonction du propos. Utilisation variée, réfléchie et construite de l'espace et des mouvements. Le candidat se nourrit du propos par des propositions complexes maîtrisées. Différentes parties du corps sont engagées au service de l'intention. Il exploite ses capacités

Rapport de jury

motrices au service du propos de manière « réfléchi ». Le propos est visible du début à la fin. Les paramètres du mouvement sont source de création et de composition pour le candidat. L'écriture du geste établit des rapports de cohérence avec l'intention. Il joue sur les variations dynamiques. Sa danse devient respirée, donne du sens à son projet expressif.

La danse est respirée par un corps-sujet.

En ce qui concerne la 2^{nde} épreuve, le solo se transforme au regard des différentes variables du mouvement, elles sont permanentes.

Conseils de formation :

Didactique :

Appréhender différents procédés de composition plus complexes, au service d'un propos chorégraphique : *contre-point temporel, gestuel ou spatial, lâcher/rattraper, cascade*. Privilégier la consigne orale plutôt que la démonstration de gestes. Préférer des thématiques et des inducteurs (photos, poèmes, textes) plus abstraits pour favoriser une gestuelle symbolisée. Se doter d'une base de références culturelles et artistiques (chorégraphes, courants, œuvres) pour enrichir les choix de production. Tendre vers une recherche de stylisation. Articuler les propositions corporelles avec le propos chorégraphique.

Réguler les réponses en jouant sur les contrastes dynamiques et permettre d'architecturer la gestuelle chez l'étudiant.

Posture et gestes professionnels à construire et à consolider :

Inciter à une réalisation chorégraphique où l'engagement moteur est démontré et maîtrisé. Proposer des contenus d'enseignement permettant des prises de position et des choix. Proposer des cadres d'analyse et de lecture d'une production chorégraphique. Exploiter l'APSA-danse comme un support éducatif privilégié au sein d'une offre de formation scolaire, et au-delà, dans le cadre de l'association sportive.

Multiplier les expériences sensibles par l'intérêt porté à des œuvres dont le choix judicieux permet d'analyser leurs propriétés (indicateurs spatio-temporelles et les traces laissées par les mouvements du corps).

Niveau 4 :

La réponse motrice est performante. Le candidat mobilise de manière efficace l'ensemble des ressources disponibles. Celles-ci sont multidimensionnelles au regard de l'épreuve.

Le candidat est dans une logique en « 4 dimensions » : espace scénique, volume corporel exploité, flux, virtuosité

Rapport de jury

La gestuelle est élaborée, complexe et originale. Singularité de la prestation. Variation des états de corps. Maîtrise de la prise de risque. Cette dernière est présente dans l'utilisation de l'ensemble des paramètres du mouvement. Aisance dans un grand niveau de difficulté : amplitude optimale, équilibres maîtrisés et tenus.

Le candidat est dans une démarche de mobilisation corporelle sensible.

Le candidat vit sa danse et transmet l'émotion voulue en lien avec le propos. La construction chorégraphique est fine et subtile. Le candidat amène son projet jusqu'au bout en surprenant le spectateur. Virtuosité, subtilité, « intelligence d'écriture », corps habité par l'intention du début à la fin. Danse qui explore le détail, utilise les procédés de composition au service du propos. Lecture polysémique, singularité du propos ou des choix de composition. Les choix du candidat sont évocateurs de sens et d'émotions. Performance qui amène le spectateur dans un univers poétique.

La gestuelle est élaborée et singulière au service d'un propos expressif signifiant, stylisé et symbolique.

La danse est transcendée par un corps-assumé.

Pour la 2^{ème} épreuve, les transformations du solo sont approfondies, combinées, subtiles et nuancées selon plusieurs composantes.

Conseils de formation :

Didactique :

Extraire de la culture dansée des procédés chorégraphiques à travers l'analyse de chorégraphes, d'œuvres, de courants ou de styles. (exemple : T. BROWN et son procédé chorégraphique basé sur l'*accumulation*). Appréhender la symbolique de l'espace scénique. Organiser les apprentissages vers la notion de parti-pris artistique et chorégraphique (exemple : travailler sur un espace réduit, une idée directrice, un leitmotiv, etc.). Favoriser la coloration du geste dansé vers une prise de risque sur un plan moteur et émotionnel. Envisager la notion de distanciation dans les propositions. Par exemple, partir de la polysémie du mot « balancer » avec comme traitement premier « balancer sa veste » (figuratif), puis comme traitement secondaire « balancer ses bras » (moteur non distancié) et comme traitement nuancé, « balancer son corps par transfert ou translation de poids pour symboliser le tangage » (moteur distancié).

Envisager les contenus d'intentions (buts) comme une solution efficace chez l'étudiant dans l'acquisition d'une attention à donner au geste, (permettre à l'étudiant de devenir interprète). Par exemple, faire exploser la thématique « du développement durable » en s'appuyant sur des verbes d'action et sur les composantes du mouvement pour composer. (ex : trier (comment, sur quelle partie du corps, dans quelles énergie ? et dans quel espace ?), ranger, jeter, réutiliser, nettoyer.... L'objectif est de s'investir au cœur d'une thématique problématisée engageant, fortement, l'acte d'écrire son propre geste.

Posture et gestes professionnels à construire et à consolider :

Etre dans une logique de conseil et moins de prescription au regard des intentions chorégraphiques. Encourager et guider dans les choix de propositions individuels et collectifs. Accepter de se mettre à distance du groupe et avoir un regard formateur, constructif et critique. Envisager l'APSA-danse comme une ressource au sein d'une carte de formation scolaire, et au-delà. Exemple : dans le cadre de l'association sportive, des classes à P.A.C, des parcours artistiques, des sections sportives scolaires, des options facultatives, en collaboration avec des partenaires extérieurs (DAAC, DRAC, scène nationale, centres chorégraphiques nationaux et partenaires locaux).

D. Conseils donnés aux candidats

- **Se préparer :**

Lire et s'approprier le rapport de jury de la session précédente et le complément d'informations.

Connaître à l'avance les modalités de l'épreuve et de ses différentes phases (solo initial, solo transformé) : attendus de l'épreuve, durée des soli, support sonore calé sur le temps de l'épreuve, présentation d'une note d'intention. Le jury n'a pas à expliquer le contenu attendu des épreuves.

Concevoir et mettre en œuvre sa préparation de l'épreuve tout au long de l'année de formation et ne pas attendre les résultats de l'admissibilité.

Penser son projet scénographique et en particulier le projet costume en lien avec son propos.

Penser sa note d'intention qui fait partie de l'épreuve : s'interroger sur la cohérence entre l'intention affichée et la réalisation. Construire un projet de performance qui articule le fond (l'intention) et la forme (la motricité) sans privilégier l'un par rapport à l'autre. Soigner le support et la présentation qui doit rester synthétique.

Avoir un support sonore calé sur le temps de l'épreuve. Avoir un solo avec un début précis et une fin construite et identifiable.

Bien choisir son propos et développer une culture artistique en se penchant sur différents spectacles (internet, site de danse, sorties ...) Exploiter ses possibles et essayer d'utiliser les paramètres du mouvement pour l'améliorer, le rendre optimal. Ecrire et faire « exploser » sa thématique en traitant ce qui en ressort par rapport à l'espace, le temps et l'énergie sans oublier la composante « corps ». Réfléchir à construire des liaisons entre les formes gestuelles qui s'énoncent dans la chorégraphie selon un sens, une intention. (Eviter de juxtaposer des formes)

Connaitre les procédés de composition et les choisir pour renforcer le propos. Ne pas sortir trop vite de ce rôle. Un travail au sol est important pour ancrer les appuis et trouver de nouvelles surfaces corporelles à exploiter. Un travail de répétition est nécessaire pour mémoriser et améliorer sa prestation

Rapport de jury

tout au long de l'année du concours. Cela pour laisser davantage le corps s'exprimer et tendre vers un lâcher-prise : une aisance pour se mouvoir, s'émouvoir et émouvoir.

Se mettre en situation de transformer des phrases chorégraphiques. Expérimenter différents paramètres une fois le solo initial construit.

- **Réaliser :**

Se concentrer et se projeter dans le rôle de chorégraphe et danseur. Importance de proposer un projet personnel et non une chorégraphie préparée par une tierce personne. Eviter d'utiliser des formes corporelles et des attitudes plaquées sans lien avec le ou un projet expressif. (Roue, salto, saut per, ATR). Les éléments scénographiques doivent avoir un lien avec le projet pour être intégrés au propos.

La singularité prime et le mouvement doit être adapté à ses capacités motrices. Varier les énergies, les vitesses, les espaces toujours en les corrélant au propos. Pourquoi je fais ce geste à ce moment-précis ? Pourquoi ce choix corporel ou intentionnel à cet endroit particulier ? Pourquoi j'organise mon corps de cette façon ? Utiliser son volume corporel dans sa totalité en jouant sur les contrastes. Le regard doit être précis, il fait partie intégrante du corps et permet de capter le spectateur. Il n'est pas forcément frontal ou focal mais il doit être réfléchi et pas posé au hasard. Un début précis, un développement et une fin précis sont nécessaires. Le choix du monde sonore est important : attention de ne pas choisir des musiques trop actuelles qui renforcent ou enferment dans les stéréotypes. Se détacher du rythme de la musique pour jouer sur la musicalité du corps. Le monde sonore comme les éléments scénographiques (costumes...) doivent renforcer le propos. La transformation des soli initiaux, sans support sonore, incite à un usage d'une respiration appropriée, révélant une musicalité interne.

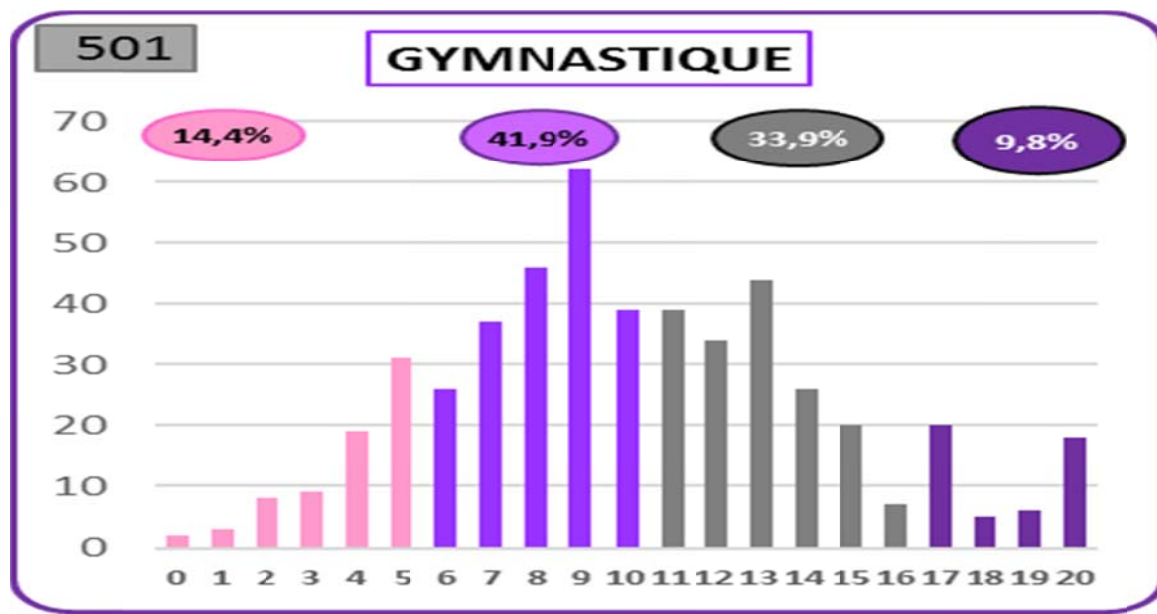
- **Performer :**

Pour le solo initial : Assumer ses choix et ses prises de risque. Vivre sa danse (sans sur jouer) en jouant sur des états de corps variés pour renforcer le propos. Optimiser la chorégraphie sur un temps court.

Solo transformé : Explorer toutes les possibilités offertes par le paramètre choisi en utilisant toutes les composantes du mouvement dansé. Choisir un paramètre de transformation qui soit pertinent au regard du solo initial pour permettre une réelle transformation de la matière existante. Choisir un paramètre rappelant, ou déjà présent dans la chorégraphie du solo initial freine à une réelle transformation. Ne pas hésiter à aller jusqu'à la réécriture du solo initial en gardant l'ADN du solo initial. Explorer les détails du mouvement, penser à faire respirer sa danse et à jouer sur les contrastes (vitesse, temps, énergie, flux) toujours dans l'objectif de nourrir le propos.

7.5.2. Gymnastique sportive

C. Répartition des notes



D. Remarques générales sur le déroulement de l'épreuve :

Le référentiel du concours est défini par les textes en vigueur au moment de l'inscription des candidats. Les critères d'évaluation sont déterminés par le texte en vigueur pour la partie « exigences de composition ». Puis, pour la partie exécution, le jury s'appuie sur les codes de référence (UNSS ou FIG).

Accueil des candidats :

L'appel précise la répartition des candidats en 2 groupes qui seront jugés alternativement par le jury 1 et le jury 2. En fonction des effectifs, deux sous-groupes sont constitués afin d'organiser deux rotations. La fin de l'appel définit le début de l'épreuve et chaque candidat dispose de 20 minutes d'échauffement. Un échauffement supplémentaire de 5 minutes peut être accordé si l'effectif du groupe est trop nombreux. Le jury précise les consignes liées au déroulement de l'épreuve ainsi que les éléments qui peuvent conduire à la note 0 :

- un non-respect réglementaire,
- une attitude éthique ou sécuritaire non recevable durant l'épreuve
- un niveau de pratique insuffisant.

Les choix effectués par le candidat, révélés par sa prestation physique attestent du niveau de

Rapport de jury

connaissances mobilisées pour composer prioritairement son enchaînement en référence aux exigences attendues et à ses ressources. Dans le cadre de sa préparation, le candidat devra se placer dans une perspective d'enrichissement continu des éléments validant les exigences de composition.

Performer dans son enchaînement revient à être capable d'assurer la reconnaissance de toutes les exigences à leur plus haut niveau de difficulté et de complexité tout en assurant la fluidité, la variété et la maîtrise dans leur exécution. C'est également réfléchir à la dimension artistique de l'enchaînement présenté.

E. Niveau des prestations

Concernant la tenue vestimentaire, la très grande majorité des candidats s'est présentée dans une tenue leur permettant de se produire de manière sécuritaire et d'être évalué par le jury. Un seul candidat a été invité à se changer avant le début de l'épreuve. L'évolution concernant la tenue a ainsi évité de laisser apparaître des parties indécentes du corps, comme lors des sessions précédentes.

Niveau 1 :

Une réponse motrice faible voire inadaptée qui ne permet pas d'attester d'un niveau de compétence minimal en gymnastique.

Projet non abouti qui témoigne d'un rapport prise de risque/composition non réfléchi.

Les candidats dont la prestation est irrecevable :

Les candidats témoignent d'un niveau de pratique insuffisant et d'une méconnaissance de l'activité gymnique. Seulement 1 exigence est reconnue par le jury. Pour la majorité des réponses motrices des candidats, les niveaux de difficulté des éléments et leur réalisation sont très faibles.

Les difficultés remplissant les exigences sont majoritairement de valeur A (peu ou pas de combinaison des actions). L'action « voler » est absente des difficultés acrobatiques. En ce qui concerne la valeur artistique (VA), il est constaté un enchaînement peu construit présentant de nombreux arrêts, une juxtaposition d'éléments, un rythme très lent. L'espace est occupé de manière anarchique (nombreux pas chassés inutiles ou pas marchés). Des fautes d'attitude apparaissent parfois (remettre son t-shirt, se recoiffer)

Les candidats dont la prestation est faible :

Le choix de la composition de l'enchaînement n'a pas fait l'objet d'une réflexion au regard des exigences attendues.

Le plus souvent, la réponse motrice des candidats remplit 2 exigences sur 4, ce qui réduit fortement le

Rapport de jury

niveau de prestation. Les exigences manquantes au sol concernent les séries (gymnique ou acrobatique) mais aussi l'ATR (absence d'alignement pieds-bassin-épaules ou verticale non atteinte). Aux barres cela se traduit par de nombreux arrêts ou reprises d'élan intermédiaires.

Au sein des exigences, la réponse motrice présente un niveau de difficulté majoritairement de valeur A ou B en référence au code UNSS.

La valeur artistique est quasiment inexistante (manque de rythme, de présence, de transitions et espace mal occupé). Le total des fautes d'exécution est en général supérieur à 3 points.

Le contenu est minimaliste au regard de l'espace utilisé avec un temps de prestation parfois insuffisant (inférieur à 50 secondes).

Perspectives pour la formation à venir :

Comprendre que la validation des exigences dépend avant tout de la reconnaissance des éléments, ce qui implique de résoudre en priorité les problèmes de posture. Dans la phase de préparation du candidat, il peut s'avérer utile de corriger régulièrement sa posture sur des éléments statiques et non complexes (Recherche d'alignement dans une chandelle, une planche, un appui manuel et pédestre facial ou dorsal) afin de pouvoir améliorer sa performance sur des éléments dynamiques et/ou plus complexes (ATR, sauts gymniques, rotations).

Comprendre par ailleurs que la situation de référence, qui consiste à passer devant un public, ne peut s'envisager sans un travail préparatoire. Ce dernier doit permettre de réduire la charge émotionnelle par la création d'automatismes dans l'espace et le temps ainsi que la mise en place progressive d'une attitude gymnique.

Niveau 2 :

Une réponse motrice partielle révélant des acquisitions mais qui ne s'adaptent pas au contexte de l'épreuve (donc émergence de manques dans la préparation).

Projet en partie abouti mais témoignant d'un rapport inadapté entre prise de risque et composition

Plusieurs réponses motrices apparaissent :

- Une réponse motrice répondant aux exigences mais dont le niveau de difficulté des éléments reste faible, principalement de valeur A ou B sur le code UNSS. Exemple en série acrobatique : Roue roulade avant en série acrobatique. Exemple aux barres asymétriques : Simple sortie « repoussé à l'appui » pour l'exigence 4.



Rapport de jury

- Une réponse motrice révélant des choix inadaptés par méconnaissance dans la validation des séries en intégrant une action ou un élément intermédiaire. (Exemple au sol : série de sauts contenant des pas intermédiaires, un élan supplémentaire avec les bras ou un déséquilibre entre les 2 éléments.).
 - Une réponse motrice présentant une insuffisance dans la variété des éléments ce qui réduit le nombre d'exigences reconnues, principalement sur les exigences 1 et 4. Une difficulté ne peut remplir qu'une seule exigence. Exemple : série acrobatique Roue pied pied roulade arrière groupée puis roulade arrière groupée isolée ne pouvant être reconnue pour l'exigence 1.
 - La réponse motrice révèle des difficultés d'un niveau supérieur mais le candidat ne les utilise pas pour répondre aux exigences. Exemple : liaison gymnique saut extension et saut groupé puis apparaît un saut changement de jambes de manière isolée.
 - Une non reconnaissance de l'élément ne permet pas la validation de l'exigence (exemple : ATR avec fermeture des ceintures scapulaire et pelvienne).
 - Un élément déclassé qui est reconnu comme un élément déjà présent dans l'enchaînement (une roulade arrière piquée ne passant pas par l'ATR et devenant une roulade tendue déjà présente).
- Au sein des exigences, la réponse motrice présente un niveau de difficulté majoritairement de valeur A à C en référence au code UNSS.*
- La valeur artistique se résume souvent à la conservation d'une attitude gymnique (l'espace est mal occupé, le rythme est saccadé, les transitions sont basiques ou inexistantes).*
- Le total des fautes d'exécution est en général autour de 3 points.*

Perspectives pour la formation à venir :

Etre capable d'identifier les critères et les contenus prioritaires permettant la validation des exigences gymniques. L'alignement pieds-bassins-épaules à la verticale pour l'ATR, l'absence de pause et de pas intermédiaires pour les séries gymniques et acrobatiques sont des critères de réussite incontournables. Ces critères doivent être mis en relation avec les principes techniques et biomécaniques qui vont rendre possible la validation de l'exigence concernée. Par exemple, la conservation de vitesse ainsi que l'anticipation posturale et cognitive sont des contenus prioritaires à construire dans la réalisation d'une série en gymnastique.

Etre capable d'envisager une composition d'enchaînement moins anarchique en identifiant la logique de l'agrès concerné (conservation de l'élan aux barres, occupation harmonieuse de l'espace au sol).

Niveau 3 :

Une réponse motrice adaptée témoignant d'un niveau de connaissance, de préparation et d'adaptation à l'épreuve.

Projet élaboré qui témoigne de choix relativement pertinents dans le rapport prise de risque/composition. Le choix des éléments et la composition de l'enchaînement ont fait l'objet d'une réflexion au regard des

Rapport de jury

exigences attendues.

3 ou 4 exigences sont validées.

Deux réponses motrices se distinguent :

Une première qui répond aux exigences sans chercher à présenter le plus haut niveau de difficulté dans chacune d'entre elles. Exemple Salto avant et salto arrière pour l'exigence 1 et simplement saut groupé + saut demi-tour pour l'exigence 3 au sol. Autre exemple aux barres parallèles : une bascule de fond pour l'exigence 3 et une simple sortie vers l'arrière pour l'exigence 4.

Une seconde qui répond aux exigences mais les éléments sélectionnés pour valider les séries sont de niveau intermédiaire.

Exemple : Saut groupé - saut un tour pour l'exigence 3, roue rondade pour l'exigence 4, ATR demi-valse pour l'exigence 1.

La qualité de l'exécution de l'enchaînement permet à certains candidats de faire évoluer positivement leur note.

La valeur artistique peut présenter certaines lacunes. Le plus souvent, il s'agit du rythme de l'enchaînement ou du manque de richesse dans les liaisons.

Perspectives pour la formation à venir :

Se former au jugement pour mieux appréhender la nature des fautes d'exécution (fautes de posture, de stabilité, de rythme, d'amplitude, d'espace, d'attitude). Engager une réflexion sur l'origine des fautes commises (par exemple une faute de réception peut être due à un manque de vitesse dans la phase d'élan, à une mauvaise posture préparatoire et/ou à une mauvaise gestion de la trajectoire).

Niveau 4 :

Une réponse motrice qui mobilise de manière performante l'ensemble des ressources nécessaires au regard des conditions de l'épreuve.

Projet performant qui témoigne d'un rapport optimal prise de risque/composition.

La réponse motrice des candidats atteste qu'ils ont construit leur prestation avec un bon degré de maîtrise des éléments, leur prestation remplit les exigences mais la partie basse du bandeau témoigne d'un niveau qui n'est pas optimal dans l'une des exigences ou dans le secteur d'exécution.

Les 4 exigences sont validées.

La réponse motrice atteste d'un niveau de difficultés majoritairement de valeur C et D en référence au code UNSS pour remplir les exigences, ou A et B du code FIG.

Le total des fautes d'exécution est en général inférieur à 2,0 points.

Exemple de réponse motrice à ce niveau au sol : Un salto avant et un salto arrière pour l'exigence 1, un ATR valse pour l'exigence 2, une série gymnique contenant un saut changement de jambes et un saut

Rapport de jury

de chat un tour pour l'exigence 3, une rondade twist pour l'exigence 4.

Exemple de réponse motrice aux barres parallèles : Une bascule progression pour l'exigence 1, une bascule de fond pour l'exigence 2, un ATR tenu pour l'exigence 3, une sortie salto pour l'exigence 4.

Exemple de réponse motrice aux barres asymétriques : tour d'appui arrière libre pour l'exigence 1, filé avant pour l'exigence 2, grande culbute pour l'exigence 3, sortie salto pour l'exigence 4.

Concernant la valeur artistique, le candidat occupe harmonieusement l'espace dans toutes ses dimensions, rythme son enchaînement grâce à une anticipation permanente de l'élément suivant, s'engage avec allure et prestance gymnique.

Perspectives pour la formation à venir :

Engager une réflexion sur la manière d'enrichir une prestation au sol par des transitions riches et variées pour augmenter sa valeur artistique. Cette démarche peut viser à mieux exploiter le support sonore et/ou à ajouter des passages gymniques ne correspondant pas forcément aux exigences à valider (demi-cercle, pivot, planche...) pour mieux occuper l'espace, mieux gérer le temps, et optimiser son effort (temps forts-temps faibles).

Transférer les connaissances et compétences acquises sur l'agrès présenté au capeps dans d'autres contextes gymniques. Percevoir les enjeux d'une pratique multi-agrès en milieu scolaire.

Remarque concernant l'utilisation du support sonore

Le support sonore est à la fois une ressource et une contrainte pour les candidats. Une ressource, dans la mesure où il permet de se repérer dans le temps et d'utiliser les accents musicaux pour créer des transitions chorégraphiques. Une contrainte, dans la mesure où il est attendu des candidats d'exploiter le support sonore, ce qui suppose de composer son enchaînement en prenant en compte les accents musicaux et les variations de rythme. Il convient donc de faire un choix judicieux au regard du profil du candidat et du temps consacré à la préparation. Pour certain(es) candidat(es), le support sonore a été une véritable plus-value, pour d'autres la musique n'était qu'un fond sonore qui ne mettait pas en valeur l'enchaînement présenté.

F. Conseils donnés aux candidats

- **Se préparer :**

La réponse aux exigences doit être une priorité.

Le choix de l'agrès doit être judicieux au regard des possibilités du candidat et de son projet de

Rapport de jury

préparation.

Le candidat doit s'assurer d'un choix pertinent de difficultés (variété, niveau de complexité) pour envisager un enchaînement respectant les 4 exigences de composition dans les dimensions artistique, aérienne, esthétique et technique au service d'un engagement personnel le plus élevé possible.

Le candidat devra particulièrement porter son attention sur la notion de série et leur reconnaissance (éviter les liaisons indirectes, les temps d'arrêt, et les pas intermédiaires). Il est inutile de chercher à prendre des risques dans les éléments qui ne remplissent pas une exigence (exemple : éléments de maintien).

Travailler sur une construction de l'alignement complet en situation renversée pour valider l'exigence 2.

Offrir une variété suffisante d'éléments acrobatiques de façon à respecter un des principes de l'épreuve (un seul élément ne peut remplir qu'une seule exigence).

Envisager la régulation de son projet pour faire face à une blessure éventuelle ou à un état de forme amoindri.

Porter l'accent sur la valeur artistique : rythme, espace exploité et orienté, présence et prestance gymnique, liaisons chorégraphiques, répartition des difficultés.

Organiser son enchaînement dans un temps compris entre 50'' et 1'10'' en fonction de ses ressources.

Choisir une tenue vestimentaire adaptée à l'épreuve.

- **Réaliser :**

S'échauffer de manière progressive, sécuritaire et adaptée à ses ressources.

Se présenter au début et à la fin de sa prestation devant le jury en tenue décente et proche du corps.

Maîtriser les dimensions esthétique, technique, artistique et acrobatique de l'activité.

- **Performer :**

Proposer le meilleur niveau de difficulté tout en gérant au mieux le couple risque-maîtrise (l'élément sera reconnu au regard du code considéré).

Etre en mesure de réguler son projet en fonction de son ressenti ou d'une éventuelle blessure pour répondre de manière pertinente à l'épreuve.

Décider, en cas de blessure pendant l'épreuve, si l'évaluation peut se poursuivre ou si elle doit être interrompue définitivement.

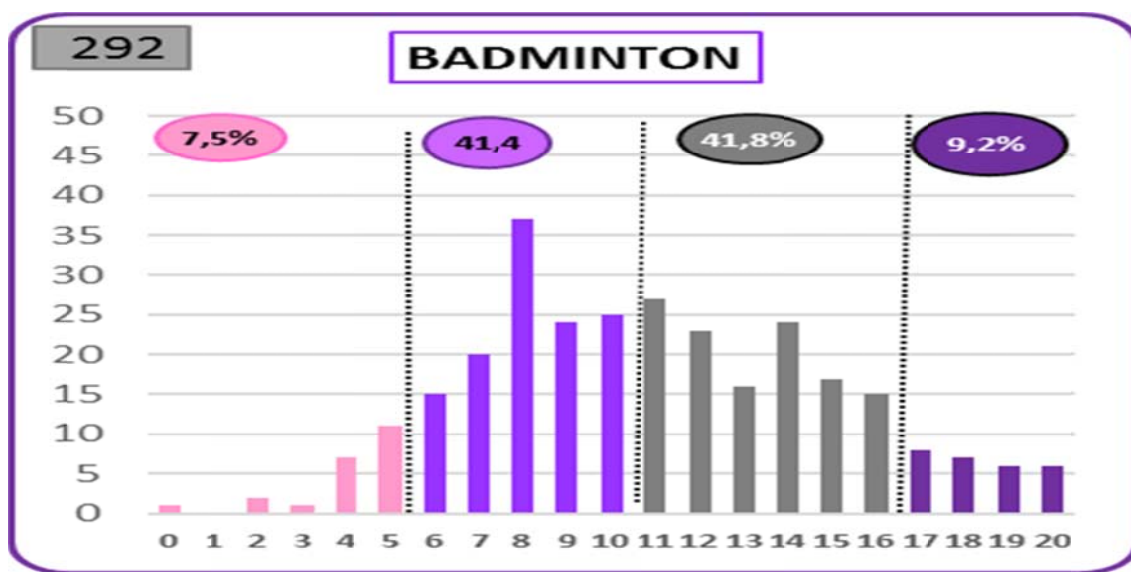
7.6. Activités de la compétence propre n°4

Dans les diverses activités de la CP4 « Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif », le candidat doit se préparer et s'entraîner en tant qu'attaquant, défenseur, porteur ou non porteur de balle, ou adversaire. Il doit être en mesure de faire basculer le rapport de force individuel et collectif en sa faveur par des choix techniques et tactiques adaptés et la mobilisation de ressources sur l'intégralité du temps d'opposition. L'intelligence de jeu, la créativité, la lucidité, l'engagement, les prises de décisions pertinentes permettent de valoriser cette compétence. L'approche psychologique et émotionnelle de l'épreuve doit être connue et maîtrisée. Il est souhaitable que les candidats soient capables de mobiliser et d'optimiser leurs ressources dans un contexte de concours. Ils doivent connaître le règlement spécifique de l'activité (tenues et matériel notamment) et s'y conformer. Le jury leur conseille vivement de se préparer physiquement, mentalement, techniquement et tactiquement à une épreuve duelle ou d'opposition comportant plusieurs reprises, plusieurs combats, plusieurs rencontres.

Une préparation pluriannuelle d'entraînement et de compétition, principalement dans le cadre fédéral, constitue un gage de réussite en permettant la construction d'une culture de pratiquant spécialiste. Il est indispensable de planifier cette préparation en vue du concours et non pas simplement en lien avec un calendrier fédéral et/ou universitaire.

7.6.1. Badminton

A. Répartition des notes



B. Remarques générales sur le déroulement de l'épreuve :

- **Se préparer :**

Vous disposez de 15 mn d'échauffement sur les terrains avant le début des matchs. Nous vous conseillons de vous échauffer au préalable afin d'éviter les blessures et d'être le plus performant possible.

Vous jouerez vos matchs en auto-arbitrage. En cas d'infractions répétées ou d'incapacité à se mettre d'accord pendant le déroulement d'une rencontre, vous pourrez en dernier recours faire appel aux jurés qui feront fonction de juge arbitre pour leur terrain (rappel de la règle puis pénalité en cas de nouveau manquement au règlement).

- **Réaliser :**

Vous jouerez avec votre propre matériel qui doit être conforme au règlement fédéral en vigueur.

Les volants en plastique sont fournis par le jury.

Vous pouvez jouer avec des volants en plumes à votre charge. Dans ce cas, les deux joueurs doivent être d'accord pour les utiliser.

- **Performer :**

Le référentiel de notation du jury prend en compte les intentions tactiques, les déplacements, les frappes, les trajectoires produites, ainsi que votre niveau de performance tout au long de l'épreuve.

L'évaluation de votre prestation physique est celle constatée le jour de l'épreuve et ne peut se référer à un quelconque niveau de pratique préalable.

Le référentiel d'évaluation intègre la note de 0/20, la liant :

1. en termes de connaissances : au non-respect manifeste des conditions règlementaires.
2. en termes d'attitudes : au manquement à l'éthique sportive.
3. en termes de capacités : à un registre de jeu qualifié d'insuffisant au regard des exigences des niveaux de compétence attendue au concours, correspondant aux attendus de fin de cycle 3 du collège.

C. Niveau des prestations

Conseils de formation pour tous les niveaux :

D'une manière générale, pour « s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel » *, « maîtriser des savoirs disciplinaires et leurs didactiques » * et « agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques » *, le candidat doit s'inscrire à la fois

dans une préparation technique et s'investir dans la participation à des rencontres.

Niveau 1 :

Une réponse motrice faible voire inadaptée qui mobilise une partie insuffisante des ressources au regard des conditions de l'épreuve

L'échauffement n'est pas vraiment adapté aux types d'efforts du badminton. Les comportements moteurs exposés révèlent un manque de préparation à l'épreuve, que ce soit sur le plan physique, technique, tactique et mental.

La réponse motrice présente davantage un jeu en réaction qu'un jeu en intention même à rapport de force équilibré.

Il y a de nombreuses fautes directes, y compris au service, et le faible volume de jeu lié à une motricité s'illustre par : une frappe coude bas, une faible dissociation segmentaire et une prise de raquette unique incompatible avec le jeu en profondeur (empreinte de crispation excessive, avec peu de fouetté). Le jeu au filet est quasiment inexistant. Une posture de face ou à l'amble, ne permettant pas la mise en rotation de la ligne d'épaule, est adoptée.

Les déplacements proches vers l'avant sont équilibrés mais en pas courus inappropriés sur des volants lointains. Les déplacements sont tardifs et aléatoires. Le candidat reste spectateur de ses frappes.

Les trajectoires sont uniformes avec très peu de variations : dégagements tendus, amortis et contre amortis en « cloche » qui ne permettent pas la création et l'utilisation d'une situation favorable. La rupture est fortuite et consécutive à une maladresse adverse (50% des points sont obtenus sur faute directe adverse). On observe peu de modalités de rupture et beaucoup de fautes directes. Ces comportements sont au niveau des attendus de fin de cycle 3 et 4 du collège.

La réponse motrice, lorsque les ressources physiques sont suffisantes, tend à se bonifier au fil des rencontres. En effet, la motricité, non spécifiée durant les mois précédents, bénéficie du temps de jeu au cours de l'épreuve, laissant de ce fait des regrets sur la légèreté de l'investissement du futur enseignant. La préparation insuffisante, voire inexistante durant l'année ne permet pas d'être performant, même à un niveau de jeu équivalent.

De plus, le stress de l'épreuve, associé à une motricité peu coordonnée, met parfois le candidat en difficulté, voire dans des postures de déséquilibre et d'instabilité, menaçant son intégrité.

L'équipement est parfois inadapté voire non réglementaire (chaussures type « running », short long, pantalon de survêtement...). La tension du cordage de la raquette est généralement trop faible et ne facilite pas la précision des trajectoires. Le règlement n'est pas parfaitement maîtrisé (méconnaissance du fonctionnement du tirage au sort, des différentes fautes de service, voire même des lignes du terrain).

Au niveau des attitudes, la prestation est inégale sur l'ensemble de l'épreuve et les réactions émotionnelles ne sont pas maîtrisées (agacement, résignation, désinvolture...).

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice.

Vivre et acquérir le bagage technique et tactique minimum permettant la maîtrise des transformations attendues, et la réalisation, si besoin, de démonstrations pertinentes. (*Capacité à réduire le nombre de fautes directes, à proposer plusieurs modes de rupture, à maîtriser un service réglementaire coup droit ou revers, à passer d'une motricité « monobloc » très explosive à des déplacements spécifiques badminton préservant l'intégrité physique*).

Apprendre et comprendre les principes d'entrée dans l'activité (**« maîtriser des savoirs disciplinaires et leurs didactiques »**). L'entrée par la maniabilité doit être envisagée afin d'éviter d'être confronté à l'obligation de déconstruire pour s'approprier une motricité à minima efficiente. Régulariser l'anticipation-coïncidence avec le volant qui est un incontournable des programmes scolaires.

Dans le but **« d'agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques »** *, prendre connaissance des règlements fédéraux et UNSS pour comprendre et gérer au mieux la pratique et la sécurité des élèves.

Vivre des situations duelles afin de ressentir et d'apprendre à gérer des ressources émotionnelles pour être capable de gérer l'engagement des élèves à l'échelle de la situation, la leçon et de la séquence/ du cycle.

Niveau 2 :

Une réponse motrice partielle qui mobilise une partie des ressources nécessaires au regard des conditions de l'épreuve (donc émergence de manques dans la préparation).

Une routine d'échauffement progressive et adaptée est reproduite avec application, ce qui permet de prendre des repères dans le jeu et dans la salle, pour aborder le premier match avec confiance.

Si la prestation des candidats atteste d'une préparation certaine, l'augmentation du nombre de fautes directes au fur et à mesure de l'avancée de l'épreuve témoigne que cette dernière reste incomplète sur les plans physique et/ou mental.

D'un point de vue macroscopique, les candidats ont des difficultés d'adaptation aux points forts et faibles des différents adversaires. A l'inverse, les manques techniques ne permettent pas de mettre en œuvre des schémas tactiques plus élaborés.

Des coups variés sont utilisés pour construire le point et rompre l'échange, même s'il y a encore des maladresses dans les attaques. La réponse motrice permet de neutraliser des situations défavorables pour rééquilibrer le rapport de force.

Les déplacements sont effectués en pas chassés sur tout le terrain avec quelques déséquilibres aux extrémités, en particulier sur le fond de court revers. Le remplacement s'effectue majoritairement vers le

Rapport de jury

centre du terrain. La prise en compte du centre du jeu est minorée, voire ignorée. Les frappes main haute (dégagements, amortis, smashes) sont marquées par une recherche de mise en rotation des épaules et d'un armé du coude.

Le jeu au filet (contre-amorti, lob) est exploité dans la construction du point même s'il reste peu efficace. Les services parfois variés peuvent être pertinents mais manquent de dosage pour être réellement efficaces.

Une différenciation est perceptible avec les filles qui, à ce niveau, restent encore en difficulté vers l'arrière lors de trajectoires rapides et sur les coups défensifs. Ces comportements sont aux niveaux 3 et 4 des compétences attendues des programmes du lycée.

La tenue est le plus souvent adaptée, même si les chaussures ne sont pas toujours spécifiques aux sports de salle. Les volants en plumes sont très peu choisis. La pause, autorisée lors du changement de côté, n'est pas utilisée dans son intégralité.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice.

« S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel ». Vivre des situations d'apprentissage authentiques permettant d'engager les élèves dans de réelles transformations motrices et répondant à la spécificité du badminton, et non à la généralité des sports de raquette.

« Maîtriser des savoirs disciplinaires et leurs didactiques » en vivant différentes formes de situations d'apprentissage permettant de faire des choix adaptés. Stabiliser les bases techniques et tactiques permettant la maîtrise des transformations attendues, (*poursuite du travail sur la maniabilité de la raquette, réduire le nombre de fautes directes, proposer plusieurs modes de rupture et faire le lien avec les notions de plan de frappe et d'orientation de tamis, maîtriser deux types de service réglementaire, stabiliser la fente avant, la reprise d'appui, la rotation centrale*).

Maîtriser les connaissances qui permettent d'analyser et de sélectionner les différents observables afin d'être capable de dresser un profil de joueur (Fiches, T.I.C.E). (« intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier ») *.

Vivre et apprendre à mesurer les dépenses énergétiques et émotionnelles dans différentes situations d'entraînement et/ou de compétitions, afin de gérer au mieux l'engagement des élèves. « D'agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques » *,

Niveau 3 :

Une réponse motrice adaptée qui mobilise un ensemble de ressources nécessaires au regard des conditions de l'épreuve

Les candidats sont capables de s'échauffer de manière progressive et spécifique, l'entrée dans les



Rapport de jury

oppositions est abordée dans des conditions favorables. Une expérience de la compétition en badminton permet de proposer une réponse motrice au meilleur niveau, dès le premier match, quel que soit le degré d'opposition.

La réponse motrice présente une maîtrise de nombreux coups techniques, avec une préparation similaire pour masquer les coups, une rotation du corps et de l'avant-bras et des services variés en fonction de l'adversaire.

Les déplacements et frappes s'effectuent de manière équilibrée dans tous les secteurs du terrain, avec un « tassement » plus ou moins important dans le retard. Le remplacement est au centre du jeu.

Le déséquilibre spatio-temporel utilisé pour rompre l'échange et le jeu au filet (blocks, kills, contre-amortis), est souvent décisif.

Concentration et maîtrise des émotions permettent d'éviter des séries de fautes directes et une bonne gestion des points décisifs. Ces comportements sont positionnés au niveau 5 de la compétence attendue des programmes du lycée.

Le matériel est adapté à la pratique du badminton, les chaussures sont spécifiques et le cordage a une tension optimisée. Les volants en plumes sont parfois utilisés et permettent de présenter une réponse motrice efficiente. Malgré les refus éventuels de jouer avec des volants en plume, les comportements moteurs dévoilés avec des volants en plastique témoignent d'une préparation spécifique et d'une adaptation à l'épreuve. La pause au milieu du match est exploitée pour se réhydrater, récupérer et prévoir la stratégie à appliquer pour la fin du match. Les périodes de récupération entre les rencontres sont mises à profit pour étudier le jeu des futurs adversaires.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice.

« S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel » *. Stabiliser les bases technico tactiques dans les trois secteurs de jeu, (*comprendre les enjeux de la pro-supination spécifique au badminton, et l'intérêt de développer des gestes courts, maîtriser trois types de service réglementaire court, long, flick et envisager les possibilités de retour dans la construction du troisième coup, comprendre les enjeux liés à l'espace filet*).

Vivre des situations de badminton en compétition simple double et mixte (FF bad) permettant d'optimiser les ressources perceptivo-décisionnelles, nécessaires dans l'activité, et essentielles pour maîtriser le jeu dans le retard.

Vivre différentes formes de situations pour envisager les apprentissages sur un parcours de formation à court, moyen et long terme (« maîtriser des savoirs disciplinaires et leurs didactiques »).

Exploiter les connaissances qui permettent d'analyser et sélectionner les différents observables afin d'être capable de dresser un profil de joueur (Fiches, T.I.C.E) afin de mettre en place des schémas

Rapport de jury

tactiques simples à partir de son service et de celui de l'adversaire. (« intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier ») *.

Eprouver les dépenses énergétiques et émotionnelles des différentes situations vécues lors d'entraînements et de compétitions pour envisager, de manière empathique, l'impact des propositions sur la pratique des élèves. (« prendre en compte la diversité des élèves ») *.

Niveau 4 :

Une réponse motrice élaborée qui mobilise de manière performante l'ensemble des ressources nécessaires au regard des conditions de l'épreuve.

Les choix techniques et tactiques témoignent d'un maximum d'efficacité dans la succession des rencontres, du fait d'une expérience significative de la compétition en badminton.

Le candidat témoigne d'une très bonne gestion énergétique et émotionnelle sur l'intégralité de l'épreuve.

Les services sont variés et prennent en compte l'adversaire et les retours possibles.

La réponse motrice est efficace dans tous les secteurs du jeu en coup droit, en attaque et dans le retard.

Le revers permet de neutraliser le rapport de force. La maniabilité est plus fine et la prise de raquette est adaptée et évolutive.

Les changements de rythme sont fréquents. La préparation gestuelle identique pour un même registre de coups devient masquée voire feintée, des fixations, depuis l'espace filet et/ou fond de court, apparaissent.

Le candidat prend en compte le centre du jeu lors des phases de remplacement.

Les déplacements d'attaque et de défense sont rapides, fluides et économes. L'interception du volant est aérienne en attaque.

Les modalités de rupture et de construction du point sont variées et incertaines pour l'adversaire témoignant d'un haut niveau de performance et d'adaptabilité.

Le candidat n'hésite pas à jouer en plume, permettant la mise en avant de coups avec effets tels que : « slice », « reverse slice », « spin in », « spin out » et « brush » au filet.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice.

« S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel » * : Le haut niveau de pratique de ces candidats n'implique pas toujours, loin s'en faut, une maîtrise suffisante des « savoirs techniques, tactiques et stratégiques » de l'activité. Ne pas hésiter à utiliser sa main faible pour mesurer les difficultés que peut rencontrer le débutant.

Adopter une réflexion sur sa pratique afin de réaliser des choix ciblés d'objets d'enseignement sur le

Rapport de jury

plan technique et tactique. Repérer les différentes étapes de l'apprentissage dans une logique de progressivité. Prendre conscience du nombre de répétitions nécessaires pour passer d'une étape à l'autre. Et s'y engager de manière qualitative. Envisager les apprentissages sur un parcours de formation à court, moyen et long terme afin d'optimiser le passage d'une étape à une autre (« maîtriser des savoirs disciplinaires et leurs didactiques »).

Approfondir sa culture dans l'activité, en mettant en tension les particularités épistémiques du simple, du double et du mixte et les réinvestir dans les séquences d'enseignement, à l'AS ou en SSS.

Eprouver et intégrer les dimensions énergétiques et émotionnelles des situations vécues en badminton lors d'entraînement et de compétition, pour optimiser l'enseignement obligatoire et facultatif et répondre aux besoins de chacun. (« prendre en compte la diversité des élèves ») *.

Se préparer à prendre des responsabilités au sein de leur équipe ou de leur bassin (formation continue) comme personne-ressource pour la promotion du badminton scolaire. (« coopérer au sein d'une équipe »)

Dépasser la simple utilisation des tablettes, et apprendre à exploiter les TICE de façon concrète avec et pour les élèves. (« intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier »)

D. Conseils aux candidats :

- **Se préparer**

L'épreuve est à envisager comme une rencontre continue avec des oppositions de niveaux différents. Dès la première année de formation, avoir une pratique régulière et encadrée incluant la participation à des compétitions, est vivement recommandée pour construire une adaptabilité tactique ainsi qu'une motricité spécifique et efficiente.

Les candidats doivent avoir conscience des sollicitations énergétiques, musculaires, articulaires inhérentes à cette pratique pour gérer au mieux l'ensemble de leur prestation et leur intégrité physique.

Ils doivent être prêts à disputer 6 sets entrecoupés de temps de récupération. Prévoir boisson et alimentation adaptée à la durée de l'épreuve.

Une tenue réglementaire est exigée (short ou jupe obligatoire). Le port de chaussures de salle est incontournable pour se préserver et optimiser ses capacités de déplacement.

La tension du cordage est à optimiser en fonction de son niveau de jeu. Afin de s'adapter au mieux au type de volant, à la température ambiante du gymnase, et au bris éventuel de matériel, il est fortement conseillé de se présenter avec deux raquettes de tensions différentes.

Rapport de jury

Les futurs candidats doivent s'entraîner avec des volants en plastique et en plumes afin de s'adapter au mieux au contexte de l'épreuve.

Il est conseillé de se « strapper » en cas de fragilité(s) ou de séquelle(s) suite à des blessures récentes. Prévoir une pharmacie personnelle.

Il est indispensable que les candidats s'habituent à jouer en auto-arbitrage avec une connaissance précise du règlement en vigueur et une annonce à haute voix des points joués.

- **Réaliser**

Nous conseillons aux candidats de s'échauffer avant l'entrée dans le gymnase afin d'éviter les blessures et d'être le plus performant possible dès le début de l'épreuve. Il est conseillé d'utiliser la minute de pause en milieu de match pour s'hydrater et ajuster son projet de jeu.

Il est impératif que les candidats connaissent le règlement du badminton, afin de réaliser des services réglementaires.

- **Performer**

Pour se présenter dans les meilleures conditions, un bon niveau de préparation générale est nécessaire afin d'exploiter ses qualités en badminton. Il s'agit, pour les candidats, d'arriver dans un état de fraîcheur physique, psychologique et prêt à gérer les émotions indissociables d'une telle épreuve.

Il est conseillé d'utiliser le temps entre les rencontres pour analyser le jeu de son futur adversaire et préparer au mieux sa stratégie pour gagner en efficacité dès le match suivant.

Le candidat doit témoigner du meilleur niveau de compétence possible en proposant une réponse motrice variée et efficace à chaque rencontre sur la totalité de l'épreuve.

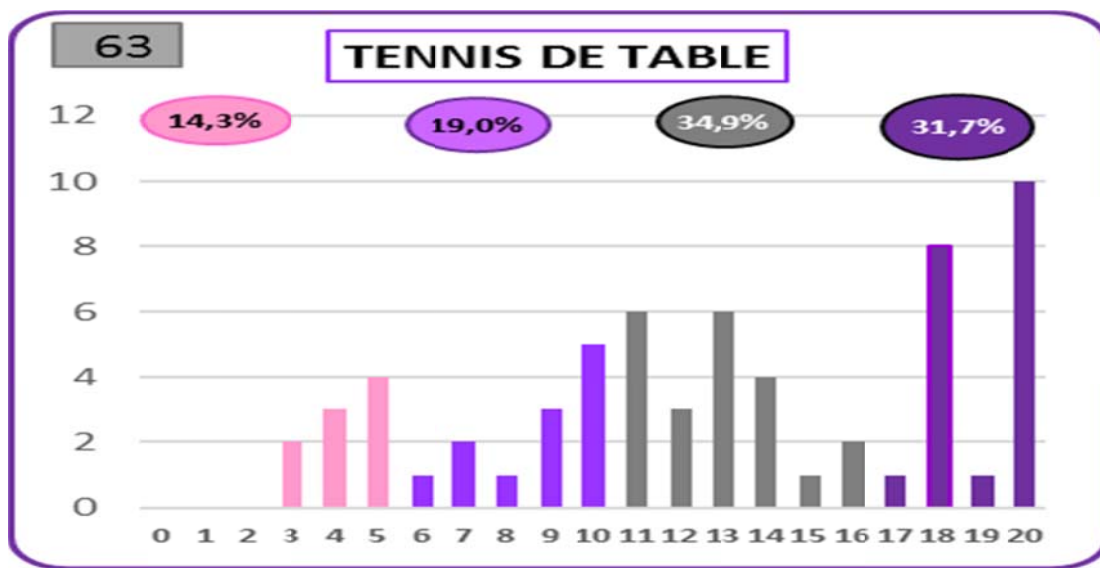
Généralités ou observations générales complémentaires

Conseil aux formateurs : Planifier la formation des étudiants dans l'activité badminton, à minima sur du moyen (une année), voire sur du long terme (plusieurs années), lorsque ces derniers sont susceptibles de prendre l'activité en polyvalence. L'activité badminton ne peut pas être considérée comme une activité « refuge » sans un minimum de formation. Les formateurs doivent avoir une connaissance approfondie des attentes du jury et de la spécificité de l'épreuve.

* BO N°30 du 25 juillet 2013, « Référentiel de compétences des enseignants. »

7.6.2. Tennis de Table

A. Répartition des notes



B. Remarques générales sur le déroulement de l'épreuve

L'épreuve s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes. La mise à disposition d'un surveillant n'a pas été nécessaire durant cette session, le nombre de candidats n'excédant pas 17.

Pour cette session 2018, l'épreuve s'est composée de plusieurs phases :

- Accès aux vestiaires et gymnase à partir de 13h45.
- Après l'appel de 14h à l'issue duquel toute personne déclarée absente ne peut plus concourir, une présentation de l'épreuve est faite aux candidats.
- Ils disposent ensuite d'une **période d'échauffement** libre de 20 minutes. Durant toute cette période, ils sont observés par les membres du jury en vue de les pré-placer pour la phase de « montées-descentes » Cette phase d'observation n'est pas une phase d'évaluation.
- La **phase de « montées-descentes »**, d'une durée de 10 tours de 2' chacun, permet un premier brassage des niveaux de jeu. Si aucune note définitive n'est attribuée durant cette phase, elle joue cependant un rôle important dans l'évaluation du niveau des joueurs puisqu'elle permet de constituer les poules de pré-classement en fonction du « parcours » du joueur durant les 4 derniers tours.
- La **phase d'une rencontre** en 15 points qui affine la hiérarchisation des candidats et propose un nouveau contexte de jeu.
- La **phase de poules homogènes** : les poules sont constituées à l'issue des deux premières phases.

Rapport de jury

Elles regroupent les joueurs ayant effectué des parcours similaires. Lors de ces poules, les joueurs se rencontrent au cours de parties de deux manches gagnantes de 11 points avec 2 points d'écart.

- La **phase d'ajustement inter poules** : Les rencontres ont opposé des joueurs ayant terminés 1^{er} ou dernier de poule. Lors de cette phase, les rencontres se jouent également en 2 manches gagnantes de 11 points avec 2 points d'écart.

Hormis durant l'échauffement où les candidats sont libres, l'ensemble des rencontres, quel que soit leur modalité, est soumis au règlement FFTT : l'arbitrage étant effectué par les candidats (auto-arbitrage) sous la surveillance du jury qui se réserve le droit d'intervenir en cas de manquement aux règles de l'activité. Le choix du temps mort (1 minute maximum) par un candidat ne pourra être utilisé que lors des rencontres de la phase de poule ou d'inter poule. Les candidats doivent donc se préparer pour une épreuve physique assez longue avec peu de temps de récupération, qui mobilise des ressources motrices, énergétiques, informationnelles, cognitives et émotionnelles. Les candidats multiplieront les situations duelles dans des modalités de jeu variées et face à des adversaires différents. Durant ces situations d'affrontement, le jury apprécie le niveau de réalisation et de performance de chacun des candidats. C'est à l'issue de cette dernière phase que le jury arrête ses notes.

C. Niveau des prestations

L'évolution positive des résultats, laisse à penser que l'activité a été choisie principalement par des candidats spécialistes de la discipline. Toutefois on peut regretter que les candidats non spécialistes se soient détournés du tennis de table alors qu'une bonne préparation conduit à des résultats très encourageants. (73 % des candidats, filles et garçons, ont obtenu une note supérieure à 10).

- **Niveau 1 (D)** : 14.28 % des candidats

La prestation ne témoigne pas d'une préparation, ni de connaissance du règlement (raquette parfois non réglementaire, short de couleur blanche), ni des principes d'efficacité de l'activité.

Candidat qualifié de « renvoyeur ». Aucun mode de rupture. Pas ou peu de prise en compte de l'adversaire.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice (Niveau 1)

Dans le but « d'agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques »*, nous invitons les candidats à s'inscrire au Plan Académique de Formation et à faire appel aux personnes ressources spécialistes de l'activité.

Rapport de jury

Vivre des situations en tennis de table pour comprendre la logique interne des sports de raquette.

Acquérir les connaissances techniques et stratégiques minimales pour enseigner l'activité.

* BO N°30 du 25 juillet 2013, « référentiel de compétences des enseignants »

- **Niveau 2 (C)** : 22.22 % des candidats

Candidat qualifié « d'opportuniste », ou comportement spontané. Vitesse et/ou placement sont les stratégies de jeu privilégiées pour rompre l'échange en situation favorable principalement (prend en compte quelques caractéristiques de l'adversaire).

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice (Niveau 2)

Compléter les connaissances techniques et stratégiques pour appréhender les différentes dimensions de l'activité.

Apprendre à reconnaître les systèmes de jeu.

Identifier rapidement un point fort et un point faible de l'adversaire.

- **Niveau 3 (B)** : 33,33 % des candidats

Candidat qualifié de « constructeur ». Choisit intentionnellement des schémas tactiques préférentiels liés à l'évolution du jeu. La prise en compte de l'adversaire est réelle. L'exploitation de la rotation au service et/ou dans l'échange apparaît fréquemment. La performance est recevable et s'appuie sur une préparation régulière.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice (Niveau 3)

Affiner et approfondir le bagage technique en tennis de table pour étayer le choix des acquisitions motrices à retenir dans le cadre scolaire.

Exploiter les effets biomécaniques, informationnels, intentionnels et émotionnels de sa pratique dans différents systèmes de jeu pour les réinvestir, lors de son enseignement.

- **Niveau 4 (A)** : 30.15 % des candidats

Candidat qualifié de « performeur ». Capable de faire basculer le rapport de force en sa faveur, en adaptant son système de jeu à celui de l'adversaire et de le rééquilibrer en situation défavorable.

Le bagage technique est complet et adéquat permettant au candidat de s'exprimer à très haute pression spatio-temporelle quelles que soient les situations d'attaque et de défense.

Rapport de jury

Pour « s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel », adopter une réflexion sur sa propre pratique, afin d'être force de proposition auprès de ses collègues et ou une personne ressource identifiée au niveau académique.

Utiliser ses compétences pour optimiser l'enseignement obligatoire et facultatif (AS, UNSS, CMR, SSS).

D. Conseils aux candidats

- **Se préparer**

Prendre connaissance du règlement FFTT. Il ne sera pas admis à l'épreuve pratique de tennis de table des candidats ne disposant pas d'une tenue vestimentaire adaptée (pour rappel, la tenue exigée est composée d'un tee-shirt ou chemisette à manches courtes (couleur blanche proscrite), short ou jupette adapté(e) (couleur blanche proscrite), chaussures de sport spécifiques à la pratique en salle), et d'une raquette homologuée à la date d'ouverture du concours. Attention, le logo ITTF n'est pas le seul garant de la conformité de la raquette. En 2018, certains candidats n'ont pu pratiquer avec leur raquette, reconnue non conforme par le jury.

Le jury ne prêtant aucun matériel, une raquette homologuée de rechange est donc fortement conseillée.

Maîtriser les principales règles du jeu : les règles de l'arbitrage, surtout en ce qui concerne le choix initial, les services, et le déroulement d'une éventuelle 3ème manche.

Le jury conseille aux candidats de participer à des compétitions officielles de tennis de table, que ce soit dans le cadre de la FFTT ou de la FFSU, afin de mieux appréhender l'aspect compétitif institutionnel de cette activité.

- **Réaliser**

Un échauffement composé de trois phases :

1. une phase d'éveil cardio-musculaire en dehors de la table : course, pas chassés ...
2. une phase à la table en opposition coopérative : situations de régularité en coup droit, revers et en liaison.
3. une phase en opposition duelle avec schémas tactiques. Les périodes d'échauffement et de montées-descentes sont importantes pour l'estimation des niveaux : il est donc conseillé de montrer l'étendue de son bagage technique durant ces 2 phases. La maîtrise des 3 paramètres (placement, vitesse et rotation) sont les conditions nécessaires pour réussir cette épreuve.

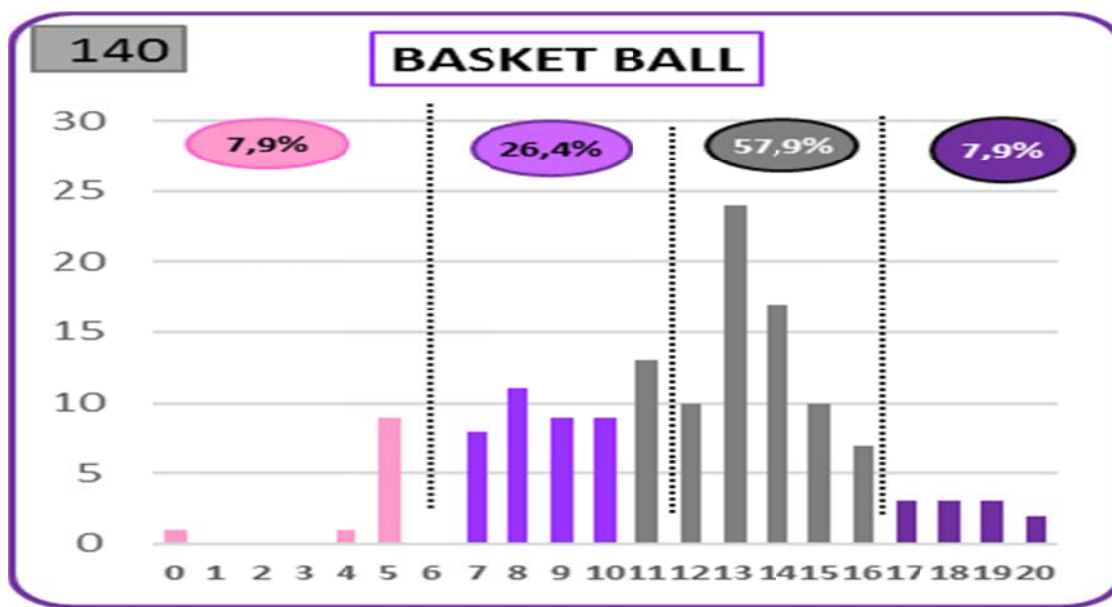
Rapport de jury

- **Performer**

L'épreuve de tennis de table est éprouvante par sa durée et son intensité croissante puisque les parties opposant les joueurs au profil le plus proche se déroulent à la fin. Nous incitons les candidats à se préparer à ces différentes dimensions avec attention. Nous rappelons aux candidats qu'il est important dans cette activité de duel de savoir gérer ses ressources énergétiques et émotionnelles durant toute la durée de l'épreuve et ce, de manière efficiente.

7.6.3. Basket Ball

A. Répartitions des notes



B. Remarques générales sur le déroulement de l'épreuve :

L'épreuve consiste à produire une prestation physique répartie en deux phases : une première phase de brassage en trois contre trois sur demi-terrain et une seconde phase en quatre contre quatre sur tout le terrain.

Le candidat doit, dès l'échauffement, se préparer afin de garantir une prestation efficace.

Pour performer lors des matchs et ainsi faire basculer le rapport de force en faveur de son équipe, il cherchera à réaliser une réponse motrice à son plus haut niveau d'expertise en attaque et en défense.

Les temps de jeu par candidat sont de deux fois 6 minutes (non décomptées) sur le trois contre trois, et de deux fois 8 à 10 minutes (non décomptées) selon le nombre de joueurs par équipe sur le quatre

contre quatre.

À l'issue de la phase de brassage, le jury se concerta pour constituer des poules homogènes en leur sein.

C. Niveau des prestations

Les candidats sont dans l'ensemble préparés. Nous avons cependant pu constater chez certains d'entre eux une dégradation de la qualité de leurs réponses motrices, probablement due à une condition physique insuffisante. Le règlement spécifique du trois contre trois doit être mieux intégré par les candidats.

Une communication au sein de l'équipe s'est souvent installée (avec la possibilité d'utiliser les plaquettes cette année) d'une manière positive, optimisant le rendement de chacun des candidats par des organisations collectives défensives et/ou offensives plus pertinentes.

NIVEAU 1

Une réponse motrice insuffisante voire irrecevable qui ne permet pas de répondre au contexte de l'épreuve

La motricité spécifique est insuffisante voire inexistante (peu ou pas de maîtrise de ses appuis, tant en attaque qu'en défense, et difficultés à atteindre la cible même dans un espace proche).

L'adaptation tactique parasite l'organisation collective et influe le rapport de force en défaveur de son équipe.

En défense, la règle du non-contact n'est pas respectée (soit par méconnaissance, soit par manque de maîtrise).

La capacité à être décisif est inexistante.

Le niveau de réponse motrice du candidat ne lui permet pas, compte tenu d'une *maîtrise insuffisante du règlement et des fondamentaux individuels et collectifs offensifs et défensifs*, de diagnostiquer/expliquer/démontrer/corriger des élèves qui vont être en activité mais ne pourront progresser.

NIVEAU 2 :

Une réponse motrice partielle révélant des traces mais qui ne s'adapte pas au contexte de l'épreuve (donc émergence de manques dans la préparation)

L'utilisation d'une motricité spécifique, occasionnelle ou stéréotypée, ainsi qu'une adaptation tactique simple dans le jeu à deux font rarement basculer le rapport de force en faveur de l'équipe.

La défense reflète la capacité à mener des actions individuelles et collectives mais tardives et/ou inadaptées.

Rapport de jury

La capacité à être décisif est rare et n'apparaît qu'avec un faible niveau de pression.

Le niveau de réponse motrice du candidat démontre une connaissance des principes généraux, des notions propres à la CP/CA 4, ainsi que des aspects organisationnels et réglementaires corrects (ex : les règles de base, l'occupation de l'espace, la notion de choix, la gestion du rapport de force...). Il devra chercher à acquérir une *maîtrise des fondamentaux techniques de base* pour faire être en mesure de faire progresser l'ensemble des élèves (qui ne doivent pas rester seulement applicateurs).

NIVEAU 3 :

Une réponse motrice adaptée témoignant d'un niveau de connaissance, de préparation et d'efficacité à l'épreuve

L'utilisation d'un bagage technique préférentiel ainsi qu'une adaptation tactique dans le jeu à deux (exploitation des écrans sur porteur et/ou non porteur de balle) dans quelques espaces clés font souvent basculer le rapport de force en faveur de l'équipe.

La défense reflète la capacité à mener des actions individuelles (sur porteur et/ou non porteur de balle) et collectives (aides) simples.

La capacité à être « de parfois à souvent décisif » constitue un indicateur prégnant de ce bandeau.

Le niveau de réponse motrice du candidat valide des capacités, connaissances et attitudes à analyser le niveau des élèves et à leur transmettre des pré-requis moteurs spécifiques à l'activité, il sera en mesure de différencier et de faire progresser ses élèves (jusqu'à un niveau d'Association sportive). Il doit encore *affiner ses connaissances techniques et tactiques de l'APSA*.

NIVEAU 4 :

Une réponse motrice élaborée témoignant d'un haut niveau de performance

L'utilisation d'un bagage technique complet (formes de tirs, de dribbles et de passes variées) ainsi qu'une adaptation tactique dans le jeu à deux et à trois dans les espaces clés et variés (intérieur et extérieur) font systématiquement basculer le rapport de force en faveur de l'équipe.

La défense reflète la capacité à mener des actions organisées (aides, rotations défensives complexes) et à s'adapter à des situations d'écran sur porteur et non porteur de balle.

La capacité à être décisif à tout moment du match constitue un indicateur prégnant de ce bandeau.

Le niveau de réponse motrice du candidat atteste de capacités, connaissances et compétences à faire progresser tous les élèves quel que soit leur niveau (jusqu'en Section Sportive Scolaire) : c'est un véritable spécialiste dans l'activité physique et sportive (APSA) Basket-Ball.

D. Conseils aux candidats :

- **Se préparer**

Une tenue correcte est exigée (chaussures d'intérieur, short, T-shirt blanc).

Les candidats doivent connaître et maîtriser le règlement fédéral du Basket-ball (3c3 et 5c5) et également les éléments du rapport externe du concours.

L'épreuve impose une condition physique permettant d'enchaîner et de maintenir un haut niveau de performance au cours de l'ensemble des séquences de jeu (9 à 12 minutes sur le 3c3 et entre 12 et 16 min sur le 4c4).

Les candidats sont capables de s'échauffer progressivement, seuls et à plusieurs, avec et sans ballon.

Il est rappelé que les ressources techniques et tactiques s attendues proviennent d'une préparation et d'un **vécu significatif de l'activité** (entraînement et compétition). La spécificité du 3c3 (demi-terrain) doit être appréhendée par le candidat pendant sa préparation.

- **Réaliser**

Les candidats doivent faire la preuve d'une maîtrise des fondamentaux individuels et pré-collectifs en attaque comme en défense. Des temps de concertation au sein des équipes doivent être utilisés pour améliorer l'organisation collective (offensive et défensive).

Il s'agira pour eux de montrer leur capacité à gagner leurs duels au sein d'un jeu à deux et/ou à trois pour faire basculer le plus souvent possible le rapport de force en faveur de leur équipe.

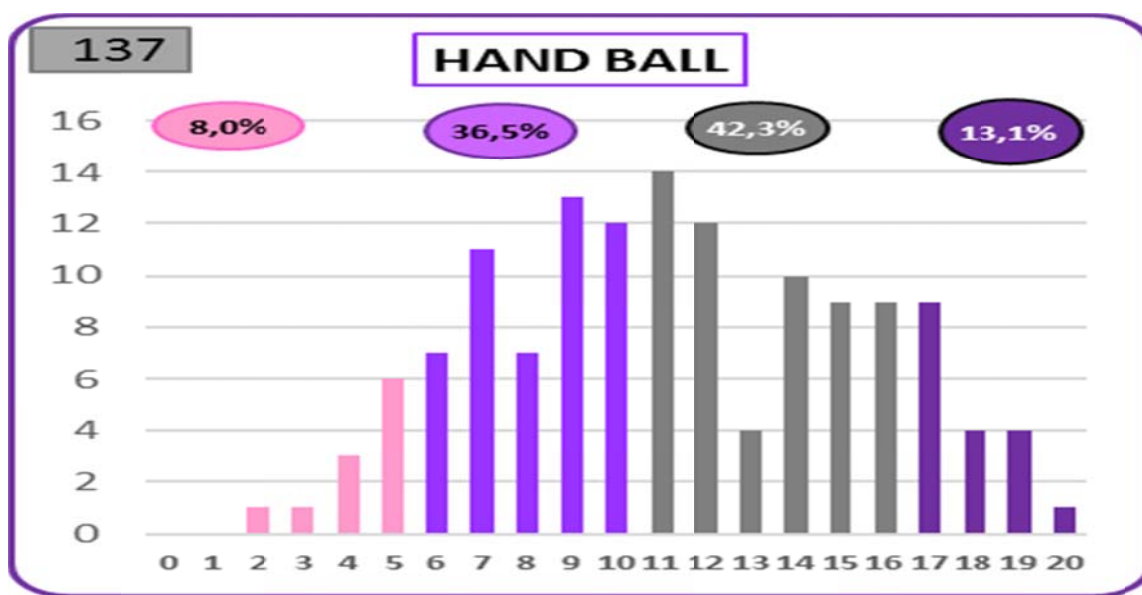
- **Performer**

Les candidats doivent être capables de maintenir une intensité et un volume de jeu significatifs à un haut niveau d'efficacité.

Une prise d'initiative lucide et déterminante est attendue d'un candidat

7.6.4. Handball

A. Répartition des notes



B. Remarques générales sur le déroulement de l'épreuve :

Les candidats précisent à l'avance leur ligne préférentielle (avant/ arrière ou gardien, ainsi que leur latéralité) sur laquelle ils passeront au moins 50% de leur temps de pratique.

Deux phases de jeu sont proposées aux candidats, qui doivent faire preuve d'adaptabilité face à différents dispositifs défensifs et effectifs de jeu.

La préparation est appréciée dès l'échauffement.

Les candidats sont évalués au regard d'un niveau de jeu. Un temps mort permet aux candidats de se concerter et d'opérer des choix défensifs éclairés.

- **Se préparer :**

Se préparer avant l'épreuve par une gestion des différentes pratiques déjà évaluées ou à venir. L'état de forme doit être optimal pour se présenter à la pratique handball.

Se préparer lors de l'échauffement par une progressivité dans les tâches. L'objectif étant d'être opérationnel dès le début de l'évaluation.

Maîtriser parfaitement et exploiter à bon escient le règlement du handball.

Rapport de jury

- **Réaliser :**

Le candidat doit s'engager dès les premiers instants. Mais cet engagement doit être maîtrisé et au service du collectif. Le candidat doit rendre les actions de ses partenaires efficaces pour rendre les siennes efficaces.

Le candidat doit démontrer une analyse par l'action. Il doit ajuster son jeu, faire le bon choix, être efficace dans le fait de se projeter vers la cible adverse dans la dialectique défense/montée de balle. Il doit aussi adapter son jeu en attaque placée. Enfin, le repli va démontrer l'efficacité de sa préparation au regard des phases de jeu successives.

Les candidats doivent être en mesure d'occuper différents rôles et statuts, et de se s'adapter en fonction des types de dispositifs défensifs

L'adaptabilité se traduit également par une coopération active avec les membres de son équipe (par exemple : communiquer en défense, s'entraider...).

- **Performer**

Le candidat doit être efficace face au but et à la défense adverse. Le rapport des actions performantes doit être en sa faveur.

Le candidat doit bonifier le jeu de ses co-équipiers. Les passes décisives en sont un des reflets.

Le candidat doit également faire basculer le rapport de force en sa faveur en défense par des actions de harcèlements, de dissuasions, de neutralisations et d'interceptions (HDNI).

C. Niveau des prestations

Niveau 1 :

Réponse motrice faible, voire inadaptée qui mobilise une partie insuffisante des ressources nécessaires au regard des conditions de l'épreuve.

En dessous de 3/20, les joueurs nuisent au jeu ; ils perdent souvent la balle, ne maîtrisent pas les règles essentielles du handball (engagement, touches, contact...).

Ce niveau de jeu est irrecevable de la part de candidat au CAPEPS.

Candidat qui ne pèse pas sur le jeu. Il présente une gestuelle inadaptée, voire dangereuse. Les candidats subissent le jeu et sont plus accompagnateurs qu'acteurs.

On retrouve également des candidats qui ont du mal à gérer leur effort et atteignent rapidement leurs limites « énergétiques ».

Des éléments techniques ne sont pas maîtrisés : placement, engagement, réception, passe, tir...

Ce qu'il reste à construire :

Rapport de jury

Être capable d'enchaîner des actions simples sans pression défensive forte.

Construire un répertoire moteur spécifique.

Conserver l'EJEO sans nuire à l'organisation collective.

Traiter simultanément les informations suivantes : balle, cible, partenaires proches et adversaires directs.

Être capable de maintenir le rapport de force.

Etre capable de gérer ses ressources sur toute la durée de l'épreuve avec une intensité moyenne.

Niveau 2 :

Réponse motrice partielle qui mobilise une partie des ressources nécessaires au regard des conditions de l'épreuve.

Candidat qui cherche à s'adapter à la construction du jeu, mais qui ne bonifie pas suffisamment les actions. Il a du mal à s'exprimer dans la 1^{ère} phase (équipe aléatoire et hétérogène) mais sont plus à l'aise dans la seconde phase (équipes homogènes). Il n'est pas initiateur et/ou créateur de jeu, mais finisseur. Il accède à la cible de façon opportune.

En défense, il est efficace quand le rapport de force est en sa faveur.

Le candidat joue sur ses points forts et néglige les autres.

Ce qu'il reste à construire :

Être capable de prolonger une continuité du jeu et parfois d'exploiter une situation favorable.

De traiter les informations concernant leurs partenaires et adversaires directs et proches.

Être capable de faire basculer parfois le rapport de force en sa faveur quand le niveau est homogène.

Être capable de gérer sa dépense énergétique sur la durée de l'épreuve.

Niveau 3 :

Réponse motrice adaptée qui mobilise un ensemble de ressources nécessaires au regard des conditions de l'épreuve

Candidat qui cherche à analyser son jeu et à modifier ses actions. Il s'adapte et cherche à équilibrer le rapport de force. Il est parfois en réussite.

Enchaîne les actions en s'adaptant à l'adversaire. Par exemple, réalise des blocs en tant que pivot, ou neutralise à bon escient en défense.

En revanche, il a parfois des difficultés :

- à coordonner ses actions à celles de ses partenaires,
- à se créer les opportunités pour faire basculer le rapport de force.

Nous retrouvons ici des spécialistes qui agissent opportunément en fonction du contexte, ils maintiennent une certaine efficacité dans leurs actions tout au long de l'épreuve.

Ce qu'il reste à construire :

Exploiter et créer le surnombre ou la situation favorable sous une pression défensive.

Traiter les informations concernant tous leurs partenaires et adversaires, et tout particulièrement ceux loin du jeu.

Niveau 4 :

Réponse motrice élaborée qui mobilise de manière performante l'ensemble des ressources nécessaires au regard des conditions de l'épreuve.

Candidats spécialistes dans l'analyse et dans la réalisation performante. Ils induisent le jeu, ils bonifient la balle, ils gèrent le jeu collectivement. Ils sont décisifs dans le jeu et en mesure de se créer, ou de créer pour l'équipe les opportunités permettant de faire basculer le rapport de force en leur faveur.

Ils combinent et enchaînent différentes actions adaptées aux dispositifs défensifs proposés (exemple : rentrée opportune en 2ème pivot). En tant que défenseurs, ils sont capables d'aider leurs partenaires, de faire peser de l'incertitude sur l'attaque en variant leur jeu et de compenser les erreurs des partenaires proches.

La maîtrise technique est réelle et efficace. Les actions sont efficaces tant en attaque qu'en défense. Ils présentent des traits de leader au sein du jeu.

Ce qu'il reste à construire :

Exploiter et créer souvent sous pression forte tant en attaque qu'en défense.

Être capable d'anticiper le jeu.

Être capable de s'adapter et d'optimiser son jeu à l'aide d'un bagage technique étoffé.

Optimiser ses ressources : être capable de calquer sa dépense énergétique sur les temps forts ou faibles du jeu.

D. Conseils aux candidats :

• **Se préparer avant l'épreuve :**

Pratiquer régulièrement l'activité handball en formation initiale et en club.

Développer ses connaissances en acte de la dialectique attaque/défense, et du règlement fédéral.

Savoir s'échauffer, pour répondre de manière optimale aux exigences de l'épreuve pratique : dépense énergétique, adaptabilité aux partenaires et adversaires, concentration...

Rapport de jury

- **Réaliser :**

Dès le début de la phase de jeu « de brassage », il faut démontrer un fort engagement autant technique que tactique.

Les moments de changement de ligne de jeu relatent de l'adaptabilité et du niveau de compétences motrices (=bagage technique) du joueur.

Sur le registre des connaissances : Les candidats doivent attester d'une bonne connaissance du règlement en acte.

Sur le registre des capacités : Il est attendu que le joueur influence positivement le déroulement du match (ou à minima ne le perturbe pas), en mobilisant des ressources informationnelles, décisionnelles et motrices lui permettant de gagner en efficacité (exemple : tirs variés, manipulation de balle rapide, enchaîner les actions en phases offensives et défensives sous pression...).

Sur le plan perceptif, il est attendu que le candidat prouve sa capacité d'adaptation aux différents dispositifs défensifs proposés, et sache se montrer polyvalent.

Sur le registre des attitudes : Au-delà du respect des règles, partenaires et adversaires, le jury apprécie les candidats qui font preuve de combativité et qui sont capables de communiquer positivement au sein de leur équipe pour parfaire le projet collectif.

- **Performer :**

Les candidats doivent :

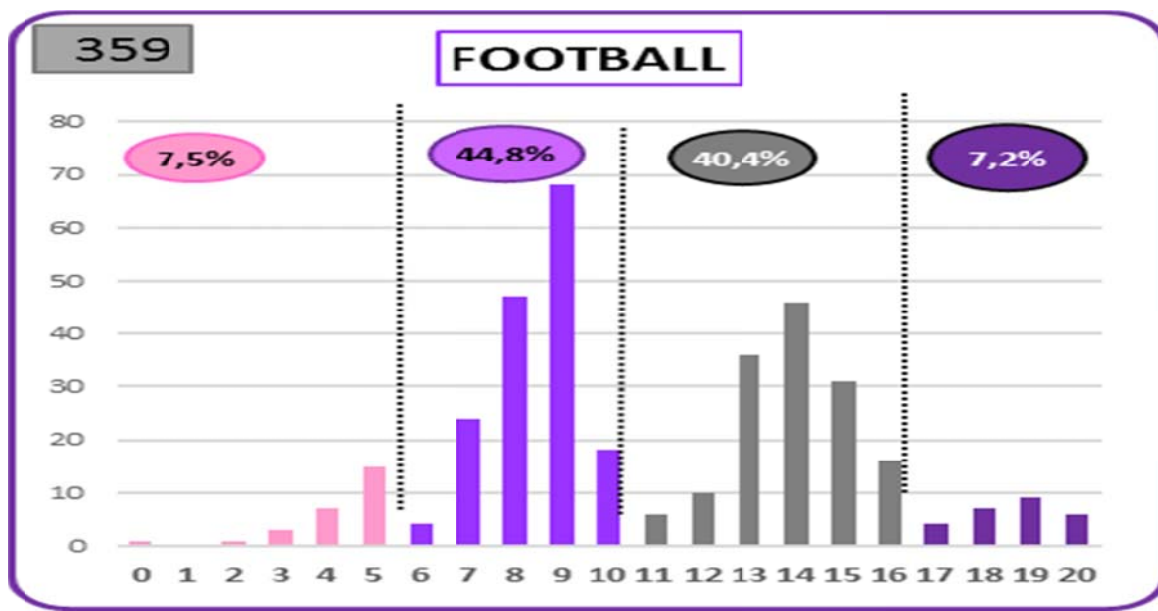
Bonifier le jeu par des actions adaptées et efficaces.

Saisir les opportunités de performer individuellement (duel, tir...),

Se mettre au service du groupe par un registre de jeu varié et une capacité d'adaptation aux partenaires (passes décisives, enclenchements...).

7.6.5. Football

A. Répartition des notes



B. Remarques générales sur le déroulement de l'épreuve :

Durant l'épreuve, l'éthique sportive doit être observée par l'ensemble des candidats. Il est nécessaire d'adopter une attitude exemplaire, respectueuse, en adéquation avec les exigences du concours. Le fait de réaliser une faute grave ou d'enfreindre avec persistance les lois du jeu est pris en compte lors de l'évaluation. Chaque candidat est garant de la préservation de son intégrité physique ainsi que de celle des autres joueurs.

Le jury rappelle l'obligation de se présenter avec une tenue réglementaire et adaptée à la pratique du football sur gazon naturel (respect de la Loi 4 des Lois du jeu, à savoir : chaussures adaptées, bas, protège-tibias, short, port d'objet dangereux interdit, etc.) ainsi qu'avec un tee-shirt blanc (sans signe distinctif) à manches courtes ou longues. Le jury demande également aux gardiens de but d'amener leur maillot spécifique personnel (dépourvu de signe distinctif) d'une couleur de leur choix.

Le jury est amené à pénaliser durement un candidat qui manifeste une méconnaissance flagrante et/ou récurrente du règlement en vigueur dans l'épreuve et s'il n'agit pas de façon évidente selon la logique interne de l'activité. Dans cette perspective, le candidat qui présente une méconnaissance des modalités d'intervention sur le ballon, l'adversaire, le partenaire et qui ignore les aspects fondamentaux de l'activité (marque, remise en jeu, aire de jeu, hors-jeu, etc.), s'expose à la rigueur sans concession du jury. A l'inverse, le jury reçoit de façon très favorable un candidat qui développe un investissement remarquable

Rapport de jury

et qui propose une attitude exemplaire sur la totalité de l'épreuve.

Déroulement de l'épreuve :

La prestation physique est appréciée dès la fin de l'appel.

À l'issue d'une phase initiale de préparation (échauffement personnel et individuel avec ou sans ballon d'une durée de huit minutes, suivi d'un échauffement semi-dirigé sous forme de jeu de conservation d'une durée de douze minutes), l'épreuve se déroule en deux phases sur la base d'une opposition à 7 contre 7 sur un terrain de 68 mètres par 50 mètres :

- La première phase d'une durée de 10 minutes de jeu permet à la fois de constituer des équipes de façon homogène pour la deuxième phase et d'évaluer le niveau de performance des candidats.
- La deuxième phase d'une durée de 20 minutes de jeu avec un temps de repos après 10 minutes de jeu, permet d'évaluer de façon définitive les candidats.

Déroulement de l'épreuve pour les candidats déclarés Gardiens de but :

Lors de l'échauffement collectif, les gardiens de but s'échauffent en respectant un protocole d'échauffement fourni par le jury sur le terrain d'évaluation. Les candidats sont évalués par le jury dès cette phase d'échauffement.

Dans le cas où un seul candidat gardien de but est présent, un membre du jury est mis à la disposition du candidat pour l'échauffement.

Les gardiens de but sont évalués à leur poste, ils peuvent évoluer dans différentes équipes et pendant une durée supérieure à 30 minutes. Ils peuvent aussi évoluer dans le champ de jeu pour les besoins de l'épreuve sans être évalués.

Règlement spécifique de l'épreuve :

La prestation physique des candidats est arbitrée par un membre du jury qui fait respecter des aménagements spécifiques dans l'épreuve :

- Le hors-jeu est signalé à partir de la ligne médiane.
- A l'intérieur de la surface de réparation, toutes les fautes seront sanctionnées par un pénalty.
- Sur le reste de l'aire de jeu, toutes les fautes aboutissent à un coup franc indirect, le premier adversaire étant positionné à 6 mètres du ballon
- Toutes les touches s'effectuent à la main.
- Toutes les relances du gardien sont réalisées à la main sauf sur sortie de but, la reprise du jeu se jouant au pied, ballon arrêté dans la surface de réparation.

Selon les besoins de l'organisation, le jury peut demander à un candidat d'évoluer dans un rôle déterminé par le jury au cours de l'épreuve sans que sa prestation sur ce support ne soit prise en compte dans son évaluation.

C. Niveau des prestations :

Remarques générales :

L'épreuve engage les candidats à une attention particulière sur les plans technique, tactique et physique. De plus, le jury est particulièrement attentif à la prise de risque permettant d'avoir une influence positive sur le rapport de force.

Même si le jury observe une amélioration dans le niveau de préparation moyen des candidats, certains candidats montrent malgré tout un niveau de préparation encore insuffisant ne leur permettant pas de « réaliser » et de « performer » sur la totalité de l'épreuve. Le jury rappelle l'importance de s'adapter aux modalités et aux exigences spécifiques de l'épreuve (jeu réduit, adaptations du règlement, préparation de l'épreuve, etc.).

Le jury constate une nouvelle fois le fait que quelques candidats mobilisent un niveau de ressources très insuffisant sur les plans technique, tactique, énergétique ce qui ne leur permet pas de présenter une prestation physique digne d'un concours de recrutement d'enseignant d'EPS. A contrario, quelques candidats relevant d'un très bon niveau de spécialiste rayonnent tout au long de l'épreuve et font en permanence basculer le rapport de force en faveur de leur équipe.

Remarques générales pour les candidats évoluant au poste de gardien de but :

Le jury met en garde les candidats quant au choix du poste de gardien de but : ce dernier est soumis aux mêmes exigences que les joueurs de champ et demande des habilités spécifiques dans différents registres (technique, tactique, physique, oral, etc.).

Le candidat qui choisit d'évoluer à ce poste par défaut ou stratégie d'évitement (réponse motrice très insuffisante) s'expose à la rigueur du jury.

Le jury conseille aux candidats gardiens de but de mobiliser un registre le plus élargi possible de leurs compétences (prises de balle, plongeurs, sorties, relances, etc.) lors de la phase de préparation spécifique en début d'épreuve (protocole d'échauffement).

Niveau 1 :

Réponse motrice faible voire inadaptée qui mobilise une partie insuffisante des ressources au regard des conditions de l'épreuve :

N'influence quasiment jamais le rapport de force de façon positive, voire le fait basculer parfois en défaveur de son équipe.

Présente une motricité inadaptée et/ou non-spécifique se caractérisant par un faible registre technique et tactique et débouchant sur des pertes de balles quasi-systématiques.

Rapport de jury

Démontre une centration sur le ballon qui ne permet pas de prendre les informations nécessaires et de faire des choix cohérents dans la conduite du rapport de force.

Présente un volume de jeu faible (joueur statique, voire inexistant) et uniquement dicté par la présence du ballon dans l'espace proche. Les ressources énergétiques mobilisées par le candidat sont beaucoup trop faibles pour avoir une influence positive sur le jeu et son rapport de force.

Niveau 1 (Gardien de but) :

Réponse motrice faible voire inadaptée qui mobilise une partie insuffisante des ressources au regard des conditions de l'épreuve :

Présente une attitude statique et des appuis instables.

Réalise des arrêts fortuits.

Réalise des prises de balle aléatoires et souvent relâchées (mains à plat).

Effectue des sorties rares et/ou inappropriées, parfois dangereuses.

Relance de façon non-assurée, cela se caractérisant par des interceptions.

Ne communique pas ou de façon incohérente.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice (Niveau 1) :

Dans le but « d'agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques »*, prendre connaissance des règlements fédéraux et UNSS pour comprendre et gérer au mieux la pratique et la sécurité des élèves.

Vivre des situations de football pour acquérir un bagage technique minimal permettant d'effectuer des démonstrations de gestes simples, spécifiques à l'activité (passes, contrôles, conduite de balle...) dans le cadre de sa pratique pédagogique.

Vivre des situations d'affrontement collectif (logique du champ d'apprentissage 4) afin de ressentir et d'apprendre à gérer des ressources émotionnelles (stress spécifique des situations duelles).

Apprendre et comprendre les principes d'entrée dans l'activité (échauffement général et spécifique, étirements activo-dynamiques...) afin de permettre aux élèves de s'engager lucidement dans la pratique du football.

Rapport de jury

Niveau 2 :

Réponse motrice partielle qui mobilise une partie des ressources nécessaires au regard des conditions de l'épreuve :

Fait rarement basculer le rapport de force en faveur de son équipe ou de façon aléatoire. Absence de prise de risque (jeu latéral ou en soutien très fréquent) ou prise de risque inadaptée.

Démontre une disponibilité technique qui permet difficilement la continuité du jeu sous pression temporelle.

Ne fait pas les choix les plus pertinents pour assurer régulièrement la continuité du jeu en raison d'une prise d'informations tardive, notamment lorsque les espaces et le temps disponible se réduisent.

Ne révèle pas un volume de jeu suffisant tout au long de l'épreuve. Ne répète pas les efforts sur la totalité de l'épreuve (joueur irrégulier) ou maintient un volume de jeu constant en changeant très peu de zone d'évolution (conception restrictive du poste occupé).

Niveau 2 (Gardien de but) :

Réponse motrice partielle qui mobilise une partie des ressources nécessaires au regard des conditions de l'épreuve :

Présente des appuis en déséquilibre arrière et des bras non disponibles.

Réalise des prises de balle mal coordonnées (mains décalées).

Intervient le plus souvent sur des ballons faciles (proches du corps).

Gère l'espace proche du but, mais n'investit ni la surface de réparation, ni le jeu aérien.

Relance à la main et au pied de façon précise (mais souvent de façon lente) dans l'espace proche.

Communique très peu.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice (Niveau 2) :

Pour « maîtriser des savoirs disciplinaires et leurs didactiques », vivre des situations de football pour acquérir un bagage technique et tactique suffisant pour faire des choix adaptés en situation simple aussi bien offensivement (gestion du 2 contre 1, conduire-passer, dribbler-frapper...) que défensivement (gestion du 1 contre 1, cadrer-harcèler...).

Vivre des situations de football permettant de développer des ressources informationnelles dans le but de prendre des décisions adaptées à des contraintes spatio-temporelles de plus en plus élevées.

Vivre des situations de football permettant d'apprendre à gérer le couple risque-sécurité afin d'accompagner l'élève dans ses propres prises de risque.

Apprendre à gérer des ressources énergétiques permettant un engagement moteur constant et sécurisé

afin d'adapter les situations d'apprentissage à tous les profils d'élèves.

Niveau 3 : Réponse motrice adaptée qui mobilise une partie des ressources nécessaires au regard des conditions de l'épreuve :

Fait souvent évoluer le rapport de force en faveur de son équipe mais prioritairement dans un registre préférentiel (défensif ou offensif) en raison de prises de risque mesurées (réalisation d'actions permettant à son équipe de progresser et/ou de créer le déséquilibre sur le plan offensif ; réalisation d'actions permettant de gêner la progression en ayant une réelle influence sur la récupération du ballon sur le plan défensif).

Démontre une maîtrise du ballon qui permet la continuité du jeu dans un registre préférentiel sous pression adverse.

Prend les informations pour réaliser des choix variés et pertinents en l'absence de très forte pression temporelle.

Déploie un volume de jeu important qui permet au candidat d'investir les différentes zones du terrain, d'enchaîner les actions. Malgré tout, une baisse d'intensité peut être constatée au fil de l'épreuve.

Niveau 3 (Gardien de but) : Réponse motrice adaptée qui mobilise une partie des ressources nécessaires au regard des conditions de l'épreuve :

Présente des appuis dynamiques et une prise de balle ferme et assurée.

Intervient le plus souvent sur des frappes de difficulté moyenne.

Gère de façon satisfaisante la surface de réparation, mais peu d'initiatives aériennes.

Démontre une technique de relance sûre au pied et à la main dans un espace proche et/ou lointain, mais ne permet pas le déséquilibre chez l'adversaire.

Communique mais cette communication est centrée sur ses actions (interactions inefficaces avec ses partenaires).

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice (Niveau 3) :

« Pour construire et mettre en œuvre des situations d'apprentissage » cohérentes, vivre des situations de football permettant d'enrichir son bagage technique et tactique afin de faire des choix variés et pertinents dans les différentes phases de jeu offensives (conserver, progresser, déséquilibrer, finir) et défensives (protéger la cible, s'opposer à la progression, récupérer le ballon).

Vivre des situations de football en compétition (FFF ou FFSU) permettant d'optimiser ses ressources informationnelles dans le but de prendre des décisions adaptées face à des contraintes spatio-temporelles très élevées.



Rapport de jury

Niveau 4 :

Réponse motrice élaborée qui mobilise de manière performante l'ensemble des ressources nécessaires au regard des conditions de l'épreuve :

Fait le plus souvent évoluer le rapport de force en faveur de son équipe dans tous les registres de jeu par des prises de risque pertinentes et efficaces (réalisation d'actions décisives permettant à son équipe de créer et/ou exploiter le déséquilibre sur le plan offensif ; réalisation d'actions décisives permettant de protéger son but et/ou récupérer la balle sur le plan défensif).

Démontre une aisance technique permettant la continuité du jeu même à très haute pression adverse et dans tous les registres de jeu (candidat capable de bonifier les ballons joués, y compris dans des espaces réduits et sous très forte pression temporelle).

Témoigne d'une prise d'information anticipée permettant au joueur d'avoir vu avant de recevoir le ballon et de faire des choix efficaces.

Déploie un volume de jeu conséquent avec et sans ballon, dans toutes les zones d'évolution avec des efforts répétés sur la quasi-totalité de l'épreuve. Manifeste une attitude et un investissement remarquables au service de l'efficacité collective (joueur ressource).

Niveau 4 (Gardien de but) :

Réponse motrice élaborée qui mobilise de manière performante l'ensemble des ressources nécessaires au regard des conditions de l'épreuve :

Présente des appuis dynamiques et vers l'avant permettant la fermeture d'angle.

Choisit opportunément de bloquer ou de repousser le ballon.

Intervient de façon déterminante sur les différentes formes de frappes et placements induisant les comportements offensifs adverses.

Présente une lecture du jeu permettant une excellente gestion de la surface de réparation et de la profondeur, tant au sol que dans le domaine aérien.

Réalise des relances variées qui créent parfois le déséquilibre chez l'adversaire (prise de risque opportune).

Communique opportunément avec l'ensemble du collectif.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice (Niveau 4) :

Pour « s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel » *, adopter une réflexion sur sa propre expérience, afin de promouvoir le football scolaire (programmation en EPS, AS, SSS, formation continue).

Rapport de jury

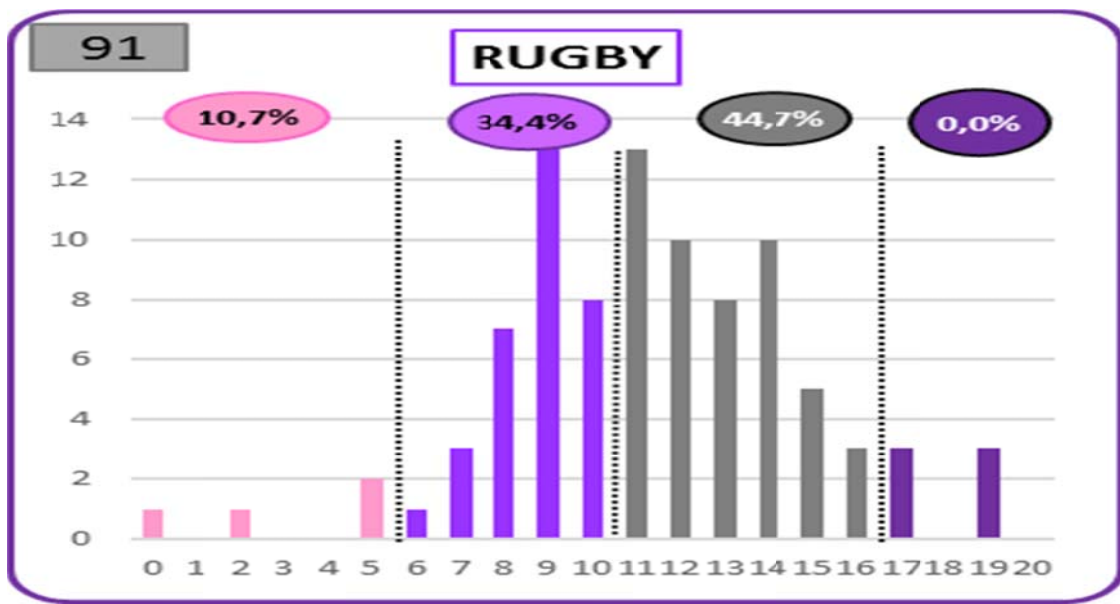
Continuer à développer sa culture football de manière diversifiée : entraînement, encadrement, lecture de revues professionnelles, recherches scientifiques...

En tant que personne-ressource, cultiver le plaisir à pratiquer le football chez tous les élèves à travers des situations d'apprentissage adaptées et motivantes.

Essayer de susciter un plaisir partagé à enseigner cette APSA chez tous les collègues en EPS, en particulier dans les établissements où le football n'est pas programmé.

7.6.6. Rugby

A. Répartition des notes



B. Remarques générales sur le déroulement de l'épreuve :

Une tenue réglementaire est indispensable (Short type rugby, chaussures à crampons, protège-dents)

L'appel est réalisé à 14h.

Dès la fin de l'appel et le début de l'épreuve, les candidats effectueront un échauffement individuel et collectif, d'une durée d'environ 30 minutes, la prestation du candidat est appréciée dès l'échauffement. Il doit prendre en compte les spécificités de l'activité (courses, contacts...). Durant 5 minutes, au milieu de l'échauffement, le jury impose aux candidat.es un exercice de 2 contre 1 à toucher dans une surface de 10x8m. Durant cette phase, les équipes ayant été informées du déroulement de l'épreuve, du règlement

Rapport de jury

et de la durée de jeu, s'organisent collectivement et tactiquement (par ex : organisation de lancements de jeu et de relances de jeu).

L'épreuve se déroule en deux séquences de jeu opposant deux équipes de 10 joueur-se-s sur un espace de 90m de long sur 55m de large. Le jury se réserve le droit de modifier la composition des équipes.

L'organisation des équipes est laissée libre aux candidat-e-s. La polyvalence étant recherchée en attaque et en défense sur l'ensemble de l'épreuve, le jury impose aux 5 joueur-se-s les plus proches de la remise en jeu, de constituer la phase statique de mêlée ou touche.

Le règlement est identique à celui du rugby à XV, catégorie C, avec les aménagements suivants :

Les candidats jouent avec un ballon taille 5.

La mêlée s'effectue à 5 joueurs, 3 en 1^o ligne et 2 en 2^o ligne. Les différents lancements de jeu sur mêlée fermée sont autorisés. La mêlée est simulée et le demi de mêlée ne peut pas suivre la progression du ballon. Un des deux deuxièmes lignes peut jouer le ballon.

La touche s'effectue avec un alignement constitué de 6 joueurs maximum, lanceur et relayeur compris. L'alignement est disposé dans une zone dont les limites sont à 5 et 15 m de la ligne de touche. Le soulevé en touche type lift est interdit.

La ligne des 22m est remplacée par une ligne située à 15m de la ligne de but.

L'en-but mesure 8m de profondeur.

L'équipe qui marque un essai effectue le coup de renvoi (règlement Rugby à 7).

Le temps d'épreuve est découpé en deux séquences d'environ 16 minutes effectives d'évaluation.

Une mi-temps d'environ 12 minutes est prévue entre les 2 séquences de jeu.

Le jury se donne la possibilité de rééquilibrer le rapport de force à tout moment de l'épreuve.

Le respect du protocole est un gage d'équité pour les candidats. Le jeu à 10 contre 10 restant peu pratiqué, il est impératif que chaque candidat se prépare à cette pratique spécifique.

C. Niveau des prestations

Niveau 1 :

Réponse motrice faible, voire inadaptée qui mobilise une partie insuffisante des ressources nécessaires au regard des conditions de l'épreuve.

Méconnaissance du rugby (règlement, circulation des joueurs, diversité des rôles etc..) et/ ou implication épisodique dans l'activité (évite les défis, manque d'engagement, espace d'intervention limité, toujours à la périphérie du jeu, très faible volume de jeu), pas de prise d'initiative dans le jeu.

Rapport de jury

La réponse motrice ne s'exprime que dans un rapport d'opposition sans pression.

Un certain niveau d'engagement physique mais des grandes lacunes techniques occasionnant un danger notamment dans les attitudes au contact et au duel.

Faible disponibilité pour le jeu et absence de participation active dans les phases de conquête.

Registre technique insuffisant pénalisant la continuité du jeu de leur équipe.

Nombreuses actions inadaptées et prédominance d'actions de transmission à distance de l'adversaire, ou pénalisant systématiquement la continuité du jeu, fautes réglementaires graves et/ou répétées, jeu dangereux, anti- jeu.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice (progrès de niveau 1)

Dans le but d'agir en enseignant responsable et selon des principes éthiques, le candidat devra prendre connaissance de la nomenclature de l'activité et du règlement pour être capable de gérer au mieux son activité de joueur dans le rapport de forces : règles fondamentales, postures sur la ligne d'affrontement, règlement de catégorie C.

Acquérir les bases techniques minimales en attaque et en défense (plaquer, percuter, raffûter, libérer le ballon notamment) pour envisager une activité sans risque et respectant son niveau de ressources.

Niveau 2 :

Réponse motrice partielle qui mobilise une partie des ressources nécessaires au regard des conditions de l'épreuve

Profil "énergétique" présentant une présence importante au ballon, désordonnée ou stéréotypée.

La réponse motrice ne révèle des capacités que dans un statut d'attaquant ou de défenseur. Expression de la réponse motrice uniquement dans un rapport d'opposition avec peu de pression.

Activité épisodique ou décroissante durant toute la durée de l'épreuve en attaque et en défense.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice (progrès de niveau 2)

Améliorer ses capacités dans le jeu par la pratique et l'appropriation des connaissances en attaque et en défense (passe avant ou dans le contact, libération de la balle, ...) et dans les différents rôles (porteur, non porteur, défenseur, soutien) pour répondre à des situations plus contraignantes en termes d'espace et de temps (attitude du plaqueur, du plaqué, du soutien...)

Apprendre à mesurer les charges énergétiques et émotionnelles dans différentes situations de jeu en

attaque et en défense : montée défensive pour diminuer la distance de charge, ne pas se relâcher après une action et/ou sur la ligne d'avantage, passe ou libération de la balle au contact de la défense et/ou au sol.

Niveau 3 :

Réponse motrice adaptée qui mobilise un ensemble de ressources nécessaires au regard des conditions de l'épreuve

La réponse motrice témoigne d'une activité régulière durant les deux séquences en attaque et en défense :

- Conservation du ballon sur la ligne de front.
- Choix adaptés et intégration dans les différentes formes de jeu pour maintenir la continuité.
- Prise d'initiatives dont la réalisation ne modifie pas systématiquement le rapport de force.
- Cantonnement dans un rôle ou un registre, mais peu de suppléance.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice (progrès de niveau 3)

Affiner le bagage tactique, technique et stratégique en attaque et en défense pour optimiser ses choix dans des rapports de forces de plus en plus complexes : gérer les lancements de jeu depuis les phases statiques attaque 3/4 sur touche directe, s'organiser en mêlées et en touches (départ du 2e ligne), choix du type de jeu en fonction de l'avancée de l'équipe (jeu groupé sur défense étalée, déployé sur défense groupée, au pied sur défense absente dans le jeu profond).

Etre capable d'augmenter les charges énergétiques et émotionnelles des différentes situations vécues en Rugby lors de l'entraînement et des compétitions : chercher à gagner du terrain sur la ligne d'avantage, relancer le jeu dans le second rideau, utiliser le jeu au pied de pression ou d'occupation...

Niveau 4 :

Réponse motrice élaborée qui mobilise de manière performante l'ensemble des ressources nécessaires au regard des conditions de l'épreuve

Durant les deux séquences :

- volume de jeu important et constant.
 - registre technique et tactique complet en attaque et en défense
 - création des actions décisives de déséquilibre du rapport de force.
 - prestation constante et niveau d'intensité élevé durant les deux séquences de jeu.
 - communication efficace en défense et en attaque
-

Grande quantité d'actions permettant de faire (systématiquement) basculer le rapport de force en faveur de son équipe.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice (progrès de niveau 4)

Pour « s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel » (compétence n°14 de l'enseignant), adopter une réflexion sur sa pratique, afin d'être force de proposition pour faire basculer le rapport de forces en faveur de son équipe, et ce durant toute la durée de l'épreuve : choisir le lancement de jeu le plus adéquate en fonction de la position de l'équipe (zone des 22m, proche en-but adverse) sur le terrain et des potentialités de ses coéquipiers et des faiblesses de l'adversaire.

Analyser et exploiter le règlement de l'épreuve, pour faire basculer le rapport de forces en faveur de son équipe, et ce durant toute la durée de l'épreuve (choix de départ du 2e ligne en mêlée suite à un déséquilibre observé, rôle du lanceur en faveur de la continuité du jeu après la touche...).

Optimiser son engagement énergétique et émotionnel pour faire basculer le rapport de forces en faveur de son équipe, et ce durant toute la durée de l'épreuve : conserver et faire avancer la balle sur la ligne de front, réengager une avancée à partir d'un ruck (pick and go), utiliser le jeu au pied de pression et d'occupation,... .

D. Conseils aux candidats :

- **Se préparer :**

Se préparer individuellement et collectivement pour maintenir un niveau de prestation élevé pendant toute la durée de l'épreuve. Le jour de l'épreuve, on conseille au candidat lors de l'échauffement de mobiliser l'ensemble des techniques nécessaires à une pratique efficace et sécuritaire.

Un entraînement régulier (au moins deux séquences par semaine) est indispensable.

Intégrer le règlement spécifique de l'épreuve (de catégorie C et jeu à 10 contre 10).

- **Réaliser :**

Assurer tous les rôles et les différents postes imposés dans les phases de lancement de jeu. Cela nécessite aussi une maîtrise de son engagement physique, ainsi qu'une maîtrise technique des gestes fondamentaux.

Respecter l'esprit, connaître et appliquer les règles du jeu (plus particulièrement autour de l'intervention sur le porteur de balle, le jeu au sol et la zone plaqueur-plaqué).

- **Performer :**

Le niveau de compétence 5 sert de référence à l'évaluation.

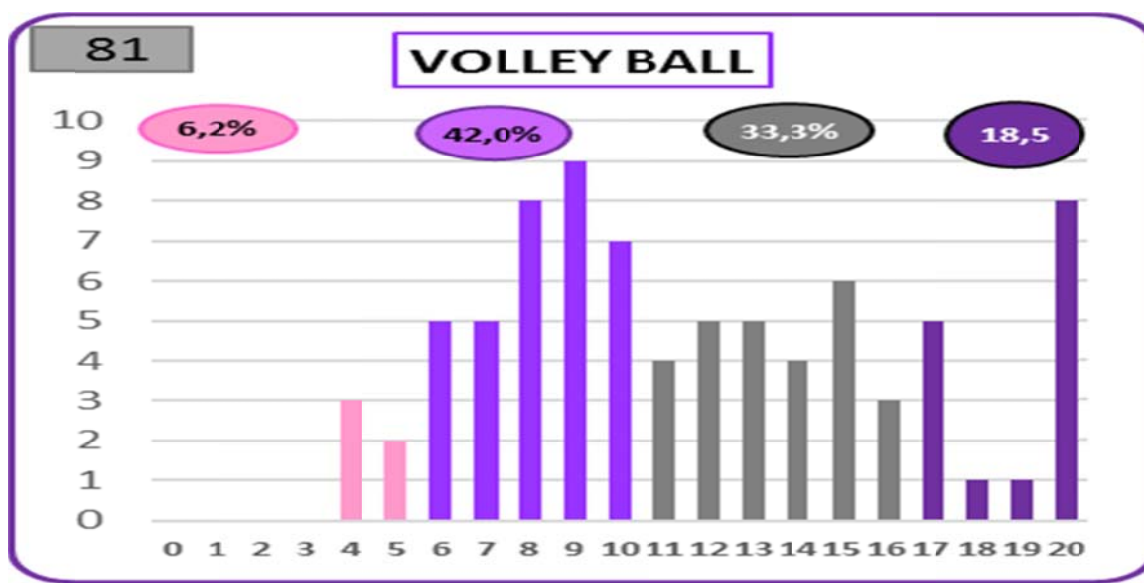
Maintenir un haut niveau d'efficacité dans tous les registres de performance, et ce durant toute la durée de l'épreuve.

- Généralités ou observations générales complémentaires

Dans le cas du port de lunettes ou de protection spécifique, le matériel doit être agréé par la réglementation internationale (IRB).

7.6.7. Volley Ball

A. Répartition des notes



B. Remarques générales sur le déroulement de l'épreuve :

Référence au protocole de l'épreuve.

Les candidats précisent à l'avance un poste préférentiel (passeur, libéro, attaquant) qui permet de constituer les équipes mais ne sert en aucun cas à évaluer le niveau de pratique.

2 phases de jeu sont proposées aux candidats afin d'évaluer leur capacité à s'adapter individuellement

Rapport de jury

et collectivement à une contrainte d'espace.

La prestation des candidats est évaluée dès la phase d'échauffement. Celle-ci, gérée de manière autonome, dure 30 minutes avec un accès libre aux ballons. L'échauffement au filet n'est quant à lui possible qu'à partir de 18 minutes. Il incombe aux candidats de veiller à gérer les temps d'attente afin de maintenir un état corporel propice à l'effort.

- La première phase dite de "brassage" permet au jury d'évaluer, sur une durée minimale de 10 minutes de temps de jeu effectif, le niveau de pratique des candidats lors d'une opposition en 4 contre 4 sur un terrain de dimensions 9m x 18m. Chaque équipe dispose de 3 services qui sont effectués de manière consécutive par le même joueur, quel que soit le résultat de l'échange. Lorsque les 3 services sont exécutés, l'équipe adverse effectue une rotation et récupère le ballon pour réaliser de nouveau 3 services. Le serveur a le statut de joueur arrière et doit respecter les règles associées à ce rôle (cf. règlement fédéral).

Le jury répartit ensuite les candidats au sein d'équipes de niveau.

- La deuxième phase se déroule sur un terrain de dimensions 9m x 14m pour une durée de temps de jeu effective minimale de 20 minutes pour tous les candidats. Cette phase se partage en deux sets, chacun durant la moitié du temps. Le temps d'interruption entre les deux sets est de 3 minutes. Les équipes changent de côté et sont autorisées à effectuer toutes les modifications qui leur semblent nécessaires en termes d'organisation collective, notamment le positionnement et l'alternance des joueurs aux différents postes.

Au cours de cette phase le règlement fédéral est appliqué.

À tout moment le jury se réserve le droit d'intervenir sur les rotations au sein des équipes et la possibilité d'échange de joueurs afin de maintenir un rapport de force le plus équilibré possible.

La hauteur du filet est de 2,24 m pour les filles et 2,43m pour les garçons.

Nous souhaitons porter l'attention des candidats sur le fait que le changement de dimensions du terrain ainsi que l'évolution du rapport de force doivent engager de leur part des adaptations en termes de choix individuels et collectifs.

Il s'agit donc de se préparer non seulement à intégrer les contraintes réglementaires fédérales et la motricité spécifique du volleyeur mais également à s'adapter à des changements de contexte.

Le jury apprécie tout au long de l'épreuve le niveau de jeu des candidats de manière qualitative en s'appuyant sur des indicateurs liés au jeu avec ballon mais également au jeu sans ballon. Ce dernier est souvent un révélateur pertinent d'une réelle intégration par le candidat des éléments efficaces et efficaces de la motricité du volleyeur et de sa compréhension des enchaînements d'actions nécessaires dans un jeu collectif.

Lors de la 2ème phase un critère quantitatif lié à l'efficacité des actions permet également de situer le

niveau de prestation des joueurs.

Nous engageons les candidats spécialisés dans un poste à utiliser leurs compétences pour optimiser le niveau de performance collective.

C. Niveau des prestations

NIVEAU 1 :

Le candidat n'assure pas la continuité du jeu. Le candidat ne fait jamais (ou de manière fortuite) basculer le rapport de force en faveur de son équipe.

Au sein de ce premier bandeau nous distinguons :

- Les notes en-dessous de 3/20 : CANDIDAT NON RECEVABLE.

Le candidat nuit réellement au jeu. Il se met en danger ainsi que ses partenaires ou adversaires (exemple : percute un partenaire, pénètre sous filet, ...). Il ne maîtrise pas les règles essentielles du volley-ball (rotation des joueurs, lignes de service, ...).

Ce niveau de jeu est irrecevable de la part de candidats au CAPEPS.

- Les notes au-dessus de 3/20 : CANDIDAT NON PREPARE.

Le candidat dégrade le jeu par méconnaissance ou en raison d'une motricité faible voire inadaptée.

Individuellement :

Le bagage technique du candidat est insuffisant et pénalise la continuité du jeu. L'intervention sur le ballon conduit le plus souvent à une faute directe et à la perte du point (exemple : frappe explosive non contrôlée).

A l'attaque, le joueur intervient dans des zones et des temps imprécis, aléatoires.

Le service est réalisé par-dessous (à la cuillère) ou le taux d'échec est important.

Le contre est absent ou inadapté voire dangereux.

Le joueur défend dans son espace proche sur balle haute sans pression temporelle.

La défense se fait debout face au filet.

Collectivement :

Le candidat gêne ou perturbe le jeu (exemple : n'occupe pas son poste). Le candidat est spectateur, le jeu sans ballon est absent, il n'assume aucun rôle et ne se rend pas disponible pour ses partenaires (exemple : joueur statique, debout ; zone d'intervention limitée à l'espace personnel ; pas d'anticipation posturale). Il peut même mettre en danger partenaires ou adversaires.

Rapport de jury

Règlement :

La connaissance des règles est succincte (exemple : jeu au poste, rotation des joueurs).

La méconnaissance du règlement perturbe le déroulement du jeu.

Conseils de formation :

D'une manière générale, pour « s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel » *, « maîtriser des savoirs disciplinaires et leurs didactiques » * et « agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques » *, le candidat doit s'inscrire à la fois dans une préparation technique et s'investir dans la participation à des rencontres.

Cela doit lui permettre d'acquérir une connaissance :

- des modèles de jeu aux différents niveaux de pratique : circulation du ballon et rôles des joueurs en situation minimale et maximale.
- des acquisitions prioritaires sur le plan technique permettant de mettre en œuvre le projet stratégique.
- des prises d'informations nécessaires à la réalisation de choix pertinents à un niveau de rapport de force donné.
- des propositions didactiques permettant de proposer des séquences d'enseignement adaptées aux ressources des élèves en jouant sur des variables comme : profondeur, largeur du terrain, hauteur du filet, nombre de joueur ...

S'inscrire dans une préparation technique permettant aux candidats de :

- Service : envoyer le ballon dans le camp adverse.
- Réception : adopter une posture pré-active et maintenir le ballon en l'air.
- Passe : passer haut en avant de lui (temps 2).
- Attaque : frapper le ballon en suspension (à une ou deux mains).
- Contre : sauter pour s'opposer au ballon de manière sécuritaire (saut équilibré, pas de pénétration).
- Défense : adopter une posture pré-active et maintenir le ballon en l'air.

S'investir dans la participation à des rencontres lui permettant d'acquérir les connaissances réglementaires et stratégiques afin de tenir son poste et d'en assurer le rôle en situation maximale. Il doit pouvoir s'inscrire dans une alternative d'actions en fonction des situations minimales ou maximales (exemple : aller au contre ou se placer en soutien ; renvoi direct ou utilisation d'un relais), cela dans le but d'assurer au moins la continuité du jeu.

Il doit également s'approprier les procédures d'échauffement propres au volley-ball et le principe d'un jeu avec 3 ballons (ramasseurs de ballons).

NIVEAU 2

Le candidat est PREPARE, POTENTIELLEMENT RECEVABLE.

Il propose une réponse motrice partielle, il participe au jeu et permet sa continuité. Le candidat fait parfois basculer le rapport de force en faveur de son équipe et notamment lorsque la pression temporelle n'est pas trop importante.

Individuellement :

Le candidat assure la continuité du jeu en situation maximale. La réussite de l'intervention sur le ballon est occasionnelle : assurée en situation maximale, non assurée en situation minimale.

A l'attaque, le candidat intervient dans une zone et/ou un temps privilégié.

Il se déplace sans changement de rythme.

Le service est une mise en jeu de type « tennis » qui atteint la cible adverse

Le contre est présent mais sans intention (mauvais placement, inutile...).

La défense est en retard par manque de préparation (pas de reprise d'appuis).

Il défend dans sa zone proche sur balle haute ou basse avec pression temporelle modérée.

Collectivement :

Le candidat participe à la construction du jeu en trois touches : le réceptionneur amène la balle en zone avant. Le passeur conserve la balle en zone avant. L'attaquant envoie dans le camp adverse.

Le jeu sans ballon est insuffisant (pas de soutien d'attaque, du contre ; peu d'anticipation posturale, ...).

Règlement :

La connaissance du règlement et du jeu permet au joueur de tenir les différents rôles. Quelques fautes persistent (exemple : faute au filet).

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice.

Le candidat doit à la fois :

S'inscrire dans une préparation technique lui permettant de :

- Service : varier les zones ciblées.
- Réception : amener le ballon en zone avant en situation maximale, le maintenir en l'air en situation minimale.
- Passe : construire une alternative de passe (poste 3 ou 4, poste 2 ou 4).

Rapport de jury

- Attaque : attaquer en temps 2 ou 3, posséder une alternative (frapper, placer), connaître et utiliser les faiblesses défensives de l'équipe adverse.
- Contre : défendre une zone.
- Défense : amener le ballon en zone avant en situation maximale, le maintenir en l'air en situation minimale.

S'investir dans la participation à des rencontres lui permettant d'acquérir les connaissances réglementaires et stratégiques afin de prendre en compte sa place dans la rotation et sur le terrain (zone avant ou arrière, à gauche ou à droite) pour organiser ses actions et assurer son rôle en situation maximale.

Il doit pouvoir s'inscrire dans une alternative de circulation du ballon pour répondre à une situation minimale et permettant de placer au moins un attaquant en situation favorable de renvoi.

NIVEAU 3

Le candidat est PREPARE, RECEVABLE.

Il propose une réponse motrice adaptée, il favorise le jeu et contribue à faire pencher le rapport de force en faveur de son équipe quel que soit son rôle.

Individuellement :

Le candidat est capable d'assurer la continuité du jeu même en situation minimale.

La réussite de l'intervention sur le ballon est très fréquente en situation maximale et plus aléatoire en situation minimale.

Le candidat intervient dans des zones et/ou des temps différents.

Les phases de déplacement sont différenciées et adaptées à la situation de jeu.

Le service est réalisé en appui ou en suspension, il est puissant ou flottant et les zones atteintes sont variées.

Le contre est réalisé avec une intention (protection d'une zone ou opposition à l'axe de force de l'attaquant).

L'attitude défensive se caractérise par une attitude préparatoire, des déplacements adaptés et une orientation vers le passeur.

Il défend aux limites de sa zone sur balle haute ou basse avec pression temporelle élevée.

Collectivement :

Le candidat favorise la construction du jeu : le réceptionneur met le passeur en situation favorable.

Le passeur met l'attaquant en situation favorable (qualité et choix de passe).

L'attaquant fait basculer le rapport de force le plus souvent.

Rapport de jury

Le jeu sans ballon est présent mais imprécis (attitude de soutien de contre mais mauvais positionnement)

Règlement :

Le règlement est connu (zone AVT et ARR, joueurs AVT et ARR, rotation ...) et organise les actions.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice :

Le candidat doit à la fois :

S'inscrire dans une préparation technique lui permettant de :

- Service : chercher la rupture.
- Réception : amener le ballon en zone de passe en situation maximale et zone avant en situation minimale.
- Passe : gagner en régularité notamment après un déplacement et enrichir les zones et temps d'attaque (poste 1, poste 6, temps 1).
- Attaque : attaquer en temps 1, attaquer depuis différentes zones, attaquer différentes zones (diagonale ou ligne), connaître et utiliser les faiblesses défensives de l'équipe adverse (jouer les mains du contre, feinter).
- Contre : s'opposer au franchissement en investissant l'espace adverse.
- Défense : amener le ballon en zone de passe en situation maximale et zone avant en situation minimale.

S'investir dans la participation à des rencontres lui permettant d'acquérir les connaissances réglementaires et stratégiques afin d'optimiser ses actions (permutations, pénétrations ...).

Il doit pouvoir s'inscrire dans une organisation collective de la circulation du ballon et des joueurs (permutations) pour conserver en permanence une alternative d'attaque.

Il doit pouvoir participer à la création d'incertitude en jouant sur l'utilisation de l'espace et du temps.

NIVEAU 4

Le candidat est PREPARE, RECEVABLE, PERFORMANT.

Il s'adapte en permanence au rapport de force en tenant compte à la fois de ses partenaires et adversaires et il fait le plus souvent basculer le rapport de force en sa faveur, grâce à une réponse motrice élaborée.

Individuellement :

Le candidat est capable de bonifier une situation minimale.

La réussite de l'intervention sur le ballon est quasi systématique en situation maximale et régulière en situation minimale. Pour cela le candidat utilise une grande variété de techniques offensives et

Rapport de jury

défensives (attaque ligne, attaque diagonale, feinte, corse, défense haute, défense réflexe, ...).

Le candidat intervient dans des zones et des temps variés pour créer une incertitude événementielle.

Les phases de déplacement sont différenciées, adaptées, rythmées et précises.

Les services sont variés et tactiques.

Le contre est adapté quelle que soit la situation de jeu.

L'attitude défensive est très basse, orientée avec des déplacements rythmés et précis. Le candidat est capable de compenser si nécessaire.

Il défend au-delà de sa zone (soutien d'attaque et de contre, sauvetage ...) avec des techniques adaptées à de fortes pressions temporelles et à l'incertitude.

Collectivement :

Le candidat est un joueur ressource pour son équipe.

Il est capable de prendre en compte l'organisation collective de son équipe et de l'ajuster dans le jeu et hors du jeu (temps mort).

Le receveur met le passeur dans des conditions optimales.

Le passeur bonifie le ballon reçu par ses choix et la qualité de ses passes.

L'attaquant rompt quasiment systématiquement l'échange.

Le jeu sans ballon est présent et précis (soutien de contre ou d'attaque placé).

Règlement :

Le règlement connu et maîtrisé permet d'optimiser ses actions (permutations, pénétrations ...).

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice :

Le candidat doit à la fois :

S'inscrire dans une préparation technique lui permettant de :

- Service : adapter la prise de risque en fonction du score.
- Réception : amener le ballon en zone de passe en situation maximale et minimale.
- Passe : placer un attaquant en 1/0.
- Attaque : changer de zone et s'inscrire dans des combinaisons.
- Contre : adapter son placement en fonction de la situation de jeu.
- Défense : amener le ballon en zone de passe en situation maximale et minimale.

S'investir dans la participation à des rencontres lui permettant d'acquérir les connaissances réglementaires et stratégiques afin d'évaluer l'évolution du rapport de force et de s'ajuster en temps réel.

Il doit pouvoir s'inscrire dans une organisation collective de circulation du ballon et des joueurs (permutations, spécialisation) permettant de conserver en permanence une alternative d'attaque avec au

moins un attaquant en situation maximale.

D. Conseils aux candidats :

- **Se préparer :**

Il nous paraît essentiel que les candidats s'inscrivent dans un projet de formation qui dépasse le simple cadre de leur formation initiale. Si la connaissance du règlement et les bases techniques simples semblent faciles d'accès, répondre aux exigences de l'épreuve réclame un panel d'actions beaucoup plus large. L'acquisition d'une motricité sécuritaire adaptée au niveau de l'engagement, notamment dans le jeu au filet, est une nécessité absolue.

S'entraîner et participer à des rencontres dans divers contextes est essentiel : varier les partenaires, les systèmes de jeu, les niveaux de jeu et les espaces notamment.

Acquérir une culture de l'activité est incontournable : assister à des rencontres, visionner des matches ...

Apprendre à s'échauffer de façon autonome et à entretenir son potentiel est indispensable pour répondre au protocole de l'épreuve.

- **Réaliser :**

Le jury conseille aux candidats d'explorer les différents rôles et statuts qu'ils seront peut-être amenés à adopter au cours de l'épreuve. Tenir les rôles de passeur, d'attaquant, de serveur, de défenseur, etc, ne s'improvise pas et exige une préparation étoffée qui ne peut se limiter à un seul champ. Ceci d'autant que la composition des sessions est aléatoire.

Dans le respect d'un principe d'efficience, le choix d'action et la maîtrise technique doivent permettre de maintenir la continuité dans le jeu et de chercher la rupture en situation favorable d'attaque. Les candidats doivent notamment utiliser des variations simples de trajectoires de balle et adapter l'intensité d'engagement à l'aspect plus ou moins favorable de la situation.

Le jeu en réaction est ici dépassé pour voir apparaître des candidats qui enchaînent des actions au sein d'un système préétabli mais difficilement adaptable.

- **Performer :**

Les meilleurs candidats se montrent capables non seulement d'être décisifs à titre individuel mais également d'être déterminants par leur impact dans le système collectif. Cela témoigne souvent d'un recul réflexif sur leur pratique et une mise à distance de l'action qui s'acquièrent notamment par une habitude d'encadrement.

L'analyse du rapport de force et de l'organisation adverse doit amener à adapter les systèmes défensifs

Rapport de jury

(1-3 ou 2-2 généralement) et offensifs.

Les candidats sont capables de s'organiser collectivement pour exploiter toutes les solutions offensives en diversifiant et alternant les temps et les zones d'engagement : permutation et spécialisation des postes, quelle que soit la position initiale du passeur.

A titre individuel, s'attacher à bonifier les situations qu'elles soient maximales ou minimales réclame une capacité d'adaptation qui révèle un engagement important dans le jeu et une anticipation des actions à venir. Le jury invite les candidats à varier les prises d'information dans le jeu (postures des adversaires et des partenaires, systèmes utilisés, historique du jeu, ...).

L'acquisition d'un panel de techniques offensives et défensives varié est un processus long qui ne peut être envisagé à court terme.

- Généralités ou observations générales complémentaires :

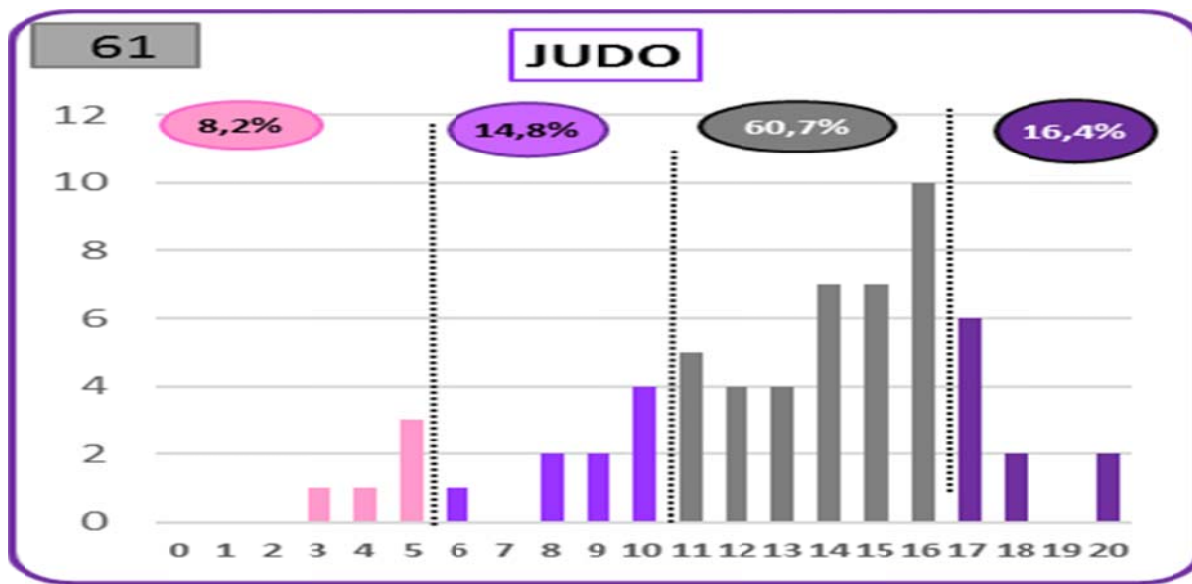
Les candidats doivent se présenter en tenue adaptée (short et maillot uni blanc) et sont tenus d'être autonomes durant toute la durée de l'épreuve :

- Échauffement et gestion de sa préparation tout au long de l'épreuve.
 - Boisson, alimentation.
 - Étirements et récupération.
- Pharmacie personnelle.

* BO N°30 du 25 juillet 2013, « Référentiel de compétences des enseignants. »

7.6.8. Judo

A. Répartition des notes



B. Remarques générales sur le déroulement de l'épreuve :

La philosophie de l'épreuve est de montrer la meilleure expression de son judo (efficacité-technicité).

Lors de l'inscription au concours et pour des raisons d'éthique et d'organisation, il est demandé aux candidats d'indiquer leur poids exact en anticipant au maximum leur situation durant l'année. Une tolérance de poids de +/- 5 kgs sera acceptée. Au-delà, il en sera tenu rigueur lors de l'évaluation. La pesée se fera en bas de judogi et tee-shirt.

Déroulement de l'épreuve de 2017-2018 :

Les candidats disposaient d'un temps d'échauffement libre et autonome de 15 minutes.

À l'issue de cette phase, des poules hétérogènes de trois ou quatre combattants étaient constituées.

Un échauffement dirigé de 15 minutes était ensuite proposé lors duquel était demandé aux candidats :

- Dans un premier temps, de réaliser une série de 1 minute de NAGE KOMI avec deux ou trois partenaires différents.
- Et dans un second temps, de s'engager dans deux YAKU SOKU GEIKO de 1 minute chacun avec deux partenaires différents.

Cette phase permettait de vérifier que les candidats maîtrisaient le savoir-chuter et le faire-chuter sans risque.

La 1^{ère} phase d'évaluation : Les Randoris.

Les poules restaient identiques à celles de la phase d'échauffement. Deux ou trois randoris de 2 ou 3 minutes étaient demandés. Un membre du jury assurait la sécurité du combat sans annoncer les valeurs.

Nous entendions par « randori », une forme de combat souple dans lequel les deux partenaires s'efforçaient de mettre en pratique leur judo sans opposer une résistance trop importante.

Ce combat plus ouvert permettait une évaluation plus fine des systèmes d'attaque et de défense propres à chaque combattant.

La liaison debout-sol (LDS) était souhaitée et arrêtée par le jury dès l'instant où elle n'évoluait plus.

Le jury évaluait également la capacité du judoka à adapter sa prestation au degré d'opposition. En cas de rapport de force trop déséquilibré, le jury a fait évoluer le randori en kakari geiko.

Les candidats étaient ensuite répartis par groupes morphologiques ou de niveau de trois ou quatre combattants

À l'issue des randoris, deux ou trois SHIAI de 3 minutes maximum étaient proposés et arbitrés selon le règlement FFJDA en vigueur.

En cas d'égalité à la fin du combat, la décision était rendue à la majorité des trois arbitres.

Nous avons constaté cette année plusieurs blessures dues à une très mauvaise préparation physique des candidats ainsi qu'à d'anciens traumatismes non protégés. Sans vous pénaliser, nous vous rappelons que le médecin du concours peut vous recevoir avant les pratiques.

L'épreuve pratique évoluera l'année prochaine.

C. Niveau des prestations

Niveau 1 : Irrecevabilité (de 0 à 3).

Tenue non réglementaire.

Méconnaissance du règlement.

Ne maîtrise pas le savoir-chuter et le faire-chuter sans risque.

Mise en danger de soi et d'autrui.

NB : Le jury se réserve le droit de ne pas faire combattre un candidat en SHIAI.

Niveau 1 : Judoka inefficace au judo très limité.

Rapport de jury

Le bagage technique est très limité tant en NAGE WAZA qu'en NE WAZA.

Les tentatives d'attaque sont souvent très stéréotypées. Elles ne prennent pas forcément en compte les réactions et les caractéristiques de l'adversaire.

Le candidat ne parvient pas ou peu à faire basculer le rapport de force en sa faveur.

Le candidat reste dans une approche émotionnelle du combat. Ce qui ne lui permet pas de s'engager sereinement dans l'affrontement.

Conseils de formation pour atteindre le niveau 2 :

Dans le but de partager une culture commune, la connaissance du règlement fédéral est nécessaire.

La maîtrise du savoir-chuter et du faire-chuter sans risque est obligatoire.

Le candidat devra renforcer une ou des techniques efficaces permettant une mise en déséquilibre réelle de l'adversaire.

Il devra également profiter de ses attaques pour poursuivre au sol sans lâcher les contrôles et en exploitant cet avantage.

En défense, il pourra annihiler certaines attaques adverses.

Le candidat devra avoir une expérience du combat.

Niveau 2 : Judoka offensif capable de marquer.

Le bagage technique reste limité à deux axes de projection et à des attaques directes.

Le ratio entre tentatives d'attaque et résultats est faible (beaucoup de déchets).

Le candidat poursuit au sol, garde les contrôles, tente des actions mais ne les finalise que trop rarement.

Le candidat fait parfois basculer le rapport de force en sa faveur.

La gestion de ses ressources énergétiques ne permet pas au candidat de s'investir de manière continue sur toute la durée de l'épreuve.

Conseils de formation pour atteindre le niveau 3 :

Le candidat devra augmenter son répertoire technique.

Ses préparations d'attaque permettront l'expression d'un système varié, adapté à l'adversaire et à l'opportunité.

Le candidat poursuit rapidement au sol en utilisant une solution pertinente pour conclure le plus souvent possible. Son répertoire en NE WAZA (SHIME WAZA, KANSETSU WAZA, OSAE KOMI WAZA) devra être enrichi.

Le candidat doit être capable d'enchaîner des combats à haute dominante énergétique.

Rapport de jury

Niveau 3 : Combattant au judo varié mais stéréotypé.

Le candidat a un système d'attaque plus ou moins varié autour d'un ou deux TOKUI WAZA (registre préférentiel).

Son bagage technique est étoffé et permet de marquer des avantages en fonction du rapport de force et du degré d'opposition.

Ses liaisons debout-sol sont multiples, variées et mettent sous pression l'adversaire.

Ses ressources énergétiques lui permettent globalement d'enchaîner les différents combats mais s'amenuisent au fil de l'épreuve.

Conseils de formation pour atteindre le niveau 4 :

Le candidat devra s'adapter aux caractéristiques de ses adversaires, au rapport de force et aux différentes opportunités.

Son système d'attaque devra être complet et précis (saisies, déplacements, attaques, enchaînements, confusions, LDS).

En plus d'être variées et multiples, les LDS seront évolutives et adaptables.

Le candidat fait le plus souvent basculer le rapport de force en sa faveur grâce à sa vitesse de décision et d'exécution.

Le candidat doit gérer ses ressources énergétiques pour être performant sur toute l'épreuve.

L'expérience récente de la compétition est une obligation.

Niveau 4 : Combattant complet, rapide, précis et adaptable.

Le candidat a un système d'attaque très riche et précis lui permettant d'être efficace face à un haut degré d'opposition. Il est capable de jouer sur le rythme du combat.

Ses LDS sont variées, multiples, évolutives et adaptables.

Le candidat fait le plus souvent basculer le rapport de force en sa faveur grâce à sa vitesse de décision et d'exécution.

Il gère ses ressources énergétiques pour être performant et lucide durant toute l'épreuve.

Lors des RANDORIS et des KAKARI GEIKO, le candidat est également capable de s'adapter au rapport de force.

D. Conseils aux candidats :

- **Se préparer**

Les candidats doivent avoir vécu une pratique régulière du judo et s'être entraînés tout au long de l'année dans différents contextes. Ils doivent connaître le règlement FFJDA en vigueur.

Ainsi, au-delà d'une préparation physique en amont de l'épreuve, les candidats doivent avoir une

Rapport de jury

méthodologie d'échauffement précise et efficace leur permettant d'optimiser leur performance et de s'engager sans risque.

Il est indispensable de réinvestir en pratique leurs connaissances des exercices traditionnels (Yaku Soku Geiko, Kakari Geiko, Randori, Shiaï, etc.).

Il est demandé de venir avec un judogi réglementaire sur lequel aucune publicité et dossard n'apparaîtront.

Les candidats s'engagent à respecter leur poids indiqué lors de l'inscription. Une tolérance de +/- 5kgs sera acceptée. La pesée se fera en bas de judogi et tee-shirt.

- **Réaliser**

Les candidats doivent mettre en œuvre leur système technico-tactique en s'engageant de façon conséquente dans la limite de la préservation de l'intégrité du couple. Ils devront s'adapter à différents profils d'adversaires (droitiers, gauchers, morphologies différentes). Le système technico-tactique doit s'appuyer sur des attaques construites autour de techniques préférentielles. Les candidats devront enchaîner les attaques avec des variations de rythme et poursuivre au sol. Le système défensif devra être orienté vers une logique de reprise d'initiative. Les candidats doivent savoir réguler le degré d'opposition lorsque le jury l'exige, tout en cherchant à valoriser leur judo.

- **Performer**

Le jury attend du candidat qu'il connaisse, réalise et maîtrise les différents Geiko.

La variété et la maîtrise des systèmes technico-tactiques dans différents contextes d'opposition (yaku suku geiko, kakari geiko, randori et shiaï) devront être démontrées.

Le candidat doit se construire des repères utiles pour la gestion de cette épreuve (gestion de l'échauffement, préparation et engagement dans le combat, récupération, hydratation) afin de mobiliser ses ressources de manière optimale tout au long de l'après-midi. Un vécu fédéral en compétition est conseillé afin de répondre au plus haut niveau de performance.

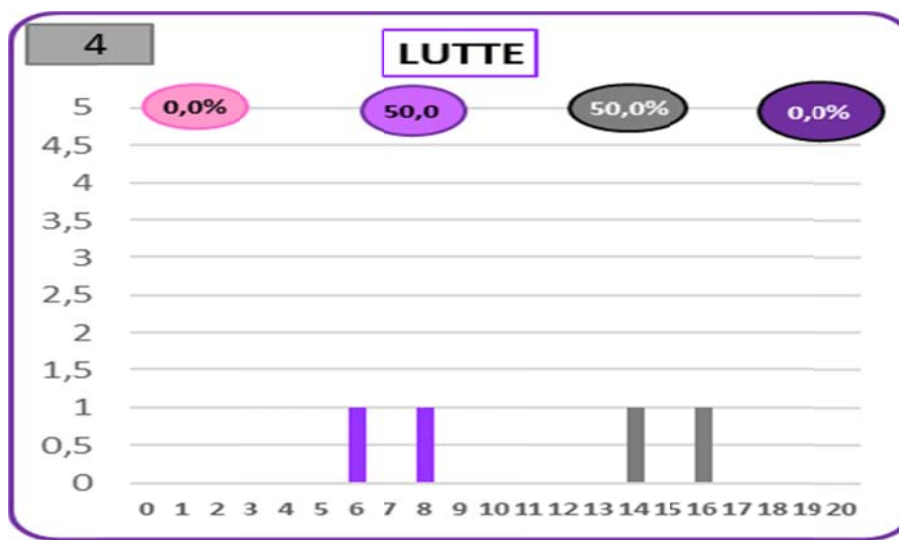
- **Généralités :**

Les candidats sont tenus d'être autonomes durant la durée de l'épreuve :

- Tenue adaptée (deux *judogi*, tee-shirt blanc pour les femmes, zoori ...).
- Ceinture.
- Boisson, alimentation.
- Pharmacie personnelle.
- Passeport de judo attestant le grade pour celles et ceux qui en possèdent

7.6.9 Lutte

A. Répartition des notes



B. Remarques générales sur le déroulement de l'épreuve :

L'épreuve consiste à réaliser 2 à 5 combats de 2 x 2 minutes entrecoupées de 30 secondes de repos. Les candidats sont répartis en poules en fonction de leur poids. Le règlement utilisé est celui de la Fédération Française des Sports Universitaires (FFSU) avec quelques aménagements.

En cas de victoire trop rapide, le jury se réserve le droit de prolonger la prestation, éventuellement sous la forme d'un assaut (lutte demi-serrée).

Le candidat doit se préparer afin de garantir d'être prêt à réaliser une prestation technique et tactique en toute sécurité (savoir chuter et faire chuter sans risque). Lors des combats, il réalisera son plus haut niveau d'expertise par des combinaisons d'attaque et de défense pour performer.

C. Niveau des prestations :

Niveau 1 :

Une réponse motrice faible voire inadaptée qui mobilise une partie insuffisante des ressources nécessaires au regard des conditions de l'épreuve.

En Lutte, cela se caractérise lors de l'évaluation du candidat par : La réalisation d'attaques directes avec des contrôles inadaptés ou inexistantes et sans prendre en compte le comportement adverse.

Une motricité tonique, explosive et saccadée.

Rapport de jury

Une attitude défensive tardive, en bloc voire inadaptée à la situation.

Une lecture des informations sur l'adversaire inexistante.

Une réalisation d'actions et de déplacements aléatoires mettant parfois en péril son intégrité physique.

Une rupture des actions dans la liaison debout-sol.

Des ressources énergétiques ne permettent pas de s'inscrire dans la logique de l'activité.

Un manque d'engagement dans l'opposition ou un renoncement rapide lors du combat.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice (profil 1)

Dans le but « d'agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques »**, Prendre connaissance de la nomenclature de l'activité et du règlement (Unss, FFSU,...) pour comprendre, gérer au mieux la sécurité des élèves et l'éthique liée au combat en lutte.

Acquérir les bases techniques minimales (liaison debout-sol notamment) pour envisager un enseignement sans risque et respectant le niveau de ressources des élèves.

Vivre des situations de combats sur des périodes courtes pour ressentir l'engagement des ressources énergétiques et affectives lié au combat.

Niveau 2 :

Une réponse motrice partielle qui mobilise une partie des ressources nécessaires au regard des conditions de l'épreuve.

En Lutte, cela se caractérise lors de l'évaluation du candidat par :

La réalisation d'attaques directes, opportunes mais souvent stéréotypées et dans la même direction qui aboutit parfois à une réussite.

Des moyens de défense limités aux blocages et aux esquives partielles.

Une prise d'informations sur l'adversaire et sur le tapis globale ou partielle et souvent guidée par le regard.

Un ralentissement de la coordination des actions dans la liaison debout-sol.

Des ressources énergétiques mal exploitées notamment en fin des combats.

Un engagement positif tant que le rapport de force est favorable ou que le manque de ressources énergétiques n'altère pas sa lucidité.

Conseil de formation pour ce niveau de réponse motrice (profil 2)

Pour « maîtriser des savoirs disciplinaires et leurs didactiques »*, il s'agit d'améliorer ses capacités perceptivo-décisionnelles en combat par la pratique et l'appropriation des connaissances techniques et tactiques simples en attaque et en défense. Ainsi, par l'identification et la connaissance des opportunités pour réaliser des techniques adaptées, l'enseignant pourra aider les élèves à sélectionner les

Rapport de jury

informations pertinentes et choisir des actions appropriées durant différentes situations d'une séquence d'enseignement en lutte.

Compléter ses connaissances sur les divers règlements en vigueur en lutte pour aménager dans le cadre scolaire une pratique pour les élèves en toute sécurité, respectueuses de soi, des autres en utilisant notamment des rôles sociaux et des rituels liés combats.

Apprendre à mesurer les charges énergétiques et émotionnelles dans différentes situations.

Niveau 3 :

Une réponse motrice qui mobilise un ensemble de ressources témoignant d'un niveau de connaissance, de préparation et d'adaptation à l'épreuve.

En Lutte, cela se caractérise lors de l'évaluation du candidat par :

Une adaptation dans un registre préférentiel de l'utilisation d'attaques directes ou construites simples en fonction du rapport de force.

La capacité d'annihiler les attaques simples adverses debout et au sol et la réalisation des contre-attaques simples (passage arrière, etc...).

Une lecture sélective des informations sur l'adversaire.

L'utilisation de contrôles de départ* et/ou de contrôles ordonnés permettant de construire un système d'attaque et de défense efficace.

La gestion au plan énergétique et la conservation d'un engagement lucide qui se dégradent au fil de l'avancement de l'épreuve.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice (profil 3)

Affiner et approfondir le bagage tactique et technique en attaque et en défense pour étayer le choix des acquisitions motrices à retenir dans le cadre scolaire permettant d'exploiter des options didactiques intéressantes en vue de construire une pratique scolaire adaptée aux ressources des élèves lors des séquences d'enseignement.

Mesurer les effets des changements des règles du combat et la modulation de l'opposition sur les réponses motrices en attaque et en défense debout et au sol de sa pratique pour les réinvestir éventuellement dans son enseignement en lutte.

Analyser et interpréter les charges énergétiques et émotionnelles des différentes situations vécues en lutte lors d'entraînements et des compétitions pour envisager l'impact des propositions d'intervention de son enseignement sur la pratique des élèves.

Niveau 4 :

Une réponse motrice élaborée mobilisant de manière performante l'ensemble de ses ressources nécessaires au regard des conditions de l'épreuve.

Rapport de jury

En Lutte, cela se caractérise lors de l'évaluation du candidat par :

une adaptation efficace de l'utilisation d'attaques directes ou construites variées simples, voire complexes en fonction du rapport de force.

La capacité à reprendre l'initiative de façon opportune et efficace par des contre-attaques debout et au sol.

L'utilisation de contrôles préférentiels et/ou l'exploitation de contrôles ordonnés leur permettant de construire un système d'attaque et de défense variés et pertinents.

La gestion énergétique, du rythme des actions et de l'évolution du score du combat sont optimales.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice (profil 4)

Pour « s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel »*, adopter une réflexion sur sa pratique, afin d'expérimenter et de partager en équipe des pratiques scolaires de la lutte avec des choix ciblés d'acquisitions prioritaires sur le plan technique et tactique notamment.

Tenir une veille sur les « ... acquis de la recherche » et des expériences de terrains sur les activités de combat de préhension « ... afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques »** dans son établissement et en formation continue.

Analyser et sélectionner dans les différents règlements en lutte, les règles permettant de construire une pratique scolaire adaptée aux ressources des élèves dans des séquences d'enseignement.

Dégager des principes de gestion des charges énergétiques et émotionnelles des différentes situations vécues en lutte lors d'entraînements et de compétitions pour optimiser l'enseignement obligatoire et facultatif (AS, section sportive...).

D. Conseils aux candidats :

• **Se préparer :**

Les candidats doivent se familiariser avec la lutte sur le plan de la gestion tactique et énergétique de l'affrontement. Ils ont une connaissance de la nomenclature de l'activité, de son règlement fédéral et FFSU. Une tenue réglementaire est exigée. Ils doivent apprendre à s'échauffer de façon autonome afin d'être physiquement prêt à combattre et approfondir la partie spécifique de l'échauffement sur la réalisation de combinaisons techniques et tactiques*. Sur proposition du jury d'un aménagement du combat à partir d'un contrôle ordonné, il faut envisager une partie de l'échauffement consacré à cette spécificité. Les candidats doivent avoir conscience des sollicitations énergétiques, musculaires, articulaires inhérentes à cette pratique pour gérer au mieux leur prestation et leur intégrité physique pendant toute la durée de l'épreuve. Il est rappelé que la connaissance des choix techniques et tactiques

Rapport de jury

provient d'une préparation et d'un vécu significatif de la compétition en combat (FFL et FFSU) avec des rapports de force différents. Celle-ci doit être envisagée sur du long terme (année et cursus). En complément nous suggérons d'aller assister à des compétitions (FFSU et FFL). Le passage de maitrises* peut enrichir le bagage technique et tactique des candidats

- **Réaliser :**

Les candidats doivent construire et maîtriser des complexes technico-tactiques* debout et au sol en fonction de différentes caractéristiques d'adversaires. Ils cherchent une efficacité de leurs actions offensives et défensives lors de l'opposition par la conservation d'une position de garde adaptée à leurs adversaires, une fluidité des enchaînements, des déplacements dynamiques. Ils changent de rythme de façon opportune. Il doit être capable de passer du combat à l'assaut en adoptant une lutte demi-serrée. Il doit savoir changer d'engagement dans le combat suite au gain attesté par l'arbitre avant la fin du temps réglementaire. Il a à maîtriser ses émotions pendant toute la durée de l'épreuve et tenir compte de son état physique afin de combattre en toute sécurité.

- **Performer :**

La performance du candidat demande de s'adapter à différents types d'adversaires (poids et niveaux). Il devra faire état d'une optimisation de ses connaissances en acte dans les différents contextes d'assaut, de lutte sur contrôle ordonné et de combat. Il devra observer le combat de ses adversaires pour analyser leurs systèmes d'attaque et défense et ainsi anticiper une stratégie constituant un moyen d'accéder un niveau de performance optimal.

- **Généralités ou observations générales complémentaires**

Les candidats sont tenus d'être autonomes durant toute la durée de l'épreuve :

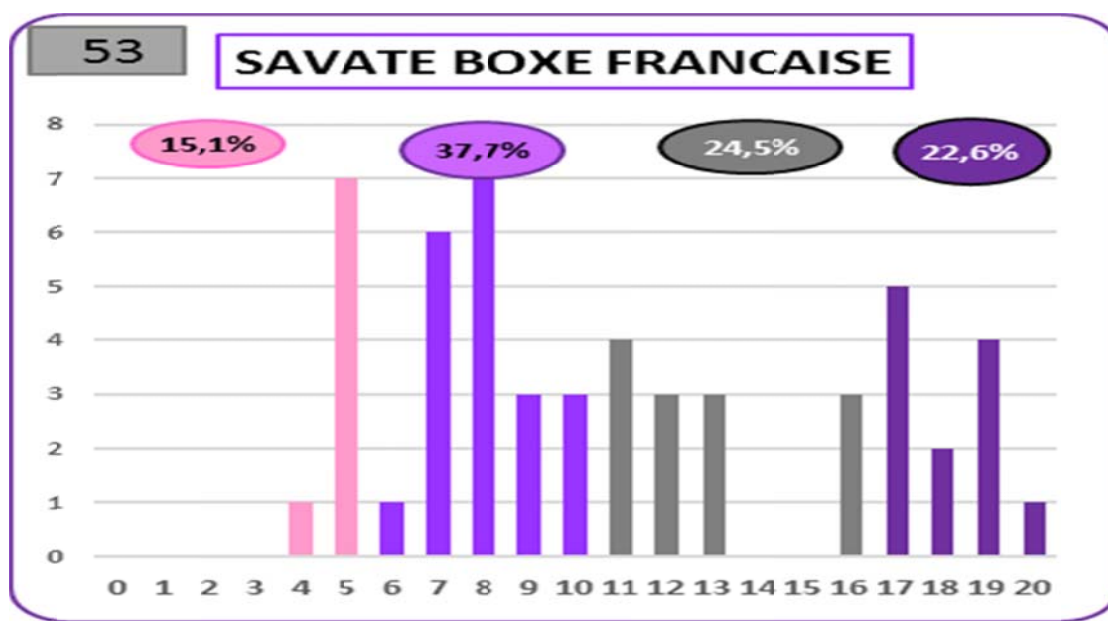
- Tenue adaptée (deux tops un blanc et noire, un short sans poche , chaussures de lutte ...).
- Échauffement et gestion de sa préparation tout au long de l'épreuve.
- Boisson, alimentation.
- Étirements et récupération
- Pharmacie personnelle.

*Maitrise Fila, Lafon , 2008

** BO N°30 du 25 juillet 2013, « référentiel de compétences des enseignants

7.6.10. Savate Boxe Française

A. Répartition des notes



B. Remarques générales sur le déroulement de l'épreuve :

L'épreuve consiste à réaliser 2 assauts de 2 reprises de 2 minutes entrecoupées de 1 minute de repos. Les candidats sont répartis en poules de 3, 4 ou 5 en fonction de leur poids. Le règlement utilisé est celui de la Fédération Française.

Le premier assaut a pour but de répartir les tireurs par niveau pour le deuxième assaut.

Une reprise supplémentaire de 2' peut être demandée afin d'ajuster l'évaluation de certains candidats.

Le candidat doit se préparer afin d'être prêt à réaliser une prestation technique et tactique en toute sécurité. Lors des assauts, il réalisera son plus haut niveau d'expertise par la démonstration d'un répertoire tactique et technique performant, complet et adapté au rapport de force.

C. Niveau des prestations

Niveau 1 :

Compétence centrale 1 :

Le candidat ne mobilise pas du tout les ressources perceptivo-décisionnelles et cognitives. La réponse

Rapport de jury

motrice est inadaptée ou aléatoire.

Compétence centrale 2 :

Le candidat ne fait jamais (ou de manière fortuite) basculer le rapport de force en sa faveur.

Le bagage technique ne permet pas ou peu d'assurer une logique d'opposition. Motricité spécifique : aléatoire, fautes, ne touche pas réglementairement

Prise d'informations absente (ou tardive) qui ne permet pas au candidat de faire des choix tactiques pertinents.

Les ressources énergétiques et émotionnelles ne lui permettent pas ou peu de s'engager dans l'affrontement

IRRECEVABILITE : sécurité, éthique, langage.

- Logique d'assaut non respectée : mise en danger de soi ou d'autrui.
- Incapacité à se prendre en charge dès la fin de l'appel.
- Ethique de la pratique de la savate et de l'épreuve non respectée.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice (niveau 1) :

Dans le but « d'agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques », prendre connaissance des règlements fédéraux et UNSS pour comprendre et gérer au mieux la pratique et la sécurité des élèves.

Vivre des situations de savate boxe française pour acquérir un bagage technique minimal permettant d'effectuer des démonstrations de gestes simples, spécifiques à l'activité (fouetté, chassé) dans le cadre de sa pratique pédagogique.

Vivre des situations d'affrontement (logique du champ d'apprentissage 4) afin de ressentir et apprendre à gérer des ressources émotionnelles (stress spécifique en situation d'opposition).

Vivre des situations d'affrontement (logique du champ d'apprentissage 4) afin de comprendre la logique de l'activité.

Niveau 2 :

Compétence centrale 1 :

La réponse motrice est stéréotypée et très limitée sans prise en compte de l'adversaire. Le candidat est incapable d'agir en situation de crise de temps (dans le registre défensif et/ou offensif). La réponse motrice permet parfois de déceler des qualités physiques et une partie de la gestuelle de la SBF.

Compétence centrale 2 :

Rapport de jury

Le candidat fait parfois basculer le rapport de force en sa faveur notamment lorsque la pression spatio-temporelle n'est pas trop importante. (quelques attaques ou contre-attaques simples).

Le bagage technique s'étoffe mais reste limité. Le candidat démontre une motricité spécifique : garde, déplacements, distance, trajectoires mais avec beaucoup de déchets dès que la pression spatio-temporelle augmente. Utilisation prioritaire des fouettés et des directs, parades et/ou esquive, peu de riposte.

Prise d'informations partielle qui permet au candidat de faire des choix tactiques parfois pertinents mais la majeure partie de la boxe est stéréotypée, prévisible.

Les ressources énergétiques et émotionnelles du candidat ne lui permettent pas de s'investir de manière continue sur la durée de l'épreuve. Avec la fatigue les fautes de distance et trajectoire augmentent ainsi que les problèmes de contrôle de la touche.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice (niveau 2)

Pour « maîtriser des savoirs disciplinaires et leurs didactiques », vivre des situations de savate boxe française pour acquérir un bagage technique et tactique suffisant afin de faire des choix adaptés en situation simple.

Vivre des situations de savate boxe française permettant de développer des ressources informationnelles dans le but de prendre des décisions adaptées à des contraintes spatio-temporelles de plus en plus élevées.

Vivre des situations de savate boxe française permettant d'apprendre à gérer le rapport de force dans une opposition afin de pouvoir enseigner la logique interne de l'activité.

Vivre des situations de savate boxe française variées permettant de retranscrire des règles sécuritaires dans un contexte d'enseignement.

Apprendre à gérer des ressources énergétiques permettant un engagement moteur constant et sécurisé afin d'adapter les situations d'apprentissage à tous profils d'élèves.

Niveau 3 :

Compétence centrale 1 :

La réponse motrice s'adapte à l'adversaire mais souvent dans un registre moteur et décisionnel préférentiel. Les actions restent organisées et réglementaires même en crise de temps. Le projet d'actions du candidat témoigne d'une capacité d'adaptation à l'ensemble des situations mais pas d'un véritable projet de neutralisation.

Compétence centrale 2 :

Le candidat fait souvent basculer le rapport de force en sa faveur mais dans un registre préférentiel. Il est efficace en contre-attaque ou en contre mais n'exploite que cette stratégie tout au long de l'épreuve.

Rapport de jury

Les quelques démonstrations d'autres stratégies restent inefficaces.

Bagage technique complet mais qui s'exprime difficilement à très haute pression spatio-temporelle : coups sur plusieurs lignes, enchainements (2 ou 3 coups) et liaisons simples. Les trajectoires, armes et cibles sont souvent variées.

Prise d'informations adaptée qui permet des choix tactiques variés et pertinents au regard de l'adversaire.

La mobilisation des ressources énergétiques et émotionnelles permet au candidat d'occuper favorablement l'enceinte mais l'intensité fluctue au fil de l'épreuve.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice (niveau 3)

« Pour construire et mettre en œuvre des situations d'apprentissage » cohérentes, vivre des situations de savate boxe française permettant d'enrichir son bagage technique et tactique afin de faire des choix variés et pertinents dans les différentes phases d'opposition.

Vivre des situations de savate boxe française en compétition (FFSBFDA ou FFSU) permettant d'optimiser ses ressources informationnelles dans le but de prendre des décisions adaptées face à des contraintes spatio-temporelles élevées.

Elargir leurs connaissances didactiques, pédagogiques et progresser dans la capacité d'analyse réflexive de l'activité en observant différents publics pratiquant la savate boxe française.

Niveau 4

Compétence centrale 1 :

Le candidat démontre des réponses motrices adaptées dans tout le registre offensif et défensif de la SBF. Un haut niveau de mobilisation des capacités perceptivo décisionnel et cognitive permet au candidat de mettre en place un véritable projet tactique de neutralisation et perturbation de ses adversaires.

Compétence centrale 2 :

Une réponse motrice efficace témoignant d'un haut niveau de performance :

La capacité à faire basculer le rapport de force en sa faveur grâce à la vitesse de décision et d'exécution. La capacité à reprendre l'initiative de façon opportune et efficace par des contre-attaques, des contres et des coups d'arrêt. Il est capable de dominer le rapport de force à l'aide de cadrage efficace, feintes variées et provocations.

Bagage technique complet et précis qui permet au candidat de s'exprimer à très haute pression spatio-temporelle et dans toutes les situations d'attaque et de défense. Le candidat démontre la capacité à réaliser des parades et esquives variées, des débordements et décalages efficaces, et une virtuosité technique performante : coups tournants, sautés, liaisons pieds-poings-pieds ; poings-pieds-poings avec trois ou quatre segments.

Rapport de jury

Prise d'information ciblée sur les éléments les plus pertinents qui permet au candidat de faire rapidement les choix tactiques efficaces.

La mobilisation des ressources énergétiques et émotionnelles permet au candidat de performer durant toute la durée de l'épreuve. Les touches sont contrôlées tout au long de l'assaut même quand les candidats présentent des signes de fatigue et l'intensité est constante durant toute la reprise. Quel que soit l'adversaire, l'engagement est intense.

La gestion énergétique est optimale sur l'ensemble des assauts. Engagement lucide pour être performant dans tous les assauts.

Conseils de formation pour ce niveau de réponse motrice (niveau 4)

Pour « s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel », adopter une réflexion sur sa propre expérience, afin de promouvoir la savate boxe française (programmation en EPS, AS, SSS, formation continue).

Continuer à développer sa culture boxe française de manière diversifiée : entraînement, encadrement, lecture de revues professionnelles, recherches scientifiques...

En tant que personne-ressource, cultiver le plaisir à pratiquer la savate boxe française chez tous les élèves à travers des situations d'apprentissage adaptées et motivantes.

Essayer de susciter un plaisir partagé à enseigner cette APSA chez tous les collègues en EPS, en particulier dans les établissements où la savate boxe française n'est pas programmée.

Dépasser une pratique scolaire classique pour être force de proposition au travers de situations innovantes.

D. Conseils aux candidats :

Conseils aux candidats pour atteindre le niveau de réponse motrice (niveau 2) :

Une pratique régulière est indispensable pour pouvoir témoigner d'un niveau d'engagement et de lucidité tout au long de l'épreuve pour dépasser l'obstacle affectif.

S'entraîner prioritairement dans des situations d'opposition afin de maîtriser la gestuelle et le contrôle en situation d'opposition réelle.

S'engager dans une logique d'affrontement en apprenant à basculer d'un statut à l'autre (attaquant / contre-attaquant).

Conseils aux candidats pour atteindre le niveau de réponse motrice (niveau 3) :

Une pratique régulière est indispensable pour pouvoir témoigner d'un haut niveau d'engagement et de lucidité tout au long de l'épreuve.

Rapport de jury

Travailler dans une logique d'opposition, développer les différentes stratégies tactiques en attaque et en défense.

Dépasser une confrontation de rôles alternés (à toi, à moi).

Se confronter régulièrement face à différents profils de candidats afin de rester lucide et efficace. Se préparer en se confrontant régulièrement à une mise en situation dans des conditions proches de celles de l'épreuve.

Rechercher le gain de tous les échanges tout au long de la reprise (logique d'efficacité).

Rechercher une confrontation avec des prises d'initiative tactiques à base de feinte, de provocation, de contre.

Conseils aux candidats pour atteindre le niveau de réponse motrice (niveau 4)

Une pratique régulière en milieu fédéral est indispensable pour pouvoir témoigner d'un haut niveau d'engagement et de lucidité tout au long de l'épreuve.

Le candidat doit se préparer pour être efficace dans une situation d'opposition réelle (assaut libre). Quel que soit le niveau et les caractéristiques de l'adversaire, il doit pouvoir démontrer une adaptation tactique et technique variée afin de performer dans le rapport de force. Le répertoire doit être complet.